K A F F R I N E 2 0 1 5

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

ANSD
Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Kaffrine

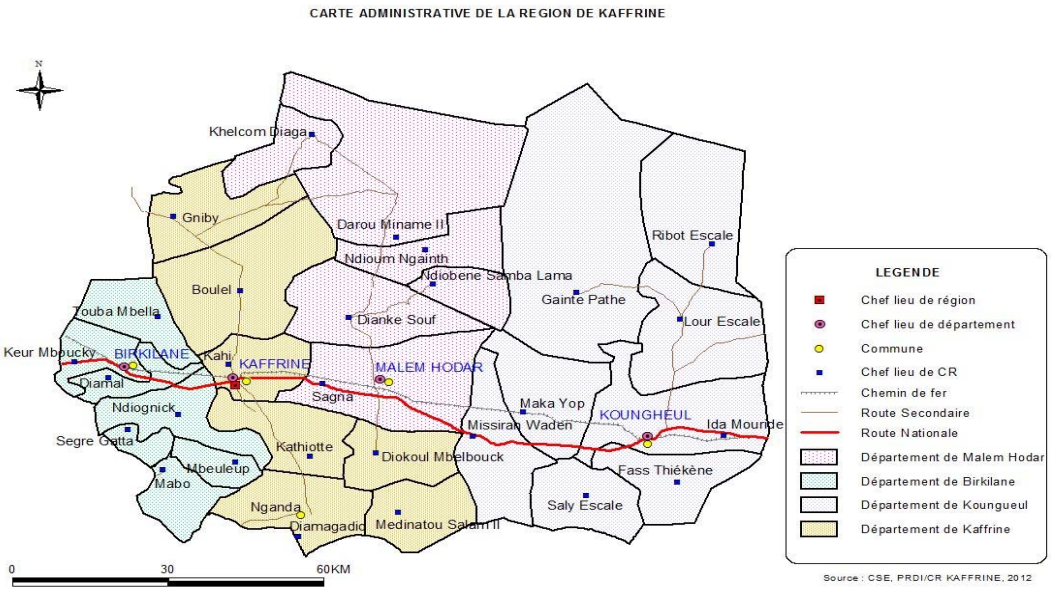

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DE LA RÉGION DE KAFFRINE EDITION 2015

Septembre 2018

COMITE DE DIRECTION	
Directeur Général	BABACAR NDIR
Directeur Général Adjoint	ALLÉ NAR DIOP
Conseiller à l'Action Régionale	MAMADOU DIENG
Président du CLV	SECKENE SENE

COMITE DE REDACTION	
Chef du Service Régional	OUMY DIOP
Chargé d'études	IBRAHIMA DIOUF

COMITE DE LECTURE	
SECKENE SENE	DIRECTION GENERALE
AMADOU FALL DIOUF	CPCCI
SERGE MANEL	DSDS
IDRISSA DIAGNE	ENNSAE
MAMADOU BALDE	ENSAE
OUMAR SENE	ENSAE
AWA CISSOKHO FAYE	DSDS
MM. RAMLATOU DIALLO	DSECN
MANDY DANSOKHO	ENSAE
MAMADOU DIENG	CAR
NDEYE AIDA FAYE TALL	DSDS
NDEYE BINTA DIEME COLY	DSDS
MAMADOU AMOUZOU	OPCV
ADJIBOU OPPAH BARRY	OPCV
BINTOU DIACK LY	DSECN
MAMADOU BAH	DMIS
EL HADJI MALICK GUEYE	DMIS
ABDOULAYE TALL	OPCV
MOMATH CISSE	CGP
MAHMOUTH DIOUF	DSDS
MORY DIOUSS	DSDS
ATOUMANE FALL	DSDS
ALAIN FRANCOIS DIATTA	DMIS

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE
Rocade Fann – Bel-air – Cerf-volant – Dakar Sénégal. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal
Téléphone (221) 33 869 21 39 - Fax (221) 33 824 36 15
Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn
Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers
Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Kaffrine
Adresse : Quartier Diobène/Kaffrine
Tél : 33 946 13 03

TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX x

LISTE DES GRAPHIQUES xii

SIGLES ET ABREVIATIONS xiii

AVANT PROPOS xv

RESUME EXECUTIF xvi

INTRODUCTION GENERALE xviii

I. PRESENTATION DE LA RÉGION ***20***

I.1. HISTORIQUE DU PEUPLEMENT 20

I.2. RELIEF ET TYPES DE SOL 20

I.3. VEGETATION ET FAUNE 21

I.4. DONNEES CLIMATOLOGIQUES 21

I.5. DONNEES HYDROGRAPHIQUES 22

I.6. ORGANISATION ADMINISTRATIVE 22

I.7. PRINCIPALES ACTIVITES ECONOMIQUES 23

II. DEMOGRAPHIE ***26***

II.1. ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION 26

II.1.1. Niveau et évolution de la population 26

II.1.2. Structure par âge et par sexe 27

II.2. Répartition spatiale de la population et densité 29

II.2.1. Répartition spatiale 29

II.2.2. Densités de population 29

III. URBANISATION, CONSTRUCTION ET HABITAT ***31***

III.1. URBANISATION 31

III.1.1. Taux d'urbanisation 31

III.1.2. Répartition de la population urbaine 32

III.2. CONSTRUCTION ET HABITAT 33

III.2.1. Les autorisations de construire 33

III.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 35

III.3.1. III.3.1 Atouts 35

III.3.2. III.3.2 Contraintes 35

III.3.3. III.3.3 Perspectives 35

IV. EDUCATION ***36***

IV.1. LA PETITE ENFANCE 37

IV.1.1. Les infrastructures 37

IV.1.2. Le personnel 39

IV.1.3. Les effectifs 40

IV.1.4. Intensité de la préscolarisation 42

IV.2. L'ELEMENTAIRE 42

IV.2.1. Les infrastructures 42

IV.2.2. Le personnel 44

IV.2.3. Les effectifs 46

IV.2.4. Intensité de la fréquentation scolaire et Performances dans l'élémentaire 48

IV.3. LE MOYEN SECONDAIRE GENERAL 50
IV.3.1. La transition 50
IV.3.2. Les infrastructures 51
IV.3.3. Le personnel 52
IV.3.4. Les effectifs 54
IV.3.5. Intensité de fréquentation scolaire et performances du moyen et du secondaire 56

IV.4. L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE 57
IV.4.1. Les infrastructures 57
IV.4.2. Les effectifs 58

IV.5. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 58
IV.5.1. Atouts et potentialités 58
IV.5.2. Contraintes 59
IV.5.3. Perspectives 59

V. SANTE ET HYGIENE PUBLIQUE ***61***

V.1. SANTE 62
V.1.1. Les infrastructures de santé 62
V.1.2. Le personnel de santé 64

V.2. Bilan des programmes de santé 66
V.2.1. Santé de la reproduction 66
V.2.1.1. Programme Elargi de Vaccination (PEV) 70
V.2.1.2. Programme national de lutte contre le paludisme 72
V.2.1.3. Programme de lutte contre la tuberculose 73
V.2.1.4. Programme de lutte contre le VIH/sida 74
V.2.1.5. Surveillance des maladies chroniques 76
V.2.1.6. Activités de nutrition 76

V.3. HYGIENE PUBLIQUE 77
V.3.1. Les visites domiciliaires 78
V.3.2. Les inspections des ERP 79
V.3.3. Les activités d'IEC 81

V.4. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 82
V.4.1. Atouts et potentialités 82
V.4.2. Contraintes 82

VI. ASSISTANCE ***84***

VI.1. ACTION SOCIALE 85
VI.1.1. L'appui-conseil-orientation 85
VI.1.2. Les secours aux personnes nécessiteuses 85
VI.1.3. La promotion sociale des personnes en situation de handicap et des personnes âgées 86
VI.1.4. Appui scolaire, professionnel et familial 87

VI.2. SAPEURS POMPIERS 88
VI.2.1. Les sorties 89
VI.2.2. Le secours aux victimes 89
VI.2.3. L'assistance aux personnes 90
VI.2.4. Les sorties pour opérations diverses 90
VI.2.5. La lutte contre les incendies 90

VI.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 90
VI.3.1. Atouts et potentialités 90
VI.3.2. Contraintes 91
VI.3.3. Perspectives 91

VII. JUSTICE ***92***

VII.1. SITUATION CARCERALE 93

VII.1.1. La population carcérale 93
VII.1.2. Les écroués 93
VII.1.2.1. Les détenus 94
VII.1.2.2. Prise en charge des détenus 96
VII.1.2.3. Les sorties 97

VII.2. EDUCATION SURVEILLEE 98
VII.2.1. Enfants en conflit avec la loi et enfants en danger 98

VII.3. DIAGNOSTIC DES SOUS-SECTEURS 99
VII.3.1. Atouts 99
VII.3.2. Contraintes 99
VII.3.3. Perspectives 99

VIII. EAU ET ASSAINISSEMENT 100

VIII.1. L'EAU 101
VIII.1.1. Les services techniques, autres intervenants et infrastructures 101
VIII.1.1.1. Les services techniques 101
VIII.1.1.2. Les autres intervenants 101
VIII.1.1.3. Les infrastructures 101
VIII.1.2. Les ressources en eau 102
VIII.1.2.1. Les eaux de surface 102
VIII.1.2.2. Les eaux souterraines 102
VIII.1.3. L'accès à l'eau 103
VIII.1.3.1. En milieu urbain 103
VIII.1.3.2. En milieu rural 105
VIII.1.4. La qualité de l'eau 107

VIII.2. L'ASSAINISSEMENT 107
VIII.2.1. Les services techniques, autres intervenants et infrastructures 107
VIII.2.1.1. Les services techniques 107
VIII.2.1.2. Les autres intervenants 107
VIII.2.1.3. Les infrastructures 108
VIII.2.2. L'accès 108
VIII.2.2.1. En milieu urbain 108
VIII.2.2.2. En milieu rural 108

VIII.3. DIAGNOSTIC DU SOUS-SECTEUR 109
VIII.3.1. Atouts et potentialités 109
VIII.3.2. Contraintes 109
VIII.3.3. Perspectives 109

IX. AGRICULTURE 111

IX.1. LES SERVICES TECHNIQUES, AUTRES INTERVENANTS ET INFRASTRUCTURES 112
IX.1.1. Les services techniques 112
IX.1.2. Les autres intervenants 112
IX.1.3. Les infrastructures et équipements 112

IX.2. LA PREPARATION DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 113
IX.2.1. La mise en place des semences 113
IX.2.2. La mise en place des engrais et autres fertilisants 114
IX.2.3. La mise en place des matériels et équipements agricoles 115

IX.3. BILAN DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 115
IX.3.1. Les cultures vivrières 115
IX.3.2. Les cultures industrielles 117
IX.3.3. Les cultures maraîchères 118

IX.4. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 119
IX.4.1. Atouts 119

IX.4.2. Contraintes 120
IX.4.3. Perspectives 120

X. ELEVAGE 122

X.1. LES SERVICES TECHNIQUES, AUTRES INTERVENANTS ET INFRASTRUCTURES 123
X.1.1. Les services techniques 123
X.1.2. Les autres intervenants 123

X.2. LE CHEPTEL ET LA VOLAILLE 123

X.3. LES PRODUCTIONS 124
X.3.1. La production de viande et d'œufs 124
X.3.2. La production contrôlée de lait 125
X.3.3. La production contrôlée de miel 126
X.3.4. La production contrôlée des cuirs et peaux 126

X.4. LES IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS 127
X.4.1. Les importations et exportation de bétail 127

X.5. LES MOUVEMENTS DU BETAIL 128
X.5.1. Les entrées et sorties 128
X.5.2. Le transit du bétail 129

X.6. LA SITUATION ZOO SANITAIRE 129
X.6.1. Les foyers déclarés 129
X.6.2. Les résultats des campagnes de vaccination 131

X.7. LES RESULTATS DE LA CAMPAGNE D'INSEMINATION BOVINE 133

X.8. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 133
X.8.1. Atouts et potentialités 133
X.8.2. Contraintes 133
X.8.3. Perspectives 134

XI. SAISIES DOUANIERES 135

XI.1. LA SITUATION DE LA FRAUDE 135
XI.1.1. Les tendances des saisies douanières 135
XI.1.2. L'évolution des saisies douanières 136
XI.1.3. Les affaires contentieuses 137

XI.2. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 138
XI.2.1. Atouts et potentialités 138
XI.2.2. Contraintes 138
XI.2.3. Perspectives 138

XII. RESSOURCES NATURELLES 139

XII.1. LES SERVICES TECHNIQUES ET LES AUTRES INTERVENANTS 139
XII.1.1. Les services techniques 139
XII.1.2. Les autres intervenants 140

XII.2. GESTION DU DOMAINE FORESTIER 141
XII.2.1. Présentation du domaine forestier régional 141
XII.2.2. Lutte contre les feux de brousse 142
XII.2.2.1. Lutte préventive 142
XII.2.2.2. Lutte active 143
XII.2.3. Reboisement et conservation des sols 145
XII.2.3.1. Production de plants 145
XII.2.3.2. Plantations réalisées 146

XII.3. GESTION DE LA FAUNE ET CHASSE 147
XII.3.1. Potentiel faunique 147
XII.3.2. Résultats des campagnes de chasse 148

XII.4. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 148
XII.4.1. Atouts 148
XII.4.2. Contraintes 148

XIII. ENVIRONNEMENT ***150***

XIII.1. PRESERVATION ET AMELIORATION DU CADRE DE VIE 150
XIII.1.1. La collecte et l'évacuation des déchets 150

XIII.2. GESTION DES INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (ICPE) 151

XIII.3. GESTION DE L'ENVIRONNEMENT FLUVIAL ET DE LA DEGRADATION DES SOLS 151

XIII.4. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 152
XIII.4.1. Atouts et potentialités 152
XIII.4.2. Contraintes 152

XIV. EMPLOI ET TRAVAIL ***153***

XIV.1. LA FORCE DE TRAVAIL 153

XIV.2. LE NIVEAU D'ACTIVITE 155

XIV.3. LE NIVEAU D'OCCUPATION 155

XIV.4. PERSONNES AU CHOMAGE 156

XIV.5. L'ACTIVITE ECONOMIQUE 157

XIV.6. LES CONTRATS DE TRAVAIL 159

XIV.7. LES CONFLITS DE TRAVAIL 160

XIV.8. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 161
XIV.8.1. Atouts et potentialités 161
XIV.8.2. Contraintes 161

XV. TRANSPORT ***162***

XV.1. LES TRANSPORTS TERRESTRES 162
XV.1.1. Le transport routier 162
XV.1.1.1. Le réseau routier 162
XV.1.1.2. Etat du réseau routier de la région 163
XV.1.1.3. Le parc automobile 164
XV.1.1.4. Les types de transport routier 165

XV.2. LES ACCIDENTS DE LA CIRCULATION 166

XV.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 166
XV.3.1. Atouts 166
XV.3.2. Contraintes 167
XV.3.3. Perspectives 167

XVI. INDUSTRIE, MINES ET ENERGIE ***168***

XVI.1. INDUSTRIE 168

XVI.2. MINES 169
XVI.2.1. Situation des carrières et des mines 169
XVI.2.2. Production des mines et carrières 170

XVI.3. ENERGIE 170
XVI.3.1. Energie électrique 170
XVI.3.1.1. Les abonnés 170
XVI.3.1.2. La production et la consommation 171
XVI.3.2. Autres sources d'énergie 171
XVI.3.2.1. Les produits pétroliers 171

XVI.3.2.2. Energie pour la cuisson 172

XVI.4. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 172
XVI.4.1. Atouts et potentialités 172
XVI.4.2. Contraintes 173
XVI.4.3. Perspectives 173

XVII. COMMERCE ET ARTISANAT 174

XVII.1. COMMERCE 174
XVII.1.1. Les marchés 174
XVII.1.2. Les commerçants 175
XVII.1.3. Le commerce des principales denrées consommées 176
XVII.1.3.1. Les prix 176
XVII.1.3.2. Les quantités 177
XVII.1.4. La vérification des instruments de mesure et de la qualité des produits 177
XVII.1.4.1. La vérification des instruments de mesure 177
XVII.1.4.2. Le contrôle de la qualité des produits 178

XVII.2. ARTISANAT 179
XVII.2.1. Les artisans inscrits à la chambre de métiers 179

XVII.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 181
XVII.3.1. Atouts et potentialités 181
XVII.3.2. Contraintes 181

XVIII. JEUNESSE ET SPORTS 183

XVIII.1. JEUNESSE 183
XVIII.1.1. Les infrastructures de jeunesse 183
XVIII.1.2. Les associations de jeunes 184

XVIII.2. SPORT 185
XVIII.2.1. Les disciplines sportives pratiquées 185
XVIII.2.2. Les infrastructures sportives 186

XVIII.3. Les associations et centres de formation sportive 187
XVIII.3.1. Les pratiquants 188

XVIII.4. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 188
XVIII.4.1. Atouts et potentialités 188
XVIII.4.2. Contraintes 189
XVIII.4.3. Perspectives 189

XIX. TOURISME, CULTURE ET LOISIRS 190

XIX.1. TOURISME 191
XIX.1.1. Situation des réceptifs 191

XIX.2. CULTURE ET LOISIRS 191
XIX.2.1. Infrastructures culturelles 191
XIX.2.2. Patrimoine culturel 192
XIX.2.2.1. Patrimoine matériel 192
XIX.2.2.2. Patrimoine immatériel 195
XIX.2.3. Activités culturelles 195

XIX.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 196
XIX.3.1. Atouts et potentialités 196

XIX.4. Contraintes 197
XIX.4.1. Perspectives 197

XX. POSTE, BANQUES ET SFD 199

XX.1. BANQUES, POSTE ET AUTRES SOCIETES DE TRANSFERT D'ARGENT 199

XX.2. SYSTEMES FINANCIERS DECENTRALISES (SFD) 201
XX.2.1. Couverture en SFD de la région 201
XX.2.2. L'épargne et les crédits 202
XX.2.3. L'objet et les secteurs d'activités bénéficiaires des crédits accordés 204
XX.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 206
XX.3.1. Atouts et potentialités 206
XX.3.2. Contraintes 206
XXI. TELECOMMUNICATIONS ET MEDIA 207
XXI.1. TELECOMMUNICATIONS 207
XXI.2. MEDIA 208
XXI.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR 208
XXI.3.1. Atouts et potentialités 208
XXI.3.2. Contraintes 208
XXI.3.3. Perspectives 208
XXII. CONCLUSION GENERALE 209
XXIII. ANNEXES 212
XXIV. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES 221

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2.1 : Evolution de la population de la région de Karine entre 1976 et l'année 2014 . 26
Tableau 2.2 : Répartition de la population de la région de Karine selon le département, le milieu de résidence et le sexe 29
Tableau 2.3 : Densités de population de la région de Kaffrine selon le département en 2015 29
Tableau 3.1 : Répartition de la population urbaine régionale selon les localités et le sexe. ... 33
Tableau 3.3 : Evolution du traitement des demandes d'autorisation de construire..... 34
Tableau 3.4 : Répartition du nombre d'autorisations de construire selon la destination, par circonscription administrative..... 34
Tableau 4.1 : Répartition des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type et le statut, par circonscription administrative..... 37
Tableau 4.2 : Evolution des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type et la circonscription administrative..... 38
Tableau 5.1 : Répartition et évolution du nombre d'infrastructures sanitaires publiques et parapubliques selon le type, par circonscription administrative 62
Tableau 6.2 : Répartition des bénéficiaires d'appui dans le cadre du projet PAPA par département..... 86
Tableau 7.1 : Répartition et évolution du nombre des écroués selon le sexe et le trimestre .. 93
Tableau 7.2 : Répartition des détenus selon le sexe et le département en 2014..... 94
Tableau 7.3 : Répartition des détenus selon la nature des infractions et le sexe 95
Tableau 8.1 : Evolution de la situation de l'hydraulique urbaine selon divers indicateurs, par circonscription administrative..... 103
Tableau 8.2 : Répartition et évolution du nombre d'abonnés et de la consommation d'eau potable en milieu urbain selon le type d'abonnés, par circonscription administrative 104
Tableau 8.3 : Evolution des taux d'accès à l'eau et OMD en milieu urbain dans la région de Kaffrine..... 104
Tableau 8.4 : Répartition et évolution du nombre d'ouvrages hydrauliques selon la circonscription administrative..... 105
Tableau 8.5 : Evolution des taux d'accès à l'eau et OMD en milieu rural dans la région de Kaffrine..... 106
Tableau 9.1 : Situation et évolution des quantités de semences distribuées dans la région de Kaffrine..... 113
Tableau 9.2 : Situation et évolution des quantités d'engrais et autres fertilisants distribuées dans la région de Kaffrine 114
Tableau 11.2 : Evolution des saisies douanières entre 2011 et 2015..... 137
Tableau 11.3 : Répartition des affaires contentieuses selon la brigade en 2014 137
Tableau 12.1 : Evolution des effectifs du personnel des services des Eaux et Forêts selon le diplôme, par service 140
Tableau 12.2 : Autres intervenants selon le statut, les domaines et zones d'intervention dans la région..... 141
Tableau 12.3 : Situation du domaine classé, par circonscription administrative 141
Tableau 12.4 : Répartition de la situation des comités de lutte contre les feux de brousse, par circonscription administrative..... 142
Tableau 12.5 : Evolution du nombre de séances d'animation et de personnes touchées par celles-ci par circonscription administrative..... 143
Tableau 12.6 : Situation et évolution des pare-feux réalisés par circonscription administrative 143

Tableau 12.9 : Répartition du nombre de plants produits selon l'espèce, par type de plantation *145*
Tableau 12.10 : Situation et évolution des plantations réalisées par circonscription administrative *146*
Tableau 13.1 : Evolution des ICPE selon la nature et la classe *151*
Tableau 14.1 : Répartition de la population en âge de travailler et de la population active selon le sexe, par circonscription administrative *154*
Tableau 14.2 : Répartition de la population active occupée et du taux de chômage selon le sexe, par circonscription administrative *154*
Tableau 14.3 : Répartition du taux d'activité habituelle selon la région *155*
Tableau 14.4 : Répartition du taux d'occupation habituelle selon la région *155*
Tableau 14.5 : Répartition du taux de chômage selon la région *156*
Tableau 14.6 : Distribution évolution des établissements ouverts dans la région selon l'activité principale, par circonscription administrative *157*
Tableau 14.7 : Evolution des établissements ouverts selon le statut juridique, par circonscription administrative *158*
Tableau 14.8 : Evolution du nombre d'établissements fermés dans la région selon l'activité principale, par circonscription administrative *158*
Tableau 14.9 : Répartition des contrats de travail selon le type *159*
Tableau 14.10 : Situation du nombre de conflits individuels de travail selon le secteur d'activité de l'établissement *160*
Tableau 15.1 : Situation du réseau routier de la région de Kaffrine en 2015 ..... *163*
Tableau 15.2 : Projets en cours dans la région *164*
Tableau 17.2 : Evolution du nombre de commerçants selon le type, par circonscription administrative *175*
Tableau 18.1 : Evolution du nombre d'infrastructures de jeunesse selon le type, par circonscription administrative *184*
Tableau 18.2 : Evolution du nombre d'associations de jeunes selon le type, par circonscription administrative *184*
Tableau 18.3 : Situation des disciplines sportives pratiquées dans la région *186*
Tableau 18.4 : Evolution des infrastructures sportives selon le type, par circonscription administrative *186*
Tableau 18.5 : Evolution du nombre de stades selon le statut, par circonscription administrative *187*
Tableau 18.6 : Evolution des associations et centres de formation sportive selon le type, par circonscription administrative *187*
Tableau 18.7 : Répartition des licenciés selon la discipline et le sexe *188*

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 2.1 : Pyramide des âges de la population de la région de Karine en 2015 27

Graphique 2.2 : Rapports de masculinité selon les groupes d'âges dans la région de Kaffrine en année 2015 28

Graphique 3.1 : Evolution du taux d'urbanisation de la région de Kaffrine selon la circonscription administrative 32

Graphique 4.1 : Répartition du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon, le sexe et la circonscription administrative 39

Graphique 4.2 : Evolution du Taux Brut de Préscolarisation (TBPS) selon le sexe 42

Graphique 4.3 : Répartition du personnel enseignant de l'élémentaire selon le diplôme académique 46

Graphique 4.4 : Evolution du Taux Brut de Scolarisation (TBS) selon le sexe, par circonscription administrative 48

Graphique 4.5 : Evolution du nombre d'enseignants du moyen secondaire général par circonscription administrative 53

Graphique 5.1 : Répartition des infractions commises lors des visites domiciliaires selon le type en 2013 79

Graphique 5.2 : Répartition des infractions commises lors des visites de contrôle de la salubrité des ERP selon le type en 2013 81

Graphique 6.1 Répartition des bénéficiaires de la carte d'égalité des chances selon le département 87

Graphique 6.2 : Répartition des sorties effectuées par la 33ème Compagnie de Kaffrine 89

Graphique 7.1 : Répartition des écroués dans les prisons de la région de Kaffrine selon la classe d'âges en année 2015 94

Graphique 10.1: Evolution des effectifs du cheptel et de la volaille selon l'espèce par circonscription administrative 124

Graphique 15.1 : Etat du réseau routier de la région de Kaffrine en 2015 164

Graphique 16.1 : Evolution de la puissance installée et de l'énergie non distribuée à la clientèle entre 2014 et 2015 171

Graphique 20.1 : Trafic WESTERN UNION de Birkelane durant l'année 2015 201

SIGLES ET ABREVIATIONS

AEMO : Action Educative en Milieu Ouvert
AH : Agent d'Hygiène
ANSD : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
ARV : Antirétroviraux
BAC : Baccalauréat
BARVAFOR : Projet de Bassins de Rétention et de Valorisation des Forages
BCG : Bilié de Calmette et Guérin
BFEM : Brevet de Fin d'Etudes Moyennes
BPF : Brigades de Puits et Forages
BRH : Brigade Régionale d'Hygiène
CAF : Classes d'Alphabétisation Fonctionnelles
CFEE : Certificat de Fin d'Etudes Elémentaires
CFP : Centre de Formation Professionnelle
CI : Cours d'Initiation
CM 2 : Cours Moyen 2ème année
CMU : Couverture Maladie Universelle
CPN : Consultation Prénatale
CPON : Consultation Postnatale
CRD : Comité Régional de Développement
CRETEF : Centre Régional d'Enseignement Technique Féminin
CRFPE : Centre Régional de Formation des Professionnels de l'Enfance
DESPS : Direction de l'Education Surveillée et de la Protection Sociale
DEUG : Diplôme d'Etudes Universitaires Générales
DS : District Sanitaire
ECB : Ecoles Communautaires de Base
ENES : Enquête National sur l'Emploi au Sénégal
Ens. : Ensemble
ERP : Etablissements Recevant du Public
ESP1 : Etablissement Santé Publique niveau 1
ESPS : Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal
ETFP : Enseignement Technique et la Formation Professionnelle
F : Fille
FAR : Femme en Age de Reproduction
FE : Femme Enceinte
Fém. : Féminin
G : Garçon
GP : Groupes Pédagogiques
Hts : habitants
IA : Inspection d'Académie
IEF : Inspections de l'Education et de la Formation
Inf : Infirmier
MAC : Maisons d'Arrêt et de Correction
Masc. : Masculin
Méd : Médecin
Nd : Non défini
ODD : Objectifs de Développement Durable
OMD : Objectifs du Millénaire pour le développement
OMS : Organisation Mondiale de la Santé
ONG : Organisation Non Gouvernementale
PAPA : Projet d'Appui à la Promotion des Aînés
PAQUET-EF : Programme d'Amélioration de la Qualité, de l'Equité et de la Transparence dans le secteur de l'Education et de la Formation
PASA/Lou-Ma-Kaf : Programme d'Appui à la Sécurité Alimentaire dans les régions de Louga, Matam et Karine

PENTA : Pentavalent
PEPAM : Programme d'Eau Potable et d'Assainissement pour le Millénaire
PEV : Programme Elargi de Vaccination
PNB SN : Programme National du Biogaz domestique du Sénégal
PNBSF : Programme National de Bourse de Sécurité Familiale
PNDS : Plan National de Développement Sanitaire
PNGD : Programme National de Gestion des déchets
PNLP : Programme National de Lutte contre le Paludisme
PNLT : Programme National de Lutte contre la Tuberculose
PRACAS : Programme d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise
PRAPS : Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel
PSE : Plan Sénégal Emergent
PSIA : Programme Spécial d'Insémination Artificielle
PUDC : Programme Urgence de Développement Communautaire
PVIH : Personne Vivant avec le VIH
RBC : Réadaptation à Base Communautaire
RGE : Recensement General des Entreprises
RNA : Régénération Naturelle Assistée
RNU : Registre National Unique
SDE : Sénégalaise Des Eaux
SF : Sage-Femme
SICAP : *Société Immobilière du Cap-Vert*
SN HLM : Société *Nationale des Habitations à Loyer Modérés*
SRAS : Service Régional de l'Action
TB : Tuberculose
TBA : Taux Brut d'Accès
TBPS : Taux Brut de Préscolarisation
TBS : Taux Brut de Scolarisation
TDR : Tests de Diagnostic Rapide
TPI : Traitement Préventif Intermittent
TS : Technicien Supérieur
VAT : Vaccin Anatoxine Tétanique
VIH : Virus Immunodéficience Humaine
VPO : vaccin antipoliomyélitique oral

AVANT PROPOS

La présente édition de la Situation Economique et Sociale (SES) régionale, élaborée par le Service Régional de Statistique et de la Démographie (SRSD) de Kaffrine, fait partie des publications phares régulièrement réalisées par l'ANSD. A l'instar du niveau régional, une Situation Economique et Sociale est rédigée chaque année pour le niveau national. Ces importantes publications rentrent dans les missions de l'ANSD qui sont, entre autres, la coordination technique des activités du système statistique national et la production et la diffusion de données statistiques. Elles constituent d'importants instruments de planification du développement économique et social régional et des outils d'aide à la décision aux niveaux régional et local. La SES régionale essaie d'embrasser la quasi-totalité des secteurs de l'activité économique et sociale en mettant en relief l'information quantitative et en tentant, par des analyses sommaires, de décrire la situation de chaque secteur d'activité de la région. Cette édition intervient dans un contexte particulier où le Gouvernement du Sénégal a mis en place un nouveau cadre de référence des politiques publiques (Plan Sénégal Emergent) auquel tous les outils de planification doivent s'aligner. En outre, l'Acte III de la Décentralisation qui vise à « organiser le Sénégal en territoires viables, compétitifs et porteurs de développement durable » a été institué. Cette réforme consacre la communalisation intégrale et l'érection du département en collectivité locale. Ainsi, les communes et les départements ont la compétence d'élaborer et d'exécuter des Plans de Développement (respectivement Plan de Développement Communal et Plan de Développement Départemental). En outre, le Gouvernement est dans une phase d'évaluation des engagements pris lors des conseils de ministres décentralisés.

La publication de la SES est précédée d'une validation régionale au cours de réunions des Comités Régionaux de Développement (CRD). Cette Edition de l'année 2015 est l'aboutissement d'un travail qui a nécessité la collaboration de l'ensemble des services déconcentrés et des autres partenaires qui évoluent au niveau régional.

L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie tient à les remercier tout particulièrement pour leur appui et leurs précieuses contributions sans lesquelles la réalisation de ce document ne saurait être possible.

Les remarques et suggestions en vue d'améliorer le document sont les bienvenues.

OUMY DIOP

Chef de Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Kaffrine

RESUME EXECUTIF

La population de la région de Kaffrine est évaluée à 609 631 habitants dont 49,8% d'hommes et 50,2% de femmes. 48,8% de la population a moins de 15 ans. Les infrastructures de jeunesse font défaut malgré la présence de 690 associations de jeunes et 694 licenciés du sport. En ce qui concerne l'urbanisation, la faible proportion de citadins fait de la région l'une des moins urbanisées du pays (15,1% de taux d'urbanisation).

Dans le domaine de la santé, la région souffre d'une insuffisance de structures et de personnel qualifié (un seul ESP1, 13 médecins, 84 sages-femmes et 76 infirmiers). Toutefois, certaines maladies ont été convenablement prises en charge. Les décès dus au paludisme ont baissé de 60,0%. Pour le VIH/SIDA, les dépistages effectués, révèlent que le taux de séropositivité au niveau régional est évalué à 0,9%. Dans le cadre de la police d'hygiène, la Brigade d'Hygiène a prospecté 7 882 maisons et 6 767 établissements recevant du public (ERP). A l'issue de ces opérations, il a été constaté 11 811 infractions. Certains ménages utilisent la voie publique pour évacuer leurs eaux usées (85,7%) et leurs ordures (78,8%) et 29,4% ont la nature comme lieu d'aisance. Toutefois, le Programme National de Gestion des déchets dispose d'une équipe de 22 agents pour le nettoiement de la commune de Kaffrine.

Dans le cadre de l'assistance, la 33ème compagnie a effectué 245 sorties en 2015. Pour l'action sociale une enveloppe importante a été consacrée aux nécessiteux à travers des projets (PAPA, RBC, etc.). Concernant l'hydraulique urbaine, la production d'eau a augmenté de 5,3% (1 186 321 m3 en 2014 contre 1 248 966 m3 en 2015). En zone rurale, le taux d'accès par adduction d'eau potable (AEP) s'établit à 84,3%.

Dans le domaine de l'éducation, les structures d'accueil au augmenté de 7,3%, 3,9% et 7,5% pour respectivement le préscolaire, le primaire et le moyen secondaire général. L'indicateur d'intensité de la fréquentation scolaire (TBS) s'est amélioré pour tous les niveaux à l'exception du moyen secondaire (1,3 point et 3,9 points pour respectivement le préscolaire, le primaire).

Concernant le travail l'emploi, la région dispose d'une population en âge de travailler évaluée à 274 075 personnes. En 2015, 101 établissements ont été ouverts dans la région pour 177 contrats enregistrés. Dans le domaine de la justice, la principale infraction commise par les détenus (166 personnes) est le vol (48,1%). Les mineurs en danger (8) ou en conflit avec la loi (7) sont pris en charge par l'AEMO.

Au plan agricole, la production de cultures industrielles a augmenté de 21,7% et les emblavures des cultures vivrières de 28,0%. Au total, 5 436 tonnes de cultures

maraichères ont produites durant cette campagne. Les agriculteurs ont reçu un lot important de matériel (300 houes, 2300 semoirs, 22 tracteurs et 12 offsets). Concernant l'élevage les abattages ont augmenté de 13,3% et la production contrôlée de cuirs et de peaux de 27,7%. Pour la santé du cheptel (évalué à 1 558 420 têtes), les foyers déclarés, la mortalité de et la morbidité ont fortement augmenté. Les forêts classées de la région s'étendent sur une superficie de 251 850 ha, soit un taux de classement de 22,5%. Les feux brousses ont augmenté (+84,2%) et ont ravagé 9 842 ha. Toutefois, 779 408 sont plantes produites pour le reboisement soit une hausse de 5,3%.

Pour ce qui est du commerce, la population commerçante a augmenté de 5,4% alors que les marchés ont baissés (-5,1%). Pour l'artisanat, 407 artisans se sont inscrits à la Chambre de Métier de Kaffrine en 2015. En 2015, la valeur des saisies douanières a baissé de 48,1%.

Dans le domaine du transport, le réseau routier de la région s'étend 941,1 km dont 203,7 km revêtues. Avec 275 nouvelles immatriculations, le parc automobile de la région se chiffre 1718 véhicules. Sur le plan de la culture, la région dispose de 22 sites culturels. Ses 9 zones amodiées constituent les points forts de son tourisme.

Dans le domaine de la finance, le nombre de sociétaires a augmenté de 8,4% en 2015. L'épargne collectée s'établit à 3 914,1 millions de F CFA pour 1 841 millions de F CFA de crédits accordés. Concernant les télécommunications, les trois opérateurs sont présents dans la région. Cependant, la qualité du réseau reste à améliorer dans certaines zones rurales. Dans domaine des médias, la région dispose de trois radios communautaires.

INTRODUCTION GENERALE

La présente édition de la Situation Economique et Sociale (SES) régionale, élaborée par le Service Régional de Statistique et de la Démographie (SRSD), fait partie des publications phares régulièrement réalisées par l'ANSD. La Situation Economique et Sociale (SES) de la région à l'instar des autres SES, élaborées chaque année par les SRSD pour l'année précédente constituent un important instrument de planification et d'outil d'aide à la décision au niveau régional et local.

Cette publication phare du SRSD de la région a pour objectif général de dresser un panorama de la situation de la région sur le plan économique et sociale en mettant en exergue l'information quantitative. De façon plus spécifique, la SES décrit la situation de chaque secteur d'activité de la région à travers :

- Des analyses sommaires qui portent sur les tendances observées et les évolutions par rapport aux années précédentes ;
- Des diagnostics des secteurs (atouts/potentialités, contraintes et perspectives).

Cette édition intervient dans un contexte particulier où le Gouvernement du Sénégal s'est engagé dans un nouveau chantier de développement économique et social à travers le Plan Sénégal Emergent (PSE) qui constitue un nouveau cadre de référence des politiques publiques auquel tous les outils de planification doivent s'aligner. L'Etat du Sénégal, dans sa volonté d'approfondir sa décentralisation a pris l'option d'engager des réformes majeures en matière de décentralisation en instituant l'Acte III de la Décentralisation qui vise à « organiser le Sénégal en territoires viables, compétitifs et porteurs de développement durable ». Cette réforme a consacré la communalisation intégrale et l'érection du département en collectivité locale. Ainsi, les communes et les départements ont la compétence d'élaborer et d'exécuter des Plans de Développement, qui constituent des documents de planification, articulés avec les politiques nationales. En outre, le Gouvernement du Sénégal s'est résolument donné comme objectif d'évaluer le niveau de réalisation par rapport aux engagements pris lors des conseils des ministres décentralisés initiés en 2012 et qui viennent d'être bouclés par le capitale.

L'élaboration de la SES suit un processus méthodologique qui peut être subdivisé en deux phases à savoir : (i) la collecte des données et (ii) la rédaction du document.

Pour la collecte des données, c'est Monsieur le Gouverneur de la région qui saisit tous les sectoriels à travers une circulaire à laquelle on adjoint les tableaux de collecte préparés les agents du SRSD. La phase de rédaction du document commence avec les premières données qui vont parvenir au SRSD ; elle se poursuit au fur et à mesure que les différents secteurs envoient leurs données. Une fois la rédaction du document

bouclée, il doit faire l'objet de validation suivant deux instances différentes. La première instance de validation se passe au niveau régional avec la convocation par Monsieur le Gouverneur d'un Comité Régional de Développement (CRD) au cours duquel, le SRSD va présenter son travail à tous les membres du CRD. Les suggestions et les remarques des membres du CRD seront intégrées pour améliorer le document. La deuxième instance de validation se déroule à l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) où un comité de lecture composés d'experts dans différents domaines corrige le fond et la forme du document. Les corrections préconisées par le comité de lecture doivent être intégrées par le comité de rédaction du document avant que ce dernier soit mis à la disposition du public sur le site de l'ANSD (http://www.ansd.sn/).

Ce rapport s'articule autour de 21 chapitres. Le chapitre 1 présente la région de Kaffrine à travers les données physiques, le relief et le type de sol, la végétation, les données climatologiques et hydrographiques, l'organisation administrative et les principales activités économiques.

Le chapitre 2, dont les informations sont issues principalement des données du dernier recensement, traite de la démographie de la région. L'urbanisation, la construction et l'habitat sont abordés au chapitre 3. Le chapitre 4 donne la situation du secteur de l'éducation en commençant par la petite enfance. Il fait aussi le point de l'élémentaire, du moyen, du secondaire et de la formation professionnelle. La santé et l'hygiène publique sont analysées dans le chapitre 5. Le sixième chapitre traite de l'assistance apportée aux nécessiteux par l'entremise de l'action sociale mais aussi les secours aux personnes qui sont dans le besoin par le Groupement National des Sapeurs-Pompiers. La justice, à travers la population carcérale et l'éducation surveillée, est traitée au chapitre 7. Le chapitre 8 donne la situation des secteurs de l'eau et de l'assainissement. L'agriculture, l'élevage et les saisies douanières sont traités respectivement dans les chapitres 9, 10 et 11. Les questions des ressources naturelles et de l'environnement sont évoquées dans les chapitres 12 et 13. Les chapitres 14, 15, 16, et 17 analysent respectivement le secteur de « l'emploi et du travail », du transport, de « l'industrie, des mines et de l'énergie » et du « commerce et de l'artisanat ». Les questions liées à la jeunesse et aux sports sont abordées au chapitre 18. Le chapitre 19 traite de la situation de la région dans le domaine du tourisme, de la culture et des loisirs. La finance et les télécommunications sont analysées dans les chapitres 20 et 21.

I. PRESENTATION DE LA RÉGION

Ancien département de la région de Kaolack, Kaffrine est érigée en région par la loi 2008-14 du 18 mars 2008. Elle se situe entre 14°07 de latitude nord et 15°32 de longitude ouest, et couvre une superficie de 11181 Km², soit 5,6% du territoire national. Sa population est estimée à environ 587946 habitants, en 2014, avec une densité relativement faible, 52,6 habitants au Km² contre 70,8 habitants au Km², au niveau national. La région de Kaffrine appartient à la zone centre du Sénégal, cœur du bassin arachidier, ainsi, elle est limitrophe à six régions et un Etat :

- les régions de Diourbel et de Louga, au nord ;
- la République de Gambie, au sud ;
- la région de Tambacounda, à l'est ;
- la région de Kaolack, à l'ouest et au sud-ouest ;
- la Région de Matam au nord-est ;
- la région de Fatick, au nord-ouest.

I.1. HISTORIQUE DU PEUPLEMENT

Les projections réalisées en 2015 par L'Agence Nationale de Statistique et de la Démographie (ANSD) estiment la population de la région à 609 631 habitants, soit 4,1% de la population du pays. Elle est composée de Wolofs, de Pulaar, de Sérères, de Bambaras, etc. La population âgée de moins 15 ans représente de 48,8% tandis que les moins de 25 ans constituent 66,7%. La densité de la population de la région de Kaffrine se situe à 54,5 habitants/km² contre 70,8 habitants/km² pour le niveau national. L'ethnie dominante est le Wolof qui représente 74%, en considérant la première langue parlée de la population. Il est suivi de loin, du Pulaar et du Sérère. La religion musulmane est très largement majoritaire.

I.2. RELIEF ET TYPES DE SOL

Le relief est plat dans son ensemble et présente une légère pente du nord vers le sud. Les sols rencontrés dans la région sont de trois types :

- les sols ferrugineux tropicaux (avec des variantes) exploités pour la culture de l'arachide et du mil. Ils sont sableux à sablo – argileux avec de bonnes aptitudes agricoles ;
- les sols hydromorphes caractérisant les bas-fonds et les cours d'eau, sont un peu dispersés dans la région avec une texture généralement argileuse. On les appelle « deck » avec des variantes« deck-dior » ;

- les sols halomorphes, caractéristiques des milieux salés ou tannes, se rencontrent surtout dans les départements de Birkelane et de Kaffrine.

I.3. VEGETATION ET FAUNE

La région est localisée dans la zone de transition entre le domaine sahélien et le domaine soudanien. Elle présente une végétation très variée. On y distingue plusieurs types de formations forestières du nord vers le sud :

- au nord on a une savane arbustive caractérisée par un écosystème qui regroupe les espèces forestières typiques de la zone sahélienne. Il s'agit de Combretum sp, Balanites aegyptiaca, Lannea acida, Bauhinia rufescens, Adansonia digitata, Anageissus leocarpus etc.
- au sud nous avons une savane arborée qui présente une composition floristique plus variée. Les espèces les plus fréquentes sont : Cordyla pinnata, Pterocarpus erinaceus, Daniellia oliveri, Parkia biglobosa, Tamarindus indica, Prosopis africana, Sterculia setigera, Parinari macrophila.

La région de Kaffrine dispose d'importantes ressources fauniques. La diversité des habitats sauvages explique la présence de 300 espèces d'oiseaux dans la région. La faune est essentiellement composée de l'avifaune et de la faune à poils.

- L'avifaune est composée d'espèces terrestres et aquatiques dont les plus couramment rencontrées sont : les pintades, les francolins, les tourterelles, les cailles, les outardes, les gangas, les oies de Gambie, les calaos et les rouges gorges.
- La faune à poils est constituée par les gros gibiers tels que les phacochères que l'on rencontre dans les zones marécageuses et les vallées, les guibs harnachés, les singes, les gazelles à front roux, les hyènes et quelques cobes.

Le petit gibier est constitué de mangoustes, de rats palmistes, de chacals et de civettes.

I.4. DONNEES CLIMATOLOGIQUES

- **PLUVIOMETRIE**

La durée, l'intensité et la répartition saisonnière des pluies en un endroit donné varient considérablement d'une année à l'autre, en particulier dans les régions où les pluies sont les moins abondantes. Dans la région, les hauteurs annuelles des pluies sont actuellement situées entre 400 et 860 mm en 2015 dans les stations de Kaffrine et de Koungheul. La variabilité interannuelle de la pluviométrie durant la période 1981-2013 révèle que le département de Koungheul a reçus plus de précipitations avec une moyenne de 823,3 mm ; des tendances identiques sont observées dans les autres départements avec des moyennes qui tournent autour de 692 mm. Le cœur de la saison des pluies se situe aux mois d'Août à Septembre avec les hauteurs maximales obtenues dans les précipitations.

❖ Température et humidité

Les températures qui sévissent dans la région sont généralement élevées avec des variations parfois importantes au cours de la journée. Elles oscillent entre 26 et 39°C avec une moyenne de 29°C et une durée d'ensoleillement moyenne de 11 heures. Les plus basses températures sont enregistrées entre décembre et janvier et les plus élevées entre mars et mai. Quant à l'humidité, les minima oscillent entre 14% en avril et 68% en septembre. Alors que les maxima sont compris entre 50% en février et 98% en septembre. Les mois les plus humides apparaissent comme étant juillet à octobre. A l'opposé, les mois les moins humides sont janvier à avril.

❖ Vents

La circulation générale dans la région est caractérisée par deux vents dominants à savoir : (i) l'alizé continental, vent d'Est qui souffle généralement de février à mai et (ii) la mousson, vent de Sud-ouest dont l'arrivée annonce le début de l'hivernage.

I.5. DONNEES HYDROGRAPHIQUES

Le réseau hydrographique de la région est caractérisé par deux principaux cours d'eau, que sont :

- ❖ le prolongement nord du «Saloum», cours d'eau salé pérenne qui s'étend sur une partie du département de Birkelane ;
- ❖ le Baobolong, défluent du fleuve Gambie, qui s'assèche dans sa partie aval en milieu de saison sèche. Douces en saison des pluies, les eaux deviennent saumâtres à salées en saison sèche. La vallée du Baobolong traverse la région du sud-ouest vers l'est et s'étend jusqu'à Maka-Yopp sur une longueur de 150 km environ.

La région est également parsemée de mares temporaires approvisionnées par les eaux de pluie. Elles servent à l'abreuvement du bétail et à des activités de pêche en certains endroits.

I.6. ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Le territoire de la région est subdivisé en quatre départements que sont Birkelane, Kaffrine, Koungheul et Malem Hodar. Le département de Kaffrine dispose de deux arrondissements (Gniby et Katakel) et de neuf communes rurales (Diamagadio, Diockoul Mbelbouck, Kathiotte, Médinatoul Salam 2, Nganda, Boulel, Kahi, Gniby et Kaffrine). Quant au département de Birkelane, il a deux arrondissements (Mabo et Keur Mbouki) et sept communes rurales (Keur Mbouki, Diamal, Touba Mbella, Mabo, Mbeuleup, Ndiognick, Ségré Gatta).

Tableau 1.1 : Organisation administrative de la région de Kaffrine

Départements	Arrondissements	Communes rurales	Communes
Birkilane	Keur Mbouki	Keur Mbouki, Diamal, Touba Mbella	Birkelane
	Mabo	Mabo, Mbeuleup, Ndiognick, Ségré Gatta	
Kaffrine	Gniby	Gniby, Boulel, Kahi	Kaffrine Nganda
	Katakel	Diokoul Mbelbouck, Kathiotte, Diamagadio, Médinatoul Salam II	
Koungheul	Ida Mouride	Ida Mouride, Fass Thiékene, Saly Escale	Koungheul
	Lour Escale	Lour Escale, Ribot Escale	
	Missira Wadène	Missirah Wadène, Maka Yopp, Gainth Pathé	
Malem Hodar	Darou Minam II	Darou Minam II , Khelcom, Ndiobène Samba Lamo, Ndioum Ngainth	Malem Hodar
	Sagna	Sagna, Dianké Souf	

Source : PAER Kaffrine 2012-20

Le département de Kounheul a trois arrondissements (Lour Escale, Missira Wadène et Ida Mouride) et huit communes rurales (Ida Mouride, Fass Thiékene, Saly Escale, Ida Mouride, Fass Thiékene, Saly Escale, Missirah Wadène, Maka Yopp, Gainth Pathé). Pour Malem Hodar, deux arrondissements sont répertoriés (Darou Minam II et Sagna) et six communes rurales (Darou Minam II, Khelcom, Ndiobène Samba Lamo, Ndioum Ngainth, Sagna, Dianké Souf).

I.7. PRINCIPALES ACTIVITES ECONOMIQUES

Les principales activités économiques de la région sont essentiellement l'agriculture, l'élevage, l'exploitation forestière, le commerce, l'artisanat, l'entreprenariat féminin et les transports terrestres.

❖ Les activités agricoles

Kaffrine est une région à forte vocation agricole. L'agriculture occupe 75% de la population régionale. Par ailleurs, Kaffrine est la première région productrice d'arachide du Sénégal avec 198 468 tonnes durant la campagne agricole 2015/2016. Les 43 916 ménages agricoles disposent d'exploitations agricoles relativement importantes, comparées au niveau national. En effet, 45,7% des ménages agricoles ont cultivé entre 1 et 5 ha et 32,1% entre 6 et 10 ha. Néanmoins, la région dispose de grands

exploitants agricoles puisque 5,2% des ménages agricoles ont cultivé plus de 20 ha alors que la moyenne nationale est de 2,6% selon les données du RGPHAE de 2013.
Les principales cultures vivrières sont le mil, le sorgho, le maïs, etc. Des cultures de rente (l'arachide) et des cultures maraîchères (tomate, gombo, aubergine, bissap, courge, oignons, chou, pomme de terre, haricot vert, etc.) sont également pratiquées dans la région.

- **Les activités pastorales**

L'élevage pratiqué dans la région reste encore extensif. Le cheptel est composé de bovins, caprins, équins, porcins et volailles familiales. Toutefois, il faut noter l'extension de pratiques modernes telles l'embouche bovine et ovine et l'aviculture.
L'insémination artificielle a donné naissance à des métis plus productifs, tant en viande qu'en lait. Par ailleurs, Kaffrine est une véritable région carrefour dans le commerce du bétail avec le marché à bétail de Birkelane qui a été modernisé par l'Etat du Sénégal en partenariat avec l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

- **L'exploitation forestière**

La région dispose de treize (13) massifs forestiers dont onze (11) forêts classées et deux réserves sylvo-pastorales. En dépit de sa fermeture à l'exploitation forestière, la région produit du bois de chauffe, du charbon de bois, et divers produits de cueillette comme le pain de singe.
L'exploitation de la faune dans la région est favorisée par l'existence de zone d'intérêt cynégétique et de dix zones amodiées. Ces zones amodiées constituent la seule attraction touristique que dispose la région puisqu'elles développent le tourisme de chasse.

- **Les activités industrielles et artisanales**

L'activité industrielle est inexistante dans la région de Kaffrine. Quant à l'activité artisanale, elle s'exerce à travers les trois types d'artisanat que sont la production, l'art et le service. Un certain nombre d'artisans se sont inscrits à la Chambre de métiers de Kaffrine. Les artisans de la région disposent d'un réel savoir-faire surtout dans la fabrication d'instruments locaux.

- **Les activités commerciales**

L'activité commerciale, limitée au commerce intérieur, est entièrement assurée par des demi-grossistes et des détaillants. Autrement dit, le commerce extérieur est inexistant, comme en atteste l'absence d'importateurs et d'exportateurs dans la région.

- **Les transports**

Le seul mode de transport de la région est le transport routier largement dominé par la charrette. Le transport motorisé reste peu développé en liaison avec la faible taille

du parc automobile. En revanche, le transport avec les motos jakarta est très fleurissant dans la région.

- **L'entreprenariat féminin**

Les femmes jouent un rôle important dans le dynamisme de l'activité économique de la région. Plusieurs Groupements d'Intérêt Economiques (GIE) s'activent dans la production de sel dans le département de Birkelane. En outre, la transformation des produits locaux procurent des revenus non négligeables aux acteurs du secteur. Dans le domaine de la foresterie, l'Association des Femmes Forestières (AFF) joue un rôle important dans la production de plantes.
En somme, la région dispose d'un mouvement associatif structuré partant du niveau local, départemental, régional au niveau national dans la perspective d'assurer la participation effective des femmes à la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de toutes les politiques de développement. Ainsi, il a été répertorié 980 organisations féminines (GPF et associations de femmes) dans la région de Kaffrine :

- département de Kaffrine : 155 Organisations Féminines (OF) ;
- département de Birkélane : 307 OF ;
- département de Malem Hodar : 243 OF ;
- département de Koungheul : 275 OF.

II. DEMOGRAPHIE

INTRODUCTION

La démographie est l'étude quantitative des populations humaines et de leurs dynamiques à partir de la nuptialité, la fécondité, la migration, la mortalité, entre autres. Le démographe analyse les variations de ces phénomènes dans le temps et dans l'espace, selon les milieux socioéconomiques et culturels. Cette analyse peut permettre de comprendre la répercussion de ces phénomènes sur les individus, les familles et la société d'une manière générale. De ce fait, la démographie revêt un caractère transversal puisque ayant des répercussions dans divers domaines d'activités comme la santé, l'emploi, l'éducation, l'économie, etc. A cet égard, les autorités ont une attention toute particulière à la production et à la diffusion de données démographiques à travers des enquêtes et des recensements. L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) a entrepris un certain nombre d'enquêtes ces dernières années (Enquête démographique et de santé, Recensement Général de Population, Enquête Nationale sur l'Emploi au Sénégal, etc.). Les données issues de ces enquêtes permettent de suivre une batterie d'indicateurs (mortalité, natalité espérance de vie, chômages, population scolarisable, etc.) qui permettent d'élaborer des politiques publiques ou de réorienter celles existantes.

Ce chapitre se donne comme objectif d'étudier l'état et la structure de la population régionale à travers son niveau, son évolution et sa structure par âge et par sexe.

II.1. ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION

II.1.1. Niveau et évolution de la population

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE) de 2013 est le quatrième du genre que le Sénégal a réalisé après ceux de 1976, de 1988 et de 2002. Les résultats issus de ces différents recensements ainsi que les données de projection de 2014 et 2015 sont contenus dans le tableau suivant.

Tableau 2.1 : Evolution de la population de la région de Karine entre 1976 et l'année 2014

Désignation \ Année	1976	1988	2002	2013	2014	2015
Population résidente	239282	323029	465671	566992	587946	609631
Taux d'accroissement en %		2,5	2,6	1,8	3,7	3,7

Source : ANSD. Données de projection, 2015

Entre 1976 et 2015, soit une durée de 39 ans, la population de la région de Kaffrine a plus que doublé, passant de 239382 à 609630 habitants avec un taux d'accroissement annuel moyen de 2,4%. Les résultats enregistrés lors des différents recensements montrent que la population de la région a progressé plus rapidement durant les

périodes intercensitaires 1976-1988 (2,5%) et 1988-2002 (2,6%) que durant la période 2002-2013 (1,8%). Cette baisse de l'accroissement de la population peut être attribuée à l'effet des politiques de planification familiale qui visent à maitriser la fécondité.

II.1.2. Structure par âge et par sexe

a) Analyse de la pyramide des âges

La pyramide des âges de la région de Kaffrine présente une base large avec un rétrécissement progressif vers le sommet, témoignant ainsi de la prédominance des jeunes au sein de la population totale de la région. Cette forme de pyramide (large à la base et étroit au sommet) est caractéristique d'une population à une forte natalité associée à une mortalité tout aussi élevée.

Graphique 4.2 : Evolution du Taux Brut de Préscolarisation (TBPS) selon le sexe

Graphique 2.1 : Pyramide des âges de la population de la région de Kaffrine en 2015

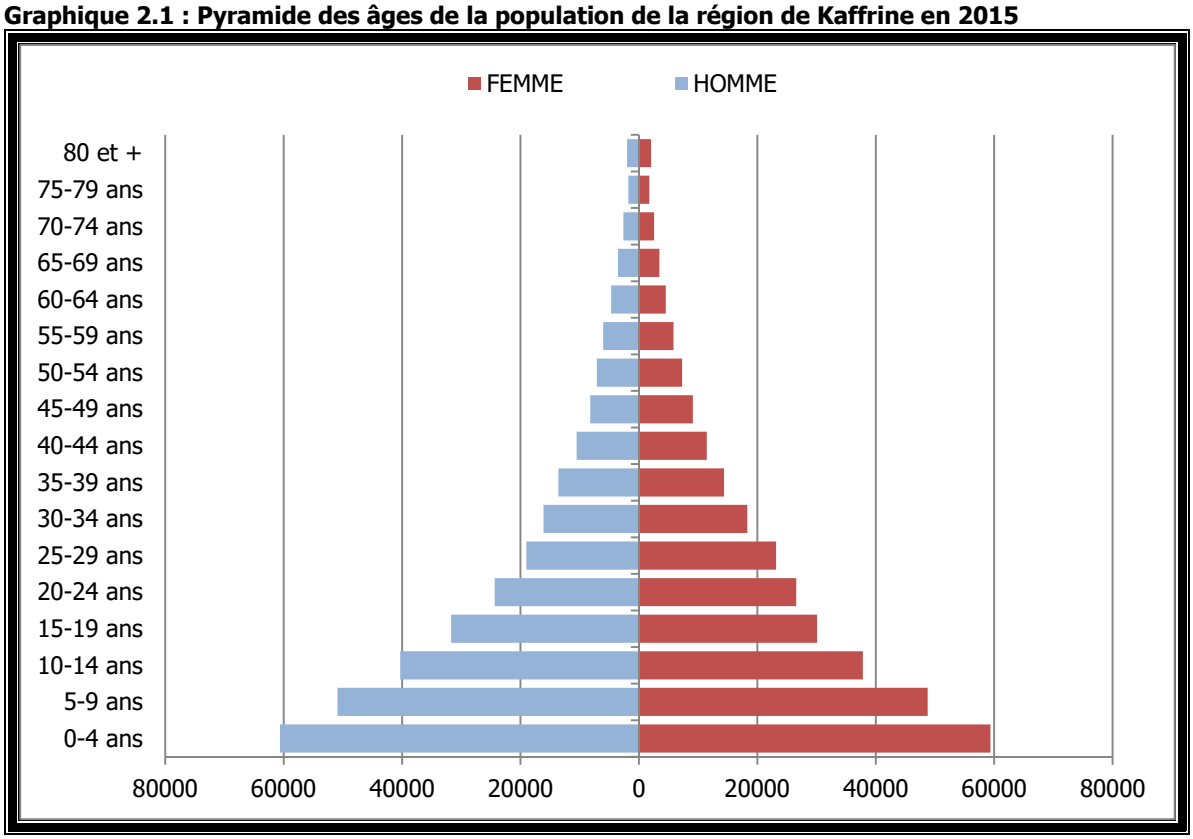

Source : ANSD. Données de projection RHPHAE, 2015

Le nombre de naissances est important et la pyramide s'affine au fur et à mesure que l'âge augmente sous l'effet de la mortalité. De ce fait, on note une prépondérance des moins de 15 ans et une faible minorité des plus de 65 ans.

En effet, près de la moitié de la population de la région de Kaffrine, soit 48,8% ont moins de 15 ans, tandis que celles de moins de 25 ans en constituent les 67,3%. Les personnes âgées (65 ans et plus) représentent 3,2% de la population régionale et les personnes en âge de travailler (15-64 ans) constituent 47,9% du total. Les âges féconds (15-49 ans) correspondent à 42,1% de la population régionale tandis que la tranche 15-24 ans, caractérisée en général par des personnes à la recherche de leur premier emploi, constitue 18,5% de la population.
La structure par sexe met exergue une prédominance des femmes plus particulièrement aux âges féconds. A 15-49 ans, elles représentent 51,9% contre 48,1% pour les hommes. En outre, les femmes représentent 48,1% de la population active (15-64 ans) contre 51,9% pour les hommes.

b) Rapport de masculinité par groupe d'âges

Le rapport de masculinité, c'est-à-dire le nombre d'hommes pour 100 femmes, est fonction de la répartition par sexe de la population.

Graphique 2.2 : Rapports de masculinité selon les groupes d'âges dans la région de Kaffrine en année 2015

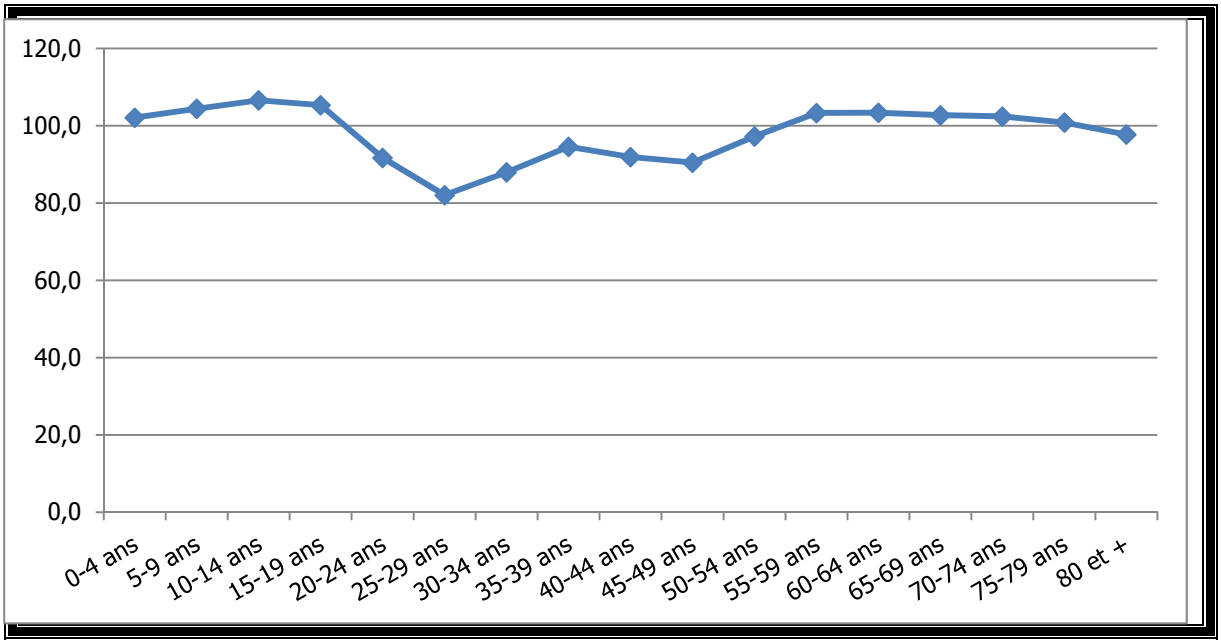

Source : ANSD. Données de projection RHPHAE, 2015

Les rapports de masculinité par tranche d'âge montrent que, d'une manière générale, il y a un peu plus de femmes que d'hommes ; soit environ 98 hommes pour 100 femmes (98,9%). Ce déséquilibre s'accentue entre 20 et 54 ans (par exemple pour la tranche d'âge 25-29 ans, le rapport est d'environ 78 hommes pour 100 femmes). Cette situation pourrait être expliquée par l'effet conjugué de la mortalité et de la migration (surtout l'exode rural) qui touche plus les hommes que les femmes. Toutefois, de la naissance jusqu'à l'âge de 15 ans, le rapport de masculinité est en faveur des garçons.

De même, on observe en moyenne 107 hommes pour 100 femmes pour la population âgée de 65 et plus.

II.2. REPARTITION SPATIALE DE LA POPULATION ET DENSITE

II.2.1. Répartition spatiale

Le tableau qui suit donne la répartition spatiale de la population régionale pour l'année 2015.

Tableau 2.2 : Répartition de la population de la région de Karine selon le département, le milieu de résidence et le sexe

Départements	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.
Birkelane	3630	3909	7539	49913	51377	101290	53543	55286	108829
Kaffrine	26342	27465	53807	82647	86840	169486	108989	114305	223293
Koungheul	11002	11515	22517	77971	75241	153211	88973	86756	175729
Malem Hodar	4240	4232	8472	47561	45748	93309	51801	49980	101781
Région	45214	47121	92335	258091	259205	517296	303305	306326	609631

Source : ANSD. Données de projection RHPHAE, 2015

Au regard de ce tableau, on remarque une disparité dans la répartition de la population par département marquée par une prédominance du département de Kaffrine qui concentre 36,6% (223 293 habitants) de la population totale. Il est suivi par Koungheul avec 175 729 habitants, soit 28,8%. Birkelane et Malem Hodar sont les moins peuplés avec respectivement 108 829 et 101 781 habitants.

Suivant le sexe, on observe une inégale répartition des hommes et des femmes selon le département de résidence. Le rapport de masculinité est de 96,8% et 95,3% respectivement à Birkelane et à Kaffrine, ce qui témoigne de la prédominance des femmes dans ces départements. Par contre, dans les deux autres départements, ceux sont les hommes qui sont plus nombreux (rapport de masculinité de 102,6% à Koungheul et 103,6% à Malem Hodar).

Selon la zone de résidence, le rapport de masculinité est de 96,0% en milieu urbain contre 99,6% en milieu rural.

II.2.2. Densités de population

Pour rendre compte de la concentration ou de la dispersion de la population, la densité fait partie des indicateurs les plus indiqués. Celui-ci est le rapport entre la population totale de la circonscription administrative sur sa superficie.

Tableau 2.3 : Densités de population de la région de Kaffrine selon le département en 2015

Département	Superficie (km^2)	Population (hbts)	Densité (hbts/km^2)
Birkelane	1122	108829	97,0

Kaffrine	2716	223293	82,2
Koungheul	4237	175729	41,5
Malem Hodar	3106	101781	32,8
Région	11181	609631	54,5

Source : ANSD. Données de projection RHPHAE, 2015

Le tableau permet de voir la pression démographique de chaque département de la région. Par ailleurs, la région de Kaffrine, avec 4,2% de la population sénégalaise, dispose de 5,7% du territoire national. Cependant, la population est inégalement répartie à l'intérieur du territoire régional. En effet le département de Kaffrine, avec 223 293 habitants (36,6% de la population régionale) sur une superficie de 2 716 km² soit une densité de 82,2 hts/km² contre 79,3 hts/km² en 2014, constitue l'un des plus grands pôles démographiques de la région. Kaffrine est suivi par Koungheul avec ses 175 729 habitants sur une superficie de 4 237 km² soit une densité de 41,5 hts/km² soit une hausse de 1,5 point par rapport à 2014. Toutefois, le département de Birkelane est plus densément peuplé avec 97,0 hts/km² du fait de sa superficie qui est relativement faible (1 122 km² soit 10,0% du territoire régional). Le département de Malem Hodar par contre, est le moins attractif en termes de poids démographique (101 781 habitants sur une superficie de 3 106 km² soit une densité 32,8 hts/km² contre 16,7 hts/km² en 2014).

CONCLUSION

L'étude de la démographie à travers la structure par sexe et par âge met en exergue le caractère jeune et à prédominance féminine de la population régionale. Ce caractère jeune de la population peut avoir des répercutions non négligeables sur le marché du travail, sur l'éducation et la formation et les loisirs. Dans le même sillage, cette prédominance féminine peut être à l'origine d'une fécondité élevée qui peut engendrer un accroissement rapide de la population régionale.

La jeunesse étant l'avenir d'un pays, elle doit être au centre de toutes les préoccupations, puisque cette frange importante de la population a des besoins croissants qui nécessitent des interventions concertées et pérennes.

III. URBANISATION, CONSTRUCTION ET HABITAT

INTRODUCTION

L'urbanisation est une augmentation progressive de ceux qui habitent en ville par rapport à la population totale. Ce mouvement des populations vers les villes est dû au fait que ces dernières disposent de plus de commodités (cadre de vie attrayant, industries, commerce, universités, hôpitaux, etc.) comparées aux zones rurales. Ainsi, le mode d'occupation de l'espace urbain (habitat) est au cœur des politiques publiques. Dans le Plan Sénégal Emergent (PSE) notamment à son Axe 2 (capital humain, protection sociale et développement durable) les autorités ont pris des initiatives dans le domaine de l'habitat. Dans ce sillage, l'Etat s'est engagé dans un vaste programme de logements sociaux à travers la Société Immobilière du Cap-Vert (SICAP) et la Société Nationale des Habitations à Loyer Modérés (SN HLM) mais aussi certaines structures privées. Dans un contexte marqué par des inondations répétitives, l'Etat a initié des actions préventives et curatives comme le relogement, la restructuration des zones inondables ou l'interdiction de lotissement des zones non habitables. En 1988, une loi fixant le cadre réglementaire et le domaine de définition de l'urbanisme a été promulguée. Cette loi (loi N° 88-05 du 20 Juin 1988 portant de l'urbanisme) stipule que « l'urbanisme a pour objet l'aménagement progressif et prévisionnel des agglomérations dans le cadre d'une politique de développement économique et social et d'aménagement du territoire et de protection de l'environnement ».

Les caractéristiques de l'habitat et le degré d'urbanisation reflètent le niveau de vie des populations. Ces deux facteurs combinés, tout en permettant d'apprécier le cadre de vie, constituent des éléments non négligeables pour mesurer le niveau de développement d'une localité. La région de Kaffrine est la moins urbanisée du pays avec une proportion de 15,1% de citadins. Ce faible taux d'urbanisation indique la prééminence de la population rurale sur celle urbaine. Or les populations rurales disposent d'un cadre de vie moins attrayant en ce concerne les ouvrages d'assainissement, les types de logement, l'accès à l'électricité, etc.

Ce chapitre fait d'abord l'état des lieux de l'urbanisme, ensuit il détermine le cadre de vie dans lequel évolue la population et enfin il met en exergue les contraintes ainsi que les potentialités du secteur.

III.1. URBANISATION

III.1.1. Taux d'urbanisation

La population urbaine de la région s'établit à 92 336 habitants sur un total de 609 631 soit un taux d'urbanisation de 15,1%. Par rapport à 2014, la population urbaine s'est accrue de 3,7%.

Bien que le taux d'urbanisation soit faible, elle a connu une hausse de 3,2 points par rapport à 2012. Cette augmentation importante de la population urbaine fait suite au développement de certains centres urbains (Kaffrine et Koungheul surtout) qui attirent les ruraux à la recherche d'emploi ou de meilleures conditions de vie.

Toutefois, cette faible tendance à l'urbanisation fait de Kaffrine l'une des régions les moins urbanisée du pays.

Graphique 3.1 : Evolution du taux d'urbanisation de la région de Kaffrine selon la circonscription administrative

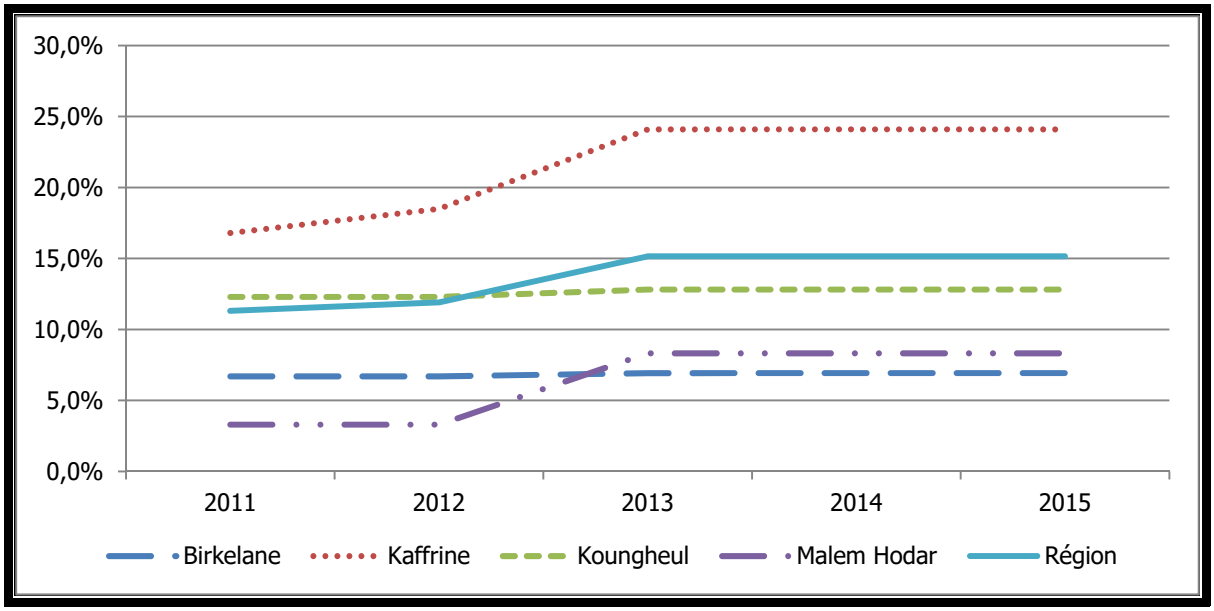

Source : ANSD. Données de projection RHPHAE, 2015

Selon les départements, une faible tendance à l'urbanisation est notée à Birkelane et à Malem Hodar. En effet, les taux d'urbanisation de ces deux départements n'atteignent guère la barre des 10% (6,9% pour Birkelane et 8,3% pour Malem Hodar). En revanche, à Kaffrine et à Koungheul en 2015, respectivement 24,1% et 12,8% de leur population vivent en zone urbaine. Ainsi, le département de Kaffrine dispose du plus grand taux d'urbanisation dans la région. En effet, Kaffrine est le chef-lieu de région donc plus attractif car disposant de plus de facilités d'emploi, de santé, d'éducation, etc.

III.1.2. Répartition de la population urbaine

La région de Kaffrine compte cinq communes que sont : Kaffrine, Nganda, Birkelane, Malem Hodar et Koungheul. Selon le poids démographique, la commune de Birkelane est la moins peuplée avec 7 539 habitants soit 8,2% de la population urbaine. Kaffrine et Koungheul concentrent l'essentiel de la population urbaine avec 82,2%.

Tableau 3.1 : Répartition de la population urbaine régionale selon les localités et le sexe.

Localités	2015		
	Homme	Femme	Ensemble
Région de Kaffrine			
Population urbaine régionale	**45 215**	**47 121**	**92 336**
Département de Birkelane			
Commune de Birkelane	3 630	3 909	7 539
Département de Kaffrine			
Commune de Kaffrine	20 802	21 708	42 510
Commune de Nganda	5 541	5 757	11 298
Département de Koungheul			
Commune de Koungheul	11 002	11 515	**22 517**
Département de Malem Hodar			
Commune de Malem Hodar	42 40	4 232	8 472

Source : ANSD. Données de projection RHPHAE, 2015

La répartition de la population urbaine selon le sexe révèle que les femmes sont plus nombreuses. En effet, les femmes représentent 51,0% de la population urbaine contre 49,0% pour les hommes. Cette tendance globale caractérise les différentes communes de la région.

III.2. CONSTRUCTION ET HABITAT

III.2.1. Les autorisations de construire

La répartition des lotissements de 2015 font état de 520 parcelles loties. Cette statistique concerne le seul département de Kaffrine. Les parcelles loties concernent trois localités du département en 2015.

Les demandes d'autorisation de construire déposées au niveau de la Division Régionale de l'Urbanisme font l'objet d'étude et certaines d'entre elles sont rejetées.

Tableau 3.2 : Evolution du traitement des demandes d'autorisation de construire

Département	Année	Demandes enregistrées	Autorisations délivrées	Proportion des autorisations en %
Kaffrine	**2014**	7	3	42,9
	2015	52	7	13,5
	Variation %	642,9	133,3	
Koungheul	**2014**	0	0	Nd
	2015	0	0	Nd
	Variation %	nd	nd	
Birkelane	**2014**	0	0	Nd
	2015	4	1	25,0
	Variation %	nd	nd	
Malem Hodar	**2014**	0	-	Nd
	2015	1	-	Nd
	Variation %	nd	nd	
Région	**2014**	7	3	42,9
	2015	57	8	14,0
	Variation %	714,3	166,7	

Source : Division Régionale de l'Urbanisme, 2015

En 2015, la Division Régionale de l'Urbanisme et de l'Habitat a délivré 8 autorisations de construire sur 57 dossiers reçus soit une proportion de 14,0%. En 2014, cette statistique était de 42,9%. Par rapport à 2014, les autorisations délivrées se sont accrues de 166,7% en passant de 3 à 8.

Tableau 3.3 : Répartition du nombre d'autorisations de construire selon la destination, par circonscription administrative

Destination		Kaffrine	Birkelane	Malem Hodar	Région
Usage d'habitation	**Rez de chaussée**	52	4	3	59
	Etage	15	2	1	21
	Total	67	6	3	76

Source : Division Régionale de l'Urbanisme, 2015

Au total, 77 autorisations de construire ont été délivrées en 2015. Toutes ces constructions concernent des maisons à usage d'habitation. Le département de Kaffrine concentre 87,0% des autorisations contre 7,8% pour Birkelane et 5,2% pour Malem Hodar. Plus de sept constructions sur dix (77,6%) issues de ces autorisations sont des maisons basses contre trois sur dix (23,4%) pour les maisons à étage.

III.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

III.3.1. III.3.1 Atouts

- Existence de projets et programmes de l'Etat ;
- Appui des partenaires techniques et financiers.

III.3.2. III.3.2 Contraintes

- la dégradation du cadre de vie qui se manifeste par la prolifération des ordures ménagères, des déchets plastiques, les dépôts sauvages ;
- l'insuffisance de réseaux d'évacuation et d'épuration des eaux usées et pluviales ;
- les inondations ;
- l'encombrement de la voie publique ; ;
- l'insuffisance d'espaces verts.

III.3.3. III.3.3 Perspectives

- Construction de logements pour les familles touchées par les inondations de 2013 ;
- Plan d'urbanisation pour la commune de Kaffrine.

CONCLUSION

La région a beaucoup à faire dans le domaine de l'urbanisation puis que son taux de 15,1% est largement en deçà de la moyenne nationale (45,2%). En ce concerne l'habitat et le cadre de vie, la situation de la région n'est guère meilleure. Même si 89,3% des ménages possèdent leur logement, 70,4% de ces maisons sont des cases. Une bonne partie de population de la commune de Kaffrine habite dans des zones non aedificandi. Le retour des fortes pluies engendre des inondations dont un début de solution est trouvé par les autorités.

IV. EDUCATION

INTRODUCTION

L'éducation est l'action de développer un ensemble de connaissances et de valeurs essentielles pour la bonne marche de la société. Elle permet de transmettre d'une génération à l'autre la culture nécessaire au développement de la personnalité et à l'intégration sociale de l'individu. Au-delà de la famille ou de la société de façon générale, l'école est un lieu privilégié pour assurer une bonne éducation des enfants.

Au Sénégal, l'éducation nationale est placée sous la responsabilité de l'Etat qui garantit aux citoyens le droit à l'éducation qui est un principe immuable des droits de l'Homme. Au regard de certains indicateurs (TBS, taux de réussite aux examens, etc.), des efforts restent à faire dans région de Kaffrine dans l'éducation formelle même si une amélioration a été notée en 2015. Toutefois, l'éducation non formelle est très développée dans la région. En effet, des effectifs 1 788 apprenants sont répertoriés dans les Classes d'Alphabétisation Fonctionnelles (CAF) et 2 913 dans les Ecoles Communautaires de Base (ECB) de la région. En outre, le taux d'alphabétisation en arabe est évalué à 25,9% en 2013 et que 2 095 élèves sont répertoriés dans les daaras modernes en 2015.

Les défis de la formalisation d'une partie du non formel avec les programmes de modernisation des daaras et de l'amélioration des performances du formel pour se rapprocher du niveau de la moyenne nationale se posent dans la région.

Toutefois, de nombreuses initiatives sont prises dernières années par l'Etat, les partenaires et l'IA de Kaffrine. Le Programme d'Amélioration de la Qualité, de l'Equité et de la Transparence dans le secteur de l'Education et de la Formation (PAQUET-EF), politique nationale en matière d'éducation et de formation, est le socle sur lequel l'Etat compte s'appuyer pour élargir l'accès à l'éducation et à la formation et améliorer la qualité des apprentissages et l'efficacité de la gouvernance scolaire. A l'échelle régionale, l'Inspection d'Académie est chargée de mettre en œuvre les politiques de développement du secteur.

L'Inspection d'Académie de Kaffrine compte quatre Inspections de l'Education et de la Formation (IEF) à raison d'une IEF par département. Concernant les structures d'accueil des élèves, l'IA en compte 584 dont 59 pour la petite enfance, 481 pour l'élémentaire et 44 pour le moyen secondaire.

Le présent chapitre se propose d'analyser le secteur de l'éducation et de la formation au niveau de la région de Kaffrine à travers les structures d'accueil (petite enfance,

élémentaire, moyen et secondaire), les indicateurs scolaires (taux brut de scolarisation, taux réussite aux examens et taux de promotion et de redoublement) et le diagnostic du secteur (potentialités, contraintes et perspectives).

IV.1. LA PETITE ENFANCE

L'éducation préscolaire accueille les enfants âgés de 3 à 5 ans pour trois années d'études (petite, moyenne et grande section). Au terme de la scolarisation préscolaire, ces enfants s'inscrivent directement au cours d'initiation (CI) de cycle élémentaire.

IV.1.1. Les infrastructures

Les départements de Kaffrine et de Birkelane sont plus dotés en structures de la petite enfance avec respectivement 19 et 16 établissements d'accueil. Koungheul dispose de moins d'établissements de la petite enfance avec 11 structures juste derrière Malem Hodar avec 13 structures. Selon le type de structures, Birkelane et Kaffrine arrivent en tête concernant les cases des tout-petits avec 12 établissements chacun. Pour les garderies maternelles, il y a plus de structures à Kaffrine et à Koungheul (3 structures pour chaque département) que dans les autres départements.

Tableau 4.1 : Répartition des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type et le statut, par circonscription administrative

Type d'établissement	Statut	Birkelane	Kaffrine	Koungheul	Malem Hodar	Région
Garderie communautaire		0	0	1	0	1
Case des Tout Petits	**Public**	13	13	6	10	42
	Privé	0	0	0	0	0
	Total	13	13	6	10	42
Ecoles maternelles	**Public**	0	1	0	1	2
	Privé	1	2	2	1	6
	Total	1	3	2	2	8
Classes préscolaires à l'élémentaire	**Public**	2	3	2	1	8
	Privé	0	0	0	0	0
	Total	2	3	2	1	8
Total	**Public**	15	17	9	12	53
	Privé	1	2	2	1	6
	Total	16	19	11	13	59

Source : Coordination Régionale de la Petite Enfance et de la Case des Tout-Petits de Kaffrine, 2015

La distribution par type de structures révèle que les cases des tout-petits prédominent (42 établissements). Elles sont suivies par les écoles maternelles (9) et les classes préscolaires à l'élémentaire (8). Le tableau ci-dessus met en exergue la faiblesse du communautaire dans les structures d'accueil de la petite enfance. En effet, une seule garderie communautaire se trouvant à Koungheul est répertoriée dans la région.

Entre 2014 et 2015, le nombre de structures de prise en charge de la petite enfance est passé de 55 structures à 59, soit une hausse de 7,3%. Cette hausse globale cache certaines disparités selon le type de structure. En effet, les écoles maternelles ont connu une hausse de 33,3% et les case des tout-petits une hausse de 5,0% alors que les autres types de structures n'ont pas connu d'évolution par rapport à 2014.

Tableau 4.2 : Evolution des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type et la circonscription administrative

Type d'établissement	Année	Birkelane	Kaffrine	Koungheul	Malem Hodar	Région
Case communautaire	**année 2013 / 2014**	0	0	1	0	1
	année 2014 / 2015	0	0	1	0	1
	Variation en %	nd	nd	0,0	Nd	0,0
Case des Tout Petits	**année 2013 / 2014**	12	12	6	10	40
	année 2014 / 2015	13	13	6	10	42
	Variation en %	8,3	8,3	0,0	0,0	5,0
Ecole maternelle	**année 2013 / 2014**	1	3	1	1	6
	année 2014 / 2015	1	3	2	2	8
	Variation en %	0,0	0,0	100,0	100,0	33,3
Classe préscolaire à l'élémentaire	**année 2013 / 2014**	2	3	2	1	8
	année 2014 / 2015	2	3	2	1	8
	Variation en %	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total	**année 2013 / 2014**	15	18	10	12	55
	année 2014 / 2015	16	19	11	13	59
	Variation en %	6,7	5,6	10,0	8,3	7,3

Source : Coordination Régionale de la Petite Enfance et de la Case des Tout-Petits de Kaffrine, 2015

Les structures de prises en charge de la petite enfance ont connu des évolutions diverses selon le département. Si dans les départements de Birkelane et de Kaffrine il y a eu plus de cases des tout-petits (+8,3%), ce n'est pas le cas des deux autres départements restants où ces structures n'ont pas connu de variation par rapport à 2014. En revanche pour les classes préscolaires à l'élémentaires, ce sont les départements de Koungheul et de Malem Hodar qui ont eu chacun une nouvelle structure.

IV.1.2. Le personnel

Au total, l'effectif des enseignants des établissements d'accueil de la petite enfance se chiffre à 130 en 2015 contre 133 en 2014 soit une baisse de 2,3%.

Graphique 4.1 : Répartition du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon, le sexe et la circonscription administrative

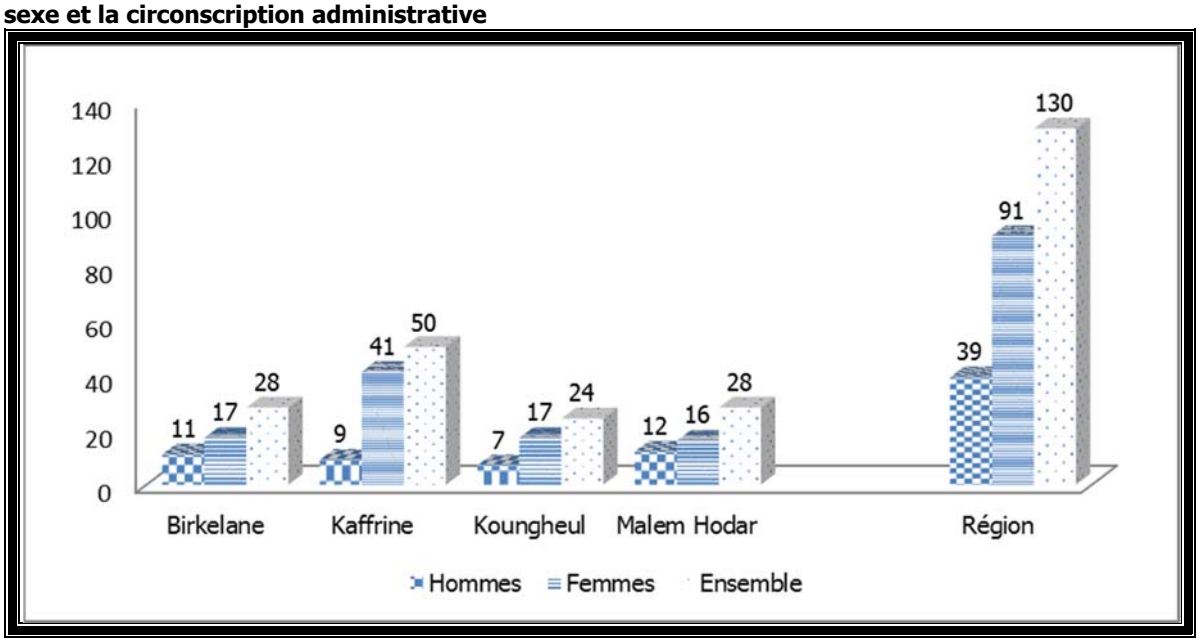

Source : Inspection d'académie de Kaffrine, 2015

Le département de Kaffrine dispose du plus grand effectif avec 50 enseignants ; suivi par Birkelane et Malem Hodar avec 28 personnes chacun ; Koungheul ferme la marche avec 24 enseignants.

La répartition et l'évolution des enseignants du préscolaire selon la fonction sont contenues dans le tableau qui suit.

Tableau 4.3 : Evolution du personnel des établissements d'accueil de la petite enfance selon la fonction, par circonscription administrative

Circonscription administrative / Fonction	2014	2015	Variation en %
Directeur	11	12	9,1
Educateur " craie en main"	14	15	7,1
Assistant	3	0	-100,0
Autre personnel administratif	1	1	0,0
Département de Birkelane	29	28	-3,4
Directeur	9	12	33,3
Educateur " craie en main"	25	28	12,0
Assistant	0	2	Nd
Autre personnel administratif	0	8	Nd
Département de Kaffrine	34	50	47,1
Directeur	6	7	16,7
Educateur " craie en main"	11	8	-27,3

Circonscription administrative / Fonction	2014	2015	Variation en %
Assistant	2	3	50,0
Autre personnel administratif	0	6	Nd
Département de Koungheul	19	24	26,3
Directeur	10	11	10,0
Educateur " craie en main"	13	10	-23,1
Assistant	1	6	500,0
Autre personnel administratif	0	1	Nd
Département de Malem Hodar	24	28	16,7
Directeur	36	42	16,7
Educateur " craie en main"	63	61	-3,2
Assistant	6	11	83,3
Autre personnel administratif	2	16	700,0
Région	107	130	21,5

Source : Inspection d'académie de Kaffrine, 2015

Il ressort de ce tableau que l'effectif des directeurs a augmenté de 16,7%, celui des assistants 83,3% et celui des autres personnels administratifs 700,0%. Toutefois, les éducateurs ont diminué de 3,2%.

IV.1.3. Les effectifs

L'effectif des élèves de la petite enfance s'est établi à 3 671, en 2015, dont 2 011 filles soit 54,8%. Cette répartition montre que globalement les filles sont majoritaires pour tous les types d'établissements. En effet, elles représentent 55,2% dans les cases des tous petits, 53,4% dans les écoles maternelles, 55,2% dans les classes préscolaires à l'élémentaires. Toutefois, dans les garderies d'enfants ce sont les garçons qui sont majoritaires avec un effectif de 25 sur 43 soit 58,1%.

Tableau 4.4 : Répartition des effectifs des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement, le sexe et la circonscription administrative

Type d'établissement	Sexe	Birkelane	Kaffrine	Koungheul	Malem Hodar	Région
Case des Tout Petits	**Garçons**	288	519	201	239	1247
	Filles	424	599	231	283	1537
	Ensemble	712	1118	432	522	2784
Ecole maternelle	**Garçons**	20	133	50	57	260
	Filles	36	156	54	62	298
	Ensemble	56	289	104	119	558
Garderie d'enfants	**Garçons**			25		25
	Filles			18		18
	Ensemble			43		43
Classe Préscolaire à l'élémentaire	**Garçons**	20	59	35	14	128
	Filles	37	68	40	13	158
	Ensemble	57	127	75	27	286
Total	**Garçons**	328	711	311	310	1660
	Filles	497	823	343	358	2011
	Ensemble	825	1534	654	668	3671

Source : Coordination Régionale de la Petite Enfance et de la Case des Tout-Petits de Kaffrine, 2015

La répartition selon département révèle que c'est Kaffrine qui concentre le plus grand nombre d'enfants qui fréquentent les structures de la petite enfance. En effet, l'effectif des élèves de la petite enfance du département s'établit à 1 534 soit 41,8% du total régional. Cette situation peut s'expliquer par le fait que ledit département dispose de plus structures de prises en charge de la petite enfance (34,5% des structures). Kaffrine est suivi par Birkelane et Malem Hodar avec respectivement des effectifs qui se chiffrent à 825 et 668. Koungheul dispose de la plus faible proportion des effectifs avec 17,8%.

Les effectifs des élèves de la petite enfance ont évolué entre les années scolaires 2013/2014 et 2014/2015. Les résultats sont contenus dans le tableau suivant.

Tableau 4.5 : Evolution des effectifs des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement et la circonscription administrative

Type d'établissement	Année	Birkelane	Kaffrine	Koungheul	Malem Hodar	Région
Case des Tout Petits	**année 2013 / 2014**	604	774	382	486	2246
	année 2014 / 2015	712	1118	432	522	2784
	Variation en %	17,9	44,4	13,1	7,4	24,0
Ecole maternelle	**année 2013 / 2014**	-	289	104	119	512
	année 2014 / 2015	56	289	104	119	558
	Variation en %	nd	0,0	0,0	0,0	9,0
Garderie d'enfants	**année 2013 / 2014**	-	-	40	-	40
	année 2014 / 2015	-	-	43	-	43
	Variation en %	nd	nd	7,5	nd	7,5
Classe Préscolaire à l'élémentaire	**année 2013 / 2014**	57	127	75	26	285
	année 2014 / 2015	57	127	75	27	286
	Variation en %	0,0	0,0	0,0	3,8	0,4
Total	**année 2013 / 2014**	661	1190	601	631	3083
	année 2014 / 2015	825	1534	654	668	3671
	Variation en %	24,8	28,9	8,8	5,9	19,1

Source : Coordination Régionale de la Petite Enfance et de la Case des Tout-Petits de Kaffrine, 2015

Les effectifs scolaires sont passés de 3 083 durant l'année scolaire 2013/2014 à 3 671 à celle de 2014/2015 soit une hausse de 19,1%. Cette hausse des effectifs par rapport à l'année 2013/2014 est imputable au fait que six nouvelles structures ont été ouvertes dans la région. A l'instar du niveau régional, tous les départements ont enregistré une

hausse des effectifs de la petite enfance (+ 28,9% pour Kaffrine, + 24,8% pour Birkelane, +8,8% pour Koungheul et + 5,9% pour Malem Hodar).

IV.1.4. Intensité de la préscolarisation

Le tableau qui suit donne la situation de l'intensité de la préscolarisation dans la région. L'analyse se contente du niveau régional puisque les données désagrégées jusqu'au niveau département ne sont pas disponibles.

Graphique 4.2 : Evolution du Taux Brut de Préscolarisation (TBPS) selon le sexe

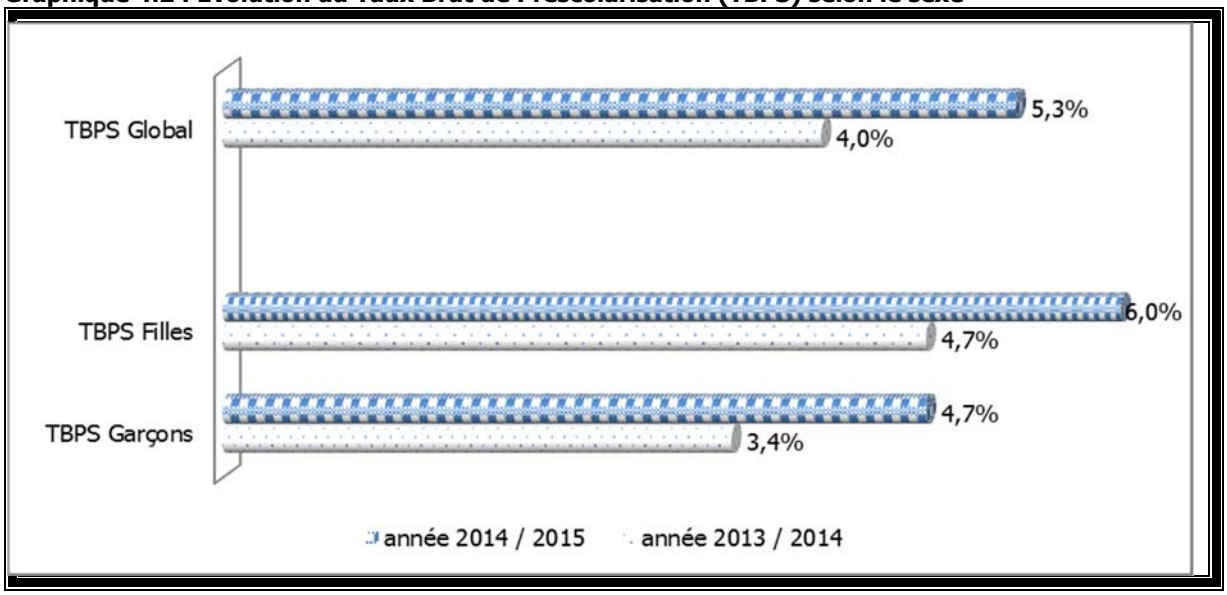

Source : Inspection d'Académie de Kaffrine, 2015

En 2015, la région a enregistré un TBPS de 5,3% contre 4,0% en 2014 soit une hausse de 1,3 point. L'indice de parité qui détermine la couverture selon le sexe reste en faveur des filles avec 1,3.

IV.2. L'ELEMENTAIRE

L'élémentaire reçoit les enfants âgés de 6 à 11 ans à qui il se donne comme objectif de faire acquérir certaines connaissances de bases dont notamment l'écriture, la lecture et le calcul. Il dure six années d'études et est sanctionné par le certificat de fin d'études élémentaires (CFEE).

IV.2.1. Les infrastructures

L'enseignement élémentaire de la région connait un certain dynamisme ces dernières années. En effet, le nombre d'écoles élémentaires a substantiellement augmenté en passant de 463 en 2014 à 481 en 2015 soit un accroissement de 3,9%.

Selon le statut, le privé n'a connu aucun changement par rapport à la situation de 2014. Par contre, il y a eu 18 nouvelles créations supplémentaires dans le public en 2015.

Tableau 4.6 : Evolution du nombre d'établissements d'enseignement élémentaire selon la circonscription administrative et le statut

Circonscriptions administratives	Année 2013 / 2014			Année 2014 / 2015			Variation en %		
	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
Birkelane	98	1	99	100	1	101	2,0	0,0	2,0
Kaffrine	140	3	143	143	3	146	2,1	0,0	2,1
Koungheul	131	1	132	139	1	140	6,1	0,0	6,1
Malem Hodar	88	1	89	93	1	94	5,7	0,0	5,6
Région	457	6	463	475	6	481	3,9	0,0	3,9

Source : Inspection d'Académie de Kaffrine, 2015

Koungheul, avec ses 8 nouvelles créations soit une hausse de 56,1% par rapport à 2014 est le département le plus servi en la matière. Le département de Malem Hodar a connu cette tendance à la hausse puisque le nombre de structures élémentaires a augmenté de 5,6% soit 5 écoles de plus par rapport à 2014. Les départements de Birkelane et de Kaffrine qui concentrent déjà 51,4% des écoles primaires ont connu des hausses relativement modestes qui se chiffrent respectivement à 2,0% et 2,1%.

Il ressort du tableau qui suit que la région dispose de 2 172 classes pédagogiques dont 1 104 classes à flux simple, 6 à double flux et 1 062 multigrades.

Tableau 4.7 : Répartition du nombre de classes selon le type de groupe pédagogique et le statut des établissements, par circonscription administrative

Circonscriptions administratives	Statut des établissements	Type de Groupe pédagogique			Total Général
		Simple	double flux	multigrade	
Birkelane	**Public**	253	0	200	453
	Privé	0	0	3	3
	Total	253	0	203	456
Kaffrine	**Public**	383	0	303	686
	Privé	17	0	0	17
	Total	400	0	303	703
Koungheul	**Public**	260	6	336	602
	Privé	6	0	0	6
	Total	266	6	336	608
Malem Hodar	**Public**	183	0	216	399
	Privé	2	0	4	6
	Total	185	0	220	405
Région	**Public**	1079	6	1055	2140
	Privé	25	0	7	32
	Total	1104	6	1062	2172

Source : Inspection d'Académie de Kaffrine, 2015

Toutefois, il existe des écarts encore importants entre les objectifs fixés dans le cadre du PAQUET-EF et les résultats obtenus dans la région de Kaffrine. En effet, les classes à flux unique représentent 50,8% contre un objectif de 79,8% et celles multigrades

48,9% contre un objectif de 13,8%. En revanche, la région a fait mieux que l'objectif en termes de classes à double flux puisque ces dernières représentent 0,3% contre un objectif de 6,4%.

IV.2.2. Le personnel

L'effectif du personnel des établissements d'enseignement élémentaires de la région a connu un accroissement de 4,2% en passant de 1 909 en 2014 à 1 989 en 2015. Une hausse qui se justifie par le nombre relativement important de nouvelles créations réalisées dans la région (18 écoles élémentaires).

Tableau 4.8 : Structure et évolution des effectifs du personnel des établissements d'enseignement élémentaire selon le sexe et le statut de l'établissement, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Sexe	Année 2013 / 2014			Année 2014 / 2015			Variation en %		
		Public	Privé	Total	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
Birkelane	Hommes	301	1	302	314	0	314	4,3	-100,0	4,0
	Femmes	102	1	104	103	1	104	1,0	0,0	0,0
	Ensemble	403	2	405	417	1	418	3,5	-50,0	3,2
Kaffrine	Hommes	461	13	474	476	17	493	3,3	30,8	4,0
	Femmes	208	7	208	210	13	223	1,0	85,7	7,2
	Ensemble	669	20	689	686	30	716	2,5	50,0	3,9
Koungheul	Hommes	375	8	375	382	8	390	1,9	0,0	4,0
	Femmes	104	5	104	118	5	123	13,5	0,0	18,3
	Ensemble	479	13	492	500	13	513	4,4	0,0	4,3
Malem Hodar	Hommes	247	5	247	266	4	270	7,7	-20,0	9,3
	Femmes	70	1	71	71	1	72	1,4	0,0	1,4
	Ensemble	317	6	323	337	5	342	6,3	-16,7	5,9
Région	Hommes	1384	27	1411	1438	29	1467	3,9	7,4	4,0
	Femmes	484	14	498	502	20	522	3,7	42,9	4,8
	Ensemble	1868	41	1909	1940	49	1989	3,9	19,5	4,2

Source : Inspection d'Académie de Kaffrine, 2015

Selon le sexe, la hausse du nombre d'enseignantes est plus importante que celle des enseignants. En effet, les premières citées se sont accrues de 4,8% contre 4,0% contre les derniers. Toutefois, les hommes restent plus nombreux que les femmes concernant le corps des enseignants des établissements élémentaires dans la région. Les proportions sont respectivement de 73,8% et 26,2% en 2015 contre 73,9% et 26,1% en 2014. Les tendances par département montrent que le personnel d'enseignement élémentaire a plus augmenté dans les départements de Koungheul et de Malem Hodar que dans les deux autres départements avec des hausses respectives de 4,3% et 5,9%. Cette situation pourrait trouver son explication dans le fait que ces deux départements ont eu plus de nouvelles créations en 2015.

La situation du personnel enseignant de la région selon le statut est contenue dans le tableau qui suit. Il ressort de l'analyse des données dudit tableau que les effectifs du personnel des établissements d'enseignement élémentaire de la région ont connu une hausse de 4,2% en passant de 1 909 en 2014 à 1 989 en 2015. Selon le statut du

personnel, les permanents se sont accrus de 28,7% et les contractuels de 9,7%. Toutefois, les autres types de personnel ont connu un repli de 21,2%.

Tableau 4.9 : Répartition des effectifs du personnel enseignant des établissements d'enseignement élémentaires selon le statut, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Statut du personnel	Année 2013 / 2014	Année 2014 / 2015	Variation en %
Birkelane	**Permanents**	84	111	32,1
	contractuels	302	305	1,0
	volontaires	16		Nd
	Autres	3	2	-33,3
	Ensemble	405	418	3,2
Kaffrine	**Permanents**	206	252	22,3
	contractuels	395	443	12,2
	volontaires	56		Nd
	Autres	32	21	-34,4
	Ensemble	689	716	3,9
Koungheul	**Permanents**	83	121	45,8
	contractuels	354	379	7,1
	volontaires	44		Nd
	Autres	11	13	18,2
	Ensemble	492	513	4,3
Malem Hodar	**Permanents**	55	67	21,8
	contractuels	222	270	21,6
	volontaires	40		-100,0
	Autres	6	5	-16,7
	Ensemble	323	342	5,9
Région	**Permanents**	428	551	28,7
	contractuels	1273	1397	9,7
	volontaires	156		Nd
	Autres	52	41	-21,2
	Ensemble	1909	1989	4,2

Source : Inspection d'Académie de Kaffrine, 2015

Les mêmes tendances sont observées dans les départements. En effet, les permanents ont augmenté respectivement de 32,1% à Birkelane, 22,3% à Kaffrine, 45,8% à Koungheul et 21,8% à Malem Hodar.

La répartition du personnel enseignant de l'élémentaire selon le diplôme académique montre dans l'ensemble un niveau d'étude acceptable. La majorité des enseignants (1 074) soit 54,0% ont le niveau exigé des enseignants de l'élémentaire (BAC). Mieux encore, beaucoup d'enseignants de l'élémentaire de la région sont titulaire d'un diplôme académique du niveau supérieur (1er et 2nd cycle). En effet, 47 enseignants de l'élémentaire ont le DEUG, 57 ont la Licence et 16 ont au moins la Maîtrise.

Toutefois, il y a 770 enseignants qui ont le BFEM, 5 qui ont le CFEE, 9 qui possèdent un autre diplôme et 11 sans diplôme.

Graphique 4.3 : Répartition du personnel enseignant de l'élémentaire selon le diplôme académique

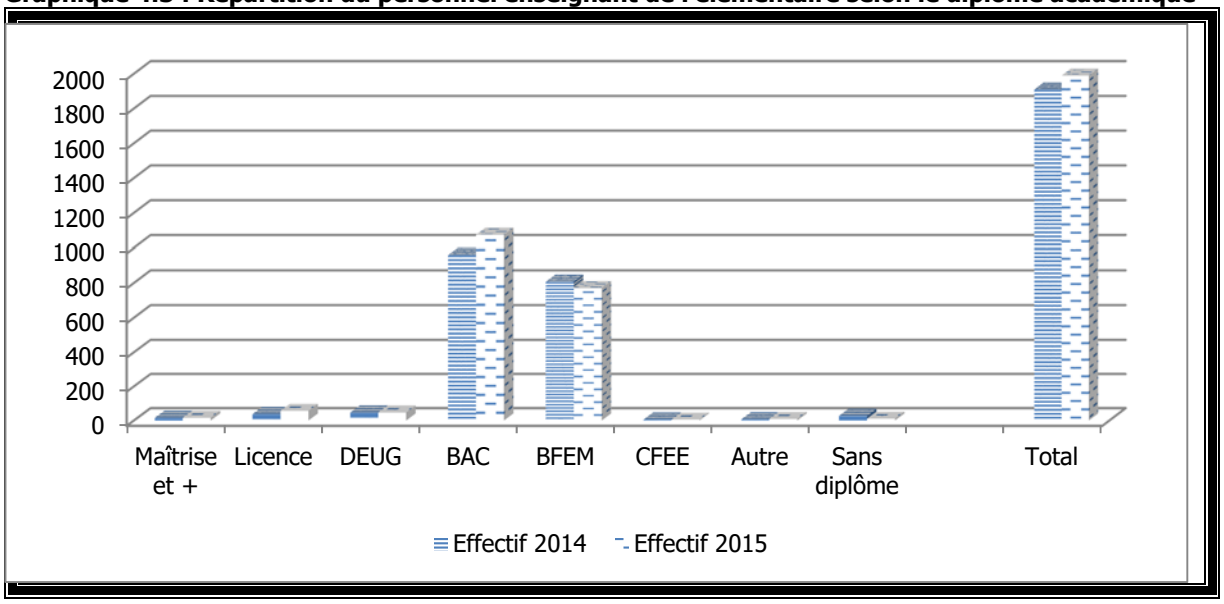

Source : Inspection d'Académie de Kaffrine, 2015

Les tendances observées en 2015 laissent présager une amélioration dans la qualité des enseignements dans la région. En effet, les effectifs des enseignants ayant le niveau requis ont connu une hausse au moment où ceux des enseignants disposant un diplôme inférieur au BAC ont baissé. Les titulaires d'une licence se sont accrus de 50,0% et pour les bacheliers la hausse est évaluée à 11,9%. Les titulaires de BFEM, de CFEE et les sans diplômes ont baissé respectivement de 4,6%, de 16,7% et de 60,7%.

IV.2.3. Les effectifs

L'effectif des élèves de l'élémentaire de la région s'est établi à 54 410 en 2015. Selon le sexe, 56,0% de ces élèves sont des filles contre 44,0% pour les garçons. Comparé à 2014, la proportion des filles a connu une légère hausse. En effet, les filles représentaient 55,9% contre 44,1% pour les garçons.

Tableau 4.11 : Structure et évolution des effectifs d'élèves de l'enseignement élémentaire dans la région de Kaffrine selon le statut de l'établissement et le sexe, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Statut	Année 2013 / 2014			Année 2014 / 2015			Variation en %		
		Garçons	Filles	total	Garçons	Filles	total	Garçons	Filles	total
Birkelane	**Public**	4484	5303	9787	4655	5585	10240	3,8	5,3	4,6
	Privé	11	18	29	11	19	30	0,0	5,6	3,4
	Total	4495	5321	9816	4666	5604	10270	3,8	5,3	4,6
Kaffrine	**Public**	7918	9832	17750	8068	10170	18238	1,9	3,4	2,7
	Privé	288	272	560	312	315	627	8,3	15,8	12,0
	Total	8206	10104	18310	8380	10485	18865	2,1	3,8	3,0
Koungheul	**Public**	11270	4566	15836	7120	9522	16642	-36,8	108,5	5,1
	Privé	120	95	215	91	98	189	-24,2	3,2	-12,1

Circonscription administrative	Statut	Année 2013 / 2014			Année 2014 / 2015			Variation en %		
		Garçons	Filles	total	Garçons	Filles	total	Garçons	Filles	total
	Total	6827	9224	16051	7211	9620	16831	5,6	4,3	4,9
Malem Hodar	**Public**	3605	4643	8248	3621	4737	8358	0,4	2,0	1,3
	Privé	36	42	78	38	48	86	5,6	14,3	10,3
	Total	3641	4685	8326	3659	4785	8444	0,5	2,1	1,4
Région	**Public**	22714	28907	51621	23464	30014	53478	3,3	3,8	3,6
	Privé	455	427	882	452	480	932	-0,7	12,4	5,7
	Total	23169	29334	52503	23916	30494	54410	3,2	4,0	3,6

Source : Inspection d'Académie de Kaffrine, 2015

L'effectif des élèves de l'élémentaire est passé de 52 503 en 2014 à 54 410 en 2015 soit une hausse de 3,6%. La hausse la plus importante est enregistrée dans le privé (5,7%) contre 3,8% pour le public. Selon le département, Koungheul a connu l'augmentation la plus importante. En effet, un accroissement de 4,9% y a été obtenu contre 3,0% à Kaffrine, 1,4% à Malem Hodar et 4,6% à Birkelane.

Le tableau suivant donne l'évolution de l'indicateur du nombre moyen d'élèves par classe et du nombre moyen d'élèves par enseignants.

Tableau 4.12 : Evolution du nombre d'élèves de l'enseignement élémentaire par classe et du nombre d'élèves par enseignant selon le sexe, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Statut	Année 2013 / 2014		Année 2014 / 2015		Variation en %	
		Nb élèves/ classe	Nb élèves/ enseignant	Nb élèves/ classe	Nb élèves/ enseignant	Nb élèves/ classe	Nb élèves/ enseignant
Birkelane	**Public**	24	24,3	22,6	24,6	-5,8	1,1
	Privé	9,7	14,5	10,0	30,0	3,1	106,9
	Ensemble	23,9	24,2	22,5	24,6	-5,8	1,5
Kaffrine	**Public**	28,4	26,5	26,6	26,6	-6,4	0,3
	Privé	37,3	28	36,9	20,9	-1,1	-25,4
	Ensemble	28,7	26,6	26,8	26,6	-6,5	-0,1
Koungheul	**Public**	28,1	33,1	27,6	33,3	-1,6	0,6
	Privé	35,8	16,5	31,5	14,5	-12,0	-11,9
	Ensemble	28,2	32,6	27,7	32,8	-1,8	0,6
Malem Hodar	**Public**	22,2	26	20,9	24,8	-5,6	-4,6
	Privé	15,6	13	14,3	17,2	-8,1	32,3
	Ensemble	22,1	25,8	20,8	24,7	-5,7	-4,3
Région	**Public**	26,3	27,6	25,0	27,6	-5,0	-0,1
	Privé	30,4	21,5	29,1	19,0	-4,2	-11,5
	Ensemble	26,3	27,5	25,1	27,4	-4,8	-0,5

Source : A partir des données de l'Inspection d'Académie de Kaffrine, 2015

Entre l'année scolaire 2013/2014 et 2014/2015, l'encadrement s'est légèrement amélioré dans la région puisque le nombre moyen d'élèves par enseignant a baissé (-0,5%). Selon le statut, cette performance concerne essentiellement le privé. En effet, de 27,5 élèves par enseignant, le ratio passe à 19,0 élèves par enseignant alors que

dans le public il passe de 27,5 à 27,4. Concernant les conditions d'apprentissage, le ratio du nombre d'élèves par groupe pédagogique passe de 26,3 élèves/classe durant l'année scolaire 2013/2014 à 25,1 élèves/classe pour l'année scolaire 2014/2015.

IV.2.4. Intensité de la fréquentation scolaire et Performances dans l'élémentaire

A défaut d'avoir les données de 2015, celles de 2014 ont été reconduites.

Le TBA se chiffre 64,2% en 2014 contre 81,1% en 2013 soit une baisse de 16,9 points. Durant la toute période, le TBA des filles est supérieur à celui des garçons comme en témoigne les indices de parité (1,4 en 2013 et 1,3 en 2014).

Tableau 4.13 : Evolution du Taux Brut d'Accès (TBA) selon le sexe

Indicateurs	Années	TBA Garçons en %	TBA Filles en %	TBA Global en %	Indice de parité
Région	année 2013 / 2014	56,5	72,3	64,2	1,3
	année 2014 / 2015			70,6	
	Variation en %	-	-	6,4	-

Source : Inspection d'Académie de Kaffrine, 2015

Ce TBA de 2014 (64,2%) place la région de Kaffrine à la dernière place au niveau national. Ce chiffre relativement faible montre l'importance des efforts à fournir encore pour une inscription massive des enfants au CI. Toutefois, en 2015 ce taux a atteint 70,6% soit une hausse de 6,4 points.

Graphique 4.4 : Evolution du Taux Brut de Scolarisation (TBS) selon le sexe, par circonscription administrative

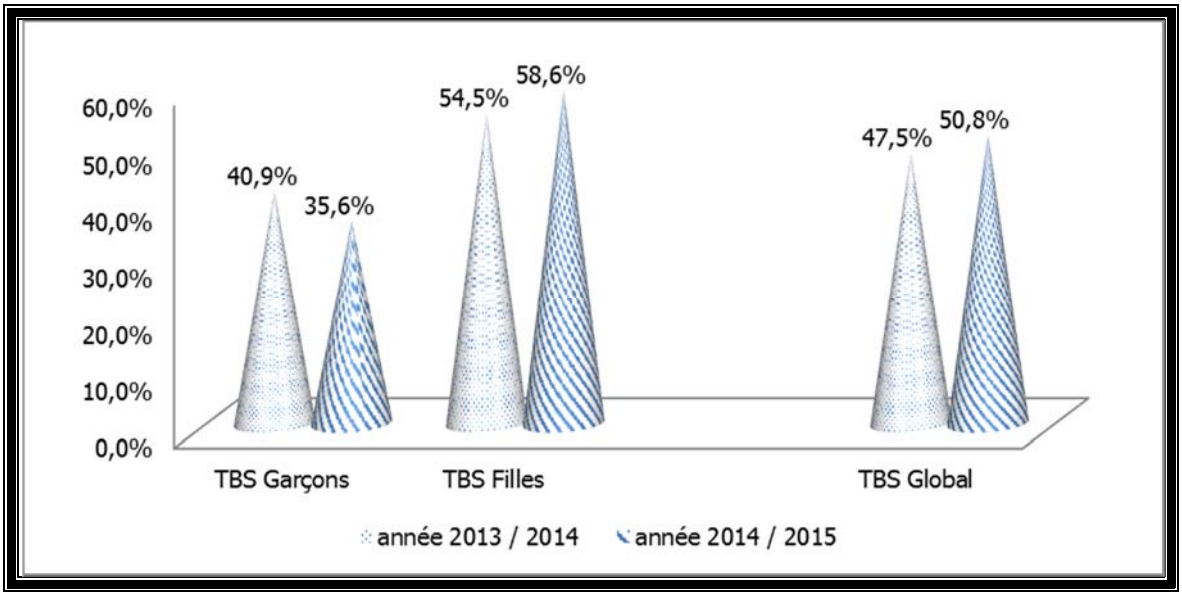

Source : Inspection d'Académie de Kaffrine, 2015

Le TBS de l'élémentaire s'établit à 50,8% en 2015 contre 47,5% en 2014 soit une hausse de 3,3 points. Cette baisse peut être due, d'une part, au changement sur les tranches d'âges utilisées dans les méthodes de calculs (6-11 ans au lieu de 7-12 ans) et d'autre part à la mise en jour des données démographiques suite au recensement de 2013.

Selon le sexe, le TBS des filles (58,6%) est supérieur à celui des garçons (35,6%) avec un indice de parité de 1,6 en 2015.

Le tableau ci-dessous relatif à la promotion et au redoublement concerne la situation de 2014.

Tableau 4.15 : Répartition des flux selon le niveau d'étude, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Promotion en %			Redoublement en %			Abandon en %		
	Garçons	Filles	Global	Garçons	Filles	Global	Garçons	Filles	Global
2012	78,5	78,6	78,5	2,0	1,9	1,9	19,5	19,5	19,5
2013	82,5	81,1	81,7	3,0	2,1	2,5	14,5	16,8	15,8

Source : Rapport Nationale sur la Situation de l'Education, 2013 et 2014

Le taux global de promotion s'établit à 81,7% en 2013 contre 78,5% en 2012 soit une hausse de 3,2 points. Dans le même le sillage, le taux de redoublement a augmenté en passant de 1,9% à 2,5%. Cette hausse des redoublements peut être imputable à la volonté de l'Etat d'améliorer le niveau des élèves qui passent à un niveau supérieur. Selon le genre, les filles sont moins performantes que les garçons (taux de promotion 81,7% et taux de redoublement 2,1% pour les filles contre respectivement 82,5% et 3,0% pour les garçons). En revanche, l'abandon frappe plus les filles (16,8%) que les garçons (14,5%).

Tableau 4.16 : Evolution du Taux d'Achèvement du Primaire (TAP) selon le sexe, par circonscription administrative

Indicateurs	Années	Région	Sénégal
TAP Garçons en %	**année 2013 / 2014**	33,9	66,5
	année 2014 / 2015	47,0	
	Variation en %	13,1	
TAP Filles en %	**année 2013 / 2014**	47,0	80,9
	année 2014 / 2015	33,9	
	Variation en %	-13,1	
TAP Global en %	**année 2013 / 2014**	40,2	73,4
	année 2014 / 2015	40,2	
	Variation en %	0,0	

Source : Inspection d'Académie de Kaffrine, 2015

Le TAP n'a pas connu de changement 2015 (40,2%). Selon le genre, le TAP des garçons est largement au-dessus de celui des filles. En effet, le TAP des garçons s'établit à 47,0% contre 33,9% pour les filles.

IV.3. LE MOYEN SECONDAIRE GENERAL

L'enseignement moyen général, dispensé dans les collèges d'enseignement moyen, reçoit les élèves à l'âge de 12 ans avec quatre années d'études sanctionnées par le Brevet de Fin d'Etudes moyennes (BFEM).

Pour l'enseignement secondaire général, les études durent trois ans et sont sanctionnées par le baccalauréat.

IV.3.1. La transition

Le passage du cycle élémentaire au cycle moyen et de ce dernier au cycle secondaire sont des phases très importantes en analyse de population scolaire. A ce niveau, l'indicateur d'appréciation le plus couramment utilisé est le taux de transition. Il permet de déterminer, d'une part, la proportion d'élèves de la classe de CM2 de l'année précédente qui passe en classe de sixième des collèges l'année suivante et, d'autre part, celle des élèves de 3ème qui passent en classe de seconde des lycées l'année suivante. Les données contenues dans le tableau qui suit concernent l'année 2014.

Tableau 4.17: Evolution du taux de transition selon le cycle et le sexe, par circonscription administrative

Cycle	Année scolaire	Sexe	Région	Sénégal
Moyen	année 2012 / 2013	Masc.	82,1	90,0
		Fem.	73,3	87,6
		Ens.	77,3	88,8
	année 2013 / 2014	Masc.	81,8	88,4
		Fem.	66,8	85,8
		Ens.	73,8	87
	Variation en %	Masc.	-0,3	-1,6
		Fem.	-6,5	-1,8
		Ens.	-3,5	-1,8
Secondaire	année 2012 / 2013	Masc.	71,5	67,6
		Fem.	63,3	62,2
		Ens.	67,9	65
	année 2013 / 2014	Masc.	65,9	62,2
		Fem.	57,3	57,7
		Ens.	62,1	59,9
	Variation en %	Masc.	-5,6	-5,4
		Fem.	-6,0	-4,5
		Ens.	-5,8	-5,1

Source : Inspection d'Académie de Kaffrine, 2014

Les taux de transition du moyen et du secondaire ont connu des baisses dans la région, en 2014, à l'instar du niveau national. Le taux de transition du moyen est passé de 77,3% en 2013 à 73,8% en 2014, soit une baisse 3,5 points. Pour le niveau national, la proportion a enregistré une baisse de 1,8 point. Pour le secondaire, le taux de transition a chuté de 5,8 points dans la région contre 5,1 points pour le niveau national.

Selon le sexe, la transition est plus faible chez les filles que chez les garçons. En effet, dans la région, le taux de transition des garçons dans le moyen se chiffre 82,1% en 2014 contre 73,3% pour les filles soit une différence de 8,8 points. Cette même tendance est observée dans le secondaire avec une différence de 8,6 points en faveur des garçons.

IV.3.2. Les infrastructures

Les infrastructures d'accueil du moyen ont connu un accroissement 7,5% par rapport à 2014 en passant de 40 à 43 en 2015. Les départements de Koungheul et Birkelane abritent les trois établissements nouvellement crées avec deux structures pour le premier et une pour le second. Ces structures sont toutes des établissements privés.

Tableau 4.18 : Répartition et évolution du nombre d'établissements du moyen et du secondaire général et du nombre de Groupes Pédagogiques (GP) selon le cycle, le statut, par circonscription administrative

Cycle	Année scolaire	Statut	Birkelane	Kaffrine	Koungheul	Malem Hodar	Région
Moyen	Année 2013 / 2014	Public	8	8	8	7	31
		Privé	1	6	2	0	9
		Total	9	14	10	7	40
		Nb. GP	59	116	74	39	288
	Année 2014 / 2015	Public	8	8	8	7	31
		Privé	2	6	4	0	12
		Total	10	14	12	7	43
		Nb. GP	66	127	84	43	320
	Variation en %	Public	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
		Privé	100,0	0,0	100,0	nd	33,3
		Total	11,1	0,0	20,0	0,0	7,5
		Nb. GP	11,9	9,5	13,5	10,3	11,1
Secondaire	Année 2013 / 2014	Public	1	4	2	1	8
		Privé	1	2	1	0	4
		Total	2	6	3	1	12
		Nb. GP	15	52	23	8	98
	Année 2014 / 2015	Public	1	4	2	1	8
		Privé	1	2	1	0	4
		Total	2	6	3	1	12
		Nb. GP[1]	-	-	-	--	-
	Variation en %	Public	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
		Privé	Nd	0	0	Nd	0
		Total	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
		Nb. GP	-	-	-	-	-

Source : Inspection d'Académie de Kaffrine, 2015

[1] GP = Groupe Pédagogique

Concernant le secondaire, la situation infrastructurelle de 2015 est identique à celle de 2014. En effet, en 2015, le réseau d'établissements d'enseignement secondaire est composé de 12 structures comme en 2014.

IV.3.3. Le personnel

L'effectif du personnel enseignant du moyen secondaire est évalué 726 dont 614 hommes et 112 femmes.

Le gros de cet effectif se trouve dans le département de Kaffrine (328 enseignants) ; il est suivi par Koungheul (194); ensuite, vient Birkelane (121) et Malem Hodar avec 83 enseignants.

Tableau 4.19 : Répartition du personnel enseignant du moyen secondaire public selon le statut professionnel et le sexe, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Sexe			Statut Professionnel		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Permanents	Contractuels	Vacataires
Birkelane	102	19	121	27	83	11
Kaffrine	269	59	328	84	181	63
Koungheul	168	26	194	32	162	0
Malem Hodar	75	8	83	17	62	4
Région	614	112	726	160	488	78

Source : Inspection d'Académie de Kaffrine, 2015

Selon le statut professionnel, 488 enseignants sont des contractuels contre 160 permanents et 78 vacataires. 25,6% des enseignants du moyen secondaire du département de Kaffrine sont des permanents contre 55,2% de contractuels et 19,2% de vacataires. A Birkelane ces statistiques se chiffrent respectivement à 22,3% , 68,6%, et 9,1%. A Malem Hodar, il n y a que 4 vacataires soit 4,8% de l'effectif départemental.

En revanche, il n y a aucun vacataire dans le département de Koungheul (32 permanents et 162 contractuels).

Graphique 4.5 : Evolution du nombre d'enseignants du moyen secondaire général par circonscription administrative

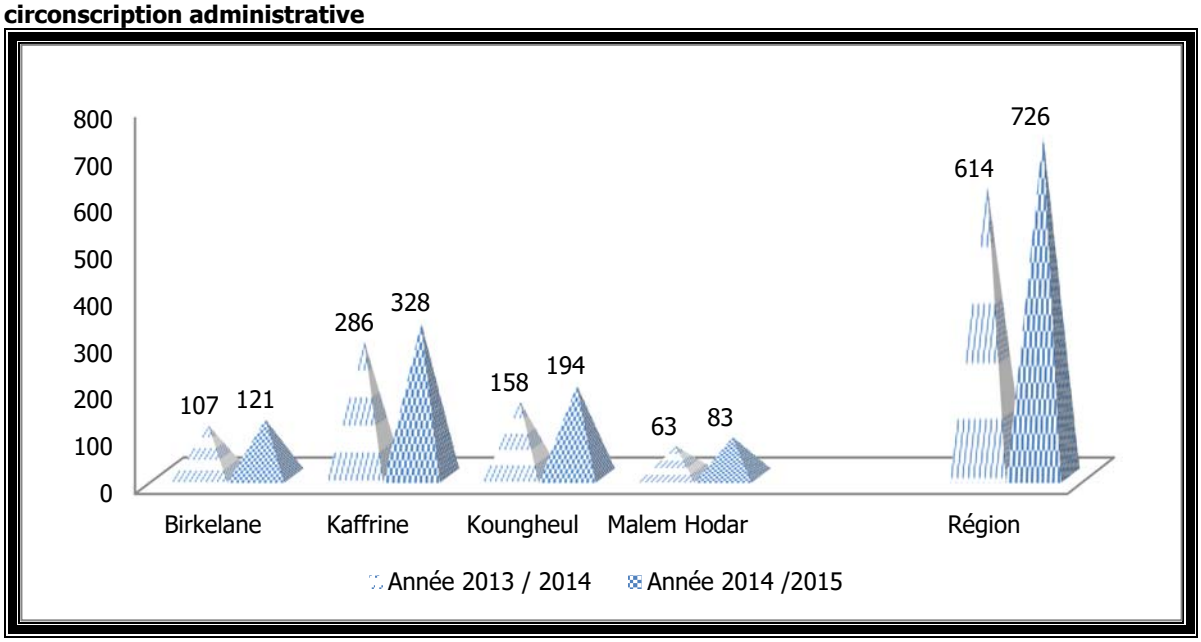

Source : Inspection d'Académie de Kaffrine, 2015

Par rapport à l'année scolaire 2013/2014, l'effectif des enseignants a augmenté de 18,2% en passant de 614 à 726. Cette hausse est à mettre en rapport avec l'augmentation des structures d'accueil surtout dans le moyen. La hausse est plus prononcée dans les départements de Koungheul et Malem Hodar avec respectivement 22,8% et 31,7%.

Tableau 4.20 : Evolution des effectifs du corps enseignant du moyen secondaire général du public selon le diplôme académique

Niveau	Année 2013 / 2014	Année 2014 /2015	Variation en %
Maîtrise et +	138	159	15,2
Licence	131	193	47,3
DEUG	71	70	-1,4
BAC	253	293	15,8
BFEM	21	11	-47,6
Total	**614**	**726**	**18,2**

Source : Inspection d'Académie de Kaffrine, 2015

Entre 2014 et 2015, les effectifs des enseignants du moyen secondaire qui ont obtenu au moins la maitrise ont augmenté de 15,2% en passant de 138 à 159. Les titulaires de la licence se sont accrus de 47,3% et ceux ayant le BAC ont connu une hausse de 21,1%. Toutefois, les titulaires du DEUG ont diminué de 1,4%. Nonobstant cette légère baisse les tendances régionales laissent apparaître une amélioration du niveau des enseignants qui sont affectés dans la région. En effet, les enseignants qui ont le diplôme requis pour enseigner dans le 1er et le 2nd cycle se sont accrus (sauf pour le cas des titulaires du DEUG) alors que ceux qui possèdent un diplôme inférieur (titulaire du BFEM) ont connu une baisse substantielle (47,6%).

IV.3.4. Les effectifs

Le déséquilibre, constaté en 2014 dans la répartition des effectifs du moyen selon le statut, s'est estompé en 2015. En effet, en 2014, sur 13 967 élèves du moyen, 13 734 étaient dans le public 98,2% contre 0,8% pour le privé. En 2015, le public dispose de 50,6% des effectifs du moyen contre 49,4% pour le privé. Cette situation peut être expliquée par le fait que les trois nouveaux collèges crées en 2015 sont dans le privé. Ces initiatives privées ne touchent pas encore le département de Malem Hodar. Dans ce département, l'ensemble des élèves du moyen sont dans le public.

Tableau 4.21 : Répartition des effectifs d'élèves du moyen secondaire général selon le statut des établissements, le cycle et le sexe, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Statut	Cycle moyen				Cycle secondaire			
		Filles	Garçons	total	%	Filles	Garçons	total	%
Birkelane									
Année 2013 / 2014	**Public**	1456	1601	3057	99,6%	220	424	644	96,8
	Privé	6	6	12	0,4%	8	13	21	3,2
	Total	1462	1607	3069	100,0%	228	437	665	100,
Année 2014 / 2015	**Public**	983	1092	2075	66,6%	220	424	644	96,8
	Privé	531	509	1040	33,4%	8	13	21	3,2
	Total	1514	1601	3115	100,0%	228	437	665	100,0
Kaffrine									
Année 2013 / 2014	**Public**	3024	2945	5969	98,4%	1100	1339	2439	92,2
	Privé	48	48	96	1,6%	95	112	207	7,8
	Total	3072	2993	6065	100,0%	1195	1451	2646	100,
Année 2014 / 2015	**Public**	963	1010	1973	31,9%	1100	1339	2439	92,2
	Privé	2242	1973	4215	68,1%	95	112	207	7,8
	Total	3205	2983	6188	100,0%	1195	1451	2646	100,0
Koungheul									
Année 2013 / 2014	**Public**	1442	1725	3167	96,2%	516	266	782	70,8
	Privé	62	63	125	3,8%	153	169	322	29,2
	Total	1504	1788	3292	100,0%	419	685	1104	100,0
Année 2014 / 2015	**Public**	811	818	1629	44,4%	266	516	782	70,8
	Privé	1042	1001	2043	55,6%	153	169	322	29,2
	Total	1853	1819	3672	100,0%	419	685	1104	100,0
Malem Hodar									
Année 2013 / 2014	**Public**	750	791	1541	100,0%	61	140	201	100,0
	Privé	0	0	0		0	0	0	
	Total	750	791	1541	100,0%	61	140	201	100,0
Année 2014 / 2015	**Public**	832	959	1791	100,%	61	150	211	100,0
	Privé	0	0	0	0,0%	0	0	0	0,0
	Total	832	959	1791	100,0%	61	150	211	100,0
Région									
Année 2013 / 2014	**Public**	6672	7062	13734	98,2%	1647	2419	4066	88,1
	Privé	116	117	233	0,8%	256	294	550	11,9
	Total	6788	7179	13967	100,0%	1903	2713	4616	100,0
Année 2014 / 2015	**Public**	3589	3879	7468	50,6%	1647	2429	4076	88,1
	Privé	3815	3483	7298	49,4%	256	294	550	11,9
	Total	7404	7362	14766	100,0%	1903	2723	4626	100,0

Source : Inspection d'Académie de Kaffrine, 2015

La répartition des effectifs du secondaire selon le département montre que Kaffrine,

avec ces 2 646 élèves, concentre 57,3% de l'effectif total régional. Le département de Koungheul dispose de 23,9% des effectifs. Seulement 18,8% des effectifs se trouvent dans les départements restants. Selon le statut, l'essentiel des élèves du secondaire sont dans le public avec un effectif de 4 066 contre 550 pour le privé.

Tableau 4.22 : Répartition des élèves de l'enseignement secondaire selon le Statut de l'établissement, le sexe, la série et le niveau, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Niveau	Public			Privé			Total		
		Filles	Garçons	total	Filles	Garçons	total	Filles	Garçons	total
Birkelane										
Séries littéraires	**Seconde**	69	103	172	8	13	21	77	116	193
	Première	76	103	179	0	0	0	76	103	179
	Terminale	42	93	135	0	0	0	42	93	135
Séries scientifiques	**Seconde**	15	56	71	0	0	0	15	56	71
	Première	7	37	44	0	0	0	7	37	44
	Terminale	11	32	43	0	0	0	11	32	43
Kaffrine										
Séries littéraires	**Seconde**	228	255	483	34	39	73	262	294	556
	Première	289	345	634	33	29	62	322	374	696
	Terminale	301	304	605	25	30	55	326	334	660
Séries scientifiques	**Seconde**	118	185	303	0	0	0	118	185	303
	Première	69	129	198	0	0	0	69	129	198
	Terminale	95	121	216	3	14	17	98	135	233
Koungheul										
Séries littéraires	**Seconde**	86	143	229	49	35	84	135	178	313
	Première	57	88	145	54	45	99	111	133	244
	Terminale	74	110	184	50	89	139	124	199	323
Séries scientifiques	**Seconde**	23	73	96	0	0	0	23	73	96
	Première	13	61	74	0	0	0	13	61	74
	Terminale	13	39	52	0	0	0	13	39	52
Malem Hodar										
Séries littéraires	**Seconde**	15	33	48	0	0	0	15	33	48
	Première	12	30	42	0	0	0	12	30	42
	Terminale	10	29	39	0	0	0	10	29	39
Séries scientifiques	**Seconde**	10	24	34	0		0	10	24	34
	Première	5	17	22	0	0	0	5	17	22
	Terminale	9	7	16	0	0	0	9	7	16
Région										
Séries littéraires	**Seconde**	398	534	932	91	87	178	489	621	1110
	Première	434	566	1000	87	74	161	521	640	1161
	Terminale	427	536	963	75	119	194	502	655	1157
Séries scientifiques	**Seconde**	166	338	504	0	0	0	166	338	504
	Première	94	244	338	0	0	0	94	244	338
	Terminale	128	199	327	3	14	17	131	213	344

Source : Inspection d'Académie de Kaffrine, 2015

Le tableau ci-dessous, qui donne la répartition des élèves du secondaire selon la série, révèle la prédominance des séries littéraires. En effet, sept élèves sur dix (74,3%) sont dans les séries littéraires contre trois sur dix (25,7%) pour les séries scientifiques. Selon le département, la proportion des scientifiques dans les effectifs des élèves du

secondaire varie. Elle est évaluée à 23,8%, 27,7%, 20,3% et 35,8% respectivement à Birkelane, Kaffrine, Koungheul et Malem Hodar. Avec un effectif de 2 711 soit 58,8%, les garçons sont majoritaires dans les structures secondaires.

IV.3.5. Intensité de fréquentation scolaire et performances du moyen et du secondaire

Le TBS du moyen n'a pas connu d'évolution entre 2014 et 2015 (26,8%). Selon le genre, le TBS des filles est légèrement supérieur à celui des garçons comme le témoigne l'indice de parité (1,0).

Tableau 4.23 : Evolution des TBS et de l'Indice de parité du moyen et du secondaire selon le sexe

Cycle	Années	TBS Garçons en %	TBS Filles en %	TBS Global en %	Indice de parité
Moyen	**année 2013/2014**	25,9	27,8	26,8	1,1
	année 2014/2015	25,9	27,8	26,8	1,1
	Variation en %	0,0	0,0	0,0	0
Secondaire	**année 2013/2014**	15,5	12,6	14,1	0,8
	année 2014/2015	15,5	12,6	14,1	0,8
	Variation en %	0,0	0,0	0,0	0

Source : Inspection d'Académie de Kaffrine, 2015

Par contre pour le secondaire, le TBS des garçons est plus important que celui des filles (15,5% contre 12,6%).

Le taux d'abandon dans le cycle moyen s'est établi à 7,4% en 2014. Ce phénomène d'abandon frappe plus les filles (9,6%) que les garçons (5,3%). Cette situation peut être expliquée par les mariages précoces qui frappent les filles. En effet, les données du RGPHAE de 2013 évoluent l'âge moyen au mariage des jeunes filles à 17,5 ans dans la région. En outre, les filles sont moins performantes que les garçons (les taux de promotion et de redoublement se chiffrent respectivement à 63,9% et 26,6% pour les filles et 71,6% et 23,1% pour les garçons.

Tableau 4.24 : Répartition des flux selon le niveau d'étude, par sexe en 2014

Sexe	Moyen			Secondaire		
	taux de promotion	taux de redoublement	taux d'abandon	taux de redoublement 2nd	taux de redoublement 1er	taux de redoublement Tle
Garçons	71,6	23,1	5,3	8,2	19,0	48,6
Filles	63,9	26,6	9,6	8,2	16,5	54,7
Ensemble	67,8	24,8	7,4	8,2	17,9	51,0

Source : Rapport National sur le Situation de l'Education, 2014

En fin d'année 2014, le taux de redoublement en seconde se chiffre à 8,2% contre 17,9% pour les classes de première et 51,0% pour les classes de terminales. Les garçons sont moins performants que les filles dans les classes de premières. En effet, le taux de redoublement des garçons s'est établi à 19,0% contre 16,5% pour les filles. En revanche, dans les classes de terminale, les garçons sont plus performants avec un taux de redoublement de 48,6% contre 54,7% pour les filles.

Les résultats des examens du BFEM et BAC sont contenus dans le tableau qui suit.

Tableau 4.25 : Evolution du nombre d'admis au BFEM et au BAC selon le sexe, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Sexe	BFEM en %			BAC en %		
		2013 / 2014	2014 / 2015	Variation en %	2013 / 2014	2014 / 2015	Variation en %
Région	Garçons	67,4	69,7	2,3	26,1	31,2	5,1
	Filles	50,5	51,7	1,2	16,9	22,9	6,0
	Ensemble	59,4	62,8	3,4	22,3	27,8	5,5

Source : Inspection d'Académie de Kaffrine, 2015

Les résultats des examens du BFEM et du BAC connaissement une tendance à la hausse entre 2014 et 2015. En effet, le taux de réussite au BFEM est passé de 59,4% en 2014 à 62,8% en 2015 soit une hausse de 3,4 points. Dans le même sillage, le taux de réussite au BAC a fait un bond de 5,5 points. Selon le sexe, les garçons réussissent mieux aux examens dans la région (69,7% contre 51,7% pour le BFEM et 31,2% contre 22,9% pour le BAC).

IV.4. L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Le sous-secteur de l'enseignement technique et de la formation ne joue pas encore un rôle significatif dans la prise en charge des besoins de formation articulés aux activités économiques dominantes, comme l'agriculture, la restauration, la coiffure, etc.

IV.4.1. Les infrastructures

L'espace régional est pauvre en infrastructures de formation technique et professionnelle et la région ne dispose pas encore de Lycée technique.

Tableau 4.26 : Evolution du nombre de structures d'ETFP selon le statut, par circonscription administrative

Circonscription administrative	2013 / 2014	2014 / 2015	Variation en %
Birkelane	1	1	0,0
Kaffrine	2	2	0,0
Koungheul	0	0	0,0
Melem Hodar	0	0	0,0
Région	**3**	**3**	**0,0**

Source : Agence régionale de Développement de Kaffrine, 2015

La région dispose de 3 structures localisées dans les départements de Birkelane (une structure) et dans le département de Kaffrine (2 structures).

IV.4.2. Les effectifs

Les trois structures de formation existantes dans la région disposent d'un effectif total de 136 élèves contre 199 en 2014, soit une baisse de 31,7%.

Tableau 4.27 : Répartition des effectifs d'élèves de l'ETFP selon le statut, le sexe et la circonscription administrative

Structure	Filières	M	F	Ens
CFP de Birkelane	Coiffure	0	3	3
	Coupe Couture et Confection	1	9	10
	Horticulture	12	17	29
	Restauration Hôtellerie	0	4	4
CRETEF DE KAFFRINE	Coiffure	0	55	55
	Coupe Couture et Confection	0	15	15
	Restauration Hôtellerie	0	20	20
Région 2015	**Ensemble**	**13**	**123**	**136**
Région 2014	**Ensemble**	**12**	**96**	**199**
Variation %		**8,3**	**28,1**	**-31,7**

Source : Annuaire Statistique du Secteur de la Formation Professionnelle et Technique, 2015

Le Centre Régional d'Enseignement Technique Féminin (CRETF) de Kaffrine, dont l'effectif total est de 90 apprenants en 2015, est composé de filles uniquement. Un certain nombre de filières sont identifiées et enseignées telles que la restauration, la coiffure, la couture, avec une durée de formation de 3 ans, en général. Le Centre de Formation Professionnelle (CFP) de Birkelane, mis en place par l'ONG WORLD VISION et cédé à l'Etat, il comptabilise 46 élèves dont 13 garçons

IV.5. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

IV.5.1. Atouts et potentialités

1. dans le préscolaire

- Fort potentiel d'enfants scolarisables,
- Forte demande d'éducation ;
- Volonté politique ;
- Engagement des autorités administratives et partenaires sociaux aux côtés de l'administration scolaire.

2. dans l'élémentaire

- Fort potentiel d'enfants scolarisables ;

- Bon maillage en termes de structures d'accueil ;
- Existence de projets, ONG et de programmes.

3. dans le moyen et secondaire général

- Existence de partenaires comme World Vision, SCOFI, COSYDEP, etc. ;
- Appui de l'Etat par des programmes ;
- Fort potentiel d'enfants scolarisables.

4. dans l'enseignement technique et la formation professionnelle

- Existence de trois structures de Formation Professionnelle.

IV.5.2. Contraintes

1. dans le préscolaire

- Méconnaissance des opportunités du préscolaire ;
- Environnement scolaire (abris) ;
- Faible nombre des structures d'accueil.

2. dans l'élémentaire

- environnement scolaire (abris provisoire) ;
- structures d'accueil insuffisantes ;

3. dans le moyen et le secondaire

- Place encore négligeable du privé ;
- Performances scolaires en deçà de la moyenne nationale ;
- Abris provisoires.

4. dans l'enseignement technique et la formation professionnelle

- un enseignement Technique et la Formation Professionnelle peu développé.

IV.5.3. Perspectives

1. dans l'élémentaire

- Au cours du Comité Régional de Développement (CRD) qui s'est tenu dans la commune de Kaffrine sur la rentrée scolaire 2015/2016 le ministre a annoncé la construction de 37 écoles élémentaires sur la période 2015-2017.

2. dans le moyen

- quatre projets d'établissements sont en cours dans la région. Il s'agit d'un établissement à 1er cycle dans le département de Birkelane, Kaffrine et Koungheul et d'un autre à 1er et 2ème cycle qui sera implanté dans le département de Kaffrine.

Il est prévu aussi dans la région, la construction d'un CRFPE, de 9 blocs administratifs, de 57 blocs d'hygiène et 6 points d'eau. En outre, 21 daaras seront modernisés et les élèves qui fréquentent ces daaras seront intégrés dans le calcul du TBS régional.

3. Dans le supérieur

- Ouverture prochaine d'une unité de formation et de recherche (UFR) au sein de l'université du Sine-Saloum.

CONCLUSION

Le diagnostic de la situation de l'éducation révèle une amélioration de l'offre éducative par une augmentation des structures d'accueil. Dans ce sillage, les résultats obtenus dans les différents examens, révèlent une amélioration des taux de réussite enregistrés dans la région. Le taux de réussite du CFEE s'établit à 28,5% contre 22,3% en 2014. Pour le Bac, le taux se chiffre à 27,8% en 2015 contre 22,3% en 2014. Ces performances obtenues dans les examens nationaux mettent en exergue l'efficacité des programmes nationaux et l'engagement des autorités en charge du secteur dans la région.

V. SANTE ET HYGIENE PUBLIQUE

INTRODUCTION

Une bonne santé est essentielle au bonheur et au bien-être. En permettant à la population de vivre plus longtemps, d'être plus productive et d'épargner plus, elle contribue de manière importante au progrès économique.

A cet égard, la santé des populations est érigée au rang de priorité par les décideurs aussi bien au niveau international, national que local. Au plan international dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), 3 sur les 8 objectifs proposés concernent domaine de la santé. En dépit des progrès accomplis pour l'atteinte des OMD beaucoup d'efforts restent à faire dans le domaine de la santé. Les Objectifs de Développement Durable (ODD) s'engagent à enrayer le sida, la tuberculose, le paludisme, entre autres d'ici 2030. Au plan local, la santé faisant partie des domaines de compétence transférés, les collectivités de la région jouent un rôle important pour une meilleure santé de la population.

Au niveau national, la santé est une des orientations majeures du Plan Sénégal Emergent (PSE) notamment en son axe 2 (capital humain, protection sociale et développement durable). Toutes ces initiatives visent à améliorer la santé de la population. Une mise en œuvre adéquate du Plan National de Développement Sanitaire 2014-2018 (PNDS) peut permettre d'atteindre les objectifs visés par ces programmes sanitaires. A côté de ce plan global, l'Etat a mis en place des plans sectoriels qui visent des objectifs plus spécifiques. Ainsi, pour venir en aide aux plus défavorisés et aux couches vulnérables en leur permettant d'accéder à des soins de santé de qualité, il a été mise en place le Plan sésame et la Couverture Maladie Universelle (CMU). En outre, pour lutter contre certaines maladies endémiques et à risque épidémique élevé (le sida, le paludisme et la tuberculose, etc.), l'Etat a élaboré le Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP), le Programme National de Lutte contre la Tuberculose (PLNT), entre autres.

Tous ces programmes sont mise en œuvre au niveau régional par des structures qui ont à leur tête la région médicale. La région de Kaffrine est subdivisée en quatre districts sanitaires, correspondants aux quatre départements, coordonnés au niveau régional par la région médicale. Concernant les infrastructures de prise en charge des malades, la région en compte 193 (1 hôpital, 3 centres de santé, 58 postes de santé complète, 12 postes de santé sans maternité et 119 cases de santé). En sus de ces infrastructures sanitaires, la région est dotée de 4 Sous-brigades d'hygiène.

Dans ce chapitre, il sera analysé l'Etat de santé et d'hygiène de la population en 2014 à travers, les infrastructures, les bilans des programmes de santé et les activités des brigades d'hygiène.

V.1. SANTE

Avec quatre districts sanitaires répartis dans les quatre départements (Birkelane, Kaffrine, Koungheul et Malem Hodar), des centres et postes de santé, la Région Médicale de Kaffrine a pour mission principale d'améliorer la santé des populations de la région dans le respect strict de la politique de santé définie par le Gouvernement. Ses interventions sont essentiellement axées sur la prévention, les soins médicaux et dentaires et les consultations prénatales. Elle s'active en outre dans la sensibilisation des populations. En même temps, elle élabore des plans d'action en vue d'améliorer l'offre de service au niveau des populations.

V.1.1. Les infrastructures de santé

La situation des infrastructures sanitaires de la région entre 2014 et 2015 est contenue dans le tableau qui suit. Il est délivré dans ces structures de santé des soins préventifs et curatifs.

Tableau 5.1 : Répartition et évolution du nombre d'infrastructures sanitaires publiques et parapubliques selon le type, par circonscription administrative

Type de Structure de santé	Année	Birkelane	Kaffrine	Koungheul	Malem Hodar	Région
Hôpital	**2014**	0	1	0	0	1
	2015	0	1	0	0	1
	Variation en %	nd	0,0	nd	nd	0,0
Centre de santé	**2014**	1	0	1	1	3
	2015	1	0	1	1	3
	Variation en %	0,0	nd	0,0	0,0	0,0
Poste de santé complet	**2014**	10	17	16	13	56
	2015	12	17	16	13	58
	Variation en %	20,0	0,0	0,0	0,0	3,6
Poste de santé sans maternité	**2014**	3	3	1	3	10
	2015	3	4	2	3	12
	Variation en %	0,0	33,3	100,0	0,0	20,0
Case de santé	**2014**	25	36	46	10	117
	2015	25	35	46	13	119
	Variation en %	0,0	-2,8	0,0	30,0	1,7
Total	**2014**	39	57	84	27	207
	2015	41	57	85	30	213
	Variation en %	5,1	0,00	1,2	11,1	2,9

Source : Région Médicale de Kaffrine, 2015

Le nombre de structure de santé de la région a connu une hausse de 2,9% entre 2014 et 2015 en passant de 207 à 213. Cette hausse est expliquée par la construction

deux postes santé complet à Birkelane, d'un poste de santé sans maternité à Kaffrine et à Koungheul et 3 cases de santé à Malem Hodar. Toutefois, une case de santé a disparu dans le département en 2015. La composition des infrastructures sanitaires de la région en 2015 fait état d'un seul Etablissements de Santé Publics de niveau 1 (ESP1), de 3 centres de santé à raison d'un par district à l'exception de Kaffrine dont le centre de santé a été érigé ESP1, de 58 postes de santé complète, de 12 postes de santé sans maternité et de 119 cases de santé. La répartition spatiale des structures de santé révèle que les districts de Birkelane et de Malem Hodar sont les moins desservis en infrastructures sanitaires car ils ne disposent que de 71 structures sur un total régional de 213 soit 33,3%. Tandis que les districts de Kaffrine et de Koungheul concentrent 66,7% des structures de santé.

Les progrès de l'Etat en matière de prise de charge de la santé de la population sont indéniables. Toutefois, des efforts restent à faire pour satisfaire les besoins sanitaires des populations de la région. Pour répondre à ce défi, des initiatives privées sont prises dans la région.

Tableau 5.2 : Répartition des structures sanitaires privées selon le type, par département

Structures sanitaires privées	Année	Birkelane	Kaffrine	Koungheul	Malem Hodar	Région
Clinique	**2014**	0	0	0	0	0
	2015	0	0	1	0	1
	Variation en %	nd	nd	nd	nd	nd
Poste de santé connu	**2014**	0	1	2	0	3
	2015	0	1	2	0	3
	Variation en %	nd	0,0	0,0	0,0	0,0
Centre de soins infirmiers	**2014**	0	0	0	0	0
	2015	0	0	0	0	0
	Variation en %	nd	nd	nd	nd	nd
Total	**2014**	0	1	2	0	3
	2015	0	1	3	0	4
	Variation en %	nd	0,0	50,0	nd	25,0
Officine de Pharmacie	**2014**	01	02	3	1	7
	2015	01	03	3	1	7
	Variation en %	0,0	50,0	0,0	0,0	0,0

Sources : Région Médicale de Kaffrine, 2015

Les structures de santé privées se sont accrues de 25,0% en passant de 3 en 2014 à 4 en 2015. Par contre la situation des officines de pharmacie n'a pas évoluée durant la période 2014-2015 (7 structures). La seule clinique dont dispose la région se trouve dans le département de Koungheul. Dans le même sillage, ce département est plus doté en postes de santé privés connus puisqu'il en dispose 2 contre 1 pour Kaffrine. Concernant les officines de pharmacie, chaque département de la région dispose d'au moins d'une structure.

Tableau 5.3 : Indicateurs de couverture sanitaire des populations

Indicateurs	2014	2015	Normes OMS
Nombre d'habitants par poste de santé	1/8775 hts	1/8709 hts	**1/10 000 hts**
Nombre d'habitants par centre de santé	1/195982 hts	1/203210 hts	**1/50 000 hts**
Nombre d'habitants par hôpital	1/587946 hts	1/609631 hts	**1/150 000 hts**

Sources : Région Médicale de Kaffrine, 2015

En 2015, les taux de couverture de la région en infrastructures sanitaires sont très loin des normes établies par l'OMS. En effet, la croissance de la population combinée à la stagnation du nombre de certaines structures de santé est à l'origine de la détérioration des ratios sanitaires. Ainsi, si l'on se réfère aux résultats des données de projection de 2015, le taux de couverture de la région de Kaffrine est d'un hôpital pour 609 631 habitants alors que la norme OMS est d'un hôpital pour 150 000 habitants. Pour les centres de santé, le ratio est d'un centre de santé pour 203 210 habitants alors que la norme OMS est d'un centre de santé pour 50 000 habitants. A la lumière de ces statistiques, nous pouvons constater que la région n'est pas encore aux normes concernant l'implantation de ces types de structure. En revanche, la région de Kaffrine est bien aux normes pour les postes de santé. En effet, le taux de couverture s'est établi à un poste de santé pour 8 709 habitants contre un poste de santé pour 10 000 habitants selon l'OMS. Ces statistiques mettent en exergue la nécessité de disposer d'un quatrième centre de santé à Kaffrine pour améliorer le ratio en vue de se rapprocher du niveau préconisé par l'OMS.

V.1.2. Le personnel de santé

L'effectif du personnel de santé de la région de Kaffrine s'est établi à 856 en 2015 dont 845 dans le public contre 11 dans le privé. Avec un effectif de 186 personnes soit une hausse de 54,1% par rapport à 2014 (le dit personnel était de 122), le personnel soignant représente 22,0% du personnel de santé de la région. Quant au personnel d'appui et d'assistance, il représente 78,0%. Le personnel soignant des structures de santé de la région est dominé par les Sages-femmes qui représentent 44,7%, les infirmiers suivent avec 40,4%, viennent ensuite les techniciens supérieurs de santé (8,0%) et enfin les médecins (6,9%).

Tableau 5.4 : Répartition du personnel de santé selon la qualification professionnel, le type de structure et le statut, par circonscription administrative

Personnel	Région Médicale	Hôpitaux	Birkelane			Kaffrine			Koungheul			Malem Hodar			Ensemble		
			public	privé	total	public	privé	total	public	privé	total	public	privé	Total	public	privé	Total
Administrateur	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
Médecin généraliste	0	2	1	0	1	0	0	0	2	1	3	1	0	1	6	1	7
Médecin spécialiste	1	2	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	4	0	4
Pharmacien-Biologiste	0	3	0	1	0	0	3	0	0	3	3	0	1	0	3	8	11
Chirurgien-Dentiste	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	2	0	2
Assistant social	1	1	1	0	0	0	0	0	1	0	1	1	0	1	4	0	4
Aide social	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Intendant	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
Commis. Adm.	0	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
Tech. Sup. de santé	2	9	1	0	1	0	0	0	3	0	3	0	0	0	15	0	15
Sage-femme	1	10	18	0	18	13	0	13	26	2	28	14	0	14	82	2	84
Aide Sage femme	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Infirmier	1	12	19	0	19	5	0	5	31	3	34	5	0	5	73	3	76
Aide infirmier	0	0	2	0	2	0	0	0	0	0	0	2	0	2	4	0	4
Agent Hygiène	1	1	6	0	6	2	0	2	5	0	5	5	0	5	20	0	20
Agent sanitaire	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	4	0	0	0	4	0	4
ASC-Matrone	0	5	38	0	38	180	0	180	197	4	201	34	0	34	454	4	458
Cuisinier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Secrétaire	1	2	1	0	1	0	0	0	1	0	1	1	0	1	6	0	6
Chauffeur	4	4	10	0	10	8	0	8	16	1	17	3	0	3	45	0	45
Autres	6	32	23	0	23	35	0	35	24	2	26	20	0	20	140	2	142
Total	16	77	121	0	121	240	0	240	304	12	316	100	0	100	845	11	856

Source : Région Médicale de Kaffrine, 2015

En termes de tendance géographique, il apparait selon les statistiques de 2015 que les départements de Birkelane, de Malem Hodar et de Koungheul ne disposent pas de médecin spécialiste puisque les quatre spécialistes que compte la région sont dans le département de Kaffrine. Néanmoins, le département de Koungheul a un chirurgien-dentiste au même titre que le département de Kaffrine. Dans le même sillage, l'ensemble des districts de la région dispose au moins d'un médecin généraliste. Concernant les agents d'hygiène, la région en compte 20. La Sous Brigade de Kaffrine est moins dotée en personnel (2 agents). Toutefois, la Région Médicale et l'hôpital régional dispose chacun d'un agent d'hygiène.

Les effectifs du personnel soignant en activité dans la région ne permettent pas de satisfaire les normes de l'organisation mondiale de la santé (OMS).

Tableau 5.5 : Répartition et évolution des effectifs personnel clé des structures de santé selon la qualification professionnelle et le niveau de couverture

Type de personnel clé	Année	Structures de santé			Couverture	Normes OMS
		Publiques	Privées	Total		
Médecins	**2014**	12	1	13	1 méd/45 227 hbts	1 méd/10 000 hbts
	2015	12	1	13	1 méd/46 895 hbts	
Sages femmes	**2014**	54	1	55		1 SF/6 000 FAR
	2015	82	2	84	1 SF/1340 hbts	
Infirmiers	**2014**	115	7	122	1 INF/4 819 hbts	1 INF/3 000 hbts
	2015	73	3	76	1INF/8 021 hbts	
Tech. Sup. de Santé	**2014**	25	0	25	1 TS/23 518 hbts	
	2015	15	0	15	1 TS/40 642 hbts	
Agents d'hygiène et assimilés	**2014**	14	0	14	1 AH/41 996 hbts	
	2015	20	0	20	1 AH/30 482 hbts	
Assistants et aides sociaux	**2014**	0	0	7	1 AAS/83 992 hbts	
	2015	4	0	4	1AAS/152 408 hbts	
Total	**2014**	**220**	**9**	**229**		
	2015	**206**	**6**	**212**		

Source : Région Médicale de Kaffrine, 2015

Au regard des données de projection démographique de 2015 de la région, les ratios en personnel de santé sont encore en-deçà des normes OMS. Le ratio des médecins, qui est passé d'un médecin pour 45 227 habitants en 2014 à un médecin pour 46 895 habitants, reste encore loin des objectifs de l'OMS fixés à 1 médecin pour 5 000 habitants. La forte croissance de la population régionale combinée à la stagnation de l'effectif des médecins sont à l'origine de la détérioration de ce ratio.

La même tendance est aussi observée pour le ratio des infirmiers qui passe d'un infirmier pour 4 819 habitants en 2014 à un infirmier pour 8 021 habitants en 2015. Pour les sages-femmes, le ratio est d'une sage-femme pour 1 340 FAR en 2015 contre une SF pour 6 000 FAR selon les normes OMS. A la lumière de ces chiffres, on peut constater que la région de Kaffrine est aux normes pour les sages-femmes mais pas encore pour les médecins et les infirmiers.

V.2. BILAN DES PROGRAMMES DE SANTE

V.2.1. Santé de la reproduction

La réduction de la morbidité et de la mortalité maternelle, néonatale et infanto juvéniles constitue un défi majeur dans le PNDS. Dans cette perspective, l'amélioration de la disponibilité et l'accessibilité du paquet intégré d'intervention de qualité pour le couple mère enfant est une priorité. Le paquet d'intervention spécifique à la santé de la mère et du nouveau-né comprend entre autres, la relance de la planification familiale, la couverture adéquate en CPN de qualité dans tous les districts, la

généralisation de l'assistance à l'accouchement et la couverture adéquate en consultations post natales.

Tableau 5.6 : Evolution des principaux indicateurs de santé de la reproduction de la région

Indicateurs	Année	District Birkelane	District Kaffrine	District Koungheul	District Malem Hodar	Total
Nombre de premiers contacts	**2014**	5265	9132	10650	4262	22018
	2015	5482	9111	9865	4038	22421
	Variation en %	4,1	-0,2	-7,4	-5,3	1,8
CPN1	**2014**	2107	2499	3538	1135	19086
	2015	2148	3256	3779	1279	11573
	Variation en %	1,9	30,3	6,8	12,7	-39,4
CPN2	**2014**	4268	6898	7673	3179	8984
	2015	4457	7069	7657	3238	4693
	Variation en %	4,4	2,5	-0,2	1,9	-47,8
CPN3	**2014**	3899	6200	6579	2408	8228
	2015	3906	3213	3069	1385	12576
	Variation en %	0,2	-48,2	-53,4	-42,5	52,8
CPN4	**2014**	2053	985	4530	1416	15405
	2015	2297	1076	1083	237	14449
	Variation en %	11,9	9,2	-76,1	-83,3	-6,2
CPN4 correctes	**2014**	789	4890	2072	477	11685
	2015	932	4973	4815	1856	8286
	Variation en %	18,1	1,7	1918,1	289,1	-29,1
CPON1	**2014**	3141	4494	5682	2088	12673
	2015	3595	5237	4045	1572	22309
	Variation en %	14,5	16,5	-28,8	-24,7	76,0
CPON2	**2014**	2911	2081	4782	1911	22536
	2015	3378	2371	1994	543	21081
	Variation en %	16,0	13,9	-58,3	-71,6	-6,5
CPON3	**2014**	1140	8226	2590	717	22619
	2015	1359	8000	9411	3539	24815
	Variation en %	19,2	-2,7	263,4	393,6	9,7
SP1	**2014**	4675	5961	8228	3672	16575
	2015	4716	6372	7596	2397	14709
	Variation en %	0,9	6,9	-7,7	-34,7	-11,3
SP2	**2014**	3941	8624	7431	2623	22619
	2015	4472	8521	7560	4262	24815
	Variation en %	13,5	-1,2	1,7	62,5	9,7
Taux de consultations prénatales (CPN 1 contact)	**2014**	1,39	0,11	1,52	1,43	-
	2015	1,32	-	-	-	-
	Variation en %	0,58	1,05	0,77	0,61	0,75
Taux d'achèvement en CPN4	**2014**	15,0	10,8	30,6	4,8	33,3
	2015	17,0	11,8	54,8	11,0	43,6
	Variation en %	2,0	1,0	24,2	6,2	10,2
Taux d'accouchement dans les structures sanitaires	**2014**	79,0	49,5	89,6	52,0	66,0
	2015	82,8	77,5	87,5	53,6	76,4
	Variation en %	3,8	28,0	-2,1	1,6	10,4
Taux de césarienne	**2014**	nd	0,0	10,2	nd	
	2015	nd	0,0	4,6	nd	
	Variation en %	0,00	0,0	-5,6	0,00	0,00
Taux d'utilisation de méthodes contraceptives	**2014**	38,6	34,0	39,1	23,0	34,4
	2015	38,5	46,8	32,3	28,8	38,1
	Variation en %	-0,1	12,8	-6,8	5,8	3,7

Source : Région Médicale de Kaffrine, 2015

Pour un meilleur aboutissement de la grossesse et pour le bien-être de l'enfant, il recommandé à la femme enceinte (FE) au moins quatre visites prénatales suivant un planning bien déterminé. Nonobstant l'importance des consultations prénatales, une bonne partie des FE ne vient pas se faire consulter en CPN1 au premier trimestre. En effet, en 2015, 22 421 FE ont été vues en CPN2 contre 10 462 pour la CPN1. Ainsi le nombre de FE vues CPN1 représente 46,7% du nombre de femmes vues en CPN2, c'est-à-dire que 53,3% des FE vues en CPN2 n'ont pas effectué leur première consultation au premier trimestre ; ce qui veut dire qu'elles viennent se faire consulter pour la première fois à un stade un peu avancé de leur grossesse. Selon le district, on observe une certaine disparité géographique de l'indicateur de la santé maternelle. En effet, la proportion des FE qui ont effectué leur première consultation prénatale à un stade avancé de la grossesse (au-delà du premier trimestre) est évaluée à 51,8% à Birkelane, 53,9% à Kaffrine, 50,6% à Koungheul et à 61,8% à Malem Hodar. Dans le même sillage, l'effectif des FE vues en CPN2 est supérieur à celui des FE vues en CPN3 qui est supérieur à son tour à celui des FE vues en CPN4. Il ressort, au regard de ces données, que beaucoup de FE abandonnent les consultations prénatales avant d'arriver à la CPN4. De ce fait seules quatre FE sur dix (43,6%) ont effectué les quatre consultations prénatales. Toutefois, cette statistique a connu un bond de 10,3 points par rapport à 2014 où elle était évaluée à 33,3%. Plusieurs facteurs sont sous-jacents à la sous utilisation de la CPN. Entre autres facteurs, il y a : (i) le niveau d'instruction de la FE et du conjoint, (ii) le niveau vie du ménage, (iii) l'exposition aux médias, (iv) la prise en compte de certaines croyances socioculturelles.

Comme dans le cas des consultations prénatales, les consultations postnatales ne sont pas rigoureusement respectées par les femmes qui ont accouché. En effet, l'effectif de la CPON2 (21 081) est inférieur à celui CPON1 (22 309). Ce qui veut dire que la CPON1 qui est plus proche de la période d'accouchement est plus respectée par les femmes que les deux autres qui en sont peu éloignées. Toutefois, l'effectif de la CPON3 est supérieur aux deux effectifs précédents.

Entre 2014 et 2015, la proportion des femmes dont l'accouchement s'est déroulé dans une structure de santé est passée de 66,0% à 76,4% soit une hausse de 10,4 points. Des disparités importantes existent selon le district sanitaire. En effet, la proportion des femmes qui ont accouché dans une structure de santé s'est établie à 82,8% à Birkelane, contre 77,5% pour Kaffrine, 87,5% pour Koungheul et 53,6% pour Malem Hodar. A la lumière de ces données, on peut constater que les accouchements à domiciles sont plus fréquents à Malem Hodar (46,4%) et à Kaffrine (22,5%). Cette situation peut être due au faible accès à une structure de santé dans ces départements ou à certaines croyances socioculturelles. En effet, Malem Hodar dispose de 27,8% (3 106 km²) du territoire régional pour 30 structures de santé. Le département de Kaffrine, bien qu'étant relativement bien doté en structures de santé, peut être confronté à un problème d'accessibilité. Ledit département concentre 24,3% du territoire régional.

Pour le taux de césarienne, seules les données du district de Koungheul sont disponibles. Cette statistique s'était établie à 10,2% en 2014 contre 4,6% en 2015 soit un repli de 5,6 points. Ce faible taux peut être dû à l'insuffisance ou l'inexistence de blocs opératoires fonctionnels dans les structures de santé (centre de santé et hôpital).

L'utilisation et l'accès aux moyens contraceptifs constituent un enjeu majeur pour la maitrise de la fécondité qui reste élevée dans la région (l'indice synthétique de fécondité est évalué à 6,7 en 2013).

L'utilisation de la contraception reste encore faible dans la région en dépit de la légère hausse enregistrée en 2015 (+3,7 points). En effet, durant l'année 2014, 34,4% des femmes en âges de reproduction fréquentant les services de santé ont utilisé une quelconque méthode contraceptive contre 38,1% en 2015. Une disparité de l'indicateur de la planification familiale est observée. Il est évalué à 46,8% à Kaffrine, 38,5% à Birkelane, 32,3% à Koungheul et 28,8% à Malem Hodar. Cette faible utilisation des moyens de contraception peut être due, entre autres : (i) au faible niveau d'instruction des femmes et leurs conjoints, (ii) au manque d'information sur les moyens de contraception, (iii) aux interdits de la religion ou (iv) au fait que la décision d'utiliser un moyen contraceptif provient souvent des conjoints qui sont parfois réticents.

L'évolution des accouchements suivant le type et le district est contenue dans le tableau qui suit.

Tableau 5.7 : Evolution du nombre d'accouchements suivant le type et le district

Désignation	Année	District Birkelane	District Kaffrine	District Koungheul	District Malem Hodar	Total
Accouchements à la maternité	**2014**	2959	4271	5473	1845	14548
	2015	3441	6566	5660	2108	17775
	Variation en %	16,3	53,7	3,4	14,3	22,2
Accouchements à domicile vus	**2014**	603	786	545	435	2369
	2015	**523**	779	552	608	2462
	Variation en %	-13,3	-0,9	1,3	39,8	3,9
Total accouchements	**2014**	3562	5057	6018	2280	16917
	2015	**3964**	7345	6212	2716	20237
	Variation en %	11,3	45,2	3,2	19,1	19,6
Accouchements Assistés par un personnel qualifié	**2014**	2 914	4060	4306	1619	12899
	2015	**3 321**	5508	5116	1691	15636
	Variation en %	14,0	35,7	18,8	4,4	21,2
Accouchements réalisés avec partogramme	**2014**	2562	2613	3666	670	9511
	2015	**2982**	3751	4956	1132	12821
	Variation en %	16,4	43,6	35,2	69,0	34,8
Accouchement réalisés avec GATPA	**2014**	2901	3888	3813	1375	11977
	2015	**3300**	5257	4917	1555	15029
	Variation en %	13,8	35,2	29,0	13,1	25,5
Césarienne	**2014**	NA	0	94	NA	94
	2015	NA	0	46	NA	46
	Variation en %		0	-51,1	0	-51,1

Source : Région Médicale de Kaffrine, 2015

Les statistiques de 2015 révèlent que les accouchements qui sont faits avec l'assistance d'un personnel ont connu une hausse de 21,2%. Toutefois, l'ampleur de l'accroissement varie selon le département. Si à Kaffrine et à Koungheul, les augmentations sont importantes (respectivement +35,7% et +18,8%), à Birkelane et à Malem Hodar, les hausses restent encore modestes (respectivement +18,8% et +4,4%).

Concernant les accouchements à domicile vus, les statistiques de 2015 montrent une tendance à la baisse du phénomène. En effet, les effectifs des femmes qui ont accouché à domicile ont baissé de 13,3% à Birkelane et 0,7% à Kaffrine. Néanmoins, des efforts restent à faire dans les départements de Malem Hodar et de Koungheul où les chiffrent des accouchements à domicile vus sont en hausse (respectivement +39,8% et +1,3%).

V.2.1.1. Programme Elargi de Vaccination (PEV)

La couverture vaccinale des enfants de moins de cinq ans contre certaines maladies dites de l'enfance est une activité prépondérante des services de santé notamment dans le cadre du Programme élargi de vaccination qui couvre 9 maladies cibles (Tuberculose, Diphtérie, Tétanos, Coqueluche, Poliomyélite, Hépatite B, Hémophilus influenzae, Rougeole et Fièvre jaune).

Tableau 5.8 : Evolution des Taux de couverture vaccinale et d'abandon selon l'antigène le district sanitaire et les objectifs fixés en 2014 et 2015

Antigène	Année	DS Birkelane	DS Kaffrine	DS Koungheul	DS Malem Hodar	Région	Objectif
	Taux de couverture vaccinale						
BCG	**2014**	131	90	127	33,7	95,42	90
	2015	112	108,4	126	115	115,4	
PENTA 1	**2014**	142	112	124	30	102	
	2015	126	112,8	134	111,5	121	
PENTA 2	**2014**	136	108	113	25	95,5	
	2015	123	109,4	129	114	118,8	
PENTA 3	**2014**	125	105	107	22	89,8	
	2015	112	108,5	125	115,7	115	
Rougeole	**2014**	123	95	100	22	85	
	2015	114	103,9	127	107	113	
ECV	**2014**	121	90	99	22	83	
	2015	115	104,5	120	130	117	
VAR	**2014**	123	91	100	22	84	
	2015	114	103,9	127	107	113	
Fièvre Jaune	**2014**	124	108	101	21	88,5	
	2015	113	103,6	124	109,8	112,6	
VPO 1	**2014**	136	112	121	30,13	99,8	
	2015	126	113	140	111,5	122,6	
VPO 2	**2014**	128	108	112	34	95,5	

Antigène	Année	DS Birkelane	DS Kaffrine	DS Koungheul	DS Malem Hodar	Région	Objectif
	2015	123	108,9	134	114	120	
VPO 3	**2014**	119	105	104	22	87,5	
	2015	111	107,4	130	114,8	115,8	
VAT1	**2014**	31	38	65	42	44	
	2015	31	31	51	52	41,3	
VAT2	**2014**	24	102	94	31,7	63	
	2015	27	25,7	105	26	46	
VAT3	**2014**	28,5	30,5	35,7	21	29	
	2015	26,4	28	41	25	30	
	Taux d'abandon						
BCG	**2014**	5,7	15,7	13	1	8,8	
	2015	1,6	3		1	1,9	
P1/P3	**2014**	12,2	6,2	6	2	6,5	
	2015	10,9	6,2	3	1	5,3	

Source : Région Médicale de Kaffrine, 2015

La première dose du vaccin antipoliomyélitique oral (VPO) a la meilleure couverture vaccinale de la région avec un taux régional de 122,6% en 2015 contre 99,8% en 2014 soit une hausse de 22,8 points. La meilleure performance est enregistrée dans le district de Koungheul (140%). Toutefois, tous les districts de la région ont largement dépassé l'objectif fixé (90%).

Concernant le vaccin pentavalent, la meilleure couverture régionale est obtenue avec première dose (121%).

Cependant, la série des trois doses de pentavalent n'est pas respectée. En effet, le taux d'abandon du PENTA1/PENTA3 s'établit à 5,3% en 2015 contre 6,5% en 2014 soit une baisse de 1,2 point. Les meilleures performances sont enregistrées dans les districts sanitaires de Malem Hodar et de Koungheul avec des taux d'abandon respectifs de 1% et 3%. Cependant, dans les districts de Birkelane et de Kaffrine les taux d'abandon sont relativement élevés (respectivement 10,9% et 6,2%).

Pour le vaccin Bilié de Calmette et Guérin (BCG), il faut noter la bonne couverture vaccinale en 2015 (115,4% au niveau régional). Toutefois, tous les enfants ne complètent pas la série des vaccinations puisqu'un taux d'abandon de 1,5% a été enregistré en 2015 au niveau régional. C'est surtout le district de Kaffrine qui est concerné avec un taux d'abandon de 3% en 2015. L'insuffisance d'information, le manque de volonté et l'insuffisance de l'offre de service de santé peuvent expliquer le niveau parfois élevé de ces taux d'abandon.

Pour ce qui est du vaccin antitétanique (vaccin anatoxine tétanique-VAT), l'objectif de 90% n'avait pas été atteint en 2015 pour toutes les trois doses administrées aux enfants. Les couvertures vaccinales en 2015 pour les première, deuxième et troisième

doses se chiffrent respectivement à 41,3%, 46% et 30%. Cependant, le district de Koungheul a dépassé l'objectif fixé pour le VAT2 (105%).

La faible couverture vaccinale du VAT1 peut être expliquée par le fait qu'il doit être administré à la femme enceinte au premier contact ou le plus tôt possible durant la grossesse ; or, certaines femmes enceintes vont se faire consulter pour la première fois à un stade avancé de leur grossesse. Pour la dose de VAT2, le taux relativement élevé (46%) peut être dû à la longue période dont dispose la FE pour être admirée le vaccin (4 semaines au moins après le VAT1 et au plus tard 15 jours avant l'accouchement).

V.2.1.2. Programme national de lutte contre le paludisme

Le paludisme représente en 2015 4,5% des motifs de consultations de la population de la région de Kaffrine soit une hausse 2,3 points par rapport à 2014. Les patients âgés de 5 ans et plus sont plus touchés par la maladie avec 79,3% des cas de paludisme confirmés par les Tests de Diagnostic Rapide (TDR) en 2015.

Tableau 5.9 : Evolution de la situation des Malades vus en Consultation Externe selon la catégorie de malades, par district

Districts	Année	Enfants de - 5 Ans		Patients Agés de 5 ans et +		Femmes enceintes		Ensemble	
		Nb. total de cas vus (toutes Affections confondues)	Nb. de cas de paludisme confirmé (par TDR)	Nb. total de cas vus (toutes Affections confondues)	Nb. de cas de paludisme confirmé (par TDR)	Nb. total de cas vus (toutes Affections confondues)	Nb. de cas de paludisme confirmé (par TDR)	Nb. total de cas vus (toutes Affections confondues)	Nb. de cas de paludisme confirmé (par TDR)
District de Birkelane	**2014**	31889	675	54968	2433	1754	39	88611	3147
	2015	32879	216	58619	2015	1589	27	93087	2258
	Variation en %	3,1	-68,0	6,6	-17,2	-9,4	-30,8	5,1	-28,2
District de Kaffrine	**2014**	26 286	156	38 097	719	2251	49	66 634	924
	2015	41 184	546	73 232	3032	3613	48	118 029	36 26
	Variation en %	56,7	250,0	92,2	321,7	60,5	-2,0	77,1	292,4
District de Koungheul	**2014**	45 073	415	64226	1 561	4 852	32	114 151	2 008
	2015	55 285	1 669	91656	8 348	5 466	108	152 407	10 125
	Variation en %	22,7	302,2	42,7	434,8	12,7	237,5	33,5	404,2
District de Malem Hodar	**2014**	2732	35	4838	201	136	5	7706	241
	2015	14463	285	29785	1965	1563	50	45811	2300
	Variation en %	429,4	714,3	515,6	877,6	1049,3	900,0	494,5	854,4
Région	**2014**	105980	1281	162129	4914	8993	125	277103	6320
	2015	143811	3716	253292	15360	12231	233	409334	18309
	Variation en %	35,7	190,1	56,2	213,2	36,0	86,4	47,7	189,7
Taux	**2014**		1,2		3,03		1,39		0,02
	2015		2,58		6,06		1,90		0,04
	Variation en %		1,38		3,03		0,51		0,02

Source : Région Médicale de Kaffrine, 2015

Pour les enfants âgés de moins de 5 ans et les femmes enceintes respectivement 3 716 et 233 cas de paludisme ont été signalés soit des hausses respectives de 190,1% et 86,4%. Ces résultats montrent les efforts à consentir pour la lutte contre cette maladie. Toutefois, les politiques de lutte contre le paludisme qui ciblent particulièrement ces deux groupes vulnérables ne manqueraient de relever le défi. Le tableau qui suit récapitule les efforts de lutte contre le paludisme pour l'année 2014.

Tableau 5.10 : Récapitulatif et évolution des efforts de lutte contre le paludisme

Indicateurs	2013	2014	Variation
Morbidité proportionnelle palustre en %	7,6	0,3	-7,3
Nombre de décès par paludisme	5	2	-60,0
Pourcentage des femmes sous TPI	45,3	75,7	30,4

Source : Région Médicale de Kaffrine, 2014

La morbidité proportionnelle palustre reste relativement faible dans la région entre 2013 et 2014. En effet, de 7,6% en 2013, elle passe à 0,3% en 2014 soit une baisse de 7,3 points. Dans le même sillage, les décès liés au paludisme ont connu une baisse de 60,0% par rapport à 2013. Ces résultats encourageants obtenus dans la lutte contre le paludisme témoignent des efforts consentis par les autorités pour sensibiliser et conscientiser les populations surtout les femmes enceintes. Selon les statistiques de 2014, le Traitement Préventif Intermittent (TPI) a été administré à 75,7% des femmes qui se sont présentées en consultation prénatale contre 45,3% en 2013 soit une hausse de 30,4 points.

V.2.1.3. Programme de lutte contre la tuberculose

Les statistiques de la prise en charge de la tuberculose concernent les années 2014 et 2015. Au total, la région dispose de 4 centres de traitement de la maladie à raison d'un centre par district.

Tableau 5.11 : Prise en charge de la tuberculose selon le district en 2014 et 2015

Districts		Centre de traitements	Population	Nouveaux cas	Taux détection (%)	Nbre rechute	Nbre d'echecs	Nbre reprise de traiteme	Total retraitement
Birkelane	2014	1	96 671	27	27,8	2	1	1	4
	2015	1	106 535	29	27,4	2	0	0	2
	Variation %	0,0	10,2	7,4	-0,5	0,0	-100,0	-100,0	-50,0
Kaffrine	2014	1	221120	100	45	4	0	2	6
	2015	1	218492	95	43.5	4	0	1	5
	Variation %	0,0	-1,2	-5,0	-1,5	0,0	nd	-50,0	-16,7
Koungheul	2014	1	156555	39	25	0	2	2	4
	2015	1	170998	39	23	4	2	1	7
	Variation %	0,0	9,2	0,0	-2,0	nd	0,0	-50,0	75,0
Malem Hodar	2014	1	90530	22	78	0	1	1	1
	2015	1	95301	16	57	0	1	1	1
	Variation %	0,0	5,3	-27,3	-21,0	nd	0,0	0,0	0,0
Total Région	2014	4	564876	188	44,0	6	4	6	15
	2015	4	591326	179	37,7	10	3	3	15
	Variation %	0,0	4,7	-4,8	-6,3	66,7	-25,0	-50,0	0,0

Source : Région Médicale de Kaffrine, 2015

Au total, 179 nouveaux cas de tuberculeux ont été détectés dans la région en 2015 soit un taux de détection de 37,7% contre 44,0% en 2014 soit un repli de 6,3 points.

Ce taux est plus élevé à Malem Hodar (57,0%) et plus faible à Koungheul (23,0%). Certains tuberculeux déjà traités connaissement des rechutes c'est le cas des 10 personnes qui se sont retombées malade en 2015 contre 6 en 2014. Toutefois, certains d'entre eux repartent dans les structures de prise en charge de la maladie pour se faire retraiter (3 en 2015 contre 6 en 2014).

V.2.1.4. Programme de lutte contre le VIH/sida

En 2015, 26 314 personnes ont effectué le test de dépistage. Parmi elles, 239 ont été testées séropositives, soit un taux de 0,9%. Toutefois, 531 personnes vivant avec le VIH sont sous traitement ARV. Quant au nombre de patients VIH diagnostiqués et suivis pour tuberculose qui ont débuté ou qui continuent un traitement ARV au cours ou à la suite d'un traitement antituberculeux, il s'établit 17 en 2015 contre 19 en 2014.

Tableau 5.12 : Indicateurs VIH/sida en 2015

Indicateurs		District Birkelane	District Kaffrine	District Koungheul	District Malem Hodar	Région
Nombre de femmes enceintes séropositives	**2014**	11	20	20	4	55
	2015	07	12	14	6	39
	Variation en %	-36,4	-40,0	-30,0	50,0	-29,1
Nombre de femmes enceintes vues en CPN pour la première fois au niveau du site	**2014**	5265	9132	10650	4262	29309
	2015	5482	9111	9865	4058	28516
	Variation en %	4,1	-0,2	-7,4	-4,8	-2,7
Nombre de femmes enceintes chez qui le test de dépistage VIH a été proposé	**2014**	5254	1920	10491	4262	21927
	2015	5444	1864	10328	4058	21694
	Variation en %	3,6	-2,9	-1,6	-4,8	-1,1
Nombre de personnes testées pour le VIH	**2014**	5249	5433	15309	4262	30253
	2015	5434	4810	12012	4058	26314
	Variation en %	3,5	-11,5	-21,5	-4,8	-13,0
Nombre de patients VIH diagnostiqué et suivi pour TB qui ont débuté ou qui continue un traitement ARV au cours ou à la suite	**2014**	4	1	2	12	19
	2015	0	1	4	12	17
	Variation en %	-100,0	0,0	100,0	0,0	-10,5
Nombre de personnes avec une infection VIH au stade avancé qui reçoivent une combinaison d'ARV	**2014**		312	93	55	460
	2015		340	132	59	531
	Variation en %		9,0	41,9	7,3	15,4
Nombre de nouveaux Cas de décès	**2014**	3	11	14	2	30
	2015	1	22	19	2	44
	Variation en %	-66,7	100,0	35,7	0,0	46,7
Nombre de cas de perdus de vue	**2014**	7	3	10	10	30
	2015	0	42	30	5	77
	Variation en %	-100,0	1300,0	200,0	-50,0	156,7

Source : Région Médicale de Kaffrine, 2015

Le test de dépistage a été proposé à 21 694 FE sur les 28 516 CPN soit un taux de 76,1%. Ces tests montrent que 39 femmes enceintes sont séropositives contre 55 en 2014 soit une baisse de 29,1%. Koungheul est plus touché avec 14 FE ; suivi de Kaffrine avec 12 cas. Au total, 44 personnes sont décédées du VIH en 2015 contre 30 en 2014 soit une hausse de 46,7%. En 2015, 77 cas perdus de vue sont répertoriés dans la région. Comparé à 2014, le phénomène a pris de l'ampleur (+156,7%), d'où l'importance d'augmenter la sensibilisation et surtout la vigilance pour que ces cas ne deviennent des sources potentielles de propagation de la maladie. Le phénomène

touche plus les départements de Kaffrine (42 cas), Koungheul (30 cas) et Malem Hodar dans une moindre mesure (5 cas). Cependant aucun cas de perdu de vue n'a été signalé à Birkelane.

V.2.1.5. Surveillance des maladies chroniques

Les statistiques de la surveillance des maladies chroniques sont contenues dans le tableau qui suit. Elles montrent qu'entre 2010 et 2015, l'hypertension artérielle reste la maladie chronique qui touche plus la population de la région. Les causes de cette situation restent à élucider.

Tableau 5.13 : Evolution des résultats de la surveillance des maladies chroniques dans la région de Kaffrine

Maladies	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Variation (%)
Diabète	16	32	700	5	0	19	nd
Hypertension Artérielle	1 323	2 372	3 298	1 196	5 262	7 343	39,5
Accidents Vasculaire Cérébrale	5	26	36	6	0	0	nd
Ensemble	1 344	2 430	4 034	1 207	5 262	7 362	39,9

Source : Région Médicale de Kaffrine, 2013

Le nombre d'hypertendus a augmenté de 39,5% en passant de 5 262 en 2014 à 7 343 en 2015.

Entre 2012 et 2013, le nombre d'hypertendus a baissé de 63,7%. Dans le même sillage, les accidents Vasculaires Cérébraux ont connu un repli de 83,3% en passant de 36 en 2012 à 6 en 2013. Depuis 2014, aucun cas d'AVC n'a été noté dans la région.

Concernant le diabète, il a été détecté sur 5 personnes en 2013 contre 700 en 2012 soit une chute de 99,3%. Toutefois, on note une résurgence de la maladie puisqu'elle n'était pas détectée en 2014 alors qu'en 2015 19 cas ont été signalés.

V.2.1.6. Activités de nutrition

Le déparasitage cible la population âgée de 12 à 59 mois. Dans la région cette population se chiffre à 77 454 en 2015. La campagne de déparasitage menée dans la région en 2015 a permis de déparasiter 42 650 enfants soit un taux de couverture de 55,1% soit une baisse de 26,3 par rapport à 2014. Le district de Kaffrine a enregistré la meilleure performance avec au taux de couverture de 96,0%. Dans le district de Malem Hodar, sur les 14 390 enfants ciblés, 9 581 ont été déparasités soit un taux de couverture de 67,0%. Les districts de Birkelane et de Koungheul ont enregistré les plus faibles taux de couverture avec respectivement 46,0% et 23,2%.

Tableau 5.14 : Répartition des résultats des campagnes de supplémentassions en vitamine A et de déparasitage menées dans la région de Kaffrine en 2015

District		Supplémentations en vitamine A			Déparasitage		
		Pop cible 6-59 mois	Suppléments	Taux de couverture	Pop cible 12-59 mois	Déparasités	Taux de couverture
Birkelane	2014	16821	16507	64,5	15 274	7818	51,2
	2015	18537	10178	54,9	16513	7600	46,0
	Variation %	10,2	-38,3	-9,6	8,1	-2,8	-5,2
Kaffrine	2014	34846	15476	40,2	12416	11278	90,8
	2015	38018	27919	73,4	20048	19304	96,3
	Variation %	9,1	80,4	33,2	61,5	71,2	5,5
Koungheul	2014	27241	31514	115,0	24734	26056	105,0
	2015	29752	14506	48,7	26503	6165	23,2
	Variation %	9,2	-54,0	-66,3	7,2	-76,3	-81,8
Malem Hodar	2014	15741	8628	50,0	13669	8628	63,0
	2015	16639	9581	53,0	14390	9581	67,0
	Variation %	5,7	11,0	3,0	5,3	11,0	4,0
Total région	**2014**	**94658**	**72125**	**71,8**	**66093**	**53780**	**81,4**
	2015	**103946**	**62184**	**59,8**	**77454**	**42650**	**55,1**
	Variation %	**9,8**	**-13,8**	**-12,0**	**17,2**	**-20,7**	**-26,3**

Source : Région Médicale de Kaffrine, 2015

La supplémentation en vitamine A cible les enfants âgés de 6 à 59 mois. Sur 103 946 enfants ciblés dans la région, 62 184 ont subi l'opération soit un taux de couverture de 59,8%. Selon le district, Kaffrine enregistre le meilleur taux de couverture. En effet, son taux de couverture s'établit à 73,4% contre 54,9% pour le district de Birkelane, 53,0% pour le district de Malem Hodar et 48,7% pour le district de Koungheul. Comparé à l'année 2014, le taux de couverture a baissé de 9,6 points et 66,3 points respectivement dans districts de Birkelane et de Koungheul. Par contre dans le district de Kaffrine, les réalisations de 2015 sont plus importantes (+33,2 points). Dans le même sillage, le district de Malem Hodar a enregistré un accroissement de 3 points par rapport à 2014. Ces baisses non compensées par les hausses modérées expliquent le repli global obtenu au niveau régional (-13,8 points).

V.3. HYGIENE PUBLIQUE

La Brigade Régionale d'Hygiène (BRH) joue un rôle essentiel dans le cadre de la prévention des maladies. Il a une mission de police sanitaire qui consiste à faire respecter les normes de salubrité. La BRH, rattaché au Ministère de la Santé et de l'Action Sociale participe à cette double mission de prévention et de contrôle, par

l'information et la sensibilisation des populations, la convocation, l'avertissement, la sommation (délai de trois mois) et enfin la répression (amendes forfaitaires, saisies).

Les ERP (marchés hebdomadaires, boutiques, restaurants, gargotes, cafétérias, dibiteries, boulangeries ou fours traditionnels, cantines ou étals, kiosques à pain, hôtels ou campements, boucheries, fast-foods, pâtisseries, etc.) et les maisons sont les cibles principales de la structure. L'objectif est de veiller au respect des travaux d'assainissement et au suivi médical des manipulateurs de denrées alimentaires. Pour cela, la BRH, riche d'un effectif de 15 agents, dispose comme relais de quatre Sous Brigades départementales.

V.3.1. Les visites domiciliaires

Les prospections domiciliaires effectuées dans le cadre de la police d'hygiène dans la région ont connu une légère hausse en 2015. Effet, de 7 643 prospections en 2014, le nombre de sorties augmente en 2015 pour atteindre 7882 soit un accroissement de 3,1%.

C'est dans le département de Koungheul qu'une baisse, en termes de nombre de prospections, a été enregistrée. Puisque, de 2 233 concessions visitées en 2014, les sorties de la sous brigade se chiffrent à 1 859 soit une baisse de 16,7%. En revanche, Kaffrine, Malem Hodar et Birkelane ont vu le nombre de prospections qui y sont effectuées augmenter respectivement de 22,1%, 8,0% et 8,1%.

Tableau 5.15 : Evolution et répartition du nombre de concessions visitées

Circonscription administrative	2014		2015		Variation en %
	Nb	%	Nb	%	
Birkelane	1260	16,50	1538	19,5	22,1
Kaffrine	3046	39,90	3293	41,8	8,1
Kougheul	2233	29,20	1859	23,6	-16,7
Malem Hodar	1104	14,40	1192	15,1	8,0
Région	7643	100,00	7882	100,0	3,1

Source : Brigade Régionale d'hygiène de Kaffrine, 2014

Avec 3 293 concessions visitées soit 41,8%, la Sous Brigade du département de Kaffrine a fait plus que les autres en 2015. En deuxième position, vient la Sous brigade de Koungheul avec 23,6% des concessions visitées.

Ces écarts dans les réalisations des différentes Sous-Bridages s'expliquent, d'une part, par la planification établie au début de chaque année où un nombre précis de concessions à visiter est assigné à chaque Sous Brigade et, d'autre part, par l'effectif des Sous Brigades (3 agents pour Birkelane et Malem Hodar, 5 pour Kaffrine et 4 pour Koungheul).

Les infractions relevées lors des prospections domiciliaires sont contenues dans le graphique qui suit. Les informations contenues dans ce graphique concernent l'année 2013, puisque la répartition des infractions par type n'est pas disponible pour l'année 2015.

Graphique 5.1 : Répartition des infractions commises lors des visites domiciliaires selon le type en 2013

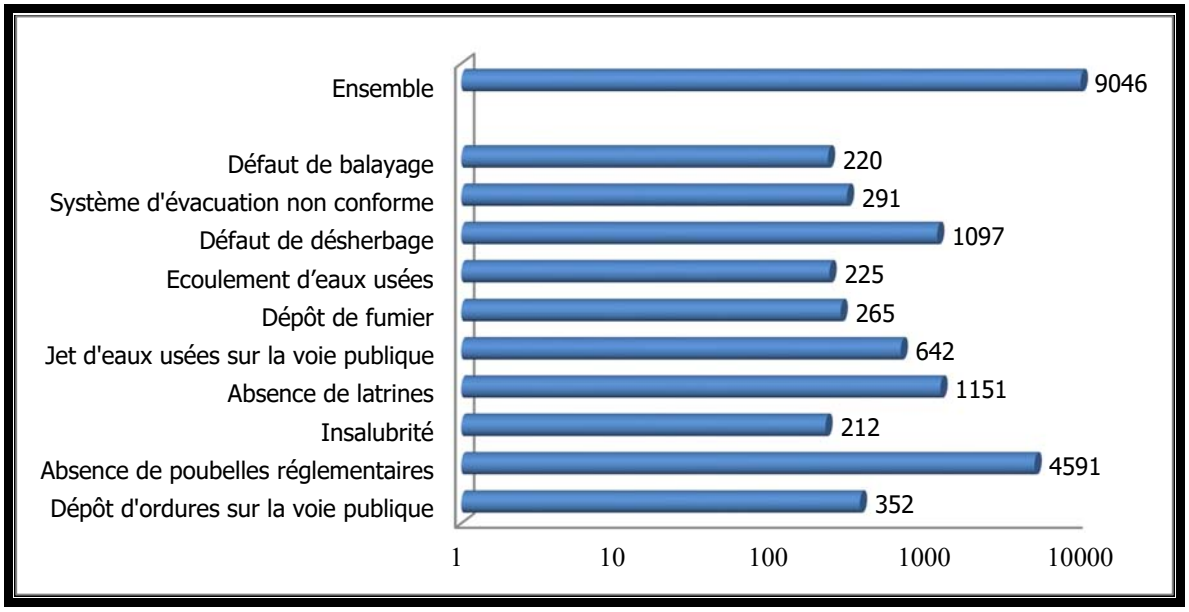

Source : Brigade Régionale d'hygiène de Kaffrine, 2013

L'absence de poubelles réglementaires est la principale infraction relevée lors des prospections domiciliaires. En effet, cinq infractions sur dix (51,0%) résultent de l'absence de poubelles règlementaires. Avec 1151 infractions relevées, l'absence de latrines constitue le deuxième type de manquement constaté dans les concessions visitées. Le manque d'infrastructures individuelles ou collectives d'assainissement peut expliquer la tendance de la population à utiliser la voie publique pour l'évacuation des eaux usées et des ordures ménagères. Puisque en 2013, les infractions constatées résultant du dépôt d'ordures ou du jet d'eaux usées sur la voie publique sont respectivement de 265 et 642. Néanmoins, il existe des infractions dont la cause n'est pas un manque d'ouvrage mais un manque de volonté de la part des fautifs. En effet, 1097 infractions relevées sont liées à un défaut de désherbage, 220 à un défaut de balayage et 212 pour insalubrité.

V.3.2. Les inspections des ERP

Le contrôle des établissements recevant du public fait partie des missions des agents d'hygiène. En 2013, les 1159 prospections effectuées ont donné les résultats contenus dans le tableau ci-après. Les boutiques et locaux assimilés constituent la première cible des agents des services d'hygiène. Sur les 1159 prospections, 589 y sont faites soit 50,8%. Elles sont suivies par les gargotes et les marchands divers avec respectivement

17,4% et 16,4%. Selon le département, Kaffrine enregistre 49,2% des prospections contre 31,8% pour Koungheul, 11,3% pour Birkelane et 7,7% pour Malem Hodar.

Tableau 5.16 : Evolution et répartition des inspections des ERP selon la nature et le département.

Nature ERP / Année	Birkelane			Kaffrine			Kougheul			Malem Hodar			Région		
	2013	2015	Variation %	2013	2015	Variation %	2013	2015	Variation %	2013	2015	Variation %	2013	2015	Variation %
Boutiques	35			374			142			38			589		
Restaurants	0			4			4			0			8		
Gargotes	15			98			85			4			202		
Cafétérias	0			2			0			0			2		
Boucheries et Rôtisseurs	12			15			34			4			65		
Boulangeries	0			4			2			0			6		
Laiteries	11			10			25			4			50		
Ecoles	2			1			0			1			4		
Marché et Loumas	5			15			5			12			37		
Marchands divers	50			45			70			25			190		
Centres et Postes de santé	1			2			1			1			4		
Total	131	1462	1016,0	570	1477	159,1	368	2526	586,4	90	1302	1346,7	1159	6767	483,9

Source : Brigade Régionale d'hygiène de Kaffrine, 2015

En 2015, 6 767 ERP ont été visités par les soldats de l'hygiène de la région contre 1 159 en 2013 soit une hausse de 483,9% en deux ans. La Sous Brigade de Malem Hodar a enregistré une hausse de 1 346,7% et celle de Birkelane une hausse de 1 016,0%. A l'instar des deux Sous-Brigades susmentionnées, celles de Kaffrine et de Koungheul ont enregistré de fortes hausses des ERP visités par rapport à 2013.

La répartition des infractions commises durant les visites des ERP concerne l'année 2013. Sur les 1 159 ERP visités, il a été constaté 2 765 infractions soit une moyenne de 2,39 infractions par ERP. Le département de Kaffrine est au-dessus de la moyenne régionale avec 3,2 infractions par ERP visité, il est suivi par Malem Hodar avec 2,9 et Birkelane avec 2,6. Par contre des résultats encourageants sont enregistrés à Koungheul (avec une moyenne de 0,9 infraction par ERP).

Par rapport à 2012, les infractions relevées dans les ERP visités ont connu une hausse de 106%. Cependant cette hausse globale cache certaines disparités puisque le défaut de balayage a baissé de 12% et l'absence de revêtement de 68%.

Graphique 5.2 : Répartition des infractions commises lors des visites de contrôle de la salubrité des ERP selon le type en 2013

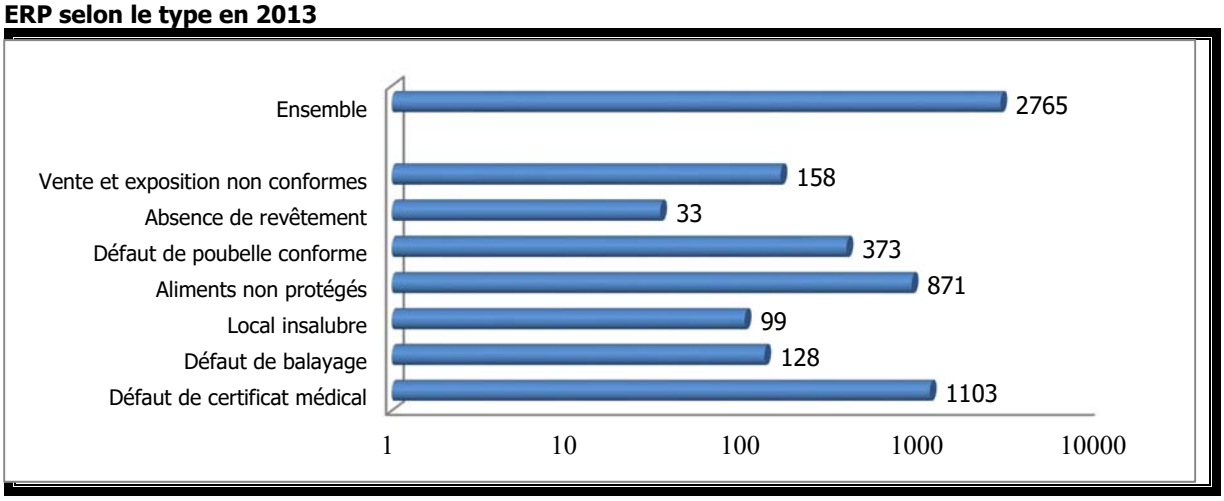

Source : Brigade Régionale d'hygiène de Kaffrine, 2013

Les infractions concernant les ERP sont dominées par le défaut de certificat médical qui explique plus de quatre cas d'infraction sur dix (39,9%), la vente d'aliments non protégés (31,5%), le défaut de poubelle conforme (13,5%) et les vente et exposition non conformes (5,6%). L'insalubrité des locaux (3,6%) ainsi que le défaut de balayage font partie des infractions relevées en 2013.

V.3.3. Les activités d'IEC

En sus de sa mission de supervision et de contrôle, la BRH a un rôle de prévention. Dans ce sillage, la sensibilisation de la population est incontournable pour éviter certains actes qui peuvent être source d'insalubrité.

Tableau 5.17 : Evolution et répartition des activités d'IEC menées selon la nature, par département

IEC		Birkelane	Kaffrine	Koungheul	Malem Hodar	Région
Pop sensibilisées / BPH (Bonnes Pratiques d'Hygiène) lors des VAD	**2014**	4543	9077	6882	3551	24053
	2015	6172	13425	12974	4203	36774
	Variation %	35,9	47,9	88,5	18,4	52,9

Source : Brigade Régionale d'hygiène de Kaffrine, 2015

Au total, 36 774 personnes ont été sensibilisées sur les bonnes pratiques d'hygiène en 2015 contre 24 053 en 2014 soit une hausse de 52,9%. La plus forte hausse est enregistrée dans le département de Koungheul (+88,5%).

La majorité des personnes touchées se trouve dans le département de Kaffrine (36,5%). Koungheul est le deuxième département dont le plus de personnes ont été touchées avec 12 974 personnes soit 35,3%%. Les deux départements restants disposent de 28,2% des personnes sensibilisées. Cette situation peut être expliquée

par les poids démographiques des différents départements qui composent la région. En effet, Kaffrine et Koungheul disposent respectivement 37,0% et 29,0% de la population régionale.

V.4. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

V.4.1. Atouts et potentialités

1. en matière de santé

Les principaux atouts identifiés sont :

- ❖ l'existence d'infrastructures sanitaires ;
- ❖ l'existence d'un personnel qualifié et d'un personnel d'appoint ;
- ❖ l'existence d'une Région Médicale fonctionnelle ;
- ❖ l'organisation des personnes handicapées en fédération régionale ;
- ❖ la disponibilité des partenaires ;
- ❖ l'accompagnement des collectivités locales et des services administratifs ;
- ❖ la diversité des Programmes, Projets et ONG.

2. en matière d'hygiène publique

Les principaux atouts identifiés sont :

- ❖ l'existence d'infrastructures sanitaires ;
- ❖ l'existence d'un personnel qualifié et d'un personnel d'appoint ;
- ❖ la disponibilité des partenaires ;
- ❖ la diversité des Programmes, Projets et ONG.

V.4.2. Contraintes

1. en matière de santé

Les principales contraintes de la santé sont :

- ❖ le déficit de personnel qualifié (sage-femme, médecins, chirurgien, pédiatre etc.) ;
- ❖ le faible nombre de PVIH placées sous antirétroviraux ;
- ❖ la faible prise en charge des personnes en situation d'handicap et des jeunes ;
- ❖ l'insuffisance en infrastructures et en équipements surtout dans les nouvelles communes et communautés rurales ;
- ❖ l'absence de centre de santé au district sanitaire de Kaffrine.

2. en matière d'hygiène publique

- ❖ le manque d'infrastructures des Sous Brigades d'Hygiène des 04 districts ;
- ❖ le manque d'infrastructures du Service Régional de l'Hygiène.

CONCLUSION

Les besoins en matière de santé, comparés aux indicateurs internationaux de l'OMS, font état d'un gap énorme à travers les infrastructures, les équipements et le personnel soignant qualifié. Il faut cependant noter une amélioration du personnel surtout technique. Le Programme Elargi de Vaccination quant à lui enregistre une performance qui se consolide d'année en année avec une diversification et une disponibilité des vaccins.

Concernant le sous-secteur de l'hygiène, activités du Service d'hygiène de Kaffrine sont dominées par des prospections domiciliaires et des contrôles menés au niveau des établissements recevant du public. Ces opérations ont permis de déceler des manquements dont certains sont causés par la pauvreté, le manque de civisme ou l'ignorance de certaines catégories de la population.

Fort de ce constat, les autorités centrales et locales doivent mutualiser d'avantage leurs efforts pour augmenter les structures d'accueil et le personnel de santé, améliorer le cadre de vie et faire la promotion de l'hygiène publique, trouver des mécanismes pour gérer les déchets solides et liquides comme c'est cas avec le Programme National de Gestion des déchets (PNGD) car un investissement dans ces différents domaines n'est pas une dépense mais une économie.

VI. ASSISTANCE

INTRODUCTION

L'assistance, qui repose sur des principes d'égalité, de solidarité nationale ou de protection contre certains risques pouvant porter préjudice à l'intégrité des personnes et de leurs biens, peut être considérée comme un devoir de la société de porter secours à des nécessiteux. L'assistance sociale est érigée en priorité par les pouvoirs publics qui mettent en place pas mal de stratégies pour prendre en charge ces personnes défavorisées afin de réduire la pauvreté. Selon les données de l'Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS II, 2011), 63,8% de la population régionale vivent en deçà du seuil de pauvreté. D'où l'importance du Programme National de Bourse de Sécurité Familiale (PNBSF) qui est une réponse pertinente de la lutte contre la pauvreté et les inégalités sociales.

Pour prendre en charge les besoins et les préoccupations des ainés, l'Etat a initié le Projet d'Appui à la Promotion des Aînés (PAPA). En outre, l'Etat a porté sur les fonts baptismaux depuis 2006 un plan de gratuité des soins (plan Sésame) en vue de faciliter l'accès aux soins aux personnes âgées sur les structures sanitaires publiques (postes, centres de santé et hôpitaux). Dans le même sillage, une stratégie d'égalisation des chances, de réduction de la pauvreté et d'intégration sociale des personnes handicapées à travers le programme de Réadaptation à Base Communautaire (RBC) a été initiée par l'Etat du Sénégal.

Dans un contexte marqué par des inondations dans la région, l'assistance apportée par le Groupement des Sapeurs Pompier est d'un intérêt particulier pour la population.

Selon le type d'assistance, l'Etat a mis en place des structures habilitées pour soulager la population. Ainsi, le Service Régional de l'Action (SRAS) qui dépend du ministère de la Santé a procédé, entre autres, (i) aux secours de personnes nécessiteuses, (ii) à la promotion sociale des personnes en situation d'handicap et des personnes âgées, (iii) à une distribution d'aides scolaires et professionnelles et (iv) à la distribution des bourses de sécurité familiale.

Quant au Groupement National des Sapeurs-Pompiers, il offre une gamme de secours de diverses natures comme la lutte contre les incendies, le secours et évacuation des eaux en cas d'inondation, le secours à victimes, l'assistance à personne, le transport corps sans vie et des opérations diverses.

Ce chapitre fait la synthèse de la situation des différentes formes d'assistance dans la région en 2015 en commençant par les actions du SRAS avant de terminer par les interventions de la 33ème Compagnie du Groupement National des Sapeurs-Pompiers.

VI.1. ACTION SOCIALE

Le Service Régional et les Services départementaux de l'action sociale sont chargés de mettre en œuvre au niveau régional et départemental la politique de l'Etat en matière d'action sociale. A ce titre, ils sont chargés, entre autres, de promouvoir l'insertion socio-sanitaire et économique des groupes sociaux défavorisés, de veiller à la promotion et à la protection des personnes handicapées et des personnes âgées, de coordonner les programmes en matière d'action sociale, etc.

VI.1.1. L'appui-conseil-orientation

Le SRAS joue un rôle important dans l'orientation et le conseil des demandeurs d'aide. En plus du rôle susmentionné, le SRAS reçoit les demandes formulées et effectue des consultations pour assurer une prise en charge correcte de ces personnes qui sont dans le besoin.

Tableau 6.1 : Répartition et évolution du nombre de consultations sociales effectuées par le SRAS [2]dans la région de Kaffrine selon le type de demande

Axes	Kaffrine	Birkelane	Koungheul	Malem Hodar	Total	Budget
Appui Alimentaire	0	0	1	0	1	250 000
Appui médicale	0	0	30	0	30	300 000
Projet éco-des veuves	0	1	0	1	2	500 000
Placement en apprentissage	0	0	30	0	30	500 000
Subvention daara classique	1	0	0	0	1	500 000

Source : Service Régional de l'Action Sociale, 2015

En 2015, dans le cadre du programme pour les enfants déshérités, 30 enfants ont reçu un appui médical contre 67 en 2014 soit une baisse de 55,2%. Un budget de 300 000 F CFA a été programmé pour cette opération. En outre, une somme 500 000 FCFA a été consacrée à la subvention de daara. Dans ce sillage, 30 enfants ont été placés en apprentissage.

VI.1.2. Les secours aux personnes nécessiteuses

Dans cadre des secours aux personnes nécessiteuses, des carcasses de moutons sont annuellement distribuées au Sénégal. Pour la région de Kaffrine, 400 carcasses de moutons y ont été distribuées en 2015 à raison de 100 carcasses par département. En outre, 80 nécessiteux ont bénéficié de secours en espèce à la veille de la tabaski d'une valeur de 2 000 000 FCFA à raison de 20 personnes par département.

[2] SRAS = Service Régional de l'Action Sociale

VI.1.3. La promotion sociale des personnes en situation de handicap et des personnes âgées

Dans cadre du Projet d'Appui à la Promotion des Ainés (PAPA), une enveloppe de

7 000 000 FCFA a été dégagée pour venir en aide aux personnes âgées, soit une hausse de 5,9% par rapport à 2014 où le montant était estimé à 6 613 000 F CFA.

Tableau 6.1 : Répartition des bénéficiaires d'appui dans le cadre du projet PAPA par département

Département	Montant	Cible	Montant/Cible
Birkelane	1 500 000	6	250 000
Kaffrine	2 500 000	6	416 667
Koungheul	1 500 000	13	115 385
Malem Hodar	1 500 000	7	214 286
Région	**7 000 000**	**32**	**218 750**

Source : Service Régional de l'Action Sociale, 2015

La somme dégagée (7 000 000 F CFA) a servi à financer des projets de 32 personnes âgées à travers toute la région. Les 6 personnes âgées ciblées dans le département de Kaffrine ont reçu 2 500 000 FCFA soit 416 667 F CFA par bénéficiaire. Les bénéficiaires du département de Koungheul (13 personnes) ont reçu chacun le quart (115 385 F CFA) de leur homologue de Kaffrine. Les cibles de Birkelane et de Malem Hodar (respectivement 6 et 7) ont reçu au total 3 000 000 F CFA à raison de 1 500 000 F CFA par département. Les tendances départementales montrent que Kaffrine reste le département qui a reçu plus de financement. En effet, il a reçu 35,7% du montant total alloué à la région contre 21,4% pour chacun des trois autres départements.

Pour le projet de Réadaptation à Base Communautaire (RBC), 7 500 000 F CFA ont été répartis entre les quatre départements de la région contre 6000000 F CFA en 2014 soit une hausse de 16,7%. Cette somme a permis de financer des projets de 34 personnes handicapées dont 6 pour Kaffrine, 13 pour Birkelane, 7 pour Koungheul et 8 pour Malem Hodar. Dans le même sillage, des personnes vivantes avec des handicaps ont reçu des Cartes d'Egalité des Chances. La Carte d'Egalité des Chances (CEC) est créée par les autorités pour permettre à son titulaire selon l'importance de son handicap de bénéficier d'une gratuité partielle ou totale de soins dans les institutions médicales relevant de l'Etat, des collectivités locales et à prix réduit dans les services de santé privés.

Graphique 6.1 : Répartition des bénéficiaires de la carte d'égalité des chances selon le département

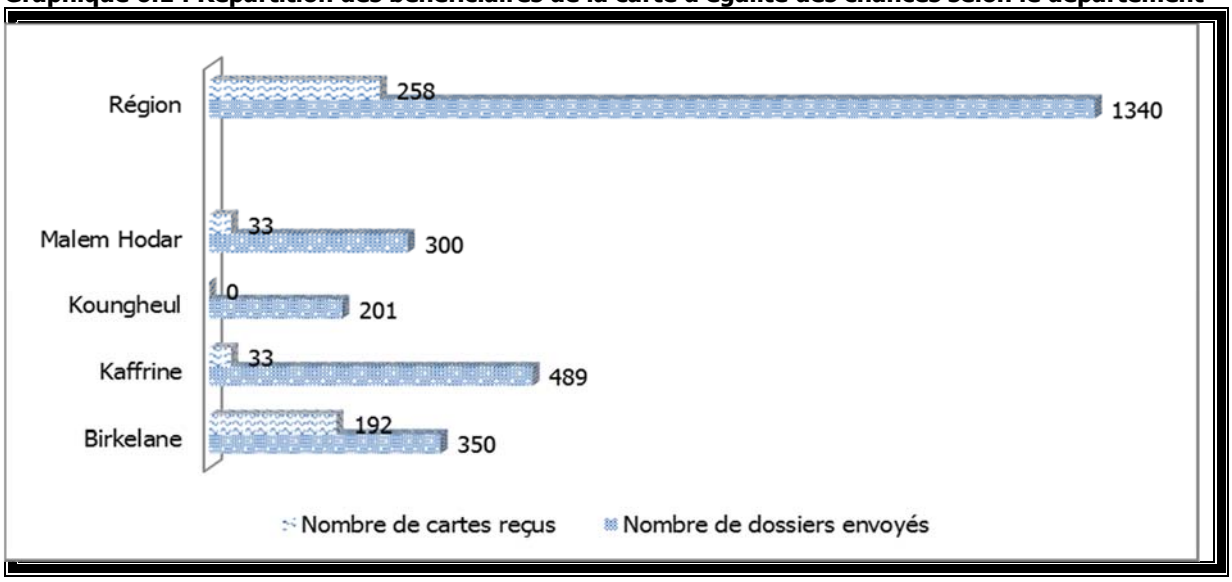

Source : Service Régional de l'Action Sociale, 2015

En 2015, 1 340 dossiers ont été envoyés pour 258 cartes reçues soit un taux de satisfaction de demande de 19,3%. A Birkelane, un peu plus de cinq demandes sur dix ont été satisfaites (54,9%). A Malem Hodar, ce ratio s'établit à 11,0%, soit 4,3 points de plus que Kaffrine. Cependant, aucune CEC n'a été distribuée dans le département de Koungheul.

VI.1.4. Appui scolaire, professionnel et familial

La formation scolaire et professionnelle fait partie des domaines d'intervention des services en charge de l'action sociale de la région dans cadre du programme de Réadaptation à Base Communautaire (RBC). En 2015, un montant de 1 928 000 F CFA a été dégagé pour appuyer la formation scolaire. En revanche, la formation professionnelle a reçu 3 214 000 F CFA.

Tableau 6.3 : Répartition des bénéficiaires d'une aide scolaire ou professionnelle selon le département et les montants

Département	Formation scolaire		Montant/ Bénéficiaire	Formation professionnelle
	Nombre de dossiers	Montant		Nombre de dossiers
Birkelane	15	482 000	32 133	3
Kaffrine	11	482 000	43 818	6
Koungheul	13	482 000	37 077	1
Malem Hodar	13	482 000	37 077	2
Région	52	1 928 000	37 077	12

Source : Service Régional de l'Action Sociale, 2015

En 2015, les 52 demandeurs d'appui scolaire ont reçu chacun 37 077 F CFA. Selon le département, le montant reçu par chaque bénéficiaire varie. Le maximum est atteint à Kaffrine (43 818 F CFA) et le minimum à Birkelane (32 133). Cette situation s'explique par le fait que le nombre de bénéficiaires soit plus important à Birkelane (15) et moins important à Kaffrine (11).

Pour la formation professionnelle, le montant reçu par chaque élève est estimé à 267 833 F CFA. Ladite somme qui s'élève à 3 214 000 F CFA est destinée à 12 bénéficiaires.

Dans un autre registre, les populations démunies de la région ont bénéficié de l'appui de l'Etat à travers les bourses familiales. Le Programme National de Bourse de Sécurité Familiale (PNBSF) est une importante initiative de l'Etat pour lutter contre les inégalités sociales. Il alloue annuellement une bourse de 100 000 F CFA à chaque famille bénéficiaire pour leurs besoins de santé et d'éducation. L'enquête réalisée en 2015 par l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) pour le PNBSF a permis d'intégrer 5020 ménages de la région dans le Registre National Unique (RNU) qui est la base de données qui centralise les ménages vulnérables du Sénégal.

Tableau 6.4 : Répartition des ménages bénéficiaires de bourse de sécurité familiale, selon le département

Collectivité Locale	Nb de ménages intégrés dans le RNU en 2015	Nb de bénéficiaires 2015
Birkelane	870	653
Kaffrine	2 227	1 670
Koungheul	1156	867
Malem Hodar	767	575
Région 2015	5 020	3 765
Région 2014		1 729
Variation %		117,8

Source : Service Régional de l'Action Sociale et SRSD de Kaffrine, 2015

En tenant compte du fait que 75% des ménages enquêtés bénéficieront de bourses, alors le nombre de bénéficiaires de la région en 2015 s'établit à 3 765 contre 1 729 en 2014, soit une hausse de 117,8%.

VI.2. SAPEURS POMPIERS

La 33ème Compagnie des sapeurs-pompiers qui couvre la région de Karine et qui fait partie du Groupement d'Incendie et de Secours n°3, a une mission de secours et de protection de la population tant contre les incendies que les périls ou accidents de toute nature menaçant la sécurité publique.

VI.2.1. Les sorties

Sur la période 2014-2015, le nombre total de sorties effectuées par le Groupement d'Incendie et de Secours n°3 de Kaffrine est de 245 en 2015 contre 2 253 en 2014 soit une baisse de 89,1%. Cette baisse est due au fait que les données de 2014 concernaient les régions de Kaolack et Kaffrine, alors que celles de 2015 couvrent seulement la région de Kaffrine. En effet, les données non désagrégées de 2014 qui ont été fournies par le Groupement d'Incendie et de Secours de Kaolack couvraient les régions de Kaolack et de Karine, alors que celles de 2015, prévenant de la 33ème Compagnie du Groupement d'Incendie et de Secours n°3, concernent seulement la région de Kaffrine.

L'essentiel des sorties effectuées sont de nature à secourir des victimes avec 80 cas, soit 32,7%.

Graphique 6.2 : Répartition des sorties effectuées par la 33ème Compagnie de Kaffrine

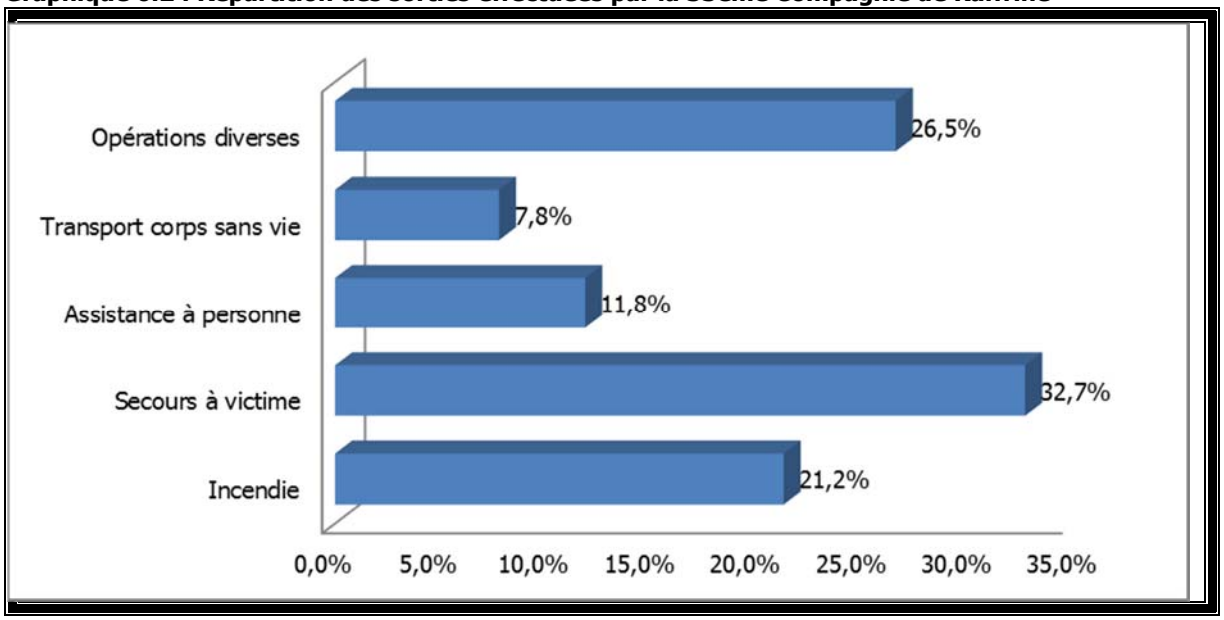

Source : 33ème Compagnie de Kaffrine du Groupement d'Incendie et de Secours n°3, 2015

Les sorties pour assistance à personne ou pour des opérations diverses sont aussi importantes en 2015 avec respectivement 11,8% et 26,5%. Les incendies et les transports de personnes sans vie représentent respectivement 21,2% et 7,8% des sorties de la 33ème Compagnie du Groupement d'Incendie et de Secours n°3 en 2015.

VI.2.2. Le secours aux victimes

Le nombre des sorties pour des secours à victimes s'établi à 80 en 2015 contre 1 095 en 2014, soit un repli de -92,7%. Les raisons de cette forte baisse sont les mêmes que celles susmentionnées (voire partie VI.2.2). 97,5% des sorties pour secours à victime sont motivées par des accidents de circulation contre 2,5% pour les accidents de baignade. Au total, 205 victimes ont été répertoriées à cause de ces accidents de

circulation. Toutefois, les secours apportés par les éléments de la 33ème Compagnie ont permis de sauver 199 personnes. Hélas, 6 décès sont notés dans ces accidents de circulation.

VI.2.3. L'assistance aux personnes

Les sorties de la 33ème pour assistance à personne concernent les personnes malades ou en danger. En 2015, 29 sorties ont été effectuées par la structure. Sept sorties pour assistance à personne sur dix (72,4%) sont destinées à personnes malades contre trois sur dix (27,6%) pour des personnes en danger. Les 21 victimes de maladie secourues par des éléments de la 33ème Compagnie ont été sauvées. Les 8 sorties pour secourir des personnes en danger ont permis de sauver 3 victimes.

VI.2.4. Les sorties pour opérations diverses

En 2015, 65 sorties pour des opérations diverses ont été effectuées par la 33ème Compagnie des Groupement des Sapeurs-pompiers. Avec 40,0%, les services de sécurité constituent l'essentiel des sorties pour opérations diverses. En outre, la structure a effectué 2 sorties pour des opérations d'assainissement ou de ravitaillement en eau et 7 sorties pour des tournées de bouche.

Au total, 24 alertes motivées ont été enregistrés contre 0 alerte non motivées.

VI.2.5. La lutte contre les incendies

Au total, 52 sorties pour incendies ont été registrées par la 33ème Compagnie du Groupement d'Incendie et de Secours n°3 en 2015. Plus de quatre sorties pour incendies sur dix (42,3%) sont effectuées dans des habitations. Dans le même sillage, 9,6% et 7,7% des incendies enregistrées suite à la sortie des éléments de la 33ème Compagnie concernent respectivement des industries ou des villages. Toutefois, 40,4% des sorties pour motif d'incendie sont destinées à d'autres endroits.

VI.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

VI.3.1. Atouts et potentialités

1. En matière d'action sociale
   - ❖ l'existence d'une solidarité au niveau locale ;
   - ❖ l'appui des partenaires.
2. En matière de sapeurs-pompiers
   - ❖ l'engagement des éléments de la compagnie des sapeurs-pompiers ;
   - ❖ l'accès facile aux zones d'intervention.

VI.3.2. Contraintes

1. En matière d'action sociale

- le manque d'infrastructures du Service régional de l'Action Social ;
- le manque de moyens matériels Service régional de l'Action Social.

2. En matière de sapeurs-pompiers

- La distance à partir surtout les zones les plus reculées ;
- Manque de matériels.

VI.3.3. Perspectives

1. En matière d'action sociale

- Mise en place d'un Plan National pour prendre en charge l'action sociale.

CONCLUSION

L'assistance, à travers les différentes formes d'aides apportées aux couches vulnérables et les secours aux personnes à la suite d'un choc causé par l'homme ou la nature, joue un rôle important pour améliorer les conditions de vie de la population. Cela explique les efforts consentis par les autorités pour soulager les personnes démunies ou secourir celles qui sont en danger. Deux structures spécialisées (SRAS et GNSP) se chargent de mettre en œuvre la politique de l'Etat dans le secteur. Toutefois, pour une réduction significative de la pauvreté ou une plus grande efficacité dans les interventions, il est important d'augmenter les moyens financiers et logistiques des différentes structures qui interviennent dans le secteur.

VII. JUSTICE

INTRODUCTION

La justice est une institution qui veille au respect des lois et préserve les droits de chacun. Elle est un idéal souvent jugé fondamental pour faire respecter le droit. Ainsi, la justice protège les citoyens d'un éventuel trouble et empêche qu'on porte atteinte à leurs droits. Elle est censée punir quiconque ne respectant pas une loi au sein de sa société avec une sanction ayant pour but de lui apprendre la loi et parfois de contribuer à la réparation des torts faits à autrui, au patrimoine privé ou commun ou à l'environnement. Le Sénégal fait de la modernisation de la justice un des objectifs fondamentaux de sa stratégie de développement. Ainsi, le Plan Sénégal Emergent notamment à son axe 3 (Gouvernance, Institution, Paix et Sécurité) vise à améliorer l'accès, la qualité et l'efficacité de la justice. Ce faisant, l'accessibilité à une justice de proximité, la réduction des détentions préventives, l'amélioration des conditions de prise en charge des mineurs, l'amélioration des conditions de séjour dans les prisons, entre autres, sont les objectifs poursuivis dans le PSE.

Depuis son érection en région en 2009, la région de Kaffrine ne s'est pas encore dotée de tribunal régional et compte un seul tribunal départemental ; celui de Kaffrine qui traite tous les dossiers de la région qui sont de sa compétence.

Cette instance envoie les prévenus à la Maisons d'Arrêt et de Correction (MAC) de la région. Les prévenus sont classés en deux catégories : les détenus provisoires et les condamnés. En outre, la région dispose d'une seule structure de prise en charge des mineurs.

Les affaires observées en justice pénale sont de quatre types :

- **Affaires de simple police** qui sont des contraventions de la police portées auprès des tribunaux.
- **Affaires autres que de simple police** qui sont des crimes et délits dont la justice est saisie pour les juger.
- **Affaires à l'instruction** : c'est le cas où un juge d'instruction est saisi pour mener l'enquête parce qu'à l'issue de l'enquête préliminaire on ne parvient pas à prendre une décision. C'est le cas des affaires complexes.
- **Affaires jugées** : c'est le cas où l'ensemble des éléments d'appréciation concernant une affaire sont réunis, le dossier ainsi constitué est transmis à la juridiction compétente qui donne le jugement.

Le présent chapitre se propose d'analyser le secteur de la justice dans la région de Kaffrine en 2015 à travers la situation carcérale et l'éducation surveillée.

VII.1. SITUATION CARCERALE

L'administration pénitentiaire de la région de Kaffrine joue rôle important malgré le manque d'infrastructures puisqu'il y a une seule MAC pour toute la région.

VII.1.1. La population carcérale

La population pénale (ou population carcérale) est composée de :

- **Ecroué** : personne prise en charge dans le registre de la Maison d'Arrêt et de Correction (MAC). C'est un condamné ou détenu provisoire.
- **Détenu provisoire :** C'est une personne placée sous mandat de dépôt (prévenu) qui n'est pas encore jugée.
- **Condamné :** personne ayant fait l'objet d'une décision de justice l'obligeant à purger une peine.

VII.1.2. Les écroués

Le tableau ci-après donne la situation de la population carcérale entre les années 2014 et 2015.

Tableau 7.1 : Répartition et évolution du nombre des écroués selon le sexe et le trimestre

Circonscription administrative	Année	Homme		Femme		Total	
		Eff.	% ligne	Eff.	% ligne	Eff.	% ligne
Premier trimestre	2014	25	96,2	1	3,8%	26	16,6%
	2015	42	100,0%	0	0,0%	42	25,3%
	Variation %	68,0%	3,8%	-100,0%	-3,8%	61,5%	8,7%
Deuxième trimestre	2014	44	100,0	0	0,0	44	28,0
	2015	32	97,0	1	3,0	33	19,9
	Variation	-27,27	-3,0	nd	3,0	-25,0	-8,1
Troisième trimestre	2014	43	93,5	3	6,5	46	29,3
	2015	57	100,0	0	0,0	57	34,3
	Variation	32,56	6,5	-100,0	-6,5	23,91	5,0
Quatrième trimestre	2014	39	95,1	2	4,9	41	26,1
	2015	34	100,0	0	0,0	34	20,5
	Variation	-12,8	4,9	-100,0	-4,9	-17,1	-5,6
Total	2014	**151**	**96,2**	**6**	**3,8**	**157**	**100,0**
	2015	**165**	**99,4**	**1**	**0,6**	**166**	**100,0**
	Variation	**9,27**	**3,2**	**-83,3**	**-3,2**	**5,7**	**0,0**

Source : Maison d'Arrêt et de Correction de Kaffrine, 2015

L'effectif des écroués de la MAC de Kaffrine s'est établi à 166 en 2015 contre 157 en 2014, soit un accroissement de 5,7%. Les statistiques des écroués en 2015 révèlent aussi que 99,4% sont des hommes contre 96,2% en 2014 soit un repli 3,2 points. Selon le trimestre, les écroués sont plus importants dans le premier et troisième trimestre avec respectivement 16,6% et 29,3% en 2014 contre 25,3% et 34,3% en 2015.

Graphique 7.1 : Répartition des écroués dans les prisons de la région de Kaffrine selon la classe d'âges en 2015

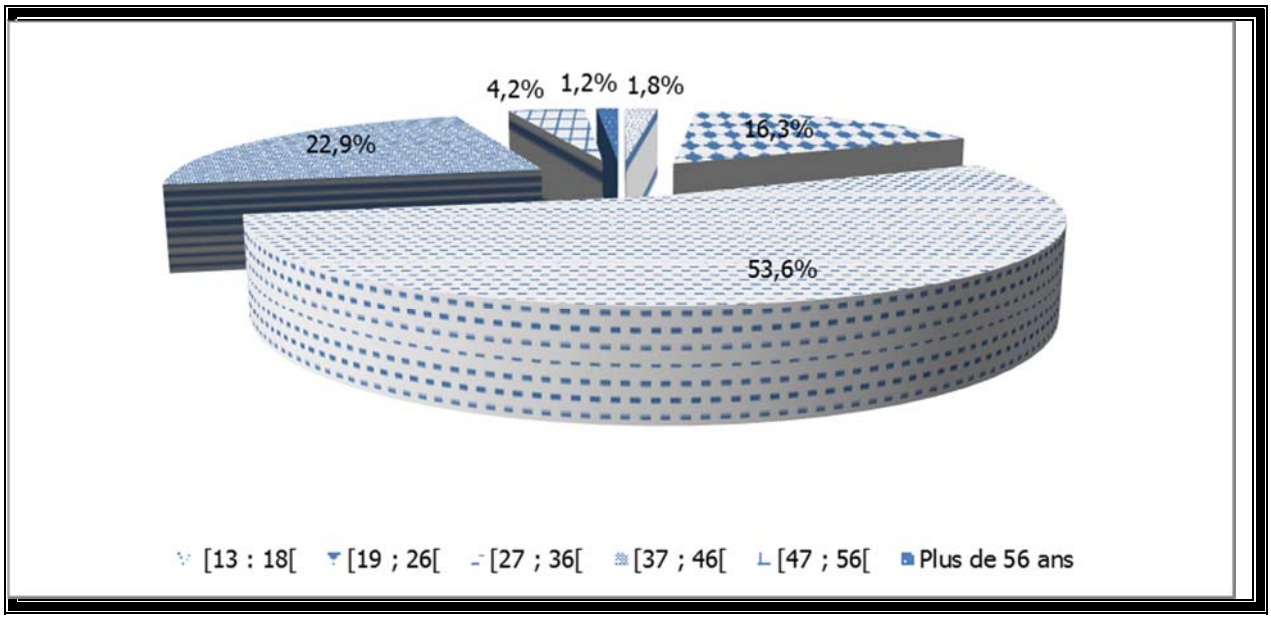

Source : Maison d'Arrêt et de Correction de Kaffrine, 2015

La répartition des écroués selon l'âge révèle la prédominance des jeunes. En effet, sept détenus sur dix (71,7%) ont un âge inferieur 36 ans. Avec 53,6%, les détenus d'âge compris entre 27 et 36 ans prédominent, ils sont suivis par ceux qui sont dans la tranche d'âge [37 ; 46 ans [(22,9%) ensuite viennent ceux de la tranche d'âge [19 ; 26 ans [(16,3%). Il est à noter qu'aucun mineur n'a été écroué de la MAC en 2015.

VII.1.2.1. Les détenus

Au total, 166 détenus provisoires ont été recensés à la MAC de Kaffrine. Par rapport à 2014, les détenus provisoires ont augmenté de 268,9%. Selon le sexe, les hommes représentent 99,40% contre 0,60% pour les femmes.

Tableau 7.2 : Répartition des détenus selon le sexe et le département en 2014

Durée de la détention	Année	Détenus provisoires								
		Sénégalais			Etrangers			Total		
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
1 à 30 jours	2014	40	2	42	3	0	3	43	2	45
	2015	162	1	163	3	0	3	165	1	166
	Variation %	305,0	-50,0	288,1	0,0	nd	0,0	283,7	-50,0	268,9
	Condamnés									
15 jours à 1	2014	66	3	69	1	0	1	67	3	70
	2015	66	3	69	1		1	67	3	70

Ans	**Variation %**	0,0	0,0	0,0	0,0	nd	0,0	0,0	0,0	0,0
1 à 2 ans	**2014**	34	1	35	2	0	2	36	1	37
	2015	34	1	35	2	0	2	36	1	37
	Variation %	0,0	0,0	0,0	0,0	nd	0,0	0,0	0,0	0,0
2 à 4 ans	**2014**	1	0	1				1	0	1
	2015	1	0	1				1		1
	Variation %	0,0	nd	0,0	nd	nd	nd	0,0	nd	0,0
4 à 5 ans	**2014**				1	0	1	1	0	1
	2015				1		1	1		1
	Variation %	nd	nd	nd	0	nd	0	0	nd	0
Total	**2014**	101	4	105	4	0	4	105	4	109
	2015	101	4	105	4	0	4	105	4	409
	Variation %	0,0	0,0	0,0	0,0	nd	0,0	0,0	0,0	275,2

Source : Maison d'Arrêt et de Correction de Kaffrine, 2015

Les statistiques de 2015 révèlent que l'ensemble des détenus provisoires ont passé de 1 à 30 jours dans la MAC de Kaffrine. Ces statistiques montrent qu'aucun détenu provisoire n'a fait plus de 6 mois d'incarcération avant d'être jugé. Ainsi, les durées de détention provisoire sont relativement courtes dans la MAC de Kaffrine comparée à la situation des autres prisons du pays où les durées de détention provisoire peuvent aller jusqu'à 6 ans (cf. Situation Economique et Sociale nationale de 2011 chapitre justice). Concernant les condamnés, une peine d'emprisonnement de 15 jours à 1 an a été prononcée pour 70 détenus, 1 à 2 ans pour 37 détenus. Ainsi, 98,2% des condamnés doivent purger des peines inférieures ou égales à 2 ans. Cependant, une peine de plus 4 ans a été infligée à un condamné. Ces peines d'emprisonnement relativement courtes peuvent être expliquées par les natures des infractions commises.

Tableau 7.3 : Répartition des détenus selon la nature des infractions et le sexe

Nature des infractions	2014			2015			Variation en %		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Coups et blessures volontaires	40	0	40	36	1	37	-10,0	nd	-7,5
Vol et tentative	77	0	77	80	0	80	3,9	nd	3,9
Recel	10	0	10	14	0	14	40,0	nd	40,0
Détention, trafic, usage de chanvre indien	3	5	8	13	0	13	333,3	-100,0	62,5
Violence, voies de faites	4	1	5	7	0	7	75,0	-100,0	40,0
Escroquerie, abus, faux et usage de faux	1	0	1	1	0	1	0,0	nd	0,0
Vagabondage, vérification d'identité	3	0	3	3	0	3	0,0	nd	0,0

Nature des infractions	2014			2015			Variation en %		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
exploitation de produits forestiers	0	0	0	11	0	11	nd	nd	nd
Infraction débits de boisson	1	0	1	0	0	0	-100,0	nd	-100,0
Autres	12	0	12	0	0	0	-100,0	nd	-100,0
Total	151	6	157	165	1	166	9,3	-83,3	5,7

Source : Maison d'Arrêt et de Correction de Kaffrine, 2015

En hausse de 7,5%, les vols et tentatives ont passés de 77 en 2014 à 80 en 2015. Ils constituent la principale infraction commise en 2015 avec 48,2% des infractions totales. Avec 22,3% des infractions répertoriées à la MAC en 2015, les coups et blessures volontaires constituent la deuxième source d'incarcération. Dans le même, comparé à 2014, ces types d'infractions se sont accrues de 3,9%. En hausse de 40,0%, les recels représentent 8,4% des infractions de 2015.

La violence et voie de fait (4,2%), l'usage et le trafic de stupéfiants (7,8%) et l'exploitation de produits forestiers (6,6%) font partie du lot des infractions enregistrées en 2015. Globalement, par rapport à 2014, les infractions ont connu une hausse de 5,7%. La dite hausse est due, entre autres, à l'augmentation des vols et tentatives (3,9%), des recels (40,0%), des détentions, trafics, usages de chanvre indien (62,5%) et des violences et voies de faites (40,0%). En outre, 11 infractions qui sont liées à exploitation de produits forestiers ont été enregistrées en 2015 contrairement à l'année 2014 où cette infraction n'a pas été répertoriée.

VII.1.2.2. Prise en charge des détenus

Le tableau qui suit met en exergue la prise en charge des détenus à la MAC de Kaffrine entre 2014 et 2015.

Tableau 7.4 : Prise en charge des détenus entre 2014 et 2015

Indicateurs	Année 2014	Année 2015	Variation %
Montant de l'allocation/détenu/jour (en F CFA)	655	721	10,1
Montant de l'allocation/enfant/jour (en F CFA)	655	721	10,1
Ratio agents pénitentiaires/détenus	1/6	1/8	2 détenus supplémentaires /agent

Source : Maison d'Arrêt et de Correction de Kaffrine, 2015

Il ressort de ce tableau que le montant alloué à un détenu par jour a augmenté en passant de 655 F CFA en 2014 à 720 F CFA en 2015 soit une hausse de 10,1%. Le ratio agent pénitentiaire par détenu est passé d'un agent pour 6 détenus en 2014 à un agent pour 8 détenus en 2015 soit 2 détenus supplémentaires par agent. L'augmentation du nombre de détenu (157 en 2014 contre 166 en 2015) est l'origine de la détérioration de ce ratio.

VII.1.2.3. Les sorties

Les sorties concernent les personnes qui étaient dans les liens de la détention et qui ne font plus partie de la population carcérale par ce que libérées. Cette liberté peut être obtenue par voie légale, illégale c'est-à-dire une évasion ou naturelle (décès du prévenu en prison). Pour le cas de Kaffrine, tous les prévenus libérés en 2015 le sont dans un cadre légal (expiration de peine, liberté provisoire, sursis, acquittement relaxe et grâce). En 2015, 141 dont 140 hommes et une femme ont recouvré leur liberté.

Tableau 7.5 : Evolution des effectifs des détenus sortis selon le motif par circonscription administrative

Circonscription administrative	Année	Motifs de sortie						Total	
		Expiration de peine	Liberté provisoire	Sursis	Acquittement et relaxe	Grace	Décès	Effectifs	%
Premier trimestres	2014	34	1	8	0	12	0	55	27,6
	2015	8	0	1	0	0	0	9	6,4
	Variation en %	-76,5	-100,0	-87,5	nd	-100,0	nd	-83,6	-21,2
Deuxième trimestre	2014	31	2	8	1	8	0	50	25,1
	2015	17	2	1	0	3	0	23	16,3
	Variation en %	-45,2	0,0	-87,5	-100,0	-62,5	nd	-54,0	-8,8
Troisième trimestre	2014	23	0	10	0	11	0	44	22,1
	2015	37	3	5	1	15	0	61	43,3
	Variation en %	60,9	nd	-50,0	nd	36,4	nd	38,6	21,2
Quatrième trimestre	2014	24	0	10	2	13	0	49	24,6
	2015	35	0	2	4	7	0	48	34,0
	Variation en %	45,8	nd	-80,0	100,0	-46,2	nd	-2,0	9,4
Total	2014	112	4	36	3	44	0	199	100,0
	2015	97	5	9	5	25	0	141	100,0
	Variation en %	-13,4	25,0	-75,0	66,7	-43,2	nd	-29,1	0,0

Source : Maison d'Arrêt et de Correction de Kaffrine, 2015

Le nombre de détenus sortis de prison a connu une baisse par rapport à 2014. En effet, 199 détenus ont recouvrés la liberté en 2014 contre 141 en 2015 soit un repli de 29,1%.

En 2015, 68,8% des sorties l'ont été parce que les concernés ont purgé complètement leur peine. Toutefois, 17,7% ont bénéficié d'une grâce, 6,4% de sursis, 3,5% de liberté provisoire et d'acquittement.

VII.2. EDUCATION SURVEILLEE

La Direction de l'Education Surveillée et de la Protection Sociale (DESPS) est un service public de protection judiciaire à vocation éducative et sociale. Elle est chargée de la prévention, de la protection, de la stabilisation, de l'accompagnement et de la réinsertion sociale des enfants en conflit avec la loi et des enfants en danger.

Elle est composée de services centraux et de services extérieurs. Les services centraux jouent un rôle clé dans le dispositif de fonctionnement. Ils sont chargés de la conception, de l'orientation de la politique éducative, du suivi et de la coordination des différentes activités développées par les services extérieurs.

VII.2.1. Enfants en conflit avec la loi et enfants en danger

L'AEMO intervient beaucoup dans le suivi et la réinsertion sociale des enfants ayant déjà commis un délit ou en danger. Entre 2014 et 2015, le nombre d'enfants en danger ont baissé de 74,2%. Quant aux enfants en conflit avec la loi, leur nombre a baissé de 58,8%.

Tableau 7.6 : Evolution des effectifs pris en charge dans les structures d'éducation surveillée selon la catégorie et le sexe, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Année	Enfants en conflits avec la loi			Enfants en dangers			Total		
		G.	F.	Ens.	G.	F.	Ens.	G.	F.	Ens.
Birkelane	2014	15	0	15	14	11	25	29	11	40
	2015	5	0	5	2	1	3	7	1	8
	Variation %	-66,7	nd	-66,7	-85,7	-90,9	-88,0	-75,9	-90,9	-80,0
Kaffrine	2014	2	0	2	0	0	0	2	0	2
	2015	1	0	1	0	0	0	0	0	1
	Variation %	-50,0	nd	-50,0	nd	nd	nd	-100,0	nd	-100,0
Koungheul	2014	0	0	0	3	0	3	3	0	3
	2015	1	0	1	3	0	3	4	0	4
	Variation %	nd	nd	nd	0,0	nd	0,0	33,3	nd	33,3
Malem Hodar	2014	0	0	0	3	0	3	3	0	3
	2015	0	0	0	2	0	2	2	0	2
	Variation %	nd	nd	nd	-33,3	nd	-33,3	-33,3	nd	-33,3
Région	2014	17	0	17	20	11	31	37	11	48
	2015	7	0	7	7	1	8	14	1	15
	Variation %	-58,8	nd	-58,8	-65,0	-90,9	-74,2	-62,2	-90,9	-68,8

Source : Action Educative en milieu Ouvert de Kaffrine, 2015

Au total, le nombre d'enfants enregistré par les services de l'AEMO est passé de 48 en 2014 à 15 en 2015, soit une baisse de 68,8%. Selon le sexe, l'effectif des garçons a baissé de 62,2% contre 90,9% pour les filles. Les tendances des statistiques de 2015 montrent que le département de Birkelane concentre 53,3% de l'effectif régional (enfants en danger ou en conflit avec la loi) contre 46,7% pour trois départements réunis.

VII.3. DIAGNOSTIC DES SOUS-SECTEURS

VII.3.1. Atouts

1. en matière d'administration pénitentiaire
- ❖ l'engagement des éléments de l'administration de la région.
2. en matière d'éducation surveillée
- ❖ l'existence de partenaires qui s'activent dans le domaine.

VII.3.2. Contraintes

1. en matière d'administration pénitentiaire
   - ❖ Manque de structures d'accueil (une seule MAC pour toute la région) ;
   - ❖ Faiblesse du budget allouée à la MAC pour prendre en charge l'alimentation des détenus ;
   - ❖ Pas encore de tribunal région pour Kaffrine.
2. en matière d'éducation surveillée
   - ❖ Manque de structure d'accueil (une seule structure pour toute la région) ;
   - ❖ Manque de personnel d'encadrement.

VII.3.3. Perspectives

1. en matière d'administration pénitentiaire
   - ❖ Changement des équipements de la maison de justice de Koungheul.

CONCLUSION

Un des dysfonctionnements de la justice est dû au déficit d'infrastructures car depuis son érection en 2008, la région de Kaffrine ne s'est pas encore dotée de tribunal régional et compte un seul tribunal départemental. Toutefois, aucune lenteur n'est notée dans le traitement des dossiers judiciaires. Les détenus sont écroués au niveau de la seule Maison d'Arrêt et de Correction de Kaffrine. On note par ailleurs que les délits les plus fréquents sont le vol et tentative de vol et les coups et blessures volontaires. Pour les mineurs, 7 enfants en conflits avec la loi et 8 enfants en danger ont été enregistrés par les services de l'AEMO durant l'année. Compte tenu de l'importance de ces structure pour la stabilité du climat social, il nécessaire d'augmenter les infrastructures et les moyens y afférents (matériels et humains).

VIII. EAU ET ASSAINISSEMENT

INTRODUCTION

L'eau et l'assainissement sont indispensables pour une bonne santé de l'homme. L'eau potable est utilisée chaque jour pour la satisfaction des besoins vitaux de l'homme : boisson, hygiène, etc. Une fois utilisée, l'eau potable devient de l'eau usée. Quant à l'assainissement, il est une démarche qui vise à améliorer la situation sanitaire de l'homme en rendant son cadre de vie plus attrayant. Il comprend la collecte, le traitement parfois et l'évacuation des déchets.

La problématique de la gestion du service d'assainissement et de l'eau se trouve au centre des préoccupations de tous les pays du monde.

Fort de ce constat, des objectifs communs à atteindre ont été fixés au niveau international dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). L'ambition des OMD est de réduire de moitié, avant 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable ni à des services d'assainissement de base.

L'échéance des OMD (2015) est arrivée et plusieurs personnes n'ont toujours pas accès à l'eau potable et à l'assainissement. Toutefois, des objectifs post-OMD, à la portée du Sénégal, ont été fixés dans le cadre des Objectifs de Développement Durable (ODD).

Au Sénégal, le Programme d'Eau Potable et d'Assainissement pour le Millénaire (PEPAM) opérationnalise la politique de l'État en matière d'eau potable et d'assainissement pour la période 2005-2015. Toutefois, dans le cadre du Plan Sénégal Emergent (PSE), l'échéance du PEPAM a été prolongée avec les objectifs suivants : atteindre 100% en milieu urbain à partir de 2015 et 98% en 2017 en milieu rural, pour l'eau potable et atteindre un taux d'accès des ménages à des systèmes améliorés d'assainissement de 85% dès 2017 en milieu urbain et de 70% dès 2017 en milieu rural.

A l'instar du reste du pays, des résultats encourageants ont été obtenus dans la région de Kaffrine quant à l'accès à l'eau potable aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. Cependant, dans le sous-secteur de l'assainissement, en dépit des efforts fournis par l'Etat et ses partenaires, la situation reste encore loin des objectifs fixés dans le cadre des OMD.

Le présent chapitre est articulé autour de trois points. Le premier point est axé sur la situation de l'eau, le deuxième sur la situation de l'assainissement et le troisième sur le diagnostic des deux sous-secteurs.

VIII.1. L'EAU

En dehors des communes de Kaffrine et de Koungheul dont la gestion de l'eau est assurée par la SDE, c'est la Division Régionale de l'Hydraulique Rurale (DRHR) qui se charge de ce secteur pour le reste de la région. La Division est épaulée par les Brigades de Puits et Forages qui sont au nombre de quatre.

VIII.1.1. Les services techniques, autres intervenants et infrastructures

VIII.1.1.1. Les services techniques

La production et la distribution de l'eau potable en zone urbaine de même que la facturation et le recouvrement sont coordonnés par la Direction Régionale de la Sénégalaise Des Eaux (SDE) de Kaolack. La Direction Régionale est représentée au niveau régional par deux agences (celles de Kaffrine et de Koungheul).

L'hydraulique rurale est du ressort de la Division Régionale de l'Hydraulique Rurale. La DRHR est chargée d'effectuer les grosses réparations hydrauliques dans la région. La division est divisée en quatre Brigades de Puits et Forages (BPF) à raison d'une Brigade par département. Les Brigades sont chargées des petites réparations au niveau des forages, du suivi des eaux de surface et des eaux souterraines et de l'encadrement des Associations des Usagers des Forages (ASUFOR).

VIII.1.1.2. Les autres intervenants

A côté des services déconcentrés de l'Etat, des partenaires techniques et financiers interviennent dans la région dans le domaine de l'hydraulique. Ainsi, le Projet de Bassins de Rétention et de Valorisation des Forages (BARVAFOR), l'Organisation Non Gouvernementale (ONG) Word Vision, le Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire (PASA/Lou-Ma-Kaf), l'organisation caritative catholique CARITAS font partie des partenaires qui interviennent dans la région dans le secteur de l'hydraulique.

VIII.1.1.3. Les infrastructures

Les statistiques disponibles des infrastructures hydrauliques en zone rurale de la région datent de 2012. Selon ces statistiques, la région dispose de 153 forages, 1947 bornes fontaines, 10 902 branchements particuliers, 411 branchements communautaires et 123 potences. Selon la Revue Annuelle Sectorielle Conjointe (RAC) du PEPAM, 11 forages, 5 châteaux d'eau et 5 réseaux AEP ont été mis en place dans la région en 2013. Pour accompagner l'Etat dans sa politique d'autosuffisance en riz au Sénégal, le PASA/Lou-Ma-Kaf a aménagé 6 bas-fonds et 8 autres en cours de réalisations.

Dans le domaine de l'hydraulique urbaine, le réseau de distribution de l'eau en zone urbaine s'étend sur 119 404 km en 2014.

VIII.1.2. Les ressources en eau

VIII.1.2.1. Les eaux de surface

Le réseau hydrographique de la région est caractérisé par deux principaux cours d'eau, que sont :

- le prolongement nord du «Saloum», cours d'eau salé pérenne qui s'étend sur une partie du département de Birkelane ;
- le Baobolong, défluent du fleuve Gambie, qui s'assèche dans sa partie aval en milieu de saison sèche. Douces en saison des pluies, les eaux deviennent saumâtres à salées en saison sèche. La vallée du Baobolong traverse la région du sud-ouest vers l'est et s'étend jusqu'à Maka-Yopp sur une longueur de 150 km environ.

VIII.1.2.2. Les eaux souterraines

Les nappes d'eau souterraines de la région de Kaffrine sont localisées dans les formations géologiques suivantes : le Continental Terminal, l'Eocène (Lutétien inférieur), le Paléocène et le Maastrichtien.

- La nappe du Continental Terminal est captée par les forages à une profondeur variant entre de 20 m à 80 m selon qu'on soit au sud ou au nord de la région. Cette nappe peut être atteinte par des puits à des profondeurs de 5 à 15 m au niveau des bas-fonds. C'est la nappe la plus exploitée dans la région pour l'approvisionnement en eau potable des populations et du cheptel. Son potentiel exploitable est estimé à près de 450.000 m3 par jour au niveau national (il n'existe pas de données précises au niveau régional) ; et les débits d'exploitation se chiffrent à 50 000 m3 par jour.
- La nappe de l'Oligo-Miocène, avec un potentiel estimé à 105 000 m3 par jour, est rencontrée en général entre 70 m à 120 m de profondeur. Cette nappe est presque en continuité avec celle du Continental Terminal.
- Les nappes semi-profondes de l'Eocène (Lutétien inférieur) et du Paléocène sont captées par certains puits à des profondeurs comprises entre 100 et 160 mètres, selon les endroits. Son potentiel entre Kaffrine et Tambacounda est estimé à 115 000 m3/jour.
- La nappe des sables du Maestrichtien est la plus profonde. Elle est captée par les forages à grand débit, à des profondeurs situées entre 250 et 450 mètres.

VIII.1.3. L'accès à l'eau

VIII.1.3.1. En milieu urbain

Le réseau total de distribution de l'eau dans la zone urbaine de la région de Kaffrine s'étend sur 119 404 km. Selon la commune, la longueur du réseau de la commune de Kaffrine s'est établie à 74 574 km soit 62,5% contre 44 830 km pour la commune de Koungheul.

Tableau 8.1 : Evolution de la situation de l'hydraulique urbaine selon divers indicateurs, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Année	Longueur Réseau d'AEP (km)	Production (m3)	Consommation (m3)
Kaffrine	**2014**	74 574	842 380	682 332
	2015		867 060	694 212
	Variation %		2,9	1,7
Koungheul	**2014**	44 830	343 941	337 569
	2015		381 906	386 020
	Variation %		11,0	14,4
Région	**2014**	119 404	1 186 321	1 019 901
	2015		1 248 966	1 080 232
	Variation %		5,3	5,9

Source : Division Régionale de la SDE de Kaolack, 2015

En 2015, 1 248 966 m3 d'eau ont été produits par la SDE soit une hausse de 5,3% par rapport à 2014 où elle s'était établie à 1 186 321 m3. Selon la commune, la hausse est plus prononcée à Koungheul (11,0%) qu'à Kaffrine (2,9%). Comparée à la production, la consommation évolue moins vite. En effet, entre 2014 et 2015, la consommation d'eau potable en zone urbaine est passée de 1 019 901 m3 à 1 080 232 m3 soit accroissement de 5,9%. En outre, la production dépasse de loin la consommation ce qui témoigne d'une bonne couverture en eau potable en zone urbaine.

En 2015, le nombre d'abonnés à la SDE à travers les deux communes que sont Kaffrine et Koungheul se chiffre à 5 385 contre 5 278 en 2014 soit une hausse de 2,0%. Plus de la moitié d'entre eux se trouvent dans la commune de Kaffrine (3 300 abonnés) soit 61,3 % alors que les 2 085 restants sont à Koungheul.

Tableau 8.2 : Répartition et évolution du nombre d'abonnés et de la consommation d'eau potable en milieu urbain selon le type d'abonnés, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Année	Type d'abonnés						Total	
		Affaires		Officiels		Privés			
		Nb abonnés	Cons. (en m³)	Nb abonnés	Cons. (en m³)	Nb abonnés	Cons. (en m³)	Nb abonnés	Cons. (en m³)
Kaffrine	2014	82	112625	86	63806	3067	505901	3235	682332
	2015	83	106791	89	62539	3128	524882	3300	694212
	Variation %	1,2	-5,2	3,5	-2,0	2,0	3,8	2,0	1,7
Koungheul	2014	53	20175	39	13966	1951	303428	2043	337569
	2015	53	24256	42	21706	1990	340058	2085	386020
	Variation %	0,0	20,2	7,7	55,4	2,0	12,1	2,1	14,4
Région	2014	135	132800	125	77772	5018	809329	5278	1019901
	2015	136	131047	131	84245	5118	864940	5385	1080232
	Variation %	0,7	-1,3	4,8	8,3	2,0	6,9	2,0	5,9

Source : Division Régionale de la SDE de Kaolack, 2015

En 2015, les volumes d'eau potable facturés à l'administration de la région ont atteint 84 245 m3 contre 77 772 m3 en 2014 soit un accroissement de 8,3 % ; ce qui représente une moyenne de consommation de 230,8 m3 par jour contre 213,0 m3 par jour en 2014. Cette situation peut être expliquée par la hausse du nombre d'abonnés officiels (4,8%) par rapport à 2014. Dans le même sillage, les effectifs des autres types d'abonnés (affaires et privés) ont augmenté respectivement de 2,0% et de 0,7%. Les consommations des privés ont enregistrés une hausse 6,9%. Nonobstant la légère hausse des abonnés affaires, leurs consommations ont baissé de 1,3%.

Les privés sont les plus gros consommateurs d'eau potable avec 80,1% de la consommation totale enregistrée en 2015. Les quantités consommées par les autres types d'abonnés restants représentent 19,9%.

Le tableau ci-dessous montre que l'accès par branchement privé est la principale option utilisée par le secteur pour desservir la population des zones urbaines de la région. En effet, le taux d'accès à l'eau par branchement privé s'est établi à 81,5% en 2013 contre 81,7% en 2012 soit un repli de 0,2 point. Cette baisse peut être expliquée par les modifications apportées dans les calculs des ratios avec la prise en compte des données du dernier recensement (RGPHAE de 2013).

Tableau 8.3 : Evolution des taux d'accès à l'eau et OMD en milieu urbain dans la région de Kaffrine

Circonscription administrative	Année	Accès BP[3] en %	Accès BF[4] en %
Région	2012	81,7	1,3
	2013	81,5	21,3

Source : Rapport PEPAM, 2013 et 2014

[3] BP = Branchement Privé

[4] BF = Borne fontaine

Quant à l'accès par borne fontaine, le ratio a connu une hausse substantielle en passant de 1,3% à 21,3% en 2013 soit une augmentation de 20 points. Ce niveau élevé du ratio est imputable à la pauvreté qui sévit dans la région. Pour certaines personnes, les bornes fontaines deviennent la seule alternative pour avoir de l'eau potable. Ces points d'eau sociaux et communautaire, même si elles ont tendance à disparaitre, subsistent néanmoins aux branchements de la SDE.

VIII.1.3.2. En milieu rural

Les statistiques de 2015 n'étant pas disponibles, le tableau ci-dessous reprend celles de 2014. Il ressort de ce tableau que le département de Koungheul est plus doté en forages avec 39,4% en 2013 contre 38,7% en 2014. Il est suivi par le département de Kaffrine avec 25,8%, ensuite vient le département de Malem Hodar avec 23,9% et enfin vient le département de Birkelane avec 13,5%. En revanche pour les bornes fontaines, ce sont les départements de Kaffrine et Birkelane qui dominent avec respectivement 32,2% et 27,5%.

Tableau 8.4 : Répartition et évolution du nombre d'ouvrages hydrauliques selon la circonscription administrative

Circonscription administrative	Année	Forages			
		Forages		Bornes fontaines	
		Nombre	%	Nombre	%
Birkelane	**2013**	21	14,8	535	27,5
	2014	21	13,5		
Kaffrine	**2013**	37	26,1	627	32,2
	2014	40	25,8		
Koungheul	**2013**	56	39,4	409	21,0
	2014	60	38,7		
Malem Hodar	**2013**	28	19,7	376	19,3
	2014	34	23,9		
Région	**2013**	142	100,0	1947	100,0
	2014	155	100,0		
	Variation %	9,2			

Source : Brigade Régionale de l'hydraulique Rurale de Kaffrine, 2014

Entre 2013 et 2014, des efforts importants ont été consentis dans la réalisation d'ouvrages hydrauliques dans la région. En effet, les interventions de l'Etat, des partenaires techniques et financiers et des collectivités ont permis de faire passer le nombre de forages de 142 à 155 soit une hausse de 9,2%. Dans le même sillage, les statistiques de 2013 montrent que 1974 bornes fontaines ont été construites dans la région. L'importance de ces réalisations dans le secteur a permis une nette amélioration du taux d'accès à l'eau potable.

Le tableau qui suit traite de la question de l'accessibilité à l'eau dans la région de Kaffrine en 2015. L'analyse du tableau 8.5 montre que le taux d'accès fixé par les OMD est atteint globalement dans la région de Kaffrine, cependant dans le département de Malem Hodar ce taux reste encore légèrement en dessous de 82%.

Tableau 8.5 : Evolution des taux d'accès à l'eau et OMD en milieu rural dans la région de Kaffrine

Circonscription administrative	Desserte %	Accès BF %	Accès BP %	Accès par AEP en %		Accès global en %	
	Taux	Taux	Taux	Taux	Norme OMD	Taux	Norme OMD
Birkelane	98,3	60,1	38,7	98,8	**80**	99,9	**82**
Kaffrine	83,8	66,0	31,4	97,4		98,8	
Koungheul	68,7	54,0	10,8	64,8		85,6	
Malem Hodar	66,9	69,0	5,7	74,7		81,9	
Région 2015	**79,4**	**61,9**	**22,4**	**84,3**		**92,2**	
Région 2013	**-**	**-**	**-**	**78,0**		**87,7**	
Variation %	**-**	**-**	**-**	**6,3**		**4,5**	

Source : Brigade Régionale de l'hydraulique Rurale de Kaffrine, 2015

La région de Kaffrine a dépassé l'objectif fixé dans les OMD quant à l'accès global à l'eau potable en zone rurale. En effet le ratio a atteint 92,2% contre un objectif de 82,0% pour les OMD. Toutefois, une partie de cet accès global est formée à partir des puits modernes protégés et des mini-forages. Le taux d'accès global (ratio entre la population des localités desservies par borne fontaine, branchements particuliers, puits motorisés ou forage villageois équipé d'une pompe à motricité humaine) et la population totale du département ou de la région s'établit à 92,2% en 2015. Selon le département, ce taux connait une disparité. En effet, la statistique atteint 99,9% à Birkelane contre 81,9% à Malem Hodar soit une étendue de 18 points. Quant au taux d'accès par adduction d'eau potable (personnes desservies par le biais des bornes fontaines et branchements particuliers), il se chiffre à 84,3% en 2015. Pour ce taux la plus petite valeur est atteinte à Koungheul (64,8%). Le taux de desserte, qui donne ratio entre le nombre de personnes desservies sur le nombre de points d'eau, est estimé à 79,4% en 2015. Le taux d'accès par branchements privés est évalué à 22,4% en 2015. Cette statistique reste très faible à Malem Hodar (5,7%). Le faible taux d'accès par branchement privé indique les efforts qui restent à faire pour l'amélioration de la qualité et de la sécurité quand l'accès par adduction d'eau potable. En effet, les pannes récurrentes pour frappent parfois les bornes fontaine et autre puits motorisés ne garantissent une distribution continue de l'eau potable.

VIII.1.4. La qualité de l'eau

La qualité de l'eau bonne dans région de Kaffrine. Toutefois, il y a des localités dans le département de Birkelane où l'eau des forages est saumâtre. En outre, le sel touche une bonne partie de la nappe phréatique dudit département.

Il existe aussi des localités du département de Kaffrine où l'eau n'est pas de bonne qualité. Dans le département de Koungheul des problèmes de fer sont détectés et c'est la raison pour laquelle la Société Nationale des Eaux du Sénégal (SONES) veut mettre en place une usine de traitement qui va abaisser le taux de ces trois éléments à savoir le fluor, le chlorure et le sodium. Ce projet couvre trois zones (Fatick, Kaolack, Koungheul) pour des investissements de l'ordre de 9 milliards de francs F CFA.

VIII.2. L'ASSAINISSEMENT

Le défi de l'accès à l'assainissement reste une problématique régionale. La couverture à l'assainissement reste très faible dans la région d'où l'importance d'augmenter les financements alloués au secteur. Les efforts de l'Etat centrale, des collectivités locales et des partenaires techniques et financiers ne manquerons pas de relever ce défi.

VIII.2.1. Les services techniques, autres intervenants et infrastructures

VIII.2.1.1. Les services techniques

A l'instar des autres secteurs socioéconomiques, la région de Kaffrine dispose d'un service déconcentré de l'Etat qui charge du domaine de l'assainissement. Le Service Régional d'Assainissement est chargé de coordonner, de superviser et mettre en œuvre les projets et programmes de l'Etat dans le secteur de l'assainissement.

VIII.2.1.2. Les autres intervenants

A travers les programmes PEPAM BA et PEPAM BAD II, l'Etat a fait des réalisations dans la région dans le domaine de l'assainissement. L'Union Européenne (UE) en partenariat avec la mairie de Koungheul, a mis en place le Programme d'Amélioration du Service public d'Assainissement de la commune de Koungheul (PASAK). Ledit projet se donne comme objectif de réduire durablement les nuisances et pollutions dues à la mauvaise gestion des ordures ménagères et de la défécation à l'air libre par le renforcement des capacités et des moyens des acteurs.

Programme SAHEL VERT de Gainte Pathé (département de Kaffrine) soutient le développement des Communes rurales à travers des actions sociales (accès à l'eau et l'assainissement, etc.).

Sur financement de l'Agence Française de Développement (AFD), le projet ALADIN (Acteurs Locaux de l'Assainissement de la gestion des Déchets) visent la pérennisation des mécanismes locaux de diffusion et des pratiques de l'assainissement de base.

VIII.2.1.3. Les infrastructures

En zone urbaine dehors des réseaux de drainage des eaux de ruissellement des marchés de Kaffrine et de Koungheul la région ne dispose pas d'infrastructures d'assainissement. En milieu rural, Dans le cadre du programme PEPAM BA, 826 latrines familiales de type VIP ont été réalisées au niveau des zones de Kathiote, Birkelane et Ndiognick. Près de 9000 latrines familiales de type TCM sont disséminées sur tout le territoire régional dans le cadre du programme PEPAM BAD II en 2012. En 2013, le nombre de latrines de types VIP s'élève à 682 et celui des latrines de types TMC à 3000. Dans le même sillage, 60 édicules publics ont été réalisés dans des écoles et structures sanitaires.

VIII.2.2. L'accès

L'assainissement collectif est vraiment le parent pauvre du sous-secteur. Au niveau des chefs-lieux de communes, le réseau d'eaux usées et d'eaux pluviales existant se résume à quelques centaines de mètres constitués surtout de caniveaux envahis par les déchets solides. Dans la zone rurale, ces réseaux n'existent toujours pas, malgré le boom démographique, entrainant des besoins encore plus importants.

L'analyse de la distribution régionale du taux d'accès montre un déséquilibre saillant entre les quatre départements. En termes de taux d'accès à un assainissement adéquat, l'ordre suivant est à considérer : Koungheul, Malem Hodar, Birkelane et Kaffrine. Par ailleurs, aucune commune ne dispose d'un Plan Directeur d'Assainissement.

VIII.2.2.1. En milieu urbain

La région de Kaffrine se caractérise par l'absence de système d'assainissement urbain. En dehors des réseaux de drainage des eaux de ruissellement des marchés de Kaffrine et de Koungheul, aucun système d'assainissement n'existe dans la région. En plus, ces réseaux de drainage précités sont peu fonctionnels en raison d'un manque d'entretien. Cette situation contraste avec l'objectif fixé par les OMD qui visent d'atteindre au taux d'accès à l'assainissement en milieu urbain de 78% à l'horizon 2015.

VIII.2.2.2. En milieu rural

Le taux d'accès des ménages à l'assainissement amélioré, en milieu rural, est estimé à 13,9% en 2013, alors que l'objectif fixé dans le cadre des OMD est 63% à l'horizon 2015. Ce qui montre encore l'ampleur des efforts à fournir dans le domaine l'assainissement.

VIII.3. DIAGNOSTIC DU SOUS-SECTEUR

VIII.3.1. Atouts et potentialités

1. en matière d'eau

- présence de plusieurs partenaires ;
- existence de puits forés sans château d'eau ;
- présence d'ASUFOR ;
- disponibilité d'un potentiel hydraulique assez intéressant tant sur le plan quantitatif que qualitatif.

2. en matière d'assainissement

- l'existence de projets et programmes de l'Etat dans le sous-secteur ;
- l'accompagnement des partenaires techniques et financier ;
- l'engagement des collectivités locales.

VIII.3.2. Contraintes

1. en matière d'eau

- le manque de moyens matériels et humains pour le suivi des forages.
- Le manque d'un service après-vente fiable pour les pièces de rechange des équipements d'exhaure.
- les pannes de longue durée ;
- les menaces liées à l'incursion de la langue salée dans les ouvrages de captage.

2. en matière d'assainissement

- La faiblesse des financements alloués au secteur par rapport à l'hydraulique ;
- Les interventions de beaucoup de partenaires techniques et financiers se limitent uniquement en zone rurale ;
- la forte demande non satisfaite en milieu urbain.

VIII.3.3. Perspectives

1. en matière d'eau

- construction de 8 forages multi villages dans le cadre du Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC);
- des réalisations prises en charges dans le programme PEPAM BAD3 de Banque Africaine de Développement et le Bugeat consolidé d'investissement (BCI) sont prévues dans la région ;
- des branchements sociaux pour faciliter l'accès à l'eau potable sont prévus par les partenaires qui interviennent dans le secteur ;
- le changement en cours dans la gestion des forages avec la mise en place de l'Office des Forages Ruraux.

2. en matière d'assainissement

A la suite des inondations de 2013, il avait été annoncé que la région de Kaffrine est inscrit dans le programme d'urgence de recasement et de restructuration qui consiste à déplacer les populations qui habitaient sur des sites non aedificandi et reloger les propriétaires.

CONCLUSION

Les efforts fournis par l'Etat et les partenaires techniques et financiers commencent à porter leurs fruits puisqu'une tendance haussière des indicateurs d'accès à l'eau potable est notée dans la région. Toutefois, pour le sous-secteur de l'assainissement, beaucoup d'efforts restent à fournir pour l'atteinte des OMD.

Les performances notées dans le sous-secteur de l'eau en termes d'accès vont être renforcées pour dépasser la cible fixée par les OMD avec les nouveaux objectifs visés par les autorités dans le PSE.

Par contre, pour le sous-secteur de l'assainissement, même si des efforts ont été faits, ceux-ci doivent être encore renforcés en matière d'investissement.

L'échéance des OMD est arrivée et certains indicateurs ne sont pas atteints, toutefois, les Objectifs de développement durable (ODD) sont à la portée du Sénégal.

IX. AGRICULTURE

INTRODUCTION

L'agriculture occupe une place importante dans la vie économique et sociale du Sénégal. C'est un secteur pourvoyeur d'emplois qui dispose par ailleurs d'un potentiel important pour contribuer de façon significative à l'accroissement des revenus des ménages. En outre, l'agriculture participe activement à la réduction de l'insécurité alimentaire. Dans ce sillage, l'Institut de Technologie Alimentaire (ITA) accentue les recherches pour une transformation alimentaire des produits agricoles.

L'Etat du Sénégal a entrepris beaucoup de programmes ces dernières années. Parmi ceux-ci, il y a le Programme d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise (PRACAS), volet agricole du Plan Sénégal Emergent (PSE), qui vise à développer l'agriculture commerciale sans oublier l'agriculture familiale. L'atteinte de ces objectifs passe par une transformation structurelle du secteur à travers la mise à disposition des acteurs des semences de qualité, d'intrants et de matériels agricoles. Ainsi, l'Institut Sénégalais de Recherches Agricoles (ISRA) projette de produire 40 000 tonnes de semences certifiées à l'horizon 2017 pour la reconstitution du capital semencier de l'arachide. La région de Kaffrine occupe une place de choix dans l'agriculture Sénégalaise, notamment dans l'arachide dont elle concentre 21,7% de la production nationale en 2014.

En outre, pour une contribution significative de la région à l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire en riz, le Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire (PASA /Lou-Ma-Kaf) qui intervient dans les régions de Louga, Matam et Kaffrine a déjà aménagé six bas-fonds avec sept ouvrages d'eaux pour emblaver 850 hectares.

Dans ce chapitre, il sera procédé à une analyse du bilan de la campagne agricole 2015/2016 après avoir identifié les acteurs qui interviennent dans le secteur sans oublier de parler de la distribution des semences, de l'engrais et des matériels agricoles. L'analyse du chapitre se bouclera par un diagnostic du secteur à travers les contraintes, les atouts et les perspectives.

IX.1. LES SERVICES TECHNIQUES, AUTRES INTERVENANTS ET INFRASTRUCTURES

IX.1.1. Les services techniques

La Direction Régionale du Développement Rural (DRDR) est une structure du Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement Rural (MAER) chargée, entre autre, d'assurer le contrôle, le suivi et la coordination de la mise œuvre des politiques dans le domaine agricole au niveau régional et de contribuer à l'appui technique des producteurs. La DRDR peut proposer aussi des politiques agricoles adaptées aux conditions régionales.

Au niveau départemental et sous le contrôle de la DRDR, il y a quatre Services Départementaux du Développement Rural (SDDR) chargés de l'application des programmes d'action définis dans le secteur agricole dans le département.

L'Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural (ANCAR), par le biais de son antenne du bassin arachidier sud (Fatick, Kaolack et Kaffrine) s'occupe de tout ce qui a trait au conseil agricole et rural dans la région.

IX.1.2. Les autres intervenants

Compte tenu du potentiel de la région en matière agricole, plusieurs partenaires y interviennent. Le Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire (PASA/Lou-Ma-Kaf), créé par le gouvernement du Sénégal avec l'appui du Programme Mondiale pour l'Agriculture et la Sécurité alimentaire (PMAS) et le Fonds Africain de développement (FAD) vise à améliorer la sécurité alimentaire ainsi que les revenus des ruraux. Dans le même sillage, la région de Kaffrine fait partie des zones d'intervention du Projet d'Appui aux Filières Agricoles (PAFA). Le PAFA est financé sur 6 ans (2010-2016) à hauteur d'un peu plus de 13 milliards de francs CFA par le Fonds International de Développement Agricole (FIDA), le Fonds de l'OPEP pour le Développement International (OFID) et l'Etat Sénégalais. L'ONG World Vision (WV) intervient aussi dans le secteur. En effet, WV finance des formations et des séances de sensibilisation pour la promotion de la Régénération Naturelle Assistée (RNA) dans les champs de cultures pour lutter contre l'appauvrissement des terres.

IX.1.3. Les infrastructures et équipements

En prélude du conseil des ministres décentralisé, le Chef de l'Etat avait remis aux agriculteurs de la région un lot de 30 tracteurs. Pour permettre à la région de contribuer activement à l'atteinte des objectifs d'autosuffisance en riz déclinés par l'Etat Sénégal à l'horizon 2017, le PASA/lou-Ma-Kaf a déjà aménagé six bas-fonds avec sept ouvrages d'eaux pour emblaver 850 hectares. En outre, au cours de l'année 2015, la région avait reçu un lot important de matériels agricoles dont 2300 semoirs, 300 houes, 22 tracteurs et 12 offsets.

IX.2. LA PREPARATION DE LA CAMPAGNE AGRICOLE

IX.2.1. La mise en place des semences

L'Etat du Sénégal, dans sa volonté d'améliorer les conditions de vie du monde rural, a mis en œuvre un ambitieux programme. Il met à la disposition des agriculteurs des matériels agricoles, des semences et des engrais à des prix subventionnés. Le tableau qui suit concerne la campagne agricole 2014/2015.

Tableau 9.1 : Situation et évolution des quantités de semences distribuées dans la région de Kaffrine

Semences		Birkelane	Kaffrine	Koungheul	Malem Hodar	Région		
		Campagne 2014 / 2015	Campagne 2014 / 2015	Campagne 2014 / 2015	Campagne 2014 / 2015	Campagne 2013 / 2014	Campagne 2014 / 2015	Variation %
Maïs local	**Reçu (T)**		205	210	90	300	605	101,7
	Vendu (T)	100	183,7	185	90		558,7	Nd
	Reliquat (T)	0	21,3	25	0	300	46,3	-84,6
Maïs hybride	**Reçu (T)**	151,4	100760	11,3	135	60	101057,7	168329,5
	Vendu (T)	149,5	37340	11,3	103,5		37604,3	Nd
	Reliquat (T)	1,9	63420	0	31,5	60	63453,4	105655,7
Sorgho	**Reçu (T)**	15	30	20	10	90	75	-16,7
	Vendu (T)	14,4	30	20	10		74,4	Nd
	Reliquat (T)	0,6	0	0	0	90	0,6	-99,3
Riz	**Reçu (T)**	5,5	40	40	5,0		90,5	Nd
	Vendu (T)	5,1	31,3	20	5		61,4	Nd
	Reliquat (T)	0,4	8,7	20	0	0	29,1	Nd
Niébé	**Reçu (T)**	140	140	125	61,6	250	466,6	86,6
	Vendu (T)	138	140	125	61,6		464,6	Nd
	Reliquat (T)	2	0	0	0	250	2	-99,2
Sésame	**Reçu (T)**	18	36	30	2	8	86	975,0
	Vendu (T)	10,3	36	30	2		78,3	Nd
	Reliquat (T)	7,7	0	0	0	8	7,7	-3,7

Source : DRDR de Kaffrine, 2014

La région de Kaffrine a reçu une importante quantité de semence durant la campagne agricole 2014/2015. Toutefois, comparée à la campagne précédente, les quantités distribuées sont plus importantes. En effet, les quantités reçues de sésame, de niébé, de maïs local et de maïs hybride ont connu des hausses respectives de 975,0%, 86,6%, 101,7% et 105655,7%. Ces augmentations spectaculaires surtout celle du maïs hybride peuvent être expliquée par la volonté affirmée de l'Etat de développer cette filière (filière maïs) et les avantages comparatifs que disposent la région dans cette filière.

Les reliquats ont substantiellement baissés par rapport à la campagne 2013/2014. En effet, les reliquats de sorgho et de niébé ont chuté respectivement de 99,% et 99,2%. Les autres semences distribuées ont connu les ont connu les tendances que les deux précédemment citées.

IX.2.2. La mise en place des engrais et autres fertilisants

En sus des semences, l'Etat a mis à la disposition des producteurs des intrants subventionnés. Les quantités reçues ont augmenté par rapport à la campagne 2014/2015.

Tableau 9.2 : Situation et évolution des quantités d'engrais et autres fertilisants distribuées dans la région de Kaffrine

Engrais et autres fertilisants		Région		
		Campagne 2014 / 2015	Campagne 2015/ 2016	Variation %
Engrais 6.20.10	**Reçu (T)**	3319	3374	1,7
	Vendu (T)	2956,4	3075	4,0
	Reliquat (T)	362,6	299	-17,5
Engrais 15.10.10	**Reçu (T)**	1689	1689	0,0
	Vendu (T)	1657,2	1689	1,9
	Reliquat (T)	31,8	0	-100,0
Engrais 15.15.15	**Reçu (T)**	1082	1087	0,5
	Vendu (T)	908	911	0,3
	Reliquat (T)	174	176	1,1
Urée	**Reçu (T)**	1932	1957	1,3
	Vendu (T)	1205,2	1288	6,9
	Reliquat (T)	726,8	669	-8,0

Source : DRDR de Kaffrine, 2015

Les quantités d'engrais 15.15.15 passent respectivement de 1 082 tonnes à 10 87 tonnes entre les campagnes agricoles 2014/2015 et 2015/2016 soit une hausse de 0,5%. Les quantités vendues pour ce type d'engrais ont augmenté de 0,3% et les reliquats de 1,1%.

L'engrais 6.20.10 a connu les mêmes tendances mais avec une hausse plus importante. Les quantités reçues d'engrais 6.20.10 se sont accrues de 1,7% par rapport à la campagne 2014/2015. Les quantités vendues ont augmenté de 4,0% alors que les reliquats ont chuté de 17,5%. Les mêmes tendances caractérisent l'urée.

IX.2.3. La mise en place des matériels et équipements agricoles

La région de Kaffrine occupe une place de choix dans le programme national d'équipement du monde rural. Le nombre de semoirs reçus par la région est passé de 2 296 lors campagne agricole 2014/2015 à 2 300 durant la campagne 2015/2016 soit une hausse 0,2%. En revanche, 300 houes sine ont été reçues durant cette campagne agricole comme pour la campagne précédente.

Tableau 9.3 : Répartition et évolution des matériels et équipements agricoles mis en place dans la région

Matériels et équipements agricoles	Birkelane			Kaffrine			Koungheul			Malem Hodar			Région		
	Campagne 2014 / 2015	Campagne 2015 / 2016	Variation %	Campagne 2014 / 2015	Campagne 2015 / 2016	Variation %	Campagne 2014 / 2015	Campagne 2015 / 2016	Variation %	Campagne 2014 / 2015	Campagne 2015 / 2016	Variation %	Campagne 2014 / 2015	Campagne 2015 / 2016	Variation %
Matériels de culture attelée															
Semoirs	417	417	0,0	760	760	0,0	690	694	0,6	429	429	0,0	2296	2300	0,2
Houe sine 9 3 dents	55	55	0,0	98	98	0,0	91	91	0,0	56	56	0,0	300	300	0,0
Total	**472**	**472**	**0,0**	**858**	**858**	**0,0**	**781**	**785**	**0,5**	**485**	**485**	**0,0**	**2596**	**2600**	**0,2**

Source : DRDR de Kaffrine, 2015

La répartition départementale est marquée par une certaine domination de Kaffrine puisque celle-ci est faite suivant le nombre de ménage agricole de chaque département. Ainsi, 33,0% des semoirs sont pour ce département contre 30,2% pour Koungheul. Malem Hodar et Birkelane ont reçu respectivement 18,7% et 18,1%.

IX.3. BILAN DE LA CAMPAGNE AGRICOLE

IX.3.1. Les cultures vivrières

Les superficies des cultures vivrières estimées à 185 124 ha durant la campagne 2015/2016 se sont accrus de 28,0% par rapport aux réalisations de 2014/2015 (144 619 ha). Selon les spéculations, les superficies cultivées pour le mil ont augmenté de 23,3%, celles du mais de 49,2% et celles du riz de 151,8%. En revanche, les superficies utilisées pour le sorgho ont connu une hausse de 22,2%. Ces accroissements substantiels peuvent être expliqués par les effets combinés de l'Etat et de ces partenaires. En effet, le PASA/Lou-Ma-Kaf intervient dans la région pour que sa contribution à l'autosuffisance alimentaire en riz au Sénégal à l'horizon 2017 soit appréciable. En outre, les 22 tracteurs destinés à la région peuvent contribuer

efficacement à augmenter les emblavures. A l'instar des emblavures, les rendements se sont fortement améliorés dans la région. En effet, de 771 kg/ha en 2014, le rendement du mil passe à 944 kg/ha en 2015 soit une hausse de 55,5%. Cette même tendance à la hausse des rendements caractérise les autres spéculations (16,9% pour le sorgho, 13,3% pour le maïs et 45,6% pour le riz). Les engrais qui sont mis à la disposition des agriculteurs et les différentes politiques d'amendement des terres (par exemple la Régénération Naturelle Assistée- RNA) sous la houlette de l'ONG World Vision ne sont pas étrangers à ces performances.

Tableau 9.4 : Répartition et évolution des cultures vivrières selon les superficies, les rendements et les productions par circonscription administrative

Spéculations		Birkelane			Kaffrine			Koungheul			Malem Hodar			Région		
		Campagne 2014 / 2015	Campagne 2015 / 2016	Variation %	Campagne 2014 / 2015	Campagne 2015 / 2016	Variation %	Campagne 2014 / 2015	Campagne 2015 / 2016	Variation %	Campagne 2014 / 2015	Campagne 2015 / 2016	Variation %	Campagne 2014 / 2015	Campagne 2015 / 2016	Variation %
Mil	Sup (Ha)	19957	22357	12,0	28300	36700	29,7	21400	35800	67,3	19500	23500	20,5	89157	109957	23,3
	Rdt (Kg/Ha)	850	849	-0,2	850	931	9,5	750	1148	53,1	600	838	39,7	771	944	22,5
	Prod (T)	16963	18970	11,8	24055	34152	42,0	16050	41110	156,1	11700	19693	68,3	68768	103828	51,0
Sorgho	Sup (Ha)	5300	6822	28,7	6200	15600	151,6	12000	12690	5,8	5546	9783,966	76,4	29046	35496	22,2
	Rdt (Kg/Ha)	900	1031	14,5	850	1305	53,5	900	1217	35,2	850	897,5758	5,6	880	1029	16,9
	Prod (T)	4770	7032	47,4	5270	20358	286,3	10800	15446	43,0	4714	8781,851	86,3	25554	36530	43,0
Maïs	Sup (Ha)	5141	7187	39,8	8892	19500	119,3	8466	14590	72,3	3658	8347	128,2	26156	39016	49,2
	Rdt (Kg/Ha)	1000	1370	37,0	1100	1412	28,3	1150	1332	15,8	950	1015,897	6,9	1076	1219	13,3
	Prod (T)	5141	9847	91,5	9781	27530	181,5	9736	19437	99,6	3475	8479,7	144,0	28133	47544	69,0
Riz	Sup (Ha)	60	444	639,3	82	34	-58,3	0	98	nd	63	31,37736	-50,2	260	655	151,8
	Rdt (Kg/Ha)	300	800	166,7	800	800	0,0	0	700	nd	300	867	189,0	542	789	45,6
	Prod (T)	18	355	1871,5	66	27	-58,6	0	68	nd	19	27,20417	43,2	142	516	263,7

Source : DRDR de Kaffrine, 2015

En termes de tendance départementales, il apparait que les superficies utilisées pour le mil ont augmenté dans tous autres départements de la région. La plus forte hausse est notée à Koungheul (67,3%). Cette forte hausse des superficies combinée à une amélioration des rendements ont permis d'augmenter considérablement la production de mil dans ce département. Elle est ressortie à 41 110 tonnes en 2015 contre 16 050 tonnes en 2014 soit une hausse de 156,1%.

Concernant le sorgho, c'est le département de Kaffrine qui a enregistré la plus forte hausse de production (+286,3%) en 2015. Par ailleurs ledit département concentre 55,7% de la production régionale de sorgho. Dans le même sillage, la production de maïs s'est accrue de 181,5% dans le département de Kaffrine constituant ainsi la plus forte hausse de la région (+144,0% pour Malem Hodar, +99,6% pour Koungheul et

+91,5% pour Birkelane). Le riz revêt un caractère particulier puisque l'Etat vise à atteindre l'autosuffisance en 2017. Les emblavures de la région sont passées de 260 ha en 2014 à 655 ha en 2015, soit une hausse de 151,8%. Les rendements ont augmenté de 45,6% d'où la hausse substantielle de la production (263,7%). Les efforts consentis par le PASA/Lou-Ma-Kaf en vue d'une bonne contribution de la région à l'atteinte de l'autosuffisance en 2017 peuvent être à l'origine de ces performances.

IX.3.2. Les cultures industrielles

La production de cultures industrielles s'est significativement accrue dans la région. Au terme de cette campagne agricole 2015/2016, la production des spéculations industrielles a atteint 267 928 tonnes, soit 21,7% de hausse par rapport à la précédente campagne où elle était de 220 195 tonnes. Cette performance est imputable aux augmentations simultanées des superficies cultivées et des rendements. En effet, les superficies cultivées sont passées de 185 372 ha durant la campagne 2014/2015 à 222 304 ha 2015/2016, soit une hausse de 19,9%. Dans le même sillage, les rendements ont augmenté de 1,5%.

Tableau 9. 5 : Répartition et évolution des cultures industrielles selon les superficies, rendements et productions, par circonscription administrative

Spéculations		Birkelane			Kaffrine			Koungheul			Malem Hodar			Région		
		Campagne 2014 / 2015	Campagne 2015 / 2016	Variation %	Campagne 2014 / 2015	Campagne 2015 / 2016	Variation %	Campagne 2014 / 2015	Campagne 2015 / 2016	Variation %	Campagne 2014 / 2015	Campagne 2015 / 2016	Variation %	Campagne 2014 / 2015	Campagne 2015 / 2016	Variation %
Arachide d'huilerie	Sup (Ha)	37000	40600	9,7	57263	54858	-4,2	41200	62311	51,24	36500	49140	34,6	171963	206909	20,3
	Rdt (Kg/Ha)	1000	961	-3,9	900	966	7,3	1200	953	-20,58	1200	958	-20,2	1057	959	-9,3
	Prod(T)	37000	39017	5,5	51537	52993	2,8	49440	59382	20,11	43800	47076	7,5	181777	198468	9,2
Manioc	Sup (Ha)	133	227	70,6	133	558	319,9	-	-	nd	-	-	nd	283	785	177,5
	Rdt (Kg/Ha)	6500	6000	-7,7	6500	6000	-7,7	-	-	nd	-	-	nd	3059	6000	96,1
	Prod(T)		1361	nd	867	3351	286,5	-	-	-	-	-	-	867	4712	443,5
Pastèque	Sup (Ha)	270	496	83,7	1109	2738	146,9	101	-	-100,00	443	303	-31,7	1923	3537	83,9
	Rdt (Kg/Ha)	19000	17000	-10,5	17000	17000	0,0	17000	-	-100,0	17000	17000	0,0	17281	17000	-1,6
	Prod(T)	5130	8432	64,4	18853	46549	146,9	1717	-	-100,00	7539	5145	-31,8	33239	60126	80,9
Bissap	Sup (Ha)	35	12	-65,7	-		-	-	-	-	8		-100,0	43	12	-72,1
	Rdt (Kg/Ha)	500	500	0,0	-		-	-	-	-	500		-100,0	500	500	0,0

	Prod(T)	18	6	-66,7	-		-	-	-	-	4		-100,0	22	6	-72,7
Sésame	**Sup (Ha)**	268	1139	324,9	2785	703	-74,8	6379	7028	10,17	512	1553	203,4	9944	10423	4,8
	Rdt (Kg/Ha)	500	400	-20,0	450	382	-15,1	350	421	20,24	350	400	14,3	382	413	8,1
	Prod(T)	134	455	239,9	1253	269	-78,6	2233	2958	32,45	179	621	247,1	3799	4303	13,3
Niébé	**Sup (Ha)**	298	197	-33,9	219	319	45,8	203	37	-81,62	496	84	-83,0	1216	638	-47,6
	Rdt (Kg/Ha)	450	500	11,1	400	500	25,0	350	342	-2,29	400	500	25,0	404	491	21,5
	Prod(T)	134	98	-26,5	134	160	19,1	71	13	-82,03	198	42	-78,8	491	313	-36,3

Source : DRDR de Kaffrine, 2015

La production d'arachide d'huilerie est ressortie à 198 468 tonnes, soit une hausse de 9,2% par rapport à la campagne 2014/2015 où elle s'est établie à 142 458 tonnes. Les tendances régionales montrent en outre, que l'arachide d'huilerie est la principale spéculation cultivée dans la région de Kaffrine. En effet, 47,4% des superficies totales emblavées dans la région sont consacrées à l'arachide pour une production qui représente 39,3% de la production totale de la région. Par ailleurs, Kaffrine est la première région productrice d'arachide d'huilerie du Sénégal avec 21,7% de la production nationale pour la campagne 2014/2015. Dans le même sillage, les productions de manioc, de pastèque et de sésame, ont enregistré des accroissements respectifs de 443,5%, 80,9% et 13,3%.

En revanche, les récoltes de bissap se sont repliées de 72,2%, passant de 22 tonnes durant la campagne 2014/2015 à 6 tonnes en 2015/2016. A l'instar du bissap, le niébé a enregistré une baisse de 36,3% de sa production.

Suivant le département, la production de cultures industrielles se concentre dans les départements de Kaffrine et de Koungheul avec respectivement 38,6% et 25,9%. Toutefois, avec ses 19,7%, le département de Malem Hodar n'est pas très loin des deux premiers cités. Par rapport à la campagne agricole 2014/2015, les performances diffèrent d'un département à l'autre. Les meilleures performances dans la production de niébé lors de la campagne 2015/2016 sont enregistrées à Kaffrine avec une hausse de 19,1%. Pour le sésame, c'est à Malem Hodar où les meilleurs résultats sont notés avec un accroissement de 247,1% de la production de cette spéculation. Concernant l'arachide, le manioc et la pastèque, les meilleurs résultats sont obtenus respectivement à Koungheul (+20,1%) et à Kaffrine (+146,9% pour la pastèque et +286,5% pour le manioc).

IX.3.3. Les cultures maraîchères

Le maraichage n'est pas développé dans la région comme en attestent les chiffres de la campagne agricole 2015/2016. En effet, 5 436 tonnes ont été produites dans la

région durant cette campagne. Toutefois, par rapport à la précédente campagne, cette valeur a évolué de 843,8%.

Tableau 9.6 : Répartition et évolution des cultures maraîchères selon les superficies, rendements et productions, par circonscription administrative

Spéculations		Birkelane			Kaffrine			Koungheul			Région		
		Campagne 2014 / 2015	Campagne 2015 /	Variation %	Campagne 2014 /	Campagne 2015 /	Variation %	Campagne 2014 /	Campagne	Variation %	Campagne 2014 /	Campagne 2015 / 2016	Variation %
Aubergine amère (jaxatu)	Sup (Ha)		230					4			4	230	5650,0
	Rdt (Kg/Ha)		8000					8000			8000	8000	0,0
	Prod(T)		1840					32			32	1840	5650,0
Aubergine douce (batañse)	Sup (Ha)	27	108			21		41			68	129	89,7
	Rdt (Kg/Ha)	8000	8000			8000		8000			8000	16000	100,0
	Prod(T)	216	864			168		328			544	1032	89,7
Patate douce	Sup (Ha)		82									82	nd
	Rdt (Kg/Ha)		1000 0									10000	nd
	Prod(T)		820									820	nd
Tomate	Sup (Ha)		218									218	nd
	Rdt (Kg/Ha)		8000									8000	nd
	Prod(T)		1744									1744	nd

Source : DRDR de Kaffrine, 2015

La région est sur une tendance à la hausse des résultats puisqu'une augmentation des superficies emblavées des cultures maraîchères a été notée durant cette présente campagne. En effet, les emblavures d'aubergine amère se sont accrues de 5 650,0% et celles des aubergines douces de 89,7%. En outre, 82 ha et 218 ha ont été aménagés en 2015 pour respectivement la patate douce et la tomate.

Birkelane et Kaffrine dans une moindre mesure sont les départements où le maraichage a été pratiqué durant la campagne 2015/2016 avec respectivement 5 268 tonnes et 168 tonnes.

IX.4. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

IX.4.1. Atouts

Les atouts majeurs du secteur de l'agriculture sont :

- la situation agro écologique favorable à une diversification des cultures ;
- les disponibilités foncières pas encore totalement exploitées ;
- l'expérience des exploitants agricoles ;

- la disponibilité et l'aptitude des sols pour l'agriculture ;
- la pluviométrie assez bonne pour les différentes spéculations ;
- la présence de projets, programmes et ONG (PAFA, World Vision, PRODDEL, ANCAR, etc.) qui appuient les producteurs (intrants, matériels agricoles, renforcement de capacités, etc).

IX.4.2. Contraintes

Le diagnostic du secteur agricole de la région montre que les principales contraintes qui entravent son développement sont :

- la pauvreté des sols ;
- la mauvaise qualité des semences et leur non conditionnement ;
- l'insuffisance des moyens logistiques de collecte et de suivi ;
- la méconnaissance de certains programmes par les populations ;
- le faible niveau d'aménagement des zones de productions ;
- la vétusté et le faible taux de renouvellement du matériel agricole ;
- l'enclavement de certaines zones de production ;
- l'absence de structures de conservation et de transformation des produits ;
- la salinisation des terres.

IX.4.3. Perspectives

- Aménagement de 15 bas-fonds pour atteindre 4.000 hectares d'emblavures pour la riziculture par Le PASA/Lou-Ma-Kaf ;
- Réorientation des subventions vers les filières porteuses (engrais, mécanisation, certifiées) ;
- Respect des délais de mise en place des intrants ;
- Lutte contre baisse de fertilité des sols ;
- augmentation les semences d'arachides et céréales certifiées ;
- Mise en place 7 fermes horticoles par le PASA/Lou-Ma-Kaf ;
- Aménagement d'un domaine agricole à Boulel dans le département de Kaffrine ;
- Mécanisation de l'agriculture (tracteurs, offset…)

CONCLUSION

L'augmentation des superficies emblavées, d'une part, et l'équipement du monde rural en matériels agricoles ainsi que la mise à leur disposition d'intrants d'autre part semblent impacter positivement sur les résultats de la campagne 2015/2016. En outre, la pluviométrique est excédentaire comparé à celle de l'année précédente. Toutefois, un certain retard a été noté dans l'installation des pluies qui restent déterminantes pour avoir une bonne production agricole au Sénégal.

X. ELEVAGE

INTRODUCTION

L'élevage constitue est un secteur dynamique et vital pour l'économie régionale, de par les revenus qu'il génère mais également de par le nombre important de personnes qui s'activent dans le secteur puisque rares sont les petits exploitants agricoles sans bétail. Ainsi, la Banque Mondiale (BM) a lancé un projet régional pour 6 pays sahéliens dont le Sénégal. Le Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS) a pour, entre autres objectifs, l'amélioration de la santé animale, la gestion des points d'eau et des pâturages, l'accès des éleveurs au marché, la résolution des « crises pastorales », la diversification des revenus des éleveurs. Ce projet intervient dans le département de Koungheul et vise 200 000 ménages. Il vient renforcer les nombreuses initiatives prises par les autorités.

L'Etat du Sénégal, dans sa volonté de moderniser le secteur, a lancé une politique d'introduction de nouvelles races basée sur l'insémination artificielle. C'est ainsi dans le cadre du Programme Spécial d'Insémination Artificielle (PSIA), 713 vaches ont été inséminées dans la région en 2014 et 10 géniteurs Touabirs sont introduits en 2015 par le PASA/Lou-Ma-Kaf. En outre, sur financement de l'UEMOA, un marché à bétail moderne a été construit à Birkelane en 2014. Dans un autre registre, l'élevage de la région est encore traditionnel et extensif et l'alimentation du bétail provient en grande partie des pâturages. Ces derniers sont négativement affectés par la baisse de la pluviométrie. En plus, ils sont difficilement accessibles par les éleveurs pendant l'hivernage du fait de l'étroitesse ou de l'inexistence de couloirs de passage. Pour faire face à ces potentielles sources d'insécurité alimentaire pour le bétail, l'Etat a octroyé plus de 1600 tonnes d'aliments subventionnés à moitié à la région dans le cadre de l'Opération Sauvegarde du Bétail (OSB). Pour la lutte contre le vol du bétail, 2000 puces électriques ont été posées chez les chevaux en 2015.

Le présent chapitre décrit la situation de l'élevage durant l'année 2015 en identifiant les services techniques et les autres intervenants du secteur, en évaluant le cheptel et la production sans oublier de parler la situation zoo-sanitaire avant de terminer par un diagnostic du secteur.

X.1. LES SERVICES TECHNIQUES, AUTRES INTERVENANTS ET INFRASTRUCTURES

X.1.1. Les services techniques

L'Inspection Régionale des Services Vétérinaires (IRSV) est un démembrement du ministère de l'élevage. Ses missions, tributaires de cette déconcentration, sont les suivantes : l'hygiène publique vétérinaire, la protection zoo-sanitaire (sanitaire et médicale, d'où la pharmacie vétérinaire). Les inspections départementales et les postes vétérinaires sont les relais de l'IRSV au niveau des départements et des arrondissements et Communautés Rurales, voire des villages.

X.1.2. Les autres intervenants

A côté des services déconcentrés de l'Etat, plusieurs partenaires interviennent dans le secteur au niveau régional.

Tableau 10.1 : Liste des autres intervenants

Intervenants	Statut (ONG, Association, Projet, Programme de développement, etc.)	Domaine d'intervention	Zone d'intervention
PASA/Lou-Ma-Kaf	Project	Elevage	région
PSIA	Programme	Insémination artificielle	région
PAFA	Projet	Infrastructures pastorales	région
PRAPS	Projet	Elevage	région

S*ource : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Kaffrine, 2015*

Entre autres programmes intervenant dans la région, il y a le PASA, le PAFA, le PRAPS et le PSIA.

X.2. LE CHEPTEL ET LA VOLAILLE

Le cheptel de la région est assez diversifié. En effet, on y trouve presque toutes les espèces domestiques. L'effectif total du cheptel de la région est estimé à 1 558 420 têtes en 2015.

Graphique 10.1: Evolution des effectifs du cheptel et de la volaille selon l'espèce par circonscription administrative

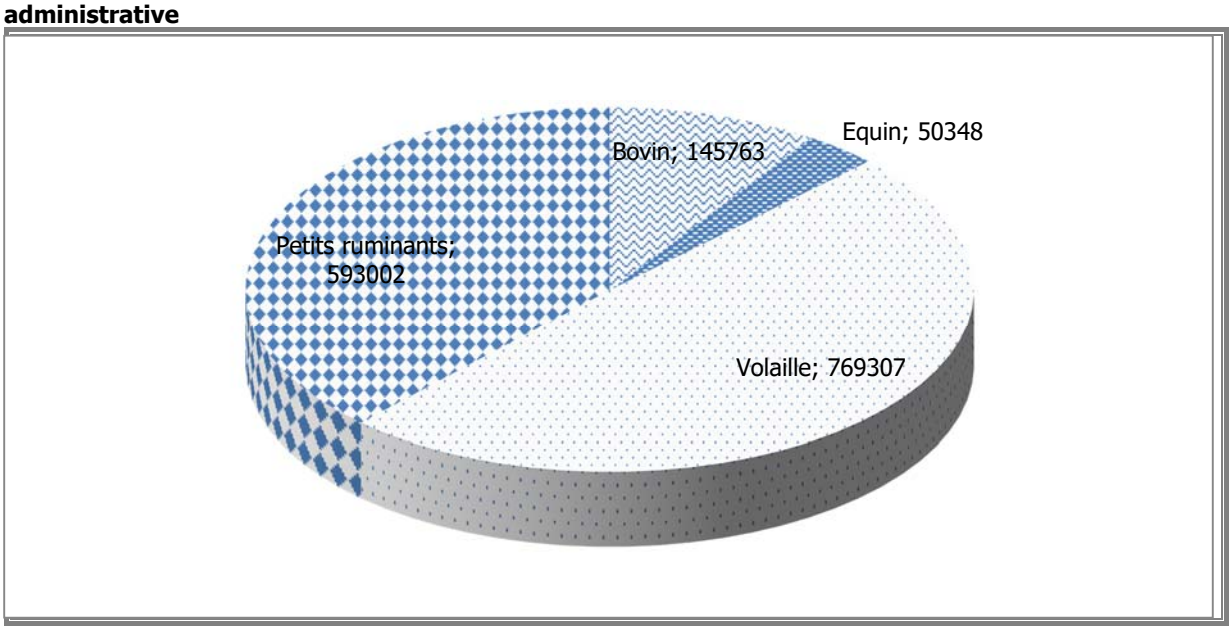

S*ource : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Kaffrine, 2015*

Avec 769 307 têtes, soit 49,4% de l'effectif total, la volaille est l'espèce la plus élevée dans la région. Cette situation pourrait être expliquée par la forte proportion de ménages (29,4%) qui élèvent ce type d'espèce. Après la volaille, ce sont les petits ruminants (chèvres et moutons) qui constituent l'effectif le plus important du cheptel (593 002 têtes). Malgré la faiblesse de leurs effectifs (comparativement aux deux espèces précitées), les bovins et les équins sont bien présents dans la région avec respectivement 145 763 têtes et 50 348 têtes.

X.3. LES PRODUCTIONS

X.3.1. La production de viande et d'œufs

L'effectif global du nombre d'espèces abattus pour la production viande a enregistré une hausse de 13,3% par rapport à 2014. Cette importante hausse est due en partie à l'augmentation exceptionnelle des abattages de caprins en 2015 (+48,5%). En effet, la production contrôlée de caprins représente 62,4% de la production totale de viande contrôlée. Ainsi, selon l'espèce, excepté les caprins, le nombre d'abattages bovins a connu l'augmentation la plus significative entre 2014 et 2015, en passant de 4 387 à 5 817, soit une hausse de 32,6%. Par contre, les abattages d'espèces ovines se sont repliés de 12,2% (7 950 espèces abattues en 2014 contre 6 982 en 2015).

Tableau 10.2 : Evolution des statistiques des abattages contrôlés de viande dans les abattoirs de la région de Kaffrine selon les espèces, par circonscription administrative

Espèces	Birkelane			Kaffrine			Koungheul			Malem Hodar			Région		
	Campagne 14 /15	Campagne 15 / 16	Variation %	Campagne 14 /15	Campagne 15 / 16	Variation %	Campagne 14 /15	Campagne 15 / 16	Variation %	Campagne 14 /15	Campagne 15 / 16	Variation %	Campagne 14 /15	Campagne 15 / 16	Variation %
Taureaux	75	210	180,0	509	563	10,6	176	227	29,0	77	97	26,0	837	1097	31,1
Bœufs	63	25	-60,3	55	66	20,0	8	13	62,5	15	35	133,3	141	139	-1,4
Vaches	166	315	89,8	1144	1154	0,9	1394	2308	65,6	312	365	17,0	3016	4142	37,3
Veaux / vêles	35	93	165,7	184	152	-17,4	110	135	22,7	64	59	-7,8	393	439	11,7
Total bovins	339	643	89,7	1892	1935	2,3	1688	2683	58,9	468	556	18,8	4387	5817	32,6
Ovins	1621	1021	-37,0	2529	2242	-11,3	3524	3425	-2,8	276	294	6,5	7950	6982	-12,2
Caprins	742	1213	63,5	5046	5223	3,5	7908	13992	76,9	602	802	33,2	14298	21230	48,5
Total	2903	2877	-0,9	10795	9400	-12,9	14624	20100	37,4	1722	1652	-4,1	30044	34029	13,3

S*ource : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Kaffrine, 2015*

Selon le département, la tendance est à la baisse pour les abattages contrôlés. En effet, des baisses de 0,9%, 12,9% et 4,1% des abattages contrôlés ont été notées respectivement dans le département de Birkelane, Kaffrine et Malem Hodar. Cependant, les abattages contrôlés se sont fortement accrus à Koungheul (+37,4%).

X.3.2. La production contrôlée de lait

La production contrôlée de lait est contenue dans le tableau suivant. Seules les statistiques de 2014 sont disponibles.

Tableau 10.3 : Evolution de la production de lait par circonscription administrative

Circonscription administrative	2014	
	Quantité (millier de litres)	%
Birkelane	3 500	63,6
Kaffrine	0	0,0
Koungheul	0	0,0
Malem Hodar	2 000	36,4
Région	5 500	100,0

S*ource : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Kaffrine, 2014*

La production contrôlée de lait est estimée à 5 500 000 litres en 2014. Plus de 63% de cette production provient du département de Birkelane. Avec une production contrôlée de 2 000 000 litres, le département de Malem Hodar assure 36,4% de la production régionale.

X.3.3. La production contrôlée de miel

Le miel est une substance sucrée produite par les abeilles à partir de nectar. Vu son importance, l'homme organise sa production par l'élevage d'abeilles (apiculture), afin d'en produire des quantités très importantes. Le miel de la région provient essentiellement de Diaobé (région de Kolda). Le tableau qui suit reconduit la situation de 2014.

Tableau 10.4 : Evolution de la production de miel par circonscription administrative

Circonscription administrative	2013	2014	Variation en %
	Quantité (Litres)	Quantité (Litres)	
Kaffrine	0	100	nd
Koungheul	0	0	nd
Malem Hodar	120	0	100,0
Région	**120**	**100**	**-16,7**

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Kaffrine, 2014

La production contrôlée de miel a chuté de 16,7% entre 2013 et 2014. En effet, la production de miel était de 120 000 litres en 2013 contre 100 0000 litres en 2014.

X.3.4. La production contrôlée des cuirs et peaux

La production contrôlée de cuirs et de peaux a connu les mêmes tendances que les abattages contrôlés en 2015. La production de cuirs de bovins a augmenté pour atteindre 5 682 unités en 2015 contre 4 277 unités en 2014, soit une hausse de 32,9%.

Tableau 10.5 : Répartition et évolution de la production de cuirs et peaux, par circonscription administrative

Espèces	Birkelane			Kaffrine			Koungheul			Malem Hodar			Région		
	Campagne 14 / 15	Campagne 15 / 16	Variation %	Campagne 14 / 15	Campagne 15 / 16	Variation %	Campagne 14 / 15	Campagne 15 / 16	Variation %	Campagne 14 / 15	Campagne 15 / 16	Variation %	Campagne 14 / 15	Campagne 15 / 16	Variation %
Cuirs bovins	339	643	89,7	1892	1935	2,3	1578	2548	61,5	468	556	18,8	4277	5682	32,9
Peaux ovines	1621	1021	-37,0	2529	2242	-11,3	3524	3425	-2,8	276	276	0,0	7950	6964	-12,4
Peaux caprines	742	1213	63,5	5046	5223	3,5	7908	13992	76,9	602	802	33,2	14298	21230	48,5
Total	2702	2877	6,5	9467	9400	-0,7	13010	19965	53,5	1346	1634	21,4	26525	33876	27,7

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Kaffrine, 2015

A l'instar des cuirs de bovins, il y a eu plus de peaux de caprins en 2015 qu'en 2014. En effet, la production contrôlée de peaux caprines s'est accru de 48,5%. Cependant, la production de peaux ovines a chuté en passant de 7 950 unités en 2014 à 6 964 unités soit un repli de 12,4%. Des disparités départementales sont notées en 2015.

En effet, à Birkelane, Koungheul et Malem Hodar, des hausses importantes de leur production de cuirs et peaux sont enregistrées (respectivement 6,5%, 53,5% et 21,4%). Par contre, Kaffrine a enregistré une légère baisse de sa production de peaux et de cuirs (0,7%).

Comme 62,4% de la production contrôlée de cuirs et de peaux provient du département de Koungheul, la hausse vertigineuse de sa production en 2015 (+53,5%) a compensé la baisse observée dans le département de Kaffrine ; ce qui a contribué à augmenter l'ampleur de la hausse globale qui s'est établie à 27,7%.

X.4. LES IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS

X.4.1. Les importations et exportation de bétail

Les importations de bétail proviennent essentiellement de la Mauritanie et du Mali. Ces deux pays alimentent la région en espèces ovines. Pour les pays d'exportation, il y a la Gambie et la Guinée Bissau.

Tableau 10.6 : Exportation et importation de bétail, par circonscription administrative

Importations								
Départements	**Origine**	**Destination**	**Bovins**	**Ovins**	**Caprins**	**Equins**	**Asins**	**Porcins**
Kaffrine	R .Mali et R. Mauritanie	-	-	-	-	-	-	-
Koungheul		Koungheul	22	20000	23			
Birkelane		Birkelane	1453	25000	9000	13000	900	
Malem Hodar		-	-	-	-	-	-	-
Région			1475	45000	9023	13000	900	0
Exportations								
Départements	**Origine**	**Destination**	**Bovins**	**Ovins**	**Caprins**	**Equins**	**Asins**	**Porcins**
Kaffrine	Koungheul	-	-	-	-	-	-	-
Koungheul		Gambie	5650	21046	7236	0	64	0
		Guinée Bisseau	0	54	1820	0	0	0
Birkelane	Birkelane	Rep.Gambie (Fass ndiaga thioye)	1260	11000	6700	70	100	0
Malem Hodar		-	-	-	-	-	-	-
Région			6910	32100	15756	70	164	0

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Kaffrine, 2015

En 2015, la région a exporté 55 000 espèces pour 69 398 importées, soit un solde de -14 398. L'essentiel des exportations sont destinées à la Gambie. En effet, 96,6% des exportations sont destinés à ce pays contre 3,4% pour la Guinée Bissau. Quant aux importations, le Mali et la Mauritanie sont les principaux fournisseurs de la région avec 45 000 espèces ovines en 2015.

X.5. LES MOUVEMENTS DU BETAIL

X.5.1. Les entrées et sorties

La région de Kaffrine (surtout à travers le marché de Birkelane) est un lieu privilégié dans le commerce du bétail. Des entrées (en prévenance des autres localités du pays et de certains pays voisin comme le Mali, la Mauritanie, etc.) et des sorties s'observent dans la région tout au long de l'année. En 2015, la région a enregistré 54 595 entrées d'espèces animales contre 55 652 sorties, soit un solde positif de 1 057.

Tableau 10.7 : Répartition et évolution des mouvements du bétail selon l'espèce,

Espèces		Birkelane			Kaffrine			Koungheul			Malem Hodar			Région		
		Campagne 2014 /	Campagne 2015 /	Variation %	Campagne	Campagne	Variation %	Campagne	Campagne	Variation %	Campagne	Campag	Variation %	Campagne 2014 /	Campagne	Variation %
Bovins	Entrées	0	0	nd	0	0	nd	119	2891	2329,4	0	0	nd	119	2891	2329,4
	Sorties	4888	1306	-73,3	64	309	382,8	1470	2101	42,9	245		-100,0	6667	3716	-44,3
	Solde	4888	1306	-73,3	64	309	382,8	1351	-790	-158,5	245	0	-100,0	6548	825	-87,4
Ovins	Entrées	0	47550	nd	143	0	-100,0	4574	3509	-23,3	0	0	nd	4717	51059	982,4
	Sorties	109488	27380	-75,0	1640	1882	14,8	22400	18508	-17,4	166		-100,0	133694	47770	-64,3
	Solde	109488	-20170	-118,4	1497	1882	25,7	17826	14999	-15,9	166	0	-100,0	128977	-3289	-102,6
Caprins	Entrées	0	0	nd	59	0	-100,0	515	589	14,4	8	0	-100,0	579	589	1,7
	Sorties	10470	399	-96,2	2809	2634	-6,2	280	399	42,5	66		-100,0	13691	3432	-74,9
	Solde	10470	399	-96,2	2750	2634	-4,2	-235	-190	-19,1	58	0	-100,0	13112	2843	-78,3
Equins	Entrées	0	0	nd	0	0	nd	0	8	nd	0	0	nd	8	8	0,0
	Sorties	3044	15	-99,5	332	346	4,2	182	76	-58,2	32		-100,0	3590	437	-87,8
	Solde	3044	nd	nd	332	nd	nd	174	nd	nd	32	nd	nd	3582	437	-87,8
Asins	Entrées		0	nd		0	nd		48	nd		0	nd		48	nd
	Sorties	800	0	-100,0	77	125	62,3	0	172	nd			nd	877	297	-66,1
	Solde	800	0	-100,0	77	125	62,3	0	124	nd	0	0	nd	877	249	-71,6
Total	Entrées	0	47550	nd	202	0	-100,0	5208	7045	35,3	8	0	-100,0	5418	54595	907,7
	Sorties	128690	29100	-77,4	4922	5296	7,6	24332	21256	-12,6	509	0	-100,0	158453	55652	-64,9
	Solde	128690	-18450	-114,3	4720	5296	12,2	19124	14211	-25,7	501	0	-100,0	153035	1057	-99,3

S*ource : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Kaffrine, 2015*

Pour tous les types d'espèces, les entrées durant l'année 2015 sont en hausse par rapport à celles de l'année 2014. En revanche, les sorties sont en nette baisse. En effet, 54 595 espèces ovines sont rentrées dans la région cette année contre 5 418

l'année précédente, soit une hausse de 907,7%. Dans le même sillage, les entrées bovines ont connu une hausse de 2 329,4% alors que les sorties ont chuté de 44,3%. Pour les caprins, les entrées sont passées de 579 en 2014 à 589 en 2015, soit une hausse de 1,7%. Par contre, les caprins ont connu une baisse de 74,9% en passant de 13691 en 2013 à 3432 en 2014. Cette situation (hausse des entrées et baisse des sorties) est imputable à l'effet de la modernisation entamée dans le secteur avec la construction d'un marché à bétail moderne dans la commune de Birkelane.

X.5.2. Le transit du bétail

Le bétail qui afflue vers la région surtout à Birkelane transite par Koungheul où un poste de contrôle a été mis en place. Toutes les entrées et les sorties en partance pour Dakar ou la Gambie sont bien contrôlées.

X.6. LA SITUATION ZOO SANITAIRE

X.6.1. Les foyers déclarés

Les surveillances épidémiologiques réalisées au cours de 2015 ont donné le bilan contenu dans le tableau ci-dessus. Il ressort de ce tableau qu'il y a plus de foyers en 2015 qu'en 2014.

Tableau 10.8 : Evolution de la situation des affections par circonscription administrative

Affections		Birkelane			Kaffrine			Koungheul			Malem Hodar			Région		
		Campagne 2014/ 2015	Campagne 2015 /	Variation %	Campagne 2014/	Campagne 2015 /	Variation %	Campagne 2014/	Campagne 2015 /	Variation %	Campagne 2014/	Campagne 2015 /	Variation %	Campagne 2014/	Campagne 2015 /	Variation %
Pasteurellose ovine	Nb. foyers			nd			nd	10	15	50,0	3		-100,0	13	15	15,4
	Morbidité			nd	26		-100,0	50	75	50,0	2		-100,0%	78	75	-3,8%
	Mortalité			nd	8		-100,0%	10	64	540,0%	2		-100,0%	20	64	220,0%
Fièvre aphteuse	Nb. foyers			nd	1		-100,0%			nd			nd	1	0	-100,0%
	Morbidité			nd	5		-100,00%			nd			nd	5	0	-100,0%
	Mortalité			nd	1		-100,0			nd			nd	1	0	-100,0
DNCB	Nb. foyers		1	nd	1		-100,0	2		-100,	1		-100,0	4	1	-75,0
	Morbidité		10	nd	3		-100,0	11		-100,0	0		nd	14	10	-28,6
	Mortalité		0	nd	0		nd	0		nd	0		nd	0	0	nd

Pasteurellose bovine	**Nb. foyers**			nd			nd	12	18	50,0			nd	12	18	50,0
	Morbidité			nd			nd	33	36	9,1			nd	33	36	9,1
	Mortalité			nd			nd	10	24	140,0			nd	10	24	140,0
Lymphagite	**Nb. foyers**			nd			nd	5	7	40,0			nd	5	7	40,0
	Morbidité			nd			nd	15	13	-13,3			nd	15	13	-13,3
	Mortalité			nd			nd	3	4	33,3			nd	3	4	33,3
PPR	**Nb. foyers**			nd		1	nd			nd			nd	0	1	nd
	Morbidité			nd		48	nd			nd			nd	0	48	nd
	Mortalité			nd		10	nd			nd			nd	0	10	nd
MNC	**Nb. foyers**			nd			nd			nd			nd		24	nd
	Morbidité			nd			nd			nd			nd		4328	nd
	Mortalité			nd			nd			nd			nd		4153	nd
Botulisme équine et bovine	**Nb. Foyers**			nd			nd		13	nd			nd		13	nd
	Morbidité			nd			nd		48	nd			nd		48	nd
	Mortalité			nd			nd		26	nd			nd		26	nd
Total	**Nb. Foyers**		1	nd	2	1	-100,00	29	53	82,8	4	0	-100,00	35	79	125,7
	Morbidité		10	nd	34	48	-100,00	109	172	57,8	2	0	-100,00	145	4558	3043,4
	Mortalité		0	nd	9	10	-100,00	23	118	413,0	2	0	-100,00	34	4281	12491,2

S*ource : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Kaffrine, 2014*

En effet, 35 foyers ont été déclarés en 2014 contre 79 en 2015, soit une hausse de 125,7%. Dans la même veine, la morbidité et la mortalité ont augmenté respectivement de 3 043,4% et de 12 491,2% dans la région en 2015. Avec 24 foyers déclarés touchant les quatre départements, 4 328 espèces atteintes dont 4 0153 tuées, la MNC est la maladie la plus répandue et la plus mortelle de la région. Comme deuxième pathologie, il y a la pasteurellose ovine qui a touché 75 espèces dont 64 sujets tués. Par rapport à 2014, les foyers de la maladie ont augmenté de 15,4% et les mortalités de 220,0%. Par contre, la morbidité de la maladie a chuté de 3,8%. La lymphangite et le DNCB sont aussi des pathologies qui continuent à sévir dans la région.

Si le DNCB a connu un net recul (-28,6%) dans la région en 2015, ce n'est pas le cas de la lymphangite qui s'est intensifiée. En effet, même si la morbidité a baissé de 13,3%, le nombre de foyers et la mortalité ont augmenté respectivement de 40,0% et 33,3%.

Toutefois, une certaine résurgence a été notée concernant la PPR et la botulisme équine et bovine, puisque ces deux maladies, non signalées dans la région en 2014, ont enregistré 14 foyers, 96 espèces touchées dont 36 tuées en 2015.

X.6.2. Les résultats des campagnes de vaccination

La santé animale constitue une préoccupation majeure des autorités qui font de la prévention une priorité.

Le déparasitage a connu une tendance à la baisse en 2015. En effet, les effectifs déparasités sont passée de 14 076 en 2014 à 11 260 en 2015 soit une baisse de 20,0%. D'importantes disparités sont obtenues selon le departement en 2015. En effet, dans les départements de Malem Hodar et de Birkelane, les effectifs déparasités ont connu des baisses significatives (respectivement 63,0% et 41,5%). En revanche, dans les départements de Kaffrine et de Koungheul, les effectifs déparasités se sont accrus de 36,0% et 12,1% respectivement.

Tableau 10.9 : Evolution des résultats des campagnes de vaccination et de déparasitage du bétail par circonscription administrative

Circonscriptions administratives	Effectifs vaccinés			Effectifs déparasités		
	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %
Birkelane		122049	103,0	3220	1191	-63,0
Kaffrine	94548	221948	134,7	2637	3586	36,0
Koungheul	95374	124748	30,8	3125	3502	12,1
Malem Hodar	42276	63416	50,0	5094	2981	-41,5
TOTAL	292122	532161	82,2	14076	11260	-20,0

S*ource : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Kaffrine, 2015*

En 2015, l'effectif total du cheptel vacciné s'établit à 532 161 contre 292 122 en 2014 soit une hausse de 82,2%. Les hausses les plus importantes sont obtenues dans les départements de Kaffrine et de Birkelane avec respectives de 134,7% et de 103,0%. Koungheul et Malem Hodar ont vu l'effectif du cheptel vacciné augmenter ; toutefois, l'ampleur est relativement faible, comparativement aux deux premiers départements sus mentionnés. Par ailleurs, quatre espèces vaccinées sur dix (41,7%) se trouvent dans le departement Kaffrine contre deux espèces sur dix (23,4%) pour Koungheul.

La vaccination du cheptel cible huit maladies. Le tableau qui suit donne la situation de la région durant les campagnes de vaccination 2014/2015 et 2015/2016.

Tableau 10.10 : Répartition et évolution des résultats des campagnes de vaccination selon l'affection, par circonscription administrative

Antigènes	Birkelane			Kaffrine			Koungheul			Malem Hodar			Région		
	Campagne 14 /	Campagne 15 /	Variation %	Campagne 14 /	Campagne 15 /	Variation %	Campagne	Campagne	Variation %	Campagne 14 /	Campagne	Variation %	Campagne 14 /	Campagne 15 /	Variation %
Maladie de Newcastle (MNC)	10517	30437	189,4	14235	65161	357,8	8400	23200	176,2	2648	2241	-15,4	35800	121039	238,1
Peste des petits ruminants (PPR)	24003	50906	112,1	37238	77272	107,5	57015	57015	0,0	24680	18221	-26,2	142936	203414	42,3
Dermatose nodulaire contagieuse bovine (DNCB)	16422	37275	127,0	27750	70018	152,3	15554	41271	165,3	9553	21354	123,5	69279	169918	145,3
Peste équine (PE)	8345	2591	-69,0	8156	6380	-21,8	6710	3262	-51,4	3433	1500	-56,3	26644	13733	-48,5
Tétanos			nd	33		-100,0	46		-100,0			nd	79	0	-100,0
Pasteurellose	435		-100,0	4633	1021	-78,0	6096		-100,0	1600		-100,0	12862	1021	-92,1
Botulisme	55	55	0,0	2503	2086	-16,7	723		-100,0			nd	3281	2141	-34,7
Charb. Sym	350	350	0,0		10	nd	627		-100,0	362		-100,0	1339	360	-73,1

S*ource : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Kaffrine, 2015*

Lors de la campagne de vaccination 2015/2016, 203 414 espèces ont été vaccinées contre la peste des petits ruminants (PPR), alors que pour la campagne de 2014/2015, cette statistique s'établissait à 142 936, soit une hausse de 42,3%. Toutefois, à Malem Hodar le nombre d'espèces immunisés contre la PPR lors cette présente campagne de vaccination a connu une hausse de 26,2% par rapport à la précédente. Alors qu'à Koungheul, les situations sont identiques (hausse de 0,0%). Néanmoins, à Kaffrine et à Birkelane, des accroissements substantiels sont notés entre les deux campagnes successives (hausses respectives de 107,5% et 112,0%).

Pour la Dermatose Nodulaire Contagieuse Bovine (DNCB), le nombre de sujets vaccinés a connu une hausse de 145,3%. Selon le département, la hausse est plus prononcée à Koungheul (+165,3%).

Dans le même sillage, l'immunisation contre la maladie de Newcastle a touché 121 039 espèces durant la campagne 2015/2016, soit une augmentation de 238,1%.

Par rapport la campagne précédente, les effectifs des espèces vaccinées contre la peste équine, le tétanos, la pasteurellose, le botulisme ont baissé respectivement de 48,5%, 100,0%, 92,1% et 34,7%.

X.7. LES RESULTATS DE LA CAMPAGNE D'INSEMINATION BOVINE

En 2014, 713 vaches ont été inséminées dans la région et le recensement de la génération hybride F1 est en cours.

Tableau 10.11 : Evolution des résultats des campagnes d'insémination artificielle (CIA) bovine par circonscription administrative en 2014

Désignation	Birkelane	Kaffrine	Koungheul	Malem Hodar	Région
Nombre de Vaches inséminées	118	288	161	146	713
Proportion en %	16,5	40,4	22,6	20,5	100,0

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Kaffrine, 2015

Le département de Kaffrine, avec 288 vaches inséminées, concentre 40,4% du total régional. Il est suivi par Koungheul avec 22,5%, ensuite vient Malem Hodar avec 20,5% et enfin Birkelane ferme la marche avec 16,5%. En 2015, le projet PASA/Lou-Ma-Kaf a introduit 10 géniteurs Touabirs répartis dans les quatre départements de la région. En outre, 13 femelles gestantes de race Guzérat et 3 géniteurs de la même race ont été introduits dans la région en 2015 par le même projet.

X.8. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

X.8.1. Atouts et potentialités

Les potentialités du secteur de l'élevage sont :

- l'existence de points d'eau (mares, marigots, forages et puits) aménageables ;
- l'abondance des résidus de récoltes (fane d'arachide et d'haricot, tige de mil) ;
- la longue expérience des acteurs dans l'intégration des systèmes agricole et pastorale ;
- l'existence d'un marché important de bétail à Birkelane et autres marchés hebdomadaire.

X.8.2. Contraintes

Les principales contraintes du secteur de l'élevage dans la région sont les suivantes :

- insuffisance des parcours de bétail ;
- difficultés d'accès aux points d'eau (panne du forage de la réserve sylvo pastorale) ;
- insuffisance des moyens logistiques et humains des services d'élevage dans les départements ;
- insuffisances des parcs à vaccination ;
- absence de circuits de collecte et de transformation de lait ;

- vol de bétail.

X.8.3. Perspectives

Les réalisations attendues du PASA/Lou-Ma-Kaf dans les régions de Louga, Matam et Kaffrine dans le domaine de l'élevage sont :

- Organisations de 25 unités pastorales à partir de 8 forages et 10 forages réhabilités ;
- Construction de bâtiments diversifiés (18 bâtiments d'exploitation, 30 parcs à vaccination, 25 hangars de stockage de fourrage, 120 chèvreries/bergeries et 60 poulaillers).

CONCLUSION

Au regard de son importance sur l'économie de la région, l'élevage fait partie des secteurs prioritaires sur lesquels on peut agir pour créer plus de richesse et par conséquent réduire la pauvreté. En outre, l'élevage contribue considérablement à l'amélioration de l'état nutritionnel de la population (par la production de lait, de miel et de viande). Toutefois, les facteurs climatiques (baisse des pluies) et anthropiques (feux de brousse), en plus d'un mode d'élevage encore traditionnel, constituent de réels obstacles au développement du secteur au Sénégal en général et dans la région de Kaffrine en particulier. Fort de ce constat, l'Etat a enclenché un processus de modernisation du secteur par: l'introduisant de nouvelles races en vue d'accélérer la pratique d'un élevage intensif et d'améliorer les productions animales, la lutte contre l'insécurité alimentaire du bétail par la mise à la disposition des éleveurs des aliments subventionnés et l'amélioration des conditions de mise en marché par la construction de marchés à bétail modernes. Toutefois, ces actions méritent d'être pérennisées et renforcées pour que l'élevage puisse continuer à jouer pleinement son rôle dans l'économie de la région.

XI. SAISIES DOUANIERES

INTRODUCTION

La douane est une institution fiscale chargée de la perception des droits et taxes dus à l'entrée de marchandises sur un territoire. En outre, elle joue un rôle important dans la protection de l'économie nationale en assurant la surveillance des échanges extérieurs. Ainsi, les marchandises qui franchissent la frontière sont assujetties à des droits et taxes dont les taux sont modulés de manière à rendre les produits locaux compétitifs. Dans le même sillage, la Douane a une mission d'assistance, de sécurisation et de facilitation.

Conformément à l'Arrêté N°7282 du 30 juillet 2009 portant organisation de la Direction Générale des Douanes, la Subdivision des Douanes de Kaffrine est un organe de supervision, de coordination et de contrôle de l'activité des unités de surveillance relevant de sa compétence.

La Subdivision des Douanes de Kaffrine se compose de deux brigades mobiles (BM de Kaffrine et de Koungheul) et un poste frontalier avec la Gambie (Poste des Douanes de Nganda).

XI.1. LA SITUATION DE LA FRAUDE

Dans le cadre de sa mission de surveillance des échanges extérieurs, la Douane a procédé en 2015 à des saisies de produits qui rentrent irrégulièrement à l'intérieur du territoire régional.

XI.1.1. Les tendances des saisies douanières

En 2015, la valeur totale des produits saisis se chiffre à 123 085 500 F CFA. Entre autres produits saisis, il y a de l'huile, du sucre, des médicaments, du chanvre indien, des motos jakarta, des véhicules.

Tableau 11.1 : Poids de chaque type de saisie en 2015

Nature Saisie	Valeur Marchande	Proportion %
Huile	3 024 000	2,5
Sucre	13 254 000	10,8
Médicaments	20 500 000	16,7
Chanvre Indien	8 520 000	6,9
Tomate	375 000	0,3
Moto jakarta	11 250 000	9,1
Véhicule	32 200 000	26,2
Textile	25 237 500	20,5
Divers	8 725 000	7,1
Total	**123 085 500**	**100,0**

Source : Subdivision des Douanes de Kaffrine, 2015

En 2015, 142 kilogrammes de chanvre indien ont été saisis par les services de la Douane de la région. Cette importante saisie a une valeur estimée à 8 520 000 F CFA soit 6,9% du total. En première position, viennent les saisies de véhicules dont la valeur marchande est estimée à 32 200 000 F CFA soit 26,2%. La valeur de 25 237 500 F CFA des saisies de textiles soit 20,5% place ces dernières à la deuxième place juste derrière les véhicules.

Avec respectivement 16,7%, 10,8% et 9,1% des saisies totales, les médicaments, le sucre et les motos jakarta continuent d'attirer l'attention des agents de la Douane de la région. A l'instar des produits cités ci-haut, le commerce illicite frappe aussi l'huile mais aussi divers autres produits. En 2015, 564 sacs de sucre ont été saisis pour une valeur de 3 024 000 F CFA soit 2,5%. De même, les services de la Douane ont mis la main sur divers produits (riz, colas, miel, portables, cartes mémoires, engrais et carreaux) d'une valeur de 8 725 000 F CFA soit 7,1%.

XI.1.2. L'évolution des saisies douanières

Au total, la valeur marchande des produits saisis se chiffre à 123 085 500F CFA en 2015, soit une baisse de 48,1% par rapport à 2014.

En hausse de 98,8%, la valeur des véhicules saisis a augmenté, passant de 16 200 000 F CFA en 2014 à 32 200 000 F CFA en 2015. Mais le nombre a baissé passant de 14 véhicules en 2014 à 10 en 2015. La même dynamique de baisse est notée pour la valeur estimée du chanvre indien entre 2014 (12 840 000 F CFA) et 2015 (8 520 000 F CFA) et soit repli de 33,6%. Ceci est dû à la baisse des quantités de chanvre indien saisies qui passent de 214 kg en 2014 à 142 kg en 2015. Evaluées à 12 312 000 F CFA en 2014, les saisies douanières de textile ont augmenté 105,0% par rapport à l'année 2014 et sont ressorties à 25 237 500 F CFA en 2015. De bons résultats contre les fraudes des motos ont été enregistrés par la Douane de Kaffrine en 2015 (75 motos d'une valeur de 11 250 000 F CFA) par rapport 2014 (68 motos d'une valeur de 7 655 000 F CFA). La hausse la plus spectaculaire concerne les médicaments. En effet, les saisies de médicaments de 2015 sont évaluées à 20 500 000, soit un accroissement de 258,4%.

De même, les saisies de sucre frauduleux ont connu une augmentation passant de 9 000 000 F CFA en 2014 à 13 254 000 F CFA soit une hausse de 47,3%. Cette situation est due à la hausse du nombre de sacs saisis qui passe de 450 en 2014 à 564 sacs en 2015. Les mêmes tendances haussières caractérisent les saisies douanières d'huile (+120,4%). En effet, de 98 bidons d'une valeur de 1 372 000 F CFA en 2014, la douane a saisi 216 bidons d'une valeur de 3 024 000 F CFA en 2015. Mais les résultats les plus encourageants (concernant la vigilance pour empêcher le commerce illicite) viennent du trafic des autres produits, car une baisse de 94,9% a été notée en 2015.

Tableau 11.1 : Evolution des saisies douanières entre 2011 et 2015

Saisies	2011	2012	2013	2014	2015	Variation %
Huile	1 750 000	1 410 000	2 352 000	1 372 000	3 024 000	120,4
Sucre	6 850 000	5 080 000	7 332 000	9 000 000	13 254 000	47,3
Médicaments	2 760 000	4 990 000	11 687 000	5 720 000	20 500 000	258,4
Chanvre Indien	42 290 000	19 200 000	49 380 000	12 840 000	8 520 000	-33,6
Tomate	310 000	180 000	140 000	250 000	375 000	50,0
Moto jakarta	1 830 000	4 530 000	5 250 000	7 655 000	11 250 000	47,0
Véhicule	44 900 000	27 900 000	35 500 000	16 200 000	32 200 000	98,8
Textile	2 940 000	8 490 000	7 620 000	12 312 000	25 237 500	105,0
Divers	1 250 000	0	5 249 000	171 984 000	8 725 000	-94,9
Total	104 880 000	71 780 000	124 510 000	237 333 000	123 085 500	-48,1

Source : Subdivision des Douanes de Kaffrine, 2015

La tendance baissière des réalisations notées dans les saisies de plusieurs produits par rapport à l'année 2015 peut s'expliquer par plusieurs facteurs conjoncturels. Le manque de moyens (matériels roulants notamment) ne permet pas une exécution optimale du service en dépit de l'engagement des agents. Les pannes récurrentes des véhicules et parfois leur longue immobilisation affectent les résultats. De plus, la baisse des effectifs notée (23 agents en 2013 contre 21 en 2014) lors des dernières affectations ne permet pas de maintenir un niveau de performance satisfaisante.

XI.1.3. Les affaires contentieuses

Le tableau qui suit fait la situation des affaires contentieuses et les recettes qui en découlent.

Tableau 11.2 : Répartition des affaires contentieuses selon la brigade en 2014

Brigade	Nb Affaires Contentieuses	Recettes contentieuses
BM Kaffrine	128	33015142
Bm Koungheul	44	7130940
Poste Nganda	20	3120940
Total 2014	192	43267022
Total 2013	209	48621371
Variation 2013/14 **en %**	-8,1	-11,0

Source : Subdivision des Douanes de Kaffrine, 2014

Au cours de l'année 2014, 192 affaires contentieuses ont été constatées par la Subdivision de la Douane de Kaffrine, soit une baisse de 8,1% par rapport à 2013. Quant aux recettes contentieuses, elles se chiffrent à 43267022 F CFA contre 48621371 F CFA en 2013, soit un repli de 11,0%.

XI.2. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XI.2.1. Atouts et potentialités

- Position géographique de la région ;
- Développement des échanges commerciaux avec certains pays limitrophes.

XI.2.2. Contraintes

- Pannes récurrentes des véhicules ;
- Déficit de personnel ;
- Vétusté des locaux de l'ensemble des unités de la subdivision.

XI.2.3. Perspectives

- Mise en œuvre d'un programme de remise à niveau des véhicules de patrouille initié par le Bureau du Matériel et de la Maintenance (BMM), l'ensemble des véhicules des unités ayant des pannes ont été acheminés à Dakar pour réparation.

CONCLUSION

La Douane joue un rôle important dans la protection et le financement de l'économie sénégalaise. En effet, l'étude montre avec suffisance l'importance de la Douane. Ainsi, toutes les sphères de l'économie ont besoin des services de ces soldats de l'économie. Toutefois, vu l'ampleur des tâches qui les attendent et la position stratégique de la région de Kaffrine, il serait important d'augmenter leur effectif et de mettre plus de moyens à leur disposition.

XII. RESSOURCES NATURELLES

INTRODUCTION

La formation forestière de la région de Kaffrine est constituée d'un domaine classé (11 forêts classées et 2 réserves sylvo-pastorales) d'une superficie de 241 850 hectares, soit un taux de classement de 22,5% et d'un domaine protégé (19 massifs) de 14 532 hectares. L'exploitation forestière des produits de la cueillette, des produits ligneux et la chasse procurent des revenus non négligeables aux acteurs qui s'activent dans le secteur. En outre, Kaffrine est une région à forte vocation agricole (première région productrice d'arachide du Sénégal avec 21,7% de la production nationale en 2014) et l'appauvrissement des terres a des effets néfastes sur les rendements agricoles d'où l'importance de la Régénération Naturelle Assistée (RNA) entrepris par les services techniques de la région en collaboration avec l'ONG World Vision.

Toutefois, les ressources naturelles de la région subissent une intense dégradation suite à des facteurs d'ordre agro-climatiques et anthropiques. En effet, les sècheresses, la pratique d'agriculture extensive, les feux de brousse et l'accroissement démographique entrainent une détérioration des surfaces forestières. Conscient de l'importance des ressources naturelles dans la réduction de la pauvreté et le développement durable, les services forestiers de la région mettent en œuvre les projets et programmes élaborés par les autorités afin que ce secteur puisse jouer pleinement son rôle. Ainsi, le Projet de gestion durable et participative des énergies traditionnelles de substitution (PROGEDE 2) collabore avec les services forestiers de la région dans l'aménagement de forêts, la création de réserves communautaires, la sensibilisation et la formation. En outre, à travers un protocole d'accord signé avec la Direction des Eaux, Forêts, Chasse et de la Conservation des Sols, le PASA/Lou-Ma-Kaf intervient dans le reboisement, la lutte contre feux de brousse, entre autres.

Ce chapitre présente le secteur des ressources naturelles en faisant la situation des services techniques et autres intervenant, de la gestion du domaine forestier, de l'exploitation des forets, de la gestion de la faune et de la chasse, etc.

XII.1. LES SERVICES TECHNIQUES ET LES AUTRES INTERVENANTS

XII.1.1. Les services techniques

Les services techniques sont chargés, entre autres, de mettre en œuvre au niveau régional les programmes et politiques définis par les autorités.

Tableau 12.1 : Evolution des effectifs du personnel des services des Eaux et Forêts selon le diplôme, par service

Diplômes	IREF[5]			Secteur Birkelane			Secteur Kaffrine			Secteur Koungheul			Secteur Malem Hodar			Région		
	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %
IEF	2	2	0,0	0	0	nd	0	0	nd	0	0	nd	0	0	nd	2	2	0,0
ITEF[6]	0	0	nd	0	0	nd	1	0	-100,0	0	0	nd	1	1	0,0	2	1	-50,0
ITPN[7]	0	0	nd	1	1	0,0	0	1	nd	1	1	0,0	0	0	nd	2	3	50,0
ATEF[8]	0	0	nd	2	3	50,0	8	8	0,0	4	4	0,0	3	3	0,0	17	18	5,9
Autres	1	0	-100,0	0	0	nd	0	0	nd	0	0	nd	0	0	nd	1	0	-100,0
Ensemble	3	2	-33,3	3	4	33,3	9	9	0,0	5	5	0,0	4	4	0,0	24	24	0,0

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts de Kaffrine, 2015

L'effectif du personnel technique des eaux et forêts n'a pas connu de changement durant la période 2014-2015. Il s'est établi à 24 agents en 2015. Les ATEF, avec 18 éléments, constituent l'essentiel du personnel technique. Ils sont suivis ensuite par les IEF (2 agents) et enfin viennent les ITPN et les ITEF avec respectivement 3 et 1 agents. Selon le département, Kaffrine concentre 45,8% des agents des eaux et forêts. En effet, en plus du secteur forestier (9 agents) ? ledit département abrite l'IREF (2 agents) soit un effectif de 11 agents.

Les secteurs forestiers de Malem Hodar et de Birkelane disposent chacun de 4 agents et celui de Koungheul de 5 agents.

XII.1.2. Les autres intervenants

Pour mener à bien leur mission, les services techniques des eaux et forêts, au-delà de l'exécution des projets et programmes de l'Etat, collaborent avec des ONG ou même avec les populations locales.

[5] IREF = Inspection Régionale des Eaux et Forêts
[6] ITEF = Ingénieur des Travaux des Eaux et Forêts
[7] ITPN = Ingénieur des Travaux de la Protection de la Nature
[8] ATEF= Agent Technique des Eaux et Forêts

Tableau 12.2 : Autres intervenants selon le statut, les domaines et zones d'intervention dans la région

Intervenants	Statut (ONG, Association, Projet, Programme de développement, etc.)	Domaines d'intervention	Zones d'intervention
World Vision	ONG	Gestion durable des ressources naturelles par la pratique de la RNA, reboisement, lutte contre les feux de brousse, appui matériel	Région
PROGEDE 2	PROJET	Aménagement et gestion des ressources naturelles	Région
PASA/ Lou-Ma-Kaf	PROGRAMME	Reboisements, lutte contre les feux de brousse, renforcement de capacités, appuis logistique	Région
Collectivités Locales		Gestion durables des ressources forestières	Région

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts de Kaffrine, 2015

L'ONG World Vision s'active à travers toute la région dans la production et la réalisation de plantations. Ce partenaire technique du service forestier de la région intervient dans la reforestation surtout des champs pour lutter contre l'appauvrissement des sols. En plus des partenaires susmentionnés, les services forestiers de la région sont en train de mettre en œuvre un projet important : le Projet de gestion durable et participative des énergies traditionnelles de substitution (PROGEDE2). Ledit projet, est un projet d'aménagement de forêts et de gestion des ressources naturelles. Ce projet intègre dans ses actions, une sensibilisation, une formation et un appui logistique et technique à l'endroit des différents acteurs. En outre, le Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire dans les régions de Louga, Matam et Kaffrine (PASA/Lou-Ma-Kaf) intervient dans le reboisement, la lutte contre les feux de brousse et le renforcement de capacité.

XII.2. GESTION DU DOMAINE FORESTIER

XII.2.1. Présentation du domaine forestier régional

Le domaine forestier de la région est riche de 11 forêts classées, de 2 réserves sylvo-pastorales et 20 massifs protégés d'une superficie de 14 532 hectares.

Tableau 12.3 : Situation du domaine classé, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Superficie (km^2)	Forêts Classées		Taux de classement (%)
		Nombre	Superficie (Ha)	
Birkelane	1122	1	8100	7,2
Kaffrine	2716	4	23850	8,8
Kougheul	4237	3	36000	8,5
Malem Hodar	3106	5	183900	59,2
Région	**11181**	**13**	**251850**	22,5

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts de Kaffrine, 2015

Le nombre de massifs classés de la région de Kaffrine s'est établi à 13 pour une superficie de 251 850 hectares soit un taux de classement de 22,5%. L'essentiel de ces massifs sont localisés dans le département de Malem Hodar puisqu'il concentre 73,0% de la superficie totale forêts classées tandis que la part des trois autres départements réunis s'établit à 27,0% (Birkelane 8 100 ha soit 3,2%, Kaffrine 23 850 ha soit 9,5% et Koungheul 36 000 ha soit 14,3%).

XII.2.2. Lutte contre les feux de brousse

A l'instar de la plupart des régions du Sénégal, Kaffrine est également très exposée aux feux de brousse. Ses vastes zones de pâturages sont souvent la proie des flammes qui mettent à nu à leur passage le tapis herbacé. Cette situation est à l'origine de la raréfaction des ressources fourragères, de la destruction des habitats sauvages et de la disparition de plusieurs espèces dont une bonne partie des se sont repliés dans la région de Tambacounda où leurs conditions d'existences sont plus favorables.

XII.2.2.1. Lutte préventive

Dans le cadre de la lutte préventive contre les feux de brousse, des comités villageois sont formées à travers toute la région.

Tableau 12.4 : Répartition de la situation des comités de lutte contre les feux de brousse, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Comités de lutte contre les feux de brousse				
	Equipés	créés	redynamisés	existants	%
Birkelane	5	19	22	41	14,5
Kaffrine	0	0	5	76	27,0
Koungheul	12	1	35	115	40,8
Malem Hodar	21	5	16	50	17,7
Région	**38**	**25**	**78**	**282**	**100,0**

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts de Kaffrine, 2015

Au total, 282 comités de lutte existent dans la région. Toutefois, l'équipement de ces comités fait défaut. En effet, seuls 38 comités disposent d'équipements adéquats pour lutter efficacement contre les feux de brousse. La répartition des comités mises en place selon le département montre que l'essentiel des comités se trouvent à Koungheul. En effet, quatre comités dix (40,8%) se trouvent dans ce département. Avec 27,0% des comités, Kaffrine est le deuxième département devant Malem Hodar troisième avec 50 comités soit 17,7%. En outre, les services forestiers de la région ont animé des émissions radiophoniques et des séances de formation afin, d'une part, de sensibiliser la population sur les effets des feux de brousse, et d'autre part, de leur de permettre d'avoir des techniques pour lutter contre ces feux.

Tableau 12.5 : Evolution du nombre de séances d'animation et de personnes touchées par celles-ci par circonscription administrative

Circonscription administrative	Année	Séances d'animation		Personnes touchées	
		Nombre	%	Nombre	%
Birkelane	2014	41	40,6	1 127	34,6
	2015	41	40,6	1 127	34,8
	Variation %	0,0	0,0	0,0	0,2
Kaffrine	2014	28	13,7	365	7,7
	2015	27	26,7	345	10,6
	Variation %	-3,6	13,0	-5,5	2,9
Koungheul	2014	6	5,9	655	20,1
	2015	6	5,9	655	20,2
	Variation %	0,0	0,0	0,0	0,1
Malem Hodar	2014	26	12,7	1114	23,4
	2015	26	25,7	1114	34,4
	Variation %	0,0	13,0	0,0	11,0
Région	2014	101	100,0	3 261	100,0
	2015	101	100,0	3 241	100,0
	Variation %	0,0	0,0	-0,6	0,0

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts de Kaffrine, 2015

Les séances d'animations faites en 2015 par les services forestiers de la région à travers tout le territoire régional ont touché 3 241 personnes contre 3 261 personnes pour l'année 2014, soit un repli de 0,6%. Les tendances font état d'une prééminence des départements de Birkelane et de Malem Hodar quant aux nombre de personnes sensibilisées. En effet, les deux départements concentrent 69,2% des personnes touchées dans la région. Cette statistique se justifie largement, compte tenu du nombre de séances de sensibilisation dans lesdits départements. En effet, quatre séances sur dix (40,6%) tenues en 2015 se sont déroulées dans le département de Birkelane contre deux sur dix (25,7%) pour Malem Hodar.

XII.2.2.2. Lutte active

La sensibilisation est un moyen de prévention mais une fois que le feu s'est déclaré quelque part, il faut des actions concrètes pour venir à bout des flammes.

Tableau 12.6 : Situation et évolution des pare-feux réalisés par circonscription administrative

Destinations	Birkelane			Kaffrine			Koungheul			Malem Hodar			Région		
	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %
Pare-feux ouverts (Km)	0	0	nd	17	17	0,0	30	30	0,0	0	0	nd	47	47	0,0
Pare-feux réhabilités (km)	10	10	0,0	0	0	nd	12	12	0,0	30	30	0,0	52	52	0,0
Total réseau pare-feux (km)	10	10	0,0	17	17	0,0	42	42	0,0	30	30	0,0	99	99	0,0

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts de Kaffrine, 2015

La situation de 2015 est identique à celle de 2014 en matière d'ouverture et de réhabilitation de pare-feux. Néanmoins, en 2014, l'IREF en collaboration avec la population locale, a réalisé des performances en matière d'ouverture et de réhabilitation de pare feux. Ainsi, 47 km ont été réalisés et 52 autres kilomètres réhabilités. Par rapport à 2013, les ouvertures et les réhabilitations de pare feux ont connus des hausses respectives de 193,8% et 48,6%. Cependant, l'étude du phénomène dans le temps montre que les réalisations de 2011 ne sont pas encore égalées. En effet, en 2011, 115 km de pare feux ont été ouverts, soit 7 fois la réalisation de 2013 et 2 fois celle de 2014. La même logique prévaut en ce qui concerne les réhabilitations de pare feux, puisque les performances ont atteint 146 km en 2011, soit le quadruple et le triple du nombre de kilomètres de pare feux réhabilités pour respectivement les années 2013 et 2014.

Le tableau suivant rend compte de la situation des feux de brousse signalés dans la région au cours des années 2014 et 2015.

Tableau 12.7 : Evolution de la situation des feux de brousse par circonscription administrative

Circonscription administrative	2014		2015		Variation en %	
	Nb de cas	Superficies brulées (ha)	Nb de cas	Superficies brulées (ha)	Nb de cas	Superficies brulées
Birkelane	2	60	0	0	-100,0	-100,0
Kaffrine	3	230	4	120	33,3	-47,8
Koungheul	7	875	23	8170	228,6	833,7
Malem Hodar	7	785	8	1552	14,3	97,7
Région	19	1975	35	9842	84,2	398,3

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts de Kaffrine, 2015

En 2015, les feux de brousses ont connu des accroissements aussi bien en superficies qu'en nombre. En effet, les cas de feux sont passés de 19 en 2014 à 35 en 2015, soit une hausse de 84,2%. Dans le même sillage, les surfaces brûlées ont presque quintuplé (1 942 en 2014 contre 9 842 en 2015). Cette situation contraste avec celle de 2014 où les superficies touchées par les feux de brousse avaient connu une baisse de 36,7%, en passant de 3 085 ha en 2013 à 1 975 ha. Les départements de Koungheul et Malem Hodar restent les plus touchés par le fléau, puisque 98,8% des surfaces affectées par les feux se trouvent dans ces deux départements. Ces statistiques, qui confirment celles de 2013 et de 2014 (avec respectivement 61,9% et 84,1% des surfaces brûlées par les feux), montrent l'attention toute particulière qu'il faut accorder à ces départements dans la lutte contre ce fléau. Par contre, pour les départements de Birkelane et de Kaffrine, les superficies ravagées par les feux ont drastiquement baissé entre 2014 et 2015. Pour Kaffrine, les superficies brulées par les feux ont chuté de 47,8% nonobstant la hausse du nombre de cas signalés (+33,3%). Cependant, la plus belle performance est enregistrée à Birkelane où aucun cas de feux brousse n'a été signalé en 2014. Cette situation peut être due : (i) au fait que Birkelane soit le département le moins vaste avec seulement 8 100 ha de forêts classées, ce qui facilite

la surveillance, (ii) au fait que l'essentielle des séances d'animation (40,6%) soient tenues dans ce département en 2015 ou (iii) à la dynamique et l'équipement des comités de lutte contre les feux de brousse.

XII.2.3. Reboisement et conservation des sols

XII.2.3.1. Production de plants

Au total, 779 408 plantes ont été produites pour la campagne de reboisement de 2015 contre 740 156 pour celle de 2014 soit une baisse de 5,3%. A l'exception des pépinières scolaires et de celles individuelles ou privées (+174,3%), toutes les autres pépinières ont vu leur production baisser par rapport à 2014. En effet, la production de plantes des régies, des pépinières communautaires et villageoises a chuté respectivement de 10,0%, 5,9% et 100,0%.

Tableau 12.8 : Répartition et évolution du nombre de pépinières et de plants produits par circonscription administrative

Type de pépinière	Birkelane	Kaffrine	Koungheul	Malem Hodar	Région		
	2015	2015	2015	2015	2015	2014	Variation %
Régie	10080	66584	7573	8971	93208	103513	-10,0
Villageoises					0	384736	-100,0
Communautaires				4660	4660	4953	-5,9
Privées / Individuelles		631500		45920	677420	246954	174,3
Scolaires				4120	4120	0	nd
Total	10080	698084	7573	63671	779408	740156	5,3

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts de Kaffrine, 2015

La répartition de la production de plantes par type de pépinières en 2015 montre une prééminence des pépinières villageoises. En effet, sur 779 408 plantes produites en 2015, 45 920 proviennent des pépinières privées ou individuelles, soit une proportion de 86,7%. Elles sont suivies par les régies avec 93 208, soit 12,0%.

Tableau 12.7 : Répartition du nombre de plants produits selon l'espèce, par type de plantation

Type de plantation	Espèces									
	Forestières		Fruitières		Fruitières forestières		Ornementales		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Régie	89964	22,0	360	0,1	2428	31,6	456	22,5	103513	14,0
Communautaire	3097	0,8	528	0,1	832	10,8	203	10,0	4953	0,7
Privé / Individuelle	312093	76,4	360378	99,8	4088	53,3	861	42,6	246954	33,4
Scolaire	3292	0,8		0,0	325	4,2	503	24,9	0	0,0
Total	408446	100,0	361266	100,0	7673	100,0	2023	100,0	740156	100,0

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts de Kaffrine, 2015

Selon le type d'espèces produites, cinq plantes produites sur dix (55,2%) sont des espèces forestières et quatre plantes sur dix (48,8%) sont des espèces fruitières. Les espèces fruitières forestières et ornementales ne représentent, par contre, que 1,3% de la production totale en 2015.

XII.2.3.2. Plantations réalisées

Le bilan des activités de reboisement dans la région semble répondre à la nouvelle politique forestière du Sénégal qui accorde à ladite activité une importance particulière au vu du rôle capital qu'elles jouent dans le dispositif de lutte contre la désertification.

Tableau 12.8 : Situation et évolution des plantations réalisées par circonscription administrative

Type de plantation	Birkelane			Kaffrine			Koungheul			Malem Hodar			Région		
	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %
Plantations massives (ha)	113	5	-95,6	126	126	0,0	129	129	0,0	239	46,8	-80,4	607	306,8	-49,5
Plantations linéaires (km)	13	13	0,0	51	51	0,0	12	12	0,0	52	42	-19,2	128	118	-7,8
Plantations conservatoires et de réhabilitation (ha)	4	5	25,0	10	10	0,0	19	19	0,0	11	11	0,0	44	45	2,3

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts de Kaffrine, 2015

Dans la région de Kaffrine, 306,8 hectares ont été plantés en 2015. Ce niveau constitue une baisse de 49,5% par rapport à la situation de 2014, date à laquelle 607 hectares ont été plantés. On constate un grand écart dans les superficies des plantations massives avec un maximum de 129 ha à Koungheul et un minimum de 5 ha à Birkelane.

Même si les plantations linéaires ont connu une légère baisse de 7,8% entre 2014 et 2015, les réalisations des services forestiers dans ce domaine sont à saluer. En effet, les plantations linéaires ont atteint 118 km avec une prédominance du département de Kaffrine (51 km en 2015, soit un taux de 43,2%). De 44 ha en 2014, le nombre d'hectares reboisés pour la conservation et la réhabilitation atteint 45 ha en 2015, soit une hausse de 2,3%. Cette tendance à la hausse est favorisée par la situation du département de Birkelane. En effet, excepté ce département où un accroissement de 25,0% est obtenu, la situation reste inchangée pour tous les autres départements de la région. Dans le cadre de la Régénération Naturelle Assistée (RNA), 580 ha, à raison

de 17 000 pieds par ha, ont été réalisés en 2015. Les départements de Malem Hodar (300 ha) et de Birkelane (280 ha) sont les bénéficiaires de ce projet.

XII.3. GESTION DE LA FAUNE ET CHASSE

XII.3.1. Potentiel faunique

La faune est constituée particulièrement de l'avifaune tels que les francolins, les pintades, les cailles, les tourterelles, les pigeons, la petite outarde, etc.

Pour les mammifères, on note la présence du Phacochère et de petits mammifères tels que les lapins, les écureuils, etc.

Toutefois, les connaissances sur l'état de la faune notamment sur les effectifs restent très limitées. Malgré cet état de fait, la région dispose d'importantes ressources fauniques. Mais de nombreuses espèces sont en voie de disparition à cause des multiples agressions dont elles font l'objet. Cette situation est due à la fois aux sécheresses cycliques et à la pression démographique.

Aujourd'hui, la faune à poils dont les effectifs régressent de plus en plus, n'est essentiellement concentrée qu'aux alentours des forêts classées.

Le principe de l'amodiation consiste, dans le respect de la législation en matière de gestion des terres du terroir, à attribuer, en dehors des aires protégées, un territoire de chasse à aménager sur lequel le droit de chasse, exclusivement dévolu à l'Etat, est loué à une personne physique ou morale. Cette location par l'Etat de ses droits de chasse est formalisée par un contrat dont les clauses sont fixées par un cahier de charge.

Tableau 12.11 : Répartition et évolution du nombre et des superficies des zones amodiées, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Nombre de Zones amodiées			Superficie (en ha)		
	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %
Birkelane	1	1	0,0	30000	30000	0,0
Kaffrine	2	2	0,0	120000	120000	0,0
Koungheul	5	5	0,0	122340	122340	0,0
Malem Hodar	**0**	**1**	nd	**0**	**48396**	nd
Région	**8**	**9**	12,5	**272340**	**320736**	17,8

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts de Kaffrine, 2015

Avec la zone amodiée (ZA) aménagée en 2014, la région de Kaffrine dispose de 9 ZA d'une superficie totale de 320 736 hectares. Ladite ZA est localisée dans le département de Malem Hodar.

Le département de Koungheul, avec ses 5 ZA, concentre 38,1% de la superficie totale contre 37,4% pour Kaffrine. Les autres départements disposent chacun d'une ZA. La

ZA de Birkelane couvre une superficie de 3 000, soit 3/5 de la superficie de la ZA de Malem Hodar.

XII.3.2. Résultats des campagnes de chasse

Les données contenues dans ce tableau concernent l'année 2014. Pour pratiquer l'activité de chasse dans les ZA, 176 chasseurs ont reçu des permis de chasse.

Tableau 12.12 : Répartition des résultats des campagnes de chasse, par circonscription administrative

Désignation	Birkelane	Kaffrine	Koungheul	Malem Hodar	Région
Nombre de chasseurs	8	90	17	0	176
Nb de pièces de gibiers à poils abattus	4	27	35	0	66
Nb de pièces de gibiers à plumes abattus	531	12965	6347	0	20019

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts de Kaffrine, 2014

Au total, 20 019 pièces de gibiers à plumes ont été abattues contre 66 pièces de gibiers à poils.

Selon le département, l'essentiel des pièces de gibiers à plumes (12 965) sont à Kaffrine. En revanche, pour les gibiers à poils, les abattages sont plus importants à Koungheul (35). Les valeurs nulles pour Malem Hodar peuvent s'expliquer par le fait que ce département n'avait encore une ZA durant cette période.

XII.4. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XII.4.1. Atouts

Les principaux atouts du secteur sont :

- L'existence de produits forestiers divers ;
- L'existence de marchés hebdomadaires ;
- L'existence d'une demande en produits forestiers ;
- L'existence d'activités diversifiées (chasse amodiée, exploitation des ligneux) ;
- L'existence de campements de chasse ;
- L'organisation des populations en comités villageois et inter-villageois de gestion ;
- L'ménagement de forêts ;
- L'existence de partenaires pour l'aménagement des forêts.

XII.4.2. Contraintes

Les contraintes qui pèsent sur le développement de la foresterie sont multiples :

- L'assèchement des mares ;

- Le braconnage ;
- La destruction des habitats par les feux de brousse ;
- L'exploitation clandestine ;
- Les feux de brousse ;
- La divagation du bétail entraînant la destruction de jeunes plants par piétinement ;
- L'extension des surfaces de culture surtout dans les zones de Malem et Koungheul.

Conclusion

Avec un taux de classement de 22,5%, la région de Kaffrine est à trois points de l'objectif de la FAO fixé à 24%. Cependant, ce taux est très en deçà de la moyenne nationale qui tourne autour de 35,7 % en termes de taux de classement.

Beaucoup d'actions de reboisement ont été menées dans la lutte contre la désertification et les feux de brousse mais aussi dans la gestion de la faune. Des difficultés ont été rencontrées durant la campagne de 2015. Il s'agit, entre autres, du manque de moyens logistiques et du carburant, de la méconnaissance de l'état actuel des ressources fauniques, de la dégradation de l'habitat de la faune consécutive à l'exploitation frauduleuses et aux défrichements sauvage.

XIII. ENVIRONNEMENT

INTRODUCTION

L'environnement peut être considéré comme l'ensemble des éléments de la terre (air, eau, atmosphère, végétaux, animaux, etc.) et les interactions qui peuvent exister entre ces différentes composantes. Nonobstant sa nécessité pour la vie humaine, il subit des dégradation prononcées due à une consommation de plus en plus importante d'énergies polluantes, aux effets du développement urbain, à l'élevage extensif, aux mauvaises pratiques culturales et à l'exploitation forestière. La protection de l'environnement est devenue donc un enjeu majeur pour aspirer à un développement durable. Ainsi, au plan international (avec les OMD et les objectifs post-OMD, c'est-à-dire les ODD) et au plan national, la préservation de l'environnement est une préoccupation de premier plan. En outre, la conférence de Paris sur le climat constitue une lueur d'espoir pour apporter des solutions pour maintenir le réchauffement climatique en-dessous de 2°C. Dans ce sillage, des pays en développement, comme le Sénégal, demandent la mise en place d'un fonds vert pour, entre autre, produire de l'électricité à base d'énergies renouvelables. La région de Kaffrine fait partie des zones d'invention qui sont ciblées par les projets et programmes de l'Etat qui visent à protéger l'environnement. Le Projet de Gestion Durable et Participative des Energies Traditionnelles de Substitution (PROGEDE 2) constitue une initiative phare en matière de diversification des énergies domestiques. Dans le même sillage, le Programme National du Biogaz domestique du Sénégal (PNB-SN) permet aux populations rurales de la région de faire la cuisson à l'aide d'un gaz et de bénéficier d'un éclairage à partir de la bouse de vache et de l'eau. En outre, la région bénéficie des initiatives prises par l'Etat qui visent à donner à la population un cadre vie plus attrayant. Il y a, entre autres initiatives, le Programme National de Gestion des Déchets (PNGD) et la loi sur l'interdiction des sachets plastiques qui est rentrée en vigueur.

Ce chapitre analyse la situation de l'environnement dans la région à travers, la préservation et l'amélioration du cadre de vie, la gestion des pollutions et des installations classées pour la protection de l'environnement.

XIII.1. PRESERVATION ET AMELIORATION DU CADRE DE VIE

XIII.1.1. La collecte et l'évacuation des déchets

Pour la deuxième année de mise en œuvre du Programme National des Gestion des Déchets (PNGD), la mairie de la commune de Kaffrine a recruté 22 agents dont deux superviseurs et 20 collecteurs. La répartition selon le sexe montre que les hommes sont majoritaires. En effet, le nombre d'hommes s'établit à 17, soit 77,3% contre 5 pour les femmes, soit 22,7%. Concernant les matériels, l'unité de gestion des déchets

de la mairie de Kaffrine dispose d'une benne à ordures ménagères qui effectue deux à trois rotations par jour. En outre, les agents de terrain disposent de petits matériels (râteaux, brouettes, pelles, balaies, etc.) qui sont renouvelés tous les trois mois par le PNGD. En plus, des opérations de routine réalisées quotidiennement, l'unité de gestion des déchets de la mairie effectuent des opérations coup de poing pour éradiquer les dépôts sauvages. Pour ce faire, des camions supplémentaires sont loués et ces derniers peuvent effectuer jusqu'à huit rotations par jour.

XIII.2. GESTION DES INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (ICPE)

Les statistiques sont disponibles pour deux ICPE de 2ième classe, à savoir les stations-services et les boulangeries.

Tableau 13.1 : Evolution des ICPE selon la nature et la classe

Nature ICPE	Classe	Birkelane			Kaffrine			Koungheul			Malem Hodar			Région		
		2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %
Stations-services	**2ième**	1	1	0,0	6	5	-16,7	5	3	-40,0	1	1	0,0	13	10	-23,1
Boulangeries	**2ième**	2	2	0,0	5	6	20,0	2	2	0,0	1	1	0,0	10	11	10,0
Total		3	3	0,0	11	11	0,0	7	5	-28,6	2	2	0,0	23	21	-8,7

Source : Service Régional du Commerce de Kaffrine, 2015

En 2015, le nombre d'ICPE répertoriées dans la région s'établit à 21 contre 23 en 2014 soit une baisse de 8,7% en valeur relative. Cependant, il existe des disparités selon le type d'ICPE. En effet, les stations-services ont connu une baisse de 23,1% soit trois stations fermées entre 2014 et 2015. Lesquelles stations se trouvent à Koungheul (2 stations) et à Kaffrine (une station). Quant aux boulangeries, elles connu une hausse de 10,0% en passant de 10 à 11 boulangeries. Cette nouvelle boulangerie est construite dans le département de Kaffrine. Ainsi, ledit département concentre l'essentiel des ICPE avec 5 stations-service et 6 boulangeries, soit 11 ICPE, ce qui représente 52,4%. Il est suivi par Koungheul avec 5 ICPE, ensuite vient Birkelane avec 3 ICPE et enfin vient Malem Hodar avec 2 ICPE.

XIII.3. GESTION DE L'ENVIRONNEMENT FLUVIAL ET DE LA DEGRADATION DES SOLS

Région à vocation agro-sylvo-pastorale, Kaffrine souffre des effets néfastes des changements climatiques ces dernières années. Avec le retour des fortes pluies au cours de ces dernières années, la région a eu à faire face à des inondations aux conséquences désastreuses sur les populations et les systèmes de production. En effet,

ces inondations ont eu à entrainer des pertes en vies humaines, particulièrement dans les départements de Koungheul et Kaffrine. Ces conséquences sont aussi visibles sur le plan de la production agricole avec l'inondation des parcelles entrainant des pertes de récoltes, surtout dans les départements de Malem Hodar et de Koungheul. Il en est de même sur le système d'élevage extensif à travers le tarissement précoce de mares et la rareté des pâturages dans la zone du Ferlo.

De manière globale, ces inondations ont eu des conséquences négatives sur les conditions d'existence des populations avec la destruction en grande partie des villages touchés par les fortes pluies notamment dans le département de Koungheul.

Au-delà des impacts directs des changements climatiques sur la vie quotidienne des populations, la dégradation de l'environnement, la hausse de la température, la réduction de la période de fraicheur, le retard des pluies, sont autant de manifestations observées sur le climat. Il en découle une aggravation de la vulnérabilité des populations déjà causée par leur niveau de pauvreté.

XIII.4. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XIII.4.1. Atouts et potentialités

- Existence d'un cadre de concertation régional sur l'environnement ;
- Appui de l'Etat à travers des projets et programmes ;
- Accompagnement des collectivités locales ;
- Existence de partenaires appuyant les initiatives de lutte contre les changements climatiques.

XIII.4.2. Contraintes

- Insuffisance de communication et de sensibilisation sur l'environnement dans le développement durable ;
- Dépôts sauvages ;
- Mauvaises pratiques agro-sylvo-pastorales ;
- Absence de plan d'assainissement ;
- Dégradation du couvert végétal et des sols ;
- Occupation des zones non aedificandi.

CONCLUSION

Le bilan de ces dernières années en matière de gestion de l'environnement s'est révélé positif au regard de l'impact des nombreuses initiatives prises par les autorités. Toutefois, il convient de souligner que des efforts restent à faire pour atteindre les objectifs qui sont fixés dans le cadre des objectifs post-OMD.

XIV. EMPLOI ET TRAVAIL

INTRODUCTION

L'emploi est la pierre angulaire du développent et a un impact au-delà des revenus qu'il procure. Il est synonyme d'espoir et de paix et constitue la meilleure assurance contre la pauvreté et la vulnérabilité. La production régulière et durable de statistiques de l'emploi et du travail de manière à avoir un système d'information sur le marché du travail et favoriser une prise de décision avisée est le défi que compte relever la Direction Générale du Travail et la Sécurité Sociale (DGTSS) à travers les Inspections Régionales du Travail et de la Sécurité Sociale (IRTSS) et l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD). L'IRTSS de Kaffrine produit un rapport de contribution au rapport national de la DGTSS. Ledit rapport analyse la dynamique du marché du travail en mettant l'accent sur les fluctuations des établissements et des emplois induits. Quant à l'ANSD, elle a réalisé en 2014, sa première Enquête National sur l'Emploi au Sénégal (ENES). Cette enquête annuelle est une enquête de référence et elle est la une première d'une série qui se réalise actuellement sur une base trimestrielle. Pour disposer, entre autres, d'une cartographie complète des unités économiques, l'ANSD va réaliser son premier Recensement General des Entreprises (RGE) en 2016. Dans le même sillage, le Recensement General de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE) de 2013 a permis d'avoir des informations sur les caractéristiques économiques des individus âgés de 6 ans ou plus. En 2011, l'Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS-II) réalisée par l'ANSD contenait un module « emploi » très détaillé qui permet le suivi des principaux indicateurs d'emploi et d'activité. Au niveau local, L'IRTSS et le SRSD sont les services déconcentrés de l'Etat qui se chargent de la production et de la gestion des statistiques des entreprises et association qui sont indispensables pour pouvoir avoir un système d'information structuré à la disposition des décideurs et des utilisateurs privés locaux. Le SRSD, au-delà de la supervision et de la coordination des activités initiées par l'ANSD au niveau régional, il procède à l'immatriculation au NINEA (Numéro d'Immatriculation Nationale des Entreprises et Associations).

Ce chapitre évalue la force de travail disponible dans la région et décrit les différentes activités économiques et les contrats de travail sans oublier de parler des conflits de travail qui existent entre employeurs et employés.

XIV.1. LA FORCE DE TRAVAIL

D'après les données de projection de 2015, la population en âge de travailler s'est établie à 274 075 dont 142 159 femmes et 131 916 hommes.

Tableau 14.1 : Répartition de la population en âge de travailler et de la population active selon le sexe, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Population en âge de travailler en %			Population active en %		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Birkelane	17,8	18,3	18,1	17,1	13,9	16,1
Kaffrine	36,0	37,4	36,7	35,7	44,9	38,6
Koungheul	29,4	28,3	28,9	30,7	27,5	29,7
Malem Hodar	16,8	15,9	16,3	16,5	13,7	15,6
Région	131 916	142 159	274 075	107 880	49 237	157 117

Source : ANSD. Données de projection, 2015

La population en âge de travailler est inégalement répartie dans la région. En effet, elle est essentiellement concentrée dans les départements de Kaffrine et Koungheul qui totalise 65,6% de la population en âge de travailler. Cette situation due au fait que ces départements constituent les pôles d'attraction démographique de la région.

Concernant la population active, elle est estimée à 157 117 dont 31,3% de femmes. Selon le département, 38,6% de la population active se trouve à Kaffrine, 29,7% à Koungheul, 16,1% et 15,6% à Malem Hodar.

Tableau 14.2 : Répartition de la population active occupée et du taux de chômage selon le sexe, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Population active occupée en %			Taux de chômage en %		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Birkelane	14,0	12,1	13,5	23,9	10,2	16,7
Kaffrine	38,9	45,8	40,7	7,6	12,4	10,1
Koungheul	31,1	29,8	30,8	13,3	8,7	10,9
Malem Hodar	15,9	12,3	15,0	15,7	11,1	13,3
Région	**89 397**	**33 137**	**122 535**	**13,5**	**10,7**	**12,1**

Source : ANSD. Données du RGPHAE, 2013

La répartition des actifs occupés selon département laisse apparaître des disparités. En effet, la plus grande part des actifs occupés se retrouve à Kaffrine (40,7%) et à Koungheul avec 30,8%. En revanche, les départements de Birkelane et Malem Hodar disposent de moins d'actifs occupés (13,5% et 15,3% respectivement).

Par ailleurs, selon le sexe, la prédominance des hommes est notée puisque 73,0% des actifs occupés sont des hommes contre 27,0% pour les femmes.

La répartition de la population des chômeurs ne présente pas les mêmes tendances spatiales que la population des actifs occupés. En effet, le taux de chômage est plus élevé à Birkelane (16,7%) et à Malem Hodar (13,3%). Le tableau ci-dessus révèle en outre qu'à l'exception de Kaffrine, le niveau de chômage est plus élevé chez les hommes que chez les femmes. A Birkelane, plus 4 actifs sur 20 (23,9%) de sexe masculin ne sont au chômage contre 2 sur 20 pour les actifs de sexe féminin. Cette tendance est observée à Koungheul et à Malem Hodar. Par contre à Kaffrine, le taux chômage des hommes est de 7,6% contre 12,4% pour les femmes.

XIV.2. LE NIVEAU D'ACTIVITE

Le niveau d'activité habituelle qui fait référence à une période relativement longue à savoir les 12 derniers mois a été aussi appréhendé. Ce taux désigne le rapport entre les actifs ou main-d'œuvre et la population en âge de travailler c'est-à-dire âgée de 15 ans ou plus .Le niveau d'activité habituelle fait référence aux 12 derniers mois

Au niveau de la région, il est estimé à 77,6% dans la population des 15 ans ou plus.

Tableau 14.3 : Répartition du taux d'activité habituelle selon la région

Régions	Taux d'activité habituelle 15 ans et +
DAKAR	62,1
ZIGUINCHOR	68,0
DIOURBEL	58,1
SAINT-LOUIS	47,3
TAMBACOUNDA	62,1
KAOLACK	43,4
THIES	62,5
LOUGA	70,6
FATICK	61,7
KOLDA	70,1
MATAM	45,2
KAFFRINE	77,6
KEDOUGOU	47,6
SEDHIOU	42,8
SENEGAL	**59,6**

Source : ANSD. ENES 2015

XIV.3. LE NIVEAU D'OCCUPATION

Le taux d'occupation habituelle mesure la part des personnes occupées au cours des 12 derniers mois c'est-à-dire ayant un emploi parmi les personnes en âge de travailler à savoir celles ayant au moins 15 ans. Le taux d'occupation du moment mesure a part des personnes occupées au cours des 7 derniers jours précédant le passage de l'enquêteur c'est-à-dire ayant un emploi parmi les personnes en âge de travailler à savoir celles ayant au moins 15 ans. Le taux d'occupation habituelle est estimé à 75,5% chez la population âgée d'au moins 15 ans et celui du moment à 56,7%

Tableau 14.4 : Répartition du taux d'occupation habituelle selon la région

Régions	Taux d'occupation habituelle	Taux d'occupation du moment
DAKAR	53,1	48,4
ZIGUINCHOR	62,7	52,9
DIOURBEL	44,9	42,6
SAINT-LOUIS	41,8	33,6

Régions	Taux d'occupation habituelle	Taux d'occupation du moment
TAMBACOUNDA	57,5	50,5
KAOLACK	35,0	25,6
THIES	53,4	47,3
LOUGA	68,2	58,1
FATICK	57,6	45,7
KOLDA	66,8	55,2
MATAM	39,0	36,6
KAFFRINE	75,5	56,7
KEDOUGOU	36,7	28,9
SEDHIOU	30,0	28,1
SENEGAL	**51,9**	**45,0**

Source : ANSD. ENES 2015

XIV.4. PERSONNES AU CHOMAGE

Le taux de chômage est obtenu en rapportant le nombre de chômeurs à la population active âgée de 15 ans ou plus. Est considéré comme chômeur au sens du Bureau international du Travail (BIT), tout actif sans emploi au courant de la semaine de référence, qui est activement à la recherche d'un travail et qui est immédiatement disponible ou est disposé à en occuper un dans les deux semaines suivant la date de l'interview. Le taux de chômage est obtenu en rapportant le nombre de chômeurs à la population active âgée de 15 ans ou plus. Il est estimé à 13,4%.

Tableau 14.5 : Répartition du taux de chômage selon la région

Régions	Taux de chômage pour les 15 ans et +
DAKAR	16,8
ZIGUINCHOR	9,3
DIOURBEL	23,4
SAINT-LOUIS	16,4
TAMBACOUNDA	9,7
KAOLACK	21,8
THIES	17
LOUGA	7,9
FATICK	9,8
KOLDA	7,9
MATAM	14,3
KAFFRINE	13,4
KEDOUGOU	26,4
SEDHIOU	24,3
SENEGAL	**15,7**

Source : ANSD. ENES 2015

XIV.5. L'ACTIVITE ECONOMIQUE

Le tableau qui suit donne la situation de l'activité économique de la région à travers les établissements ouverts dans chaque secteur d'activité. Les données de ce tableau sont obtenues en faisant un appariement des informations statistiques de l'IRTSS et du SRSD de Kaffrine.

Tableau 14.6 : Distribution évolution des établissements ouverts dans la région selon l'activité principale, par circonscription administrative

Activité principale	Birkelane	Kaffrine	Koungheul	Malem Hodar	Région
Agriculture, élevage et chasse	1	7			8
Commerce	1	58	8	7	74
BTP		4			4
Transformation des fruits et légumes et fabrication d'autres produits alimentaires		1			1
Enseignement privé		2			2
Activités informatiques		2			2
Travaux de génie civil	1				1
Collecte et traitement des déchets		1			1
Production de plantes		1			1
Autres		6	1		7
Total 2015	3	82	9	7	101
Total 2014	2	86	6	4	98
Variation en %	50,0	-4,7	50,0	75,0	3,1

Source : ANSD (NINEA et RNEA) et IRTSS de Kaffrine, 2015

Sur les 101 établissements déclarés ouverts en 2015, 74 sont dans le secteur du commerce, 8 dans l'agriculture ou l'élevage ou la chasse, 4 dans les BTP et 15 dans d'autres secteurs d'activités. Si dans le département de Kaffrine plusieurs établissements sont ouverts dans de nombreux secteurs d'activités économiques, ce n'est pas le cas des autres départements. En effet, à Malem Hodar et à Koungheul, les 7 et 8 établissements ouverts respectivement s'activent dans le commerce. A Birkelane en revanche ce sont les BTP, le commerce et l'agriculture, l'élevage et la chasse qui ont enregistrés de nouveaux établissements.

Ces établissements ouverts sont enregistrés sous différents statuts juridiques qui sont :

- **Le Groupement d'Intérêt Economique (GIE)** qui est constitué par deux ou plusieurs personnes physiques ou morales pour une durée déterminée avec comme but exclusif de mettre en œuvre tous les moyens propres à faciliter ou à développer l'activité économique de ses membres, à améliorer ou accroître les résultats de cette activité ;
- **La Société à Responsabilité Limitée (SARL)** est constituée par un associé

(SARL unipersonnelle) ou entre deux ou plusieurs associés. Cette désignation concerne les unités dont le capital social est d'un million (1.000.000) FCFA ;

- **L'Entreprise Individuelle (EI)** est une forme juridique qui concerne les personnes physiques dotée d'une personnalité juridique et désirant exercer une activité économique.

Tableau 14.7 : Evolution des établissements ouverts selon le statut juridique, par circonscription administrative

Circonscription administrative		Statut juridique					Total
		EI	SUARL	SARL	GIE	Autres	
Birkelane		2	1	0	0	0	**3**
Kaffrine		56	2	2	13	9	**82**
Koungheul		8	0	0	1	0	**9**
Malem Hodar		4	0	0	3	0	**7**
Région	**2015**	**70**	**3**	**2**	**17**	**9**	**101**
	2014	**68**	**1**	**4**	**24**	**1**	**98**
	Variation	**2,9**	**200,0**	**-50,0**	**-29,2**	**800,0**	**3,1**

Source : ANSD (NINEA et RNEA) et IRTSS de Kaffrine, 2015

Le tableau ci-dessous montre une forte tendance des établissements nouvellement ouverts à s'inscrire sous le régime d'entreprise individuelle. En effet, plus de sept sur dix (69,3%) des nouveaux établissements se sont enregistrés sous ce statut juridique. Avec 17 nouvelles créations, soit 16,3% du nombre total d'établissements nouvellement ouverts, les Groupement d'Intérêt Economique constituent la deuxième option la plus utilisée. On note également la présence de 3 nouveaux établissements enregistrés sous le statut « Société Unipersonnelle à Responsabilité Limitée » et 2 Sociétés à Responsabilité Limitée. 9 autres options existent dans la région (soit 8,9%).

Au cours de l'année 2015, un certain nombre d'établissements ont connu des difficultés qui les a conduit à une cessation d'activités ou à une fermeture.

Tableau 14.8 : Evolution du nombre d'établissements fermés dans la région selon l'activité principale, par circonscription administrative

Activité principale		Birkelane	Kaffrine	Koungheul	Malem Hodar	Région
Programme		0	1	0	0	1
BTP		0	1	0	0	1
Commerce/BTP		0	1	0	0	1
Commerce		0	0	1	0	1
Total	**2015**	0	3	1	0	4
	2014	0	1	1	0	2
	Variation %	nd	-300,0	0,0	nd	-100,0

Source : IRTSS de Kaffrine, 2015

En 2015, 4 fermetures ou cessation d'activités ont été enregistrées par l'IRTSS de Kaffrine. Les établissements en question se trouvent dans les départements de Kaffrine et de Koungheul à raison d'un établissement par département.

XIV.6. LES CONTRATS DE TRAVAIL

Le contrat de travail est un type de contrat par lequel une personne (employée) s'engage à effectuer un travail pour un autre employeur moyennant une rémunération. Les contrats de travail enregistrés en 2015 dans la région de Kaffrine sont de deux types :

- Les contrats à durée indéterminée (CDI) ;
- Les contrats à durée déterminée (CDD).

Tableau 14.9 : Répartition des contrats de travail selon le type

Type de contrat de travail	Contrat à durée déterminée			Contrat à durée indéterminée			Total		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Agriculture, élevage et chasse	3	1	4	18	0	18	21	1	22
Bâtiment et Travaux Publics	7	0	7	8	0	8	15	0	15
Commerce	18	3	21	35	25	60	53	28	81
Hôtellerie & Restauration	0	0	0	6	4	10	6	4	10
Enseignement privé catholique	1	2	3	0	0	0	1	2	3
Systèmes financiers décentralisés	8	4	12	1	0	1	9	4	13
Total 2014	37	10	44	68	29	97	105	39	144
Total 2015			75			99			174
Variation en %			70,5			2,1			20,8

Source : IRTSS de Kaffrine, 2015

En 2015, l'IRTSS de Kaffrine a enregistré 174 contrats de travail contre 144 contrats de travail en 2014 soit une hausse de 20,8%. Parmi ces contrats enregistrés, on relève une importante proportion des CDI puisque ce type de contrat représente 56,9% des offres d'emplois signalés contre 43,1% pour les CDD. Cette situation est similaire à celle de 2014. Cette tendance, en 2014, à offrir des contrats à durée indéterminée (CDI) est plus perceptible dans les secteurs agriculture, élevage et chasse, bâtiment

et travaux publics, commerce et hôtellerie et restauration avec respectivement 81,8%, 53,3%, 74,1% et 100,0%. En revanche dans les secteurs de l'enseignement privé catholique et des systèmes financiers décentralisés se sont les contrats à durée déterminée qui dominent avec respectivement 100,0% et 92,3%. La distribution des contrats de travail selon le sexe met en exergue la prédominance des hommes sur les femmes. En effet, 105 hommes ont bénéficiés d'un contrat de travail contre 39 femmes. Pour ce qui est de la distribution des contrats de travail selon le secteur d'activité, le tableau ci-dessus met en évidence une inégale répartition. En effet, les contributions les plus importantes à la création d'emploi proviennent du commerce (56,3%), de l'agriculture, de l'élevage et de la chasse (15,3%) et bâtiment et travaux publics (10,4%). Ainsi, plus de huit contrats sur dix (81,9%) proviennent de ces trois secteurs d'activité. Les autres secteurs restants disposent de 18,1% des contrats.

XIV.7. LES CONFLITS DE TRAVAIL

Les conflits individuels interviennent à la suite d'un désaccord survenu entre l'employeur et l'employé et au cas échéant des tentatives de règlement du conflit sont menées par l'Inspection Régionale du Travail et de la Sécurité Sociale (IRTSS). Cette intervention fait suite à une saisine de l'instance par la partie plaignante. L'IRTSS convoque alors les deux parties pour tenter une conciliation. Le tableau ci-dessous donne la situation du traitement des dossiers qui ont fait l'objet de conciliation ou non et ceux qui ont été classés sans suite.

Tableau 14.10 : Situation du nombre de conflits individuels de travail selon le secteur d'activité de l'établissement

Secteur d'activité	Conciliations	Non conciliations	Sans suite	Total
commerce	6	2	2	10
Transport public routier	0	2	0	2
Total 2015	**6**	**4**	**2**	**12**
Total 2014	**5**	**3**	**3**	**11**
Variation	**20,0**	**33,3**	**-33,3**	**9,1**

Source : IRTSS de Kaffrine, 2014

Le secteur du commerce est le premier foyer de conflits. Il concentre 60,0% des différends enregistrés dans la région en 2015. Comme deuxième secteur le plus concerné par la surchauffe, il y a le transport routier. En effet, le nombre de conflits individuels répertoriés dans ce secteur s'est établi à 2 en 2012, soit 20,0%. Sur l'ensemble des dossiers dont l'IRTSS de la région de Kaffrine a été saisie, 6 ont fait l'objet de conciliation, soit une hausse de 20,0% par rapport à 2014 où elles s'étaient établies à 5. Toutefois, les non conciliation ont augmenté de 33,3%.

En revanche, les dossiers classés sans suite ont connu un repli de 33,3%, passant de 3 en 2014 à 2 en 2015.

XIV.8. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XIV.8.1. Atouts et potentialités

- Variété des initiatives surtout dans le commerce et la restauration.

XIV.8.2. Contraintes

- Manques d'information sur les conditions d'ouverture d'un établissement.

CONCLUSION

Le marché du travail est central pour toute économie qui aspire à une émergence. Fort de ce constat, l'Etat du Sénégal s'est engagé dans une dynamique de politique de lutte contre le chômage notamment à travers le Plan Sénégal Emergent (PSE). Pour fournir des informations détaillées sur la situation du marché du travail et des établissements, des structures comme l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) et la Direction des Statistiques et des Etudes (DSTE) à travers les Inspections Régionales du Travail et de la Sécurité Sociale (IRTSS) ont mis à la disposition des autorités une batterie d'informations. Ainsi, les données de projection du Recensement General de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE) évaluent la population régionale en âge de travailler à 274 075. Pour les statistiques des entreprises, 101 établissements dont 69,3% d'Entreprises Individuelles ont été ouverts en 2015 et 4 établissements ont fermés durant la même année. Au total, 174 contrats de travail dont 99 CDI ont été enregistrés dans la région en 2015. Quant aux conflits individuels, ils ont connu une baisse de 9,1% par rapport à 2014. En dépit de ces résultats parfois encourageants obtenus sur le marché du travail, il urge de trouver une solution structurelle à la précarité des emplois créés dans la région.

XV. TRANSPORT

INTRODUCTION

Le transport joue un rôle important dans le développement économique et le bien-être de la population. Il assure le déplacement des personnes et la circulation des biens. Il contribue ainsi à créer des emplois. La région de Kaffrine a un fort potentiel économique. En effet, la position géographique de la région fait d'elle une zone de transit dans le cadre des échanges commerciaux entre le Sénégal et certains pays limitrophes mais aussi entre la région et les autres localités du pays. En outre, Kaffrine est la première région productrice d'arachide du pays avec 21,7% de la production nationale en 2014. Elle est aussi un carrefour dans le commerce du bétail. Le transport constitue un secteur incontournable dans le processus de développement économique de la région de Kaffrine. En dépit de ce potentiel, une bonne partie des localités de la région sont enclavées et l'accès des populations aux services sociaux de base est faible.

Pour relever ces défis et valoriser le potentiel économique de la région, l'Etat a élaboré plusieurs programmes sectoriels sur le transport. L'Etat a lancé un Programme de Construction de Pistes qui a permis de réaliser en 2012 603 km de piste à travers tout le pays pour l'écoulement de la production. Aussi, dans le cadre du Programme Prioritaire de désenclavement (PPD), il est prévu en 2016 le bitumage de la route Nganda-Kaffrine. En outre, le Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC) est en train de mettre en œuvre un important programme de désenclavement pour la région.

Le présent chapitre analyse les transports terrestres de la région à travers les infrastructures routières, le parc automobile et les accidents de la circulation.

XV.1. LES TRANSPORTS TERRESTRES

Il n'existe, dans la région de Kaffrine, que le transport terrestre, plus précisément le transport routier. Il important de signaler que le train passe dans la région, mais que le trafic ferroviaire est relativement négligeable.

XV.1.1. Le transport routier

XV.1.1.1. Le réseau routier

Le réseau routier est réparti en réseau classé et en réseau non classé. La loi n°74-20 du 24 janvier 1974 et son décret d'application n°74-718 portent classification du réseau routier national et fixent le régime domanial de ce réseau. Ainsi, le classement administratif distingue cinq (5) classes de routes dont la hiérarchie est la suivante :

- les routes nationales (N) qui assurent les liaisons à grande distance entre plusieurs régions administratives ou avec les Etats limitrophes ;
- les routes régionales (R) qui assurent la liaison entre différents chefs – lieux de département d'une même région ;
- les routes départementales (D) qui assurent la liaison entre différents chefs-lieux d'arrondissement ou de communautés rurales à l'intérieur d'un même département ;
- les voiries urbaines (VU) qui assurent les liaisons à l'intérieur des centres urbains ;
- les pistes répertoriées (P) qui relient les routes départementales aux centres de production agricole.

Tableau 15.1 : Situation du réseau routier de la région de Kaffrine en 2015

Classification des routes	Routes Revêtues	% Routes Revêtues	Routes Non Revêtues	% Routes Non Revêtues	Total
Routes Nationales	203,7	74,4	70	25,6	273,7
Routes Régionales	0	0,0	387,3	100,0	387,3
Routes Départementales	0	0,0	225,5	100,0	225,5
Routes Non classées	0	0,0	27,6	100,0	27,6
Ensemble	203,7	21,6	737,4	78,4	941,1

Source : Direction Régionale de l'AGEROUTE de Kaolack, 2015

Le réseau routier de la région de Kaffrine est, en 2015, de 941,1 km dont 203,7 km revêtus, soit 21,6% et 737,4 km non revêtus, soit 78,4%. Il ressort de l'analyse de ces statistiques globales du réseau que le système routier de la région est constitué essentiellement de route non revêtues (huit km sur dix de route de la région sont non revêtus). A part les routes nationales, longues de 203,7 km et revêtues à hauteur de 74,4%, toutes les autres routes de la région sont non revêtues. En effet, la région dispose de 387,3 km de routes régionales, 225,5 km de routes départementales et 27,6 km de pistes non classées toutes non revêtues.

XV.1.1.2. Etat du réseau routier de la région

L'état des routes revêtues est bien meilleur que celui des routes en terre ou routes non revêtues. En effet, 92,0% des routes revêtues sont en « bon/moyen » état contre 34,5% pour les routes en terre. En revanche, plus de sept km sur dix des routes en terre sont en mauvais voire très mauvais état

Graphique 15.1 : Etat du réseau routier de la région de Kaffrine en 2015

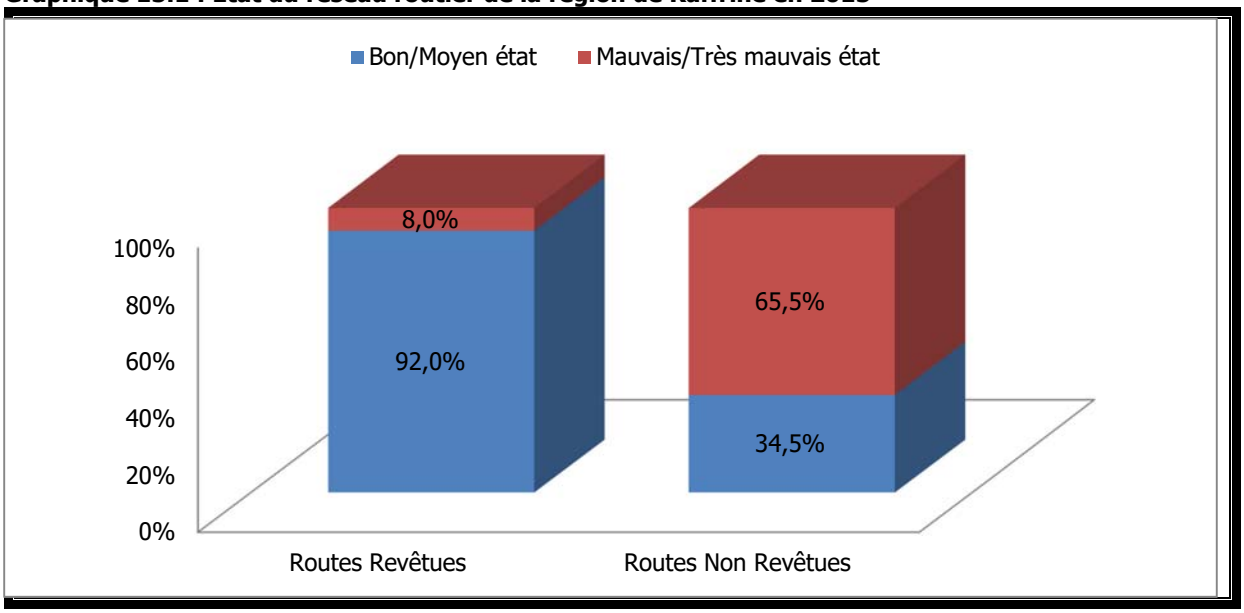

Source : Direction Régionale de l'AGEROUTE de Kaolack, 2015

Tableau 15.2 : Projets en cours dans la région

Nature	Linéaire (km)	Département
Routes non revêtues Malem Hodar-Delbi	19 km	Malem Hodar
Piste rurale Ida Mouride-Koura Mouride	30	Koungheul
Réalisation du tronçon Missirah Wadène-Dimiskha-Ménatoul Salam 2	13 km	Koungheul/Kaffrine
Réalisation de la piste Koungheul-Maka Gouye	-	Koungheul

Source : Direction Régionale de l'AGEROUTE de Kaolack et PUDC, 2015

Un certain nombre de projets sont en cours pour désenclaver certaines parties de la région. Les projets en question concernent le tronçon Malem Hodar-Delbi long de 19 km. En outre, le PUDC prévoit de réaliser 13 pistes de production d'au moins 200 km pour désenclaver les zones de production. Trois tronçons sont en cours de réalisation dans la région dans le cadre de ce programme.

Il s'agit du tronçon de la piste rurale Ida Mouride-Koura Mouride long de 30 km, de celle de Missirah Wadène-Dimiskha-Ménatoul Salam 2 et celle de Koungheul-Maka Gouye.

XV.1.1.3. Le parc automobile

De 375 en 2014, les nouvelles immatriculations de voiture se sont établies à 275 en 2015, soit un repli de 26,3%. Depuis 2010, la Division Régionale des Transports de Kaffrine a immatriculé 1718 véhicules.

Tableau 15.3 : Evolution du nombre de véhicules nouvellement immatriculés selon le type

Types des véhicules immatriculés	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Total	Variation 2014/2015 en %	Proportion en %
Voitures particulières	**9**	51	59	112	88	86	405	-2,3	23,6
Taxis interurbains		46	79	98	56	27	306	-51,8	17,8
Autocars (+ de 8 places)	**7**	82	112	104	65	33	403	-49,2	23,5
Camionnettes	**1**	30	35	55	55	44	220	-20,0	12,8
Camions	**2**	22	11	15	34	22	106	-35,3	6,2
Tracteurs routiers	**7**	17	8	21	37	28	118	-24,3	6,9
Semi-remorques	**7**	11	11	17	37	22	105	-40,5	6,1
Deux roues (motos)		7	1	16	1	13	38	1200,0	2,2
Autres		3	10	4	0	0	17	nd	1,0
Total	**33**	**269**	**326**	**442**	**373**	275	1718	-26,3	100,0

Source : Division Régionale du transport de Kaffrine, 2015

Cette tendance à la baisse est imputable au repli de tous les types d'immatriculations, à l'exception des motos qui ont enregistré une hausse de 1200,0%. Nonobstant cette forte hausse, les immatriculations de 2015 sont inférieures à celles de 2014, puisque les motos ne représentent que 2,2% des nouvelles immatriculations. La proportion de voitures particulières s'établit à 23,6% des immatriculations contre 23,5% pour les autocars. 17,8% des immatriculations concernent les taxis urbains.

XV.1.1.4. Les types de transport routier

XV.1.1.4.1. Les transports voyageurs : urbain et interurbain

- **Le transport urbain**

Le transport urbain est assuré par des vélo-taxi et par des véhicules à traction animale. Toutefois, depuis la fin de l'année de 2014, une bonne partie du transport urbain dans la commune de Kaffrine est assurée par des taxis.

- **Le transport interurbain**

Le transport interurbain est organisé à partir des gares routières implantées dans la région. Il assure le déplacement de voyageurs à l'intérieur de la région et vers les régions limitrophes et la Gambie. Les principales destinations sont Kaolack et Touba qui enregistrent, respectivement, une moyenne de 500 et 235 voyageurs par jour, à partir des gares routières de Kaffrine et de Koungheul. La destination Dakar est desservie par des bus qui transportent en moyenne 129 passagers par jour à partir de la ville de Kaffrine.

XV.1.1.4.2. Le transport de marchandises

A l'image du transport des voyageurs, le transport des marchandises est assuré par les charrettes, les vélo-taxi et certains types de véhicules spécialisés. Le ravitaillement en marchandise se fait à partir de Kaolack et plus généralement à partir de Dakar.

XV.2. LES ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

Par rapport à 2013, le nombre total d'accidents de circulation a sensiblement augmenté, passant de 10 à 46, soit une hausse de 360,0%.

Tableau 15.4 : Evolution du nombre d'accidents de circulation en 2014

Année	Nb Accidents	Victimes		
		Blessés	Morts	Total
2012		52	2	54
2013	10	19	8	27
2014	46	158	13	171
Variation 2013/2014 en %	360,0	731,6	62,5	533,3

Source : Division Régionale du transport de Kaffrine, 2014

Ces accidents ont fait 171 victimes dont 158 blessés et 13 morts. Comparé à 2013, le nombre de victimes d'accidents de la circulation a connu une hausse de 533,3%. De 8 victimes en 2013, leur nombre est passé à 13 en 2014, soit une hausse de 62,5%.

XV.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XV.3.1. Atouts

Les principaux atouts du transport sont :

- la situation géographie de région centre du Sénégal ;
- la traversée de la Route Nationale 1 (presque toutes les villes de la Région sont traversées par la RN1) ;
- L'existence du corridor « Dakar-Bamako » ;
- Possibilité de développer de restauration et d'ouverture de motel dans les communes avec le corridor ;
- la proximité avec la Gambie ;
- la demande importante en transport interurbain et intra-urbain ;
- la présence d'une organisation des transporteurs et chauffeurs ;
- l'existence de vélos-taxis ;
- l'existence de charrette pour le transport de marchandises ;
- l'existence de bus « horaires » entre Dakar et Kaffrine.

XV.3.2. Contraintes

Les principales contraintes du transport sont :

- le stationnement anarchique des camions utilisant le corridor Dakar Bamako ;
- la vétusté du parc automobile ;
- l'insuffisance du réseau routier intra urbain et inter urbain ;
- l'insuffisance des pistes de production ;
- la méconnaissance du code de la route par les conducteurs de vélos taxis ;
- la difficile cohabitation entre les différents usagers de la route (charretiers, vélos-moteurs, automobilistes) ;
- l'absence de panneaux de signalisations sur la route ;
- le coût élevé du transport.

XV.3.3. Perspectives

- Bitumage de la route Nganda- Kaffrine en 2016 ;
- Au total 13 pistes rurales d'au moins 200 km sont prévues dans la région dans le cadre du Programmes d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC).

CONCLUSION

Conscient des enjeux d'un développement cohérent du transport pour l'essor économique et social, l'Etat du Sénégal a entrepris des programmes qui vont permettre de réhabiliter, de bitumer ou d'aménager des routes et des pistes à caractère intégrateur pour favoriser les échanges entre les pays limitrophes mais aussi faciliter la collecte et l'évacuation des produits agricoles vers les grands centres commerciaux. La réhabilitation des routes est prise en charge dans le cadre du Programme d'Entretien Routier Annuel (PERA). Dans le cadre du Programme Prioritaire de désenclavement (PPD), il est prévu en 2016 le bitumage de la route Nganda-Kaffrine long de 35 km pour un coût de 12 milliards. En dépit de ces initiatives, le transport n'est pas encore développé dans la région au regard des moyens de transports utilisés surtout dans les centres urbains.

Concernant la sécurité routière, elle s'est dégradée dans la région en 2014 puisque les accidents se sont accrus de même que les victimes.

Pour redynamiser l'économie de la région et lui permettre de devenir une région carrefour dans le commerce intérieur du Sénégal, vu sa situation géographique, son poids dans la production agricole (surtout l'arachide) et son rôle dans le commerce du bétail, il est important d'avoir une bonne couverture de la région en routes bitumées et en pistes de production.

XVI. INDUSTRIE, MINES ET ENERGIE

INTRODUCTION

L'énergie et les ressources minières sont des biens précieux à la base de tout succès économique et du bien-être de l'homme. Ceux sont des facteurs de progrès mais l'usage sans limite de certains types d'énergie (énergies fossiles) ou l'exploitation incontrôlée des ressources minières ont des conséquences écologiques. Dans le domaine minier, le Sénégal a obtenu le statut de « Pays candidat » à l'initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) et s'engage à publier régulièrement les recettes tirées de l'exploitation des industries extractives et les paiements versés à l'Etat par les compagnies.

Dans le domaine énergétique, l'utilisation d'énergies renouvelables, à la place ou en complément des énergies fossiles constitue un changement de paradigme de la part de l'Etat et ses partenaires. Ainsi beaucoup de projets ont été développés dans ce sens. La région de Kaffrine fait partie des bénéficiaires de ces projets et programmes. Ainsi, le Programme pour la Promotion des Energies Renouvelables, de l'Electrification rurale et de l'Approvisionnement Durables en Combustible Domestique (PERACOD) contribue à améliorer de manière durable l'accès de la population rurale aux services énergétiques et l'accent est mis sur les énergies renouvelables particulièrement sur des systèmes solaires et l'utilisation durable des combustibles non-fossiles. Pour un approvisionnement des ménages urbains et ruraux en énergie de cuisson et pour l'éclairage en veillant à la préservation des ressources forestières l'Etat du Sénégal a mis en place le Programme Nationale de Biogaz (PNB-SN). La région de Kaffrine dispose de 88 bio digesteurs qui produisent de l'énergie à partir de bouse de vache.

En sus de ces initiatives sectorielles, l'Etat s'inscrit dans une logique globale d'amélioration de l'accessibilité à l'énergie électrique aussi bien pour les populations urbaines que rurales. En dépit des efforts accomplis par l'Agence Sénégalaise d'Electrification Rurale (ASER), l'accès de la population rurale à l'électricité reste faible dans la région (30,0% en 2015). Dans le même sillage, beaucoup de villages ont été électrifiés par le PUDC en 2015.

Ce chapitre se donne comme objectif d'analyser les secteurs des mines et de l'énergie dans la région, étant donné qu'elle ne dispose d'aucune industrie.

XVI.1. INDUSTRIE

La région de Kaffrine est marquée par l'absence totale d'industrie. Dans un passé récent, la ville de Kaffrine abritait une unité de décorticage d'arachide. Sur le plan des petites et moyennes entreprises (PME), quelques initiatives sont notées dans le secteur

de l'élevage, précisément pour l'embouche bovine et la volaille, du commerce, de la restauration, de l'hébergement, etc. Ces petites et moyennes entreprises se caractérisent par l'emploi d'une main d'œuvre peu qualifiée (ouvriers et manœuvres). Dans le secteur du bâtiment, il est enregistré aussi quelques petites et moyennes entreprises qui trouvent, pour l'essentiel, leurs marchés auprès des collectivités locales. Un autre sous-secteur actif est l'extraction et la commercialisation du sel dans le département de Birkelane. Ces PME sont dans leur grande majorité des groupements d'intérêt économique (GIE).

L'une des caractéristiques majeures du secteur des PME est l'insuffisance de la prise en charge de leurs besoins de financement par les institutions spécialisées de la place. En effet, les produits financiers sont inadaptés, essentiellement par rapport au niveau du taux d'intérêt et aussi par rapport à l'accès géographique. Les institutions de financement sont localisées principalement dans les communes.

XVI.2. MINES

XVI.2.1. Situation des carrières et des mines

La région de Kaffrine fait partie des moins nanties du pays en termes de ressources minières. En effet, la région ne dispose que de sable et de latérite comme ressources minières. Toutefois, ces deux matériaux jouent un rôle important dans la construction des bâtiments et des routes.

Tableau 16.1 : Situation des carrières

Type	Nombre	Localisation
Sable	3	Birkelane, Kahi et Toune (Kaffrine)
Latérite	-	Le long des routes secondaires et sur la route nationale 1

Source : Service Régional des Mines et de la Géologie de Kaffrine, 2015

Trois carrières publiques de sable sont ouvertes dans la région :

- la carrière de Birkelane dans le département du même nom ;
- la carrière de Kahi située sur l'axe Kaffrine –Touba et fermée pour des raisons de sécurité (très proche de la route secondaire Kaffrine- Touba) ;
- la carrière de Toune à quelques encablures de Kaffrine, actuellement en pleine exploitation aussi bien pour les exploitants de Kaffrine que ceux des régions avoisinantes (Kaolack, Diourbel, etc.).

Dans le département de Koungheul, il n'existe aucune carrière publique de sable malgré la forte demande des populations qui utilisent du sable de ramassage pour la construction. Présentement, des sites pouvant abriter des carrières ont été repérés dans les communes de Saly- Escale (Keur Aly lobé) et de Ida Mouride (Keur Nghaye).

XVI.2.2. Production des mines et carrières

La production de sable et de latérite ainsi que les ressources financières générées par cette activité sont contenues dans le tableau qui suit.

Tableau 16.2 : Evolution de la production des carrières selon le volume et la valeur

Type		Sable		Latérite	
		Volume (en m³)	Valeur (en FCFA)	Volume (en m³)	Valeur (en FCFA)
Janvier		1 755	175 500	250	50000
Février		1 950	195 000		
Mars		2 200	220 000		
Avril		2 750	275 000		
Mai		2 100	210 000	200	40000
Juin		2 952	295 200		
Juillet		1 450	145 000	2500	500000
Août		1 060	106 000	3355	671 000
Septembre-Octobre		3 150	315 000		
Novembre		2 500	250 000		
Décembre		3 280	328 000	20427	4 885 400
Total	**2015**	25 147	2 514 700	26 732	6 146 400
	2014	33 604	3 359 800	304	54 400

Source : Service Régional des Mines et de la Géologie de Kaffrine, 2015

De 33 604 m3 en 2014, la production de sable chute pour atteindre 25 147 m3 en 2015, soit un repli de 25,2%. Concernant les ressources générées par l'extraction du sable, elles passent de 3 359 800 F CFA en 2014 à 2 514 700 F CFA en 2015. En revanche, la production de latérite a substantiellement augmenté. En effet, le volume de production de 2014 représente à peu près 1/100 de celle de 2015. Cette forte progression peut être expliquée par les nombreux chantiers engagés dans la région pour la doter de pistes de production.

XVI.3. ENERGIE

XVI.3.1. Energie électrique

XVI.3.1.1. Les abonnés

La couverture électrique de la région de Kaffrine est assurée par la SENELEC qui produit l'électricité à partir de la centrale de Kahone (région de Kaolack) et d'une centrale secondaire installée à Koungheul.

De manière générale, la couverture des besoins de la région en électricité est déficitaire. Le nombre d'abonnés au réseau de la SENELEC est de 8 863 clients en 2013. Ils sont localisés, dans leur grande majorité, au niveau des communes de Kaffrine et de Koungheul qui, à elles seules, regroupent 5 874 abonnés, soit 67% du nombre total. L'électrification rurale est encore timide dans la région ; seulement

30,0% (2015) des villages ont accès à l'électricité (souvent de manière discontinue) ou à l'énergie solaire. C'est pourquoi, les besoins en énergie pour la production, domestiques et de services demeurent insatisfaits dans la région.

XVI.3.1.2. La production et la consommation

Le graphique suivant met en exergue la puissance installée, c'est-à-dire le nombre de mégawatts mis en service et l'énergie non distribuée à la clientèle entre 2014 et 2015 pour.

Graphique 16.1 : Evolution de la puissance installée (en mégawatt) et de l'énergie non distribuée à la clientèle entre 2014 et 2015

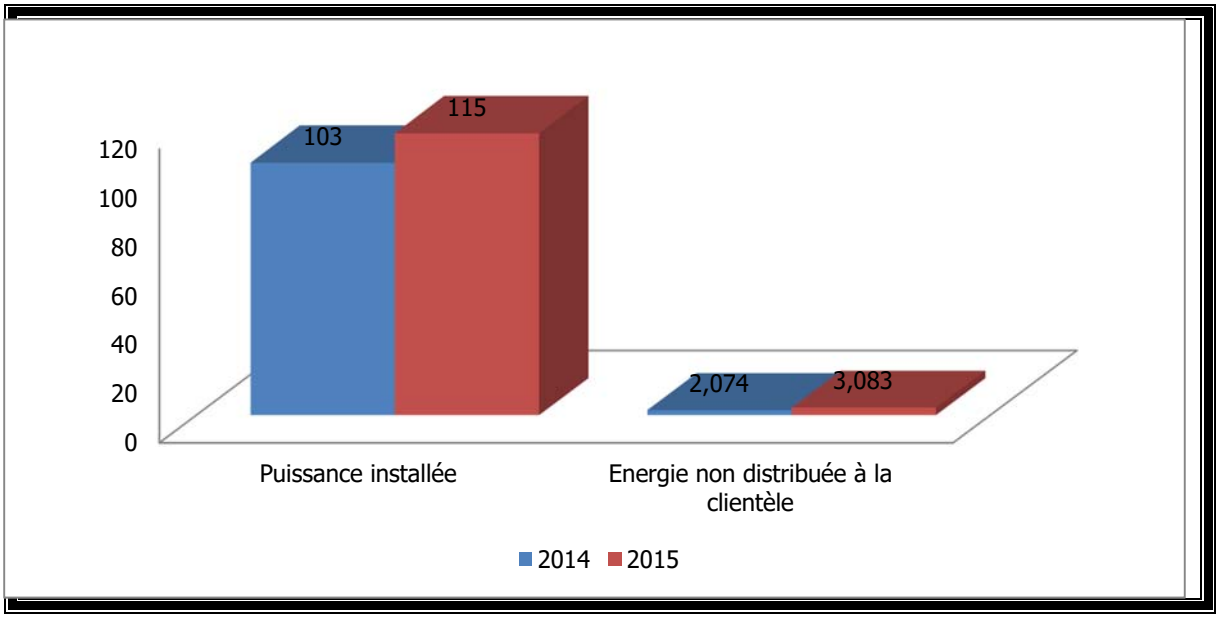

Source: SENELEC de Kaffrine, 2015

Le nombre de mégawatts mis en service est passé de 103 en 2014 à 115 mégawatts en 2015, soit une hausse 11,7%. Aussi, la quantité d'énergie non distribuée à la clientèle a augmenté de 48,7%, en passant de 2,074 GWh en 2014 à 3,083 GWh en 2015.

XVI.3.2. Autres sources d'énergie

XVI.3.2.1. Les produits pétroliers

Le stockage et la distribution des hydrocarbures sont assurés par 10 stations-services contre 13 en 2014, soit une baisse de 23,1%. Ces baisses concernent les départements de Kaffrine et de Koungheul où 2 stations ont dû fermer pour le premier cité et une station pour le deuxième.

Tableau 16.3 : Evolution du nombre de stations-service par circonscription administrative

Circonscription administrative	Nombre de stations-service		
	2014	2015	Variation %
Birkelane	1	1	0,0
Kaffrine	6	5	-16,7
Koungheul	5	3	-40,0
Malem Hodar	**1**	**1**	0,0
Région	**13**	**10**	-23,1

Source : Service Régional du Commerce de Kaffrine, 2015

L'essentiel des stations-services de la région se trouve dans les départements de Koungheul et de Kaffrine. En effet, ces deux départements polarisent 80,0% des stations de la région. Birkelane et Malem Hodar disposent de deux stations à raison d'une station par département.

XVI.3.2.2. Energie pour la cuisson

Pour faire face aux besoins énergétiques, surtout domestiques, une bonne partie de la population utilise le bois de chauffe et le charbon de bois. En effet, selon les données du Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE), neuf ménages de la région sur dix utilisent le bois contre cinq sur dix pour le niveau national. 5,7% des ménages utilisent le charbon comme combustible alors que la moyenne nationale est de 14,8%. Pour lutter contre ces pratiques qui sont sources de déforestation, l'Etat se lance dans une logique de diversification et de substitution des combustibles à travers une solution alternative consistant à développer et à disséminer des bio digesteurs sur l'ensemble du territoire régionale. En 2012, 86 bio digesteurs subventionnés par l'Etat du Sénégal ont été installés dans la région. D'autres initiatives pour la promotion des énergies renouvelables sont notées dans la région. Il s'agit d'expériences de production d'énergie, à partir de la biomasse menées avec l'appui du Projet de gestion durable et participative des énergies traditionnelles de substitution (PROGEDE II). De même, le Programme pour la Promotion des Energies Renouvelables, de l'Electrification Rurale et de l'Approvisionnement Durable en Combustibles Domestiques (PERACOD) intervient dans la promotion des énergies renouvelables, de l'électrification rurale, de l'approvisionnement combustibles domestiques.

XVI.4. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XVI.4.1. Atouts et potentialités

1. en matière de mines
   - Bonne qualité des matériaux pour la construction ;
   - Existence de site pouvant abriter des carrières de sable.
2. en matière d'énergie
   - Disponibilité des ressources forestières ;

- Présence de projets et programmes intervenant dans le secteur ;
- Disponibilité de sources d'énergie renouvelable ;
- Existence de lignes moyenne tension pouvant alimenter la région.

XVI.4.2. Contraintes

1. en matière de mines
   - Exploitation clandestine des carrières (absence d'autorisation) ;
   - Non déclaration systématique des extractions effectuées ;
   - Absence de moyens de contrôle dans les carrières.
2. en matière d'énergie ;
   - Insuffisance du réseau électrique ;
   - Faible valorisation des énergies renouvelables ;
   - Poteaux électriques en bois.

XVI.4.3. Perspectives

- Des bio digesteurs supplémentaires vont être installés dans région puisque le programme a objectif à terme de 8000 bio digesteurs à travers tout le pays alors que les réalisations se chiffrent à 600.
- Electrification de beaucoup de villages de la région dans le cadre PUDC.

CONCLUSION

La région de Kaffrine ne dispose pas encore d'unité industrielle. Elle n'est pas non plus nantie en matière de ressources minières. Le sable et la latérite restent les seules ressources minières exploitées dans la région. Dans le domaine de l'énergie, des initiatives sont prises par les autorités en collaboration avec des partenaires techniques et financiers pour inverser la tendance. Puisque l'accès à l'électricité est faible dans la région surtout en milieu rural (30,0% en 2015) et que le bois de chauffe reste le principal combustible utilisé pour la cuisson. Cependant, la pérennisation des actions du PERACOD, du PNB-SN et des autres initiatives notées dans la région peut, non seulement, lutter contre la déforestation mais donner une certaine autonomie énergétique aux ménages de la région.

XVII. COMMERCE ET ARTISANAT

INTRODUCTION

Troisième activité économique derrière l'agriculture et l'élevage, le commerce joue un rôle essentiel dans la distribution et l'échange de marchandises à l'intérieur de la région. Il désigne donc l'activité économique d'achat et de revente de biens et services dans le but de réaliser des profits.

Ces activités d'achat et de vente se font à travers des lieux spécialisés comme les marchés hebdomadaires ou permanents. Pour mener à bien leurs activités de vente, les commerçants utilisent des instruments de mesure dont une vérification de la qualité, en vue de lutter contre la fraude, s'impose. En outre, les produits destinés à l'alimentation humaine et animale font l'objet de contrôle par le Service Régional du Commerce. Compte tenu de l'importance de l'iode dans le sel consommé par les ménages, la Cellule de Lutte contre la Malnutrition (CLM), à travers son Projet d'Iodation Universelle du Sel (PIUS), vise à éliminer de façon durable les troubles liées à la carence en iode. Ainsi, le projet appui 6 GIE de producteurs de sel iodé qui assurent une production annuelle de 10 723 tonnes de sel iodé.

Le secteur de l'artisanat est aussi une composante importante de l'activité économique de la région, eu égard aux immenses potentialités qu'il renferme en termes de création d'emplois, de valorisation des produits locaux, de production de revenus et de contribution à la lutte contre la pauvreté.

Ce chapitre se propose d'étudier ces deux secteurs extrêmement importants dans l'économie de la région en commençant par le commerce pour terminer par l'artisanat.

XVII.1. COMMERCE

XVII.1.1. Les marchés

Les marchés de la région de Kaffrine sont assez bien répartis sur toute l'espace régional. Ils sont de deux types : hebdomadaires ou permanents. Ils assurent remarquablement la distribution des produits primaires et manufacturés à travers la région. Ils constituent ainsi de véritables instruments d'échanges multiformes.

Tableau 17.1 : Evolution du nombre de marchés selon le type, par circonscription administrative

Circonscriptions administratives	Année	Marchés permanents	Marchés hebdomadaires	Total
Birkelane	**2014**	2	2	**4**
	2015	2	2	**4**
Kaffrine	**2014**	6	8	**14**
	2015	6	8	**14**
Koungheul	**2014**	4	8	**12**
	2015	1	9	**10**
Malem Hodar	**2014**	4	5	**9**
	2015	4	5	**9**
Région	**2014**	**16**	**23**	**39**
	2015	**13**	**24**	**37**
	Variation %	**-18,8**	**4,3**	**-5,1**

Source : Service Régional du Commerce de Kaffrine, 2015

Le nombre total de marchés de la région a connu une baisse entre 2014 et 2015 en passant de 39 à 37, soit deux marchés de moins. Lesdits marchés sont des marchés hebdomadaires localisés dans le département de Koungheul. A part ces marchés en moins, la situation n'a pas changé entre 2014 et 2015, aussi bien pour les marchés permanents qu'hebdomadaires et ceci pour tous les départements de la région. Les départements de Kaffrine et de Koungheul concentrent 70,8% des marchés hebdomadaires et 53,8% des marchés permanents. Toutefois, le département Malem Hodar dispose de 9 marchés dont 4 (30,8%) permanents et 5 (20,8%) hebdomadaires.

XVII.1.2. Les commerçants

La distribution des marchandises, dans la région de Kaffrine, est essentiellement assurée par des commerçants. Il y a trois types de commerçants qui interviennent dans ce sous-secteur à savoir : les grossistes, les demi-grossistes et les détaillants.

Tableau 17.1 : Evolution du nombre de commerçants selon le type, par circonscription administrative

Circonscriptions administratives	Année	Grossistes	½ Grossistes	Détaillants	Total
Birkelane	**2014**	0	2	98	100
	2015	0	2	102	104
Kaffrine	**2014**	1	8	141	150
	2015	1	8	155	164
Koungheul	**2014**	0	11	125	136
	2015	0	11	133	144
Malem Hodar	**2014**	0	1	95	96
	2015	0	1	95	96
Région	**2014**	**1**	**22**	**459**	**482**
	2015	**1**	**22**	**485**	**508**
	Variation %	**0,0**	**0,0**	**5,7**	**5,4**

Source : Service Régional du Commerce de Kaffrine, 2015

L'année 2015 est marquée par une évolution de 5,4% de la population commerçante de la région de Kaffrine. Laquelle hausse concerne seulement le sous-groupe des détaillants. Par contre, concernant les grossistes et les demi-grossistes, la situation n'a pas changé par rapport à 2014.

Suivant le département, Kaffrine avec ses 155 détaillants, regroupe 32,0% de ces types de commerçants. Par contre, il y a plus de demi-grossistes à Koungheul que dans les autres départements. Effet, Koungheul concentre 50,0% des demi-grossistes de la région.

XVII.1.3. Le commerce des principales denrées consommées

XVII.1.3.1. Les prix

Une tendance à la baisse des prix aux détaillants de certaines denrées de grande consommation est notée dans la région en 2015.

Tableau 17.3 : Evolution des prix des principales denrées consommées selon le produit, par catégorie de commerçants

Produits/Quantités	Demi-gros		Détaillants		
	2014 (en F CFA)	Produits/Quantités	2014 (en F CFA)	2015 (en F CFA)	Variation %
Riz brisé parfumé / sac	17500	Riz brisé parfumé / kg	-	350	nd
Riz brisé non parfumé / sac	12750	Riz brisé non parfumé / kg	270	270	0,0
Riz local / kg		Riz local / kg	250	-	nd
Sucre en morceaux / grosse	3750	Sucre en morceaux / kg	750	750	0,0
Sucre Cristallisé / sac	28000	Sucre Cristallisé / kg	585	550	-6,0
Lait en Poudre / sac	2800	Lait en Poudre / kg	1300	1300	0,0
Huile en fût / bidon	15500	Huile en fût / litre	905	900	-0,6
Oignon locale		Oignon locale/kg		400	nd
Farine/sac	1600	Farine		425	nd
Ciment / tonne	58000	Ciment / tonne	58000	58000	0,0
Gaz Butane de 6 kg / bonbonne	3115	Gaz Butane de 6 kg / bonbonne	3585	3200	-10,7
Gaz Butane de 2,7 kg / bonbonne	1400	Gaz Butane de 2,7 kg / bonbonne	1655	1475	-10,9

Source : Service Régional du Commerce de Kaffrine, 2014

La baisse la plus importante concerne le prix de la bonbonne de gaz de 2,7 kg (-10,9%). Les prix du kilogramme de sucre cristallisé ont connu un repli de 6,0% par rapport à 2014. Dans le même sillage, le prix du litre d'huile a baissé de 0,6%, soit 5 F CFA de moins que l'année précédente. L'analyse des prix aux détaillants par rapport à ceux des demi-grossistes met en exergue des marges bénéficiaires parfois modestes. Pour le riz non parfumé, le prix de vente de 270 FCFA par kg donne une marge bénéficiaire de 750 FCFA par sac de 50 kg.

XVII.1.3.2. Les quantités

Le tableau qui suit donne les quantités hebdomadaires et mensuelles des produits consommés dans la région.

Tableau 17.4 : Quantité des principaux produits commercialisés dans la région

Denrées Quantité	Riz	Sucre	Huile	Oignon	Pomme de terre	Farine	Lait	Bonbonnes 2,7kg	Bonbonnes 6 kg
Consommation hebdomadaire	74 T	7 T 500	2150 L	8 T 200		62 T 300	385 kg	175	307
Consommation mensuelle	301 T	31 T	8700 L	33 T 200	18 sacs de 25kg	219 T	1520 kg	700	1228

Source : Service Régional du Commerce de Kaffrine, 2015

A l'instar du reste du pays, le riz est une denrée très prisée dans la région. La consommation hebdomadaire de riz est estimée à 74 tonnes pour une consommation mensuelle de 301 tonnes. Pour le l'huile, 8 700 litres sont consommés mensuellement dans la région. Quant à l'oignon et le sucre, des consommations mensuelles respectives de 33,2 tonnes et 31 tonnes ont été enregistrées en 2015. Dans le même sillage, 175 bonbonnes de gaz de 2,7 kg et 307 bonbonnes de gaz de 6 kg sont utilisées chaque semaine.

XVII.1.4. La vérification des instruments de mesure et de la qualité des produits

Comme pour les années passées, le Service Régional du Commerce de Kaffrine a mené différentes activités, en 2014, allant de la vérification des instruments de mesure utilisés par les commerçants au contrôle de la qualité des produits. Les données de 2015 n'étant pas disponibles, cette section traite de la situation de l'année précédente.

XVII.1.4.1. La vérification des instruments de mesure

Un aspect non moins important des activités du Service Régional du Commerce est relatif aux instruments de mesure utilisés par les commerçants. Les opérations de vérification ont pour objet d'écarter tout risque de fraude.

Tableau 17.5 : Evolution des résultats de la vérification des instruments de mesure

Instruments de mesure	2013			2014			Variation (en %)		
	Présentés	admis	Refusés	Présentés	admis	Refusés	Présentés	admis	Refusés
Balances	685	411	274	675	499	176	-1,5	21,4	-35,8
Bascules	311	213	98	302	224	78	-2,9	5,2	-20,4
Poids	311	213	98	325	268	57	4,5	25,8	-41,8

Distributeurs d'huile	21	17	4	29	21	8	38,1	23,5	100,0
Distributeurs de lubrifiants	09	9	0	11	11	0	22,2	22,2	nd
Distributeurs de carburant	24	24	0	22	22	0	-8,3	-8,3	nd
Total	**1595**	**1086**	**509**	**1364**	**1045**	**319**	-14,5	-3,8	-37,3

Source : Service Régional du Commerce de Kaffrine, 2014

Au cours de l'année 2014, 1 364 instruments de mesure ont été vérifiés par le Service Régional du Commerce dont 1 045 instruments admis contre 319 refusés, soit taux de refus de 30,5%. Comme en 2013, l'essentiel des vérifications concerne les balances (675), les bascules (302) et les poids (325). Tout instrument fiable après vérification est admis ; au cas contraire, il est refusé.

Dans l'ensemble, les instruments utilisés dans la région sont assez fiables, même s'il reste encore des efforts à faire dans ce sens. En effet, les distributeurs d'huile comestibles et de carburant vérifiés sont fiables à 100%. En outre, les refus ont diminué de 37,3%. Cette tendance globale se confirme pour l'essentiel des instruments vérifiés, puisque les refus ont connu des replis de 35,8%, 20,4% et 41,8% pour respectivement les balances, les bascules et les poids.

XVII.1.4.2. Le contrôle de la qualité des produits

Compte tenu de l'importance du sel iodé dans l'alimentation de la population, le Service Régional du Commerce procède de façon régulière à des tests de contrôle sur le sel. Ces tests lui permettent de déceler d'éventuelle consommation de sel non iodé. En 2014, 570 tests ont été réalisés par le Service Régional du Commerce.

La proportion des tests ayant révélé une absence d'iode dans le sel consommé est 29,5% en 2014. Le département de Kaffrine reste celui où les populations souffrent le plus de cette carence en iode dans le sel consommé. Sur les 177 réalisés dans le département, 61 sont négatifs, soit un pourcentage de 34,5% alors que cette statistique était de 41,0% en 2013. Le département de Koungheul est aussi frappé par le phénomène, puisque 34,4% des tests y sont négatifs en 2014 contre 38,0% en 2013.

Pour le département de Malem Hodar, les tests négatifs y ont connu une légère baisse de 0,4 point, passant de 14,4% en 2013 à 14,8%. Seul Birkelane a réalisé des performances en matière de consommation de sel iodé. En effet, en 2013, 38,3% des tests étaient négatifs dans ce département, alors qu'en 2014, cette valeur est à 32,1%, soit une baisse de 6,2 points.

Tableau 17.6 : Evolution des résultats du contrôle de la qualité des produits (sel iodé)

Circonscriptions administratives	Année	Nombre de tests effectués	Résultats positifs		Résultats négatifs
			Nb	Proportion / nb de tests effectués %	
Birkelane	**2013**	26	15	20,5	11
	2014	134	91	23,5	43
Kaffrine	**2013**	44	27	34,6	17
	2014	177	116	31,1	61
Koungheul	**2013**	25	18	19,7	7
	2014	131	86	23,0	45
Malem Hodar	**2013**	32	26	25,2	6
	2014	128	109	22,5	19
Région	**2013**	**127**	**86**	100,0	**41**
	2014	**570**	**402**	100,0	**168**
	Variation %	**348,8**	**367,4**	**0,0**	**309,8**

Source : Service Régional du Commerce de Kaffrine, 2014

Par ailleurs, le département de Kaffrine enregistre 31,1% des tests positifs en 2014 contre 23,5% pour Birkelane. Les départements de Koungheul et de Malem Hodar disposent respectivement de 23,0% et 22,5% des tests positifs.

Comparé à 2013, le nombre de tests effectués a connu une hausse substantielle de 348,8%. Ces écarts sur les nombres de tests effectués peuvent être expliqués par le fait que pour l'année 2013, les activités de contrôle qualité du sel n'étaient financées par la Cellule de Lutte contre la Malnutrition (CLM) que durant les trois premiers trimestres.

XVII.2. ARTISANAT

XVII.2.1. Les artisans inscrits à la chambre de métiers

En dépit du rôle central que joue le secteur dans la région, la plupart des unités de production existantes ne sont pas formalisées. Cet ainsi que beaucoup d'artisans ne sont pas encore inscrits au registre des métiers. En 2015, ils sont 407 (405 entreprises individuelles et 2 GIE) à s'inscrire à la Chambre de Métiers de Kaffrine.

L'artisanat de la région est essentiellement un artisanat de production et de service. Les activités de production sont, entre autres, la fabrication de matériels agricoles, de transport (charrette), menuiserie bois, etc. Quant à l'artisanat de service, il concerne les activités de réparation de véhicules, motos, etc.

Tableau 17.7 : Evolution du nombre d'artisans inscrits à la chambre de métiers selon la section et la forme juridique, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Section	Artisans			Compagnons			Total		
		2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %
Birkelane	Production	73	18	-75,3	19	9	-52,6	92	27	-70,7
	Service	14	2	-85,7	0	2	nd	14	4	-71,4
	Art	1	0	-100,0	0	0	nd	1	0	-100,0
Kaffrine	Production	239	193	-19,2	62	59	-4,8	301	252	-16,3
	Service	65	106	63,1	27	64	137,0	92	170	84,8
	Art	49	6	-87,8	31	6	-80,6	80	12	-85,0
Koungheul	Production	73	53	-27,4	33	13	-60,6	106	66	-37,7
	Service	21	6	-71,4	5	1	-80,0	nd	7	nd
	Art	25	1	-96,0	1	0	-100,0	26	1	-96,2
Malem Hodar	Production	36	16	-55,6	10	9	-10,0	46	25	-45,7
	Service	8	4	-50,0	3	3	0,0	11	7	-36,4
	Art	1	1	0,0	0	0	nd	1	1	0,0
Total	Production	355	279	-21,4	124	90	-27,4	479	369	-23,0
	Service	108	118	9,3	35	70	100,0	143	188	31,5
	Art	76	8	-89,5	32	6	-81,3	108	14	-87,0

Source : Chambre des Métiers de Kaffrine, 2015

En 2015, 571 artisans et compagnons, répartis dans les sections production, art et service, ont répertoriés dans le registre de la Chambre des Métiers de Kaffrine. Ce nombre a connu une baisse substantielle, en passant de 730 en 2014 à 571. La baisse la plus importante concerne la section art qui a enregistré 94 artisans et compagnons de moins que l'année précédente. Cependant, une hausse de 31,5% de son effectif a été enregistrée dans la section service.

Premier corps de métier devant celui des services, la production concentre 64,6% des artisans et compagnons de la région. Les inscrits dans la section production ont connu un repli de 23,0% par rapport à 2014.

Selon le département, avec 434 inscrits, Kaffrine concentre les 76,0% des artisans et compagnons de la région, soit une baisse de 8,2% par rapport à 2014. Dans ce département, le corps de métier de la production domine avec 252 inscrits soit 58,1% des artisans du département. Cette tendance s'observe dans les autres départements de la région. En effet, les artisans inscrits dans la section production représentent 87,1%, 89,2% et 75,8% respectivement à Birkelane, à Koungheul et à Malem Hodar.

XVII.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XVII.3.1. Atouts et potentialités

1. du Commerce

- ❖ L'existence de la chambre de commerce ;
- ❖ La présence des IMF pour accompagner les petites et moyennes entreprises ;
- ❖ La position géographique de la région ;
- ❖ La disponibilité de produits agricoles et produits animaux ;
- ❖ L'existence de marchés hebdomadaires ;
- ❖ L'existence d'une demande provenant de l'intérieur du pays et de la sous-région.

2. De l'Artisanat

- ❖ Existence de chambre de métiers ;
- ❖ Présence des IMF pour accompagner les petites et moyennes entreprises ;
- ❖ Présence de plusieurs structures, programmes, projets et ONG intervenant dans ce secteur
- ❖ Position géographique de la région de Kaffrine ;
- ❖ Disponibilité de produits agro-sylvo-pastoraux ;
- ❖ Existence de loumas.

XVII.3.2. Contraintes

1. du Commerce

- ❖ Le manque d'organisation et la faible capacité de gestion des acteurs ;
- ❖ Le faible développement des unités de transformations des produits agricoles ;
- ❖ Le caractère informel du sous-secteur ;
- ❖ L'enclavement de certaines localités ;
- ❖ Le mauvais état des routes et des pistes de production ;
- ❖ Les difficultés d'accéder aux crédits ;
- ❖ Insuffisance de grossistes
- ❖ La fixation des prix par les « banabana « au détriment des commerçants locaux.

2. De l'Artisanat

- ❖ La faible capacité de négociation des artisans ;
- ❖ La prise en charge intégrale de l'apprentissage par les artisans de la région sans aucune contrepartie ;
- ❖ Vétusté de l'équipement dans les ateliers ;
- ❖ Insuffisance d'espaces de promotion des produits artisanaux ;
- ❖ Faible

CONCLUSION

L'analyse du secteur du commerce et de l'artisanat, révèle leur dynamisme et leur rôle important dans le développement économique de la région. Ils peuvent être une solution pour lutter contre le chômage vu le nombre de personnes qui s'y activent. Cependant, tout le potentiel desdits secteurs est loin d'être valorisé en raison de l'insuffisance de l'organisation des acteurs, des difficultés de transport et du poids important de l'informel.

XVIII. JEUNESSE ET SPORTS

INTRODUCTION

Le sport est un ensemble d'exercices physiques ou mentaux se pratiquant sous forme de jeux individuels ou collectifs pouvant donner lieu à des compétitions. Les dites compétitions sont pratiquées la plupart des cas par des jeunes qui sont à l'état optimal des facultés physiques et intellectuelles.

La population régionale est estimée en 2015 à 609 631 habitants. La structure par âge présente les caractéristiques d'une population très jeune. L'âge moyen de la population est de 20 ans et la moitié de la population a 15 ans (âge médian). Ces caractéristiques susmentionnées de la population ne sont particulières à la région de Kaffrine, d'où l'importance pour l'Etat du Sénégal de mettre en place des infrastructures de loisirs, de développer et de diversifier la pratique sportive.

Dans ce sillage, l'ambition de l'Etat est de bâtir un système sportif performant. Toutefois, l'atteinte de cet objectif passe par une politique claire en matière sportive. Ainsi, l'Etat a-t-il élaboré une nouvelle politique sportive qui s'articule autour de quatre orientations stratégiques : (i) promotion des ressources humaines ; (ii) modernisation de la gouvernance sportive ; (iii) renforcement et diversification du financement du sport et (iv) réalisation d'infrastructures de qualité en nombre suffisant. A l'instar des autres régions du Sénégal, Kaffrine va disposer d'un stade régional dans le cadre du Programme de Développement des Infrastructures Sportives (PDIS). Des efforts importants restent cependant à consentir pour doter la région en infrastructure socio-éducatives. La structure par âge de la population (jeunesse) ouvre une fenêtre d'opportunité puisque cette frange de la population participe à des activités de citoyenneté au bénéfice de la communauté. Les secteurs de la jeunesse et celui des sports sont gérés au niveau régional par le Service Régional de la jeunesse (SRJ) et l'Inspection Régionale des Sports (IRS).

Le présent chapitre analyse les secteurs de la jeunesse pour l'année 2014 puisque les données de 2015 ne sont pas disponibles et des sports à travers les infrastructures, les associations de jeunes, les disciplines sportives et les pratiquants.

XVIII.1. JEUNESSE

XVIII.1.1. Les infrastructures de jeunesse

Les infrastructures socio-éducatives de la région sont essentiellement constituées de Centre Départementaux d'Education Populaire et Sportive (CDEPS) et de Foyers des Jeunes (FJ).

Tableau 18.1 : Evolution du nombre d'infrastructures de jeunesse selon le type, par circonscription administrative

Circonscriptions administratives	Année	CDEPS[9]	FJ[10]	Total
Birkelane	**2013**	1	3	4
	2014	0	3	3
Kaffrine	**2013**	1	6	7
	2014	1	6	7
Koungheul	**2013**	1	3	4
	2014	1	3	4
Malem Hodar	**2013**	1	4	5
	2014	1	4	5
Région	**2013**	**4**	**16**	**20**
	2014	**3**	**16**	**19**
	Variation %	**-25,0**	**0,0**	**-5,0**

Source : Service Régional de la Jeunesse de Kaffrine, 2014

La région dispose de 3 CDEPS et de 16 FJ, soit un total de 19 structures. Par rapport à 2013, le nombre de structures de jeunesse de la région a connu une baisse de 5,0% du fait que le département de Birkelane ne dispose plus de CDEPS.

Selon le département, Kaffrine est mieux doté en infrastructures de jeunesse avec 6 FJ et 1 CDEPS ; il est suivi par Malem Hodar qui a 4 FJ et 1 CDEPS. Les deux autres départements restants, c'est-à-dire Koungheul et Birkelane, sont moins lotis en matière d'infrastructures socio-éducatives avec 3 FJ et 1 CDEPS pour le premier cité et 3 FJ pour le second.

XVIII.1.2. Les associations de jeunes

Les associations de jeunesse de la région sont essentiellement constituées de mouvements de jeunes à caractère national, d'associations affiliées au mouvement

« navétane » et d'autres associations de jeune déclarées.

Tableau 18.2 : Evolution du nombre d'associations de jeunes selon le type, par circonscription administrative

Circonscriptions administratives	Année	Mouvements de jeunes à caractère national	Associations affiliées au mouvement « navétane [11]»	Autres associations déclarées	Total
Birkelane	**2013**	3	86	35	124
	2014	3	60	55	118
Kaffrine	**2013**	6	102	165	273
	2014	6	119	212	337

[9] CDEPS = Centre Départemental d'Education Populaire et Sportive

[10] FJ = Foyer de Jeunes

[11] Navétane : championnat de football populaire organisé pendant les grandes vacances scolaires

Circonscriptions administratives	Année	Mouvements de jeunes à caractère national	Associations affiliées au mouvement « navétane [11]»	Autres associations déclarées	Total
Koungheul	**2013**	1	70	87	158
	2014	3	85	100	188
Malem Hodar	**2013**	3	86	83	172
	2014	3	47	93	143
Région	**2013**	**6**	**307**	**370**	683
	2014	**6**	**311**	**460**	777
	Variation %	**0,0**	**1,3**	**24,3**	**13,8**

Source : Service Régional de la Jeunesse de Kaffrine, 2014

Comparé à 2013, le nombre d'associations de jeunes de la région a connu une hausse, passant de 683 à 777 en 2014, soit un accroissement de 13,8%. L'augmentation la plus significative provient des autres associations déclarées (24,3%). Avec 311 associations affiliées au mouvement « navetane » en 2014 contre 307 en 2013, ledit mouvement gagne du terrain dans la région. Toutefois, il n y a pas eu de changement quant au nombre d'associations de jeunes à caractère national. Ces dernières se chiffrent à 6 en 2014.

Au niveau départemental, Kaffrine avec 337 associations, dispose de 43,4% des organisations de jeunesse de la région. Il est suivi par le département de Koungheul avec 188 associations, soit 24,2% du total. Les effectifs des associations de jeunes dans les départements de Malem Hodar et de Birkelane en 2014, sont respectivement de 143 et 118, soit respectivement 18,4% et 15,2% des associations de la région.

XVIII.2. SPORT

XVIII.2.1. Les disciplines sportives pratiquées

Les disciples sportives pratiquées dans la région sont nombreuses et variées, il s'agit, notamment :

- de l'athlétisme ;
- du football ;
- du handball ;
- du taekwondo ;
- des jeux de Dames ;
- du sport travailliste ;
- des sports de vacances.

Tableau 18.3 : Situation des disciplines sportives pratiquées dans la région

Disciplines sportives	Structures de gestion	Nb de clubs	Proportion en %
Athlétisme	**Ligue régionale**	5	1,3
Football	**Comité**	9	2,3
Basketball	**Ligue régionale**	1	0,3
Handball	**Ligue régionale**	1	0,3
Karaté	**Ligue régionale**	5	1,3
Taekwondo	**Ligue régionale**	2	0,5
Viet Vo Dao	**Comité**	1	0,3
Jeux de Dames	**Ligue régionale**	4	1,0
Sports de vacances	**ORCAV[12]**	368	92,9
Total	**///**	**396**	100,0

Source : Inspection Régionale des Sports de Kaffrine, 2015

Au total, neuf disciplines sportives sont pratiquées dans la région avec une prédominance des sports des vacances. En effet, 368 clubs s'activent dans les sports de vacances, soit 92,9%. Les arts martiaux regroupent 8 clubs dont 5 dans le karaté, 2 dans le taekwondo et un dans le viet vo dao. L'essentiel des disciplines sont gérées par ligues régionale, à l'exception du Football, du viet vo dao et des sports de vacances. Les deux premières disciplines précitées disposent d'un comité comme structure de gestion alors que la dernière est du ressort de l'ORCAV.

XVIII.2.2. Les infrastructures sportives

Comme infrastructure sportives, la région dispose de terrains clôturés et de plateaux multifonctionnels.

Tableau 18.4 : Evolution des infrastructures sportives selon le type, par circonscription administrative

Type de Stade et terrain	Birkelane			Kaffrine			Koungheul			Malem Hodar			Région		
	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %
Terrain de Football	4	4	0,0	2	2	0,0	1	5	400,0	1	1	0,0	7	8	14,3
Plateau multifonctionnel	5	5	0,0	1	2	100,0	1	2	100,0	0		nd	8	12	50,0
Total	9	9	0,0	3	4	33,3	2	7	250,0	1	1	0,0	15	20	33,3

Source : Inspection Régionale des Sports de Kaffrine, 2015

Le nombre d'infrastructures sportives de la région s'est établi à 20 en 2015 avec 7 terrains clôturés et 12 plateaux multifonctionnels. Comparé à l'année 2014, les infrastructures sportives se sont accrues de 33,3%, soit cinq structures supplémentaires. Selon le département, la hausse est plus prononcée à Koungheul

[12] ORCAV = Organisation Régionale de Coordination des Activités de Vacance

(250,0%) suivi de Kaffrine avec 33,3%. Par ailleurs, l'essentiel des infrastructures sportives se trouvent à Birkelane (45,0%).

Erigée en capitale régionale depuis 2008, la ville de Kaffrine ne dispose pas encore de stade régional. En revanche, la région dispose de stades municipaux.

Tableau 18.5 : Evolution du nombre de stades selon le statut, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Année	Stades municipaux
Birkelane	**2014**	1
	2015	1
Kaffrine	**2014**	1
	2015	1
Koungheul	**2014**	1
	2015	1
Malem Hodar	**2014**	0
	2015	0
Région	**2014**	3
	2015	3
	Variation %	0,0

Source : inspection Régionale des sports de Kaffrine, 2014

Au total, 3 stades municipaux sont répertoriés dans région à raison d'un stade municipal par chef-lieu de département à l'exception de Malem Hodar.

XVIII.3. LES ASSOCIATIONS ET CENTRES DE FORMATION SPORTIVE

Les associations et centres de formation sportive recensés dans la région s'activent dans les disciplines qui suivent : (i) football ; (ii) handball ; (iii) basketball ; (iv) taekwondo ; (v) athlétisme ; (vi) Sports boules et (vii) jeux de dame.

Tableau 18.6 : Evolution des associations et centres de formation sportive selon le type, par circonscription administrative

Type	Birkelane			Kaffrine			Koungheul			Malem Hodar			Région		
	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %
Equipe de football	1	3	200,0	4	4	0,0	1	1	0,0	1	1	0	7	9	28,6
Equipe de Basketball			Nd	1	1	0,0			nd			nd	1	1	0,0
Equipe de handball			Nd	1	1	0,0			nd			nd	1	1	0,0
Club de Taekwondo			Nd	1	1	0,0	1	1	0,0			nd	2	2	0,0
Club de Karaté	1	1	0,0	3	3	0,0	1	1	0,0			nd	5	5	0,0
Club de Viet Vo Dao	1	1	0,0			nd			nd			nd	1	1	0,0
Club de Kung fu	1	1	0,0			nd	1	1	0,0			nd	1	1	0,0
Club d'Athlétisme	1	1	0,0	3	3	0,0	1	1	0,0			nd	5	5	0,0
Club de Sports boules			Nd			nd	1	4	300,0	1	2	100,0	1	4	300,0
Association de jeux de dame	1	1	0,0	1	1	0,0	1	1	0,0	1	1	0,0	4	4	0,0
Total	6	8	33,3	14	14	0,0	7	10	42,9	3	4	33,3	28	33	17,9

Source : Inspection Régionale des Sports de Kaffrine, 2015

En 2015, 33 associations et centres de formation sportive ont été répertoriés dans la région de Kaffrine contre 28 en 2014, soit une hausse de 17,9%. Cette hausse est due aux accroissements obtenus à Koungheul (42,9%), à Birkelane (33,3%) et Malem Hodar (33,3%). Nonobstant l'évolution nulle obtenue à Kaffrine en 2015, ce dit département concentre l'essentiel des associations sportives (14) soit 42,4%. Par contre, Malem Hodar, avec seulement 4 associations sportives, est le département de la région qui dispose de moins d'association dans le secteur. Les départements de Koungheul et de Birkelane disposent respectivement de 10 et 8 associations et centres de formation sportive. Les tendances selon les disciplines montrent que seuls les équipes de football et les clubs de sports boules ont enregistré des hausses par rapport à 2014 avec respectivement 28,6% et 30,0%.

XVIII.3.1. Les pratiquants

Les informations contenues dans tableau ci-dessous concernent les statistiques de 2013, puisque celles de 2014 et de 2015 ne sont pas disponibles.

Tableau 18.7 : Répartition des licenciés selon la discipline et le sexe

Disciplines sportives	Licenciés hommes	Licenciées femmes	Total licenciés
Athlétisme	87	60	147
Football	399	0	399
Basketball	39	21	60
Handball	20	29	49
Karaté	26	10	36
Lutte	3	0	3
Total	574	120	694

Source : Inspection Régionale des Sports de Kaffrine, 2014

Le football reste la discipline la plus pratiquée avec plus de six licenciés sur dix (57,4%). Il est suivi de l'athlétisme (21,2%) et du basket-ball (8,6%). Le hand-ball se situe en 4ème position avec 7,1% des licenciés. Certaines disciplines telles que le volleyball, le judo et le handisport ne comptent pas de licenciés dans la région en 2013.

Par ailleurs, pour le football et le basket-ball, le nombre de pratiquants a évolué respectivement de 12,4% et 3,4% alors que le handball a connu une diminution de ses licenciés de 2% dans le même temps.

XVIII.4. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XVIII.4.1. Atouts et potentialités

- l'existence d'associations de jeunesse ;
- l'existence de clubs sportifs ;

- la diversité des sports pratiqués ;
- l'importance des jeunes (48,6% de la population ont moins de 15 ans);
- l'engouement des jeunes ;
- l'existence de partenaires.

XVIII.4.2. Contraintes

Les difficultés et contraintes sont récurrentes et elles se résument principalement :

- à l'absence de véhicule pour le service Régional et les CDEPS ;
- à l'inexistence de locaux adaptés aux activités de jeunesse notamment à l'animation socio-éducative ;
- à l'absence de matériel d'animation dans les différentes structures (CDEPS) ;
- à la faible implication de la plupart des collectivités locales dans les activités de jeunesse ;
- aux difficultés pour les CDEPS de mobiliser les Fonds de dotation.

XVIII.4.3. Perspectives

- Construction d'un stade régional ;
- Réhabilitation des stades municipaux de Kaffrine, Nganda, Koungheul et Birkelane.

CONCLUSION

La population de la région de Kaffrine est caractérisée par sa jeunesse avec une moyenne d'âge de 20 ans. Ainsi, des investissements, notamment en infrastructures sportives ou de loisirs, sont nécessaires pour l'épanouissement des jeunes.

Cependant, la région se caractérise par un manque criard d'infrastructures sportives et de jeunesse de qualité. Les moyens techniques et financiers, les équipements et les installations sportives sont insuffisants pour organiser et promouvoir la pratique sportive jusque dans les coins les plus reculés.

XIX. TOURISME, CULTURE ET LOISIRS

INTRODUCTION

La culture est un des piliers de la croissance économique. La prise en compte de la culture de la population dans les programmes de développement assure que leurs modes de vie, leurs us et coutumes seront intégrés. Une telle prise en compte peut servir de base à une activité économique. Laquelle activité peut être source de revenus comme c'est le cas avec le tourisme culturel (visites de sites historiques, guides touristique, fabrication et vente d'objets d'art). La région de Kaffrine dispose d'un patrimoine culturel (musique traditionnelle, jeux de l'esprit, sites religieux…) et de sites historiques (sites mégalithiques, tombeaux de Mbeuleup à Lougue…) qui pourraient être exploités et valorisés à des fins touristiques.

Le tourisme est un secteur transversal qui peut impacter sur beaucoup d'autres secteurs d'activités et avoir un effet d'entrainement sur l'ensemble de l'économie d'un pays. Le Sénégal s'est fixé comme objectif d'atteindre 2 000 000 de touristes en 2018, avec un objectif intermédiaire de 1 500 000 en 2016. Pour y arriver, le Ministère du Tourisme et des Transports Aériens (MTTA) en collaboration avec l'Agence Japonaise pour la Coopération Internationale (JICA) ont mis en place le Plan Stratégique de Développement Durable du Tourisme (PSDT) 2014-2018. Ce plan, en phase avec la vision déclinée dans le Plan Sénégal Emergent (PSE), prévoit de développer le secteur, suivant six pôles touristiques, à travers : (i) l'amélioration de l'offre touristique ; (ii) la promotion du tourisme et (iii) la réforme et la réorganisation de la gouvernance. Le pôle Sine-Saloum composé des régions de Fatick, Kaolack et Kaffrine dispose de réels potentiels culturels, économiques et religieux pour attirer des touristes. Même si Kaffrine ne fait pas partie de la carte touristique du Sénégal, le tourisme de chasse est bien pratiqué dans la région qui dispose de dix zones amodiées d'une superficie totale de 355 736 hectares. Les secteurs de la culture et du tourisme sont gérés respectivement par le centre culturel de Kaffrine et le Service Régional du Tourisme basé à Kaolack.

Dans le présent chapitre, il sera procédé à une analyse des secteurs de la culture et tourisme dans la région Kaffrine.

XIX.1. TOURISME

XIX.1.1. Situation des réceptifs

Les statistiques de la Direction de la Règlementation du Tourisme (DRT) du Ministère du Tourisme et des Transports aériens (MTTA) établissent le nombre de réceptifs de la région de Kaffrine à 4 en 2013. Ces statistiques place la région à la treizième position devant Sédhiou qui en a 3. Comparé aux régions touristiques du pays comme Dakar (173 réceptifs), Thiès (193), Ziguinchor (122), Saint-Louis (67) et Fatick (65), beaucoup d'efforts restent à faire dans la région pour lui permettre de disposer d'infrastructures touristiques. La répartition du nombre de réceptifs selon le département montre que Koungheul est plus doté en structures d'accueil avec 3 réceptifs contre 1 pour Kaffrine. Toutefois, le département de Kaffrine dispose de 4 réceptifs supplémentaires non répertoriés (l'auberge de Katakel, l'hôtel de Kaffrine, l'auberge Balanza et le centre polyvalent).

Le nombre de lits disponibles dans les réceptifs de la région se chiffre à 86 en 2013. Cette faible dotation en lits est différente de la situation observée dans les autres régions du pays comme Thiès (11944 lits), Dakar (10550), Ziguinchor (4386), Saint-Louis (2182) et Fatick (1840).

XIX.2. CULTURE ET LOISIRS

La culture peut être définie comme la façon de vivre. Elle est reflétée par l'histoire, le patrimoine, la créativité et la façon d'exprimer les idées. Elle englobe les valeurs, les croyances, les coutumes, les langues et les traditions.

XIX.2.1. Infrastructures culturelles

La région se caractérise par un manque criard d'infrastructures culturelles. La situation des infrastructures socioculturelles est dans le tableau qui suit.

Tableau 19.1 : Evolution du nombre d'infrastructures culturelles par circonscription administrative

Infrastructures culturelles	Birkelane			Kaffrine			Koungheul			Malem Hodar			Région		
	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %
Bibliothèque et centre de documentation	1	1	0	1	1	0	1	1	0	1	1	0	4	4	0
Théâtre, salle et aire de spectacle	0	0	Nd	1	1	0	1	1	0	0	0	Nd	2	2	0
Centre culturel	0	0	Nd	1	1	0	0	0	Nd	0	0	Nd	1	1	0
Espace jeune	1	1	0	0	0	Nd	1	1	0			Nd	2	2	0
Total	2	2	0	3	3	0	3	3	0	1	1	0	9	9	0

Source : Centre Culturel de Kaffrine, 2015

La situation n'a pas connu d'évolution entre 2014 et 2015. En effet, comme en 2014, le nombre d'infrastructures culturelles dont dispose la région s'est établie à 9 en 2015. Hormis les bibliothèques ou centres de documentation qui sont au nombre de 4 à raison d'une structure par chef-lieu de département, l'essentiel des infrastructures culturelles se trouvent dans les départements de Kaffrine et de Koungheul. Ces deux départements disposent chacun de 3 structures.

XIX.2.2. Patrimoine culturel

Le patrimoine culturel est composé de patrimoine matériel et du patrimoine immatériel.

XIX.2.2.1. Patrimoine matériel

Le patrimoine matériel est constitué des mausolées de dignitaires religieux et chefs historiques, des mégalithes, des arbres historiques, etc.

Tableau 19.2 : Liste des sites historiques de la région, par département

Département	Sites historiques	Observations	illustrations
Birkelane	Site Mégalithique de Wanar	Le site de Wanar est composé de 21 cercles de pierres de 2 à 3 mètres de haut et de 4 à 6 mètres de diamètre. Il est inscrit dans la liste du patrimoine mondial en 2006. Depuis 2008, des fouilles y sont effectuées et des squelettes, des bracelets, des arcs ont été découverts. Il a une superficie de 100m2	
	Mausolée Mame Abdoulaye Cissé « Borom Diamal »	Sérigne Abdoulaye Cissé est le fondateur du grand foyer religieux de Diamal, titre foncier obtenu du temps de la colonisation. Il est né en 1840 et a vécu 85 ans (1840-1925). Grand érudit de l'Islam, il était compromis à Mame Bamba Mbacké et Mame El Hadj Malick Sy.	
	Tombeau de Guédél Mbodj	Tombeau du 42éme Bour Saloum. Né en 1861 et décédé en 1895.	

	Grande Mosquée de Birkelane	Elle a été créée en 1936 par El Hadj Mor Khoudia SY, petit frère d'El Hadj Malick SY. En 1952, elle a été réfectionnée. Actuellement, c'est une «zawiya».	
	Mausolée Mame Asta Walo Mbacké	Mame Asta Walo est la mère de Mame Diarra Bousso, mère de Serigne Touba, fondateur du mouridisme. Venue du Djolof, avec sa famille sur sollicitation de Maba Diakhou Ba. A la mort de Maba, Guédel Mbodj invita le fils ainé de Mame Asta Walo à venir s'installer à Nawel afin de bénéficier au maximum des prières du savant musulman. Mame Asta était une femme très pieuse et très respectée. Elle a vécu 137 ans.	
Kaffrine	Ecole 1 Tagouthie Waly Ndao (Kaffrine)	Créée il y a 100 ans, en 1912 sous le règne de Beuleup Ibrahima Ndao	
	La mosquée de Mbelbouck	1ère mosquée de Kaffrine. Elle aurait 531 ans.	
	Deeg Booy (Gniby)	Le marigot mythique de Booy, «Deeg Booy» aurait 100 ans. Selon la légende, l'eau du marigot changeait au gré de son génie ; elle était amère au zénith et douce le soir. Il était et demeure un lieu de prières et de sacrifices même pour Serigne Fallou Mbacké.	

Koungheul	Arbre mythique de Taba	C'est dans la brousse, sous cet arbre que Bagal trouva deux lions qu'il tua et il coupa leurs queues et celle d'un cobra. Etonné par son courage, le chef de province lui demanda d'aller installer son village, actuel Taba, à partir de cet arbre.	
	Les pierres mégalithiques de Douba	Impossible pour les habitants de donner un âge à ces pierres. Aucune fouille n'est effectuée dans ce site mais il reçoit la visite d'occidentaux.	
	La résidence du dernier chef de canton de Koungheul, El Hadj Ibrahima BA	Elle fut la résidence d'Ibrahima Ba en 1903. il fut successivement secrétaire de Beuleup, interprète du commandant de la subdivision de Kaolack et 1er chef de canton de Koungheul. La résidence est maintenant en ruine	
Malem Hodar	Dém Mame Baba	Déém Mame Baba est un arbre sous lequel Babacar Cobar Ndao, un grand érudit de l'Islam se retirait entre 1911 et 1913 pour effectuer ses prières. «Soufiyanké». Cet arbre est mythique, jamais de l'herbe ne pousse sous son ombre	
	Gouy Ndiog (Hodar)	En 1835, un conflit éclata entre le roi du Bambouck, Mor Saer Cissé et les habitants de Boulel Ndoucoumane.A l'origine, un chien portant le nom de la mère du roi. Cet arbre, avec un large trou au milieu était l'abri des enfants et de femmes. Les stigmates de coups de fusils sont toujours visibles sur cet arbre	
	Khountou (Vallée)	Vaste vallée dans le village de Goudié, fondé en 1810. Pendant les rapts et pendant la traite négrière, le «Khountou» était un endroit de refuge pour les habitants du village. Une fois visité, le khountou est introuvable pour toute personne si elle n'est	

		pas guidée par les villageois.	
	Lieu de rencontre Babacar Cobar Ndao / Abdou Mbombé Ndao	Ces deux érudits de l'Islam se sont vus dans un rêve. Alors, vers 1897 chacun à la recherche de l'autre pour bénéficier de son enseignement. Ils se sont rencontrés entre Goudié et Sagna Mbaar. Ce lieu était le point de départ vers Tivaouane chez El Hadji Malick SY. Le site est matérialisé par des pierres et on vient y prier.	

Source : ARD. Schéma Régional d'Aménagement du Territoire Kaffrine, 2013

La région de Kaffrine compte 22 sites historiques et culturels. Cependant, leur répartition dans l'espace est assez déséquilibrée. En effet, les sites sont concentrés pour l'essentiel dans le département de Birkelane avec 41,0% des sites et celui de Malem Hodar avec 32,0%. Les départements de Kaffrine et de Koungheul sont les moins pourvus avec chacun 13,5% des sites. Le site mégalithe de Wanar dans le département de Birkelane est classé patrimoine mondial en 2006.

XIX.2.2.2. Patrimoine immatériel

On entend par patrimoine culturel immatériel les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire ainsi que les instruments, objets, etc.

Tableau 19.3 : Répertoire du patrimoine culturel immatériel (expressions culturelles et rites) de la région

Expressions culturelles et Rites	Observations
La tradition orale véhiculée par les griots et communicateurs traditionnels	**Rien à signaler**
Les contes et légendes	
Le savoir-faire local	

Source : Centre Culturel de Kaffrine, 2014

Le patrimoine immatériel de la région concerne les traditions ou les expressions héritées des ancêtres et transmises à la nouvelle génération, comme les traditions orales véhiculées par les griots et communicateurs traditionnels, les contes et légendes et le savoir-faire local nécessaires à l'artisanat traditionnel.

XIX.2.3. Activités culturelles

La région de Kaffrine dispose d'un agenda culturel bien fourni. Le tableau ci-dessous donne la situation des différentes activités qui se tiennent dans la région.

Tableau 19. 3 : Répertoire des activités culturelles de la région

Activités	Localités ou lieux	Observations
Journée mondiale de la danse	Kaffrine	annuelle
Journée du livre	Kaffrine et Birkelane	annuelle
Fête de la musique	Kaffrine	annuelle
Opération – enfance culture	Kaffrine et Koungheul	
Journée culturelle des NDAOCOUNDA	Kaffrine	annuelle
Mausolée de Mame Asta Walo	Birkelane	
Université de Diamal et Darou Wanar	Birkelane	
Ziara de Abdou Villane	Kaffrine	
Ziara de Siwal	Malem Hodar	
Ziara de Arafa	Koungheul	
Retrait spirituel de trois de Koukoto (Daaka)	Koungheul (Saly Escale)	

Source : Centre Culturel de Kaffrine, 2015

L'essentiel des activités culturelles de la région sont de nature religieuse. En effet, sur les 11 activités contenues dans le tableau ci-dessus, 6 concernent la religion.

Les « ziaras » annuels d'Abdou Vilane (Kaffrine), de Siwal (Malem Hodar) et d'Arafat (Koungheul) font partie des activités phares de l'agenda culturel de la région. Dans le même sillage, l'université de Diamal et de Darou Wanar ainsi que le mausolée de Mame Asta Walo attirent beaucoup de fidèles. Dans un autre registre, la journée mondiale de la danse, la journée du livre et la fête de la musique sont célébrées annuellement dans la région, surtout dans le département de Kaffrine.

XIX.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XIX.3.1. Atouts et potentialités

1. En matière de tourisme

- L'existence de 10 zones amodiées d'une superficie totale de 355 736 hectares ;
- Les nombreuses espèces animales ;
- Le riche patrimoine culturel et historique ;
- La position de carrefour de la région ;
- L'initiative locale pour la mise en place de réceptifs d'accueil et de restauration.

2. En matière de culture

Les principaux atouts de la culture sont :

- La situation géographique favorable ;
- La diversité culturelle ;

- Riche passé historique ;
- L'existence de pratiques culturelles positives (parenté à plaisanterie) et de valeurs de solidarité favorables à la cohésion sociale ;
- La décentralisation de la compétence culture ;
- La création du service régional de la culture ;
- La disponibilité de certains partenaires.

XIX.4. CONTRAINTES

1. En matière de tourisme

- La non inscription de la région sur la carte touristique du Sénégal ;
- La faible valorisation du patrimoine culturel et historique de la région ;
- Le non recensement du patrimoine historique et culturel de la région ;
- L'insuffisance de réceptifs touristiques ;
- L'absence de services, de structures d'encadrement et de promotion.

2. En matière de culture

Les principales contraintes du secteur de la culture se déclinent comme suit :

- l'absence d'entreprises culturelles ;
- l'absence de manifestations culturelles de grande envergure ;
- la faible implication des collectivités locales dans l'action culturelle ;
- l'absence d'industries culturelles et d'industries créatives pouvant produire et diffuser les créations artistiques (studio d'enregistrement, maison de production) ;
- le caractère informel des activités ;
- le manque de formation des acteurs culturels ;
- l'absence d'infrastructures de diffusion et de promotion culturelle (complexe culturel, salles de spectacle, théâtres de verdure, salle de cinéma fonctionnelle…) ;
- quasi inexistence du secteur touristique ;
- manque d'organisation des acteurs ;
- l'exode des artistes de renommée vers Dakar ;
- l'absence de promoteur culturel et de mécénat ;
- L'exode des artistes de renommée, vers Dakar ;
- L'absence de promoteur culturel privé et de mécénat.

XIX.4.1. Perspectives

1. En matière de tourisme

- Création de circuits touristiques ;
- Construction d'un réceptif haut de gamme ;
- Création de structure de formation et d'encadrement.

CONCLUSION

La région de Kaffrine regorge d'énormes potentialités culturelles. Le patrimoine immatériel est constitué de la tradition orale véhiculée par les griots et communicateurs traditionnels, des contes et légendes et du savoir-faire local. Quant au patrimoine matériel, il est constitué des mausolées de dignitaires religieux et chefs historiques, des mégalithes et des arbres historiques. Toutes ces potentialités devraient permettre à la région de rayonner sur le plan culturel. Toutefois, le secteur rencontre des difficultés du fait du manque d'infrastructures et de formation des acteurs. Dans le domaine du tourisme, la région n'est pas encore inscrite sur la carte touristique du Sénégal. A l'instar du secteur culturel, le tourisme est caractérisée par un manque d'infrastructures avec seulement 4 réceptifs en 2013. Toutefois, les initiatives prises dans le cadre du PSDT 2014-2018 sur le tourisme communautaire devraient permettre de dynamiser le secteur dans la région.

XX. POSTE, BANQUES ET SFD

INTRODUCTION

Le système bancaire est un des éléments centraux de la vie économique d'un pays. Les banques jouent un rôle majeur dans la vie quotidienne des agents économiques (ménages, entreprises et administration économiques). Elles jouent un rôle d'intermédiation financière en : (i) accordant des crédits pour financer certains projets des agents économiques qui dépassent leurs capacités immédiates de financement et (ii) permettant aux agents économiques (principales les ménages et les entreprises) de placer et de faire fructifier leur épargne.

Cette activité des banques permet une affectation optimale des ressources financières, en faisant le lien entre l'offre et la demande, et renforce l'efficacité de l'économie. A côté d'un système bancaire traditionnel très faible dans la région, le Système Financier Décentralisé (SFD) joue un rôle important dans la micro finance. Elle consiste à créer et diffuser des services financiers de proximités en faveur des personnes qui n'ont pas accès aux services bancaires traditionnels, et ceux, principalement avec un objectif de renforcement du micro entreprenariat. Des initiatives entrepreneuriales qui ont besoin de financement sont notées dans la région. Ainsi, les femmes qui s'activent dans la transformation des produits locaux, le commerce et la production de sel, les artisans mais aussi les transporteurs (surtout les propriétaires de mototaxis) ont besoin de collaborer avec les structures décentralisées de la finance.

L'Etat du Sénégal, à travers la Direction de la Règlementation et de la Supervision des Système Financiers Décentralisés (DRS-SFD), a un rôle protecteur de la clientèle mais aussi d'encadrement du secteur. Dans ce sillage, la DRS-SFD dispose d'un pouvoir de sanction envers les structures défaillantes.

Le présent chapitre analyse la finance au niveau régional en mettant le focus sur les SFD, puisque les données des banques et de la poste ne sont pas disponibles.

XX.1. BANQUES, POSTE ET AUTRES SOCIETES DE TRANSFERT D'ARGENT

La région est faiblement couverte par le système bancaire classique, malgré son dynamisme économique. La CNCAS constitue le seul établissement bancaire installé dans la région et offre des opportunités de financement des activités économiques. Les principaux produits offerts par la CNCAS sont les suivants :

- le crédit embouche avec un taux d'intérêt de 12,5% et un apport de 10% ;
- le crédit semences avec 7,5% d'intérêt et un apport de 10%.

La poste est présente dans la région de Kaffrine à travers quatre bureaux départementaux qui dépendent toujours de celui de Kaolack. Les bureaux de Kaffrine et Koungheul sont les plus importants par leur personnel et leurs activités. La localisation de ces infrastructures le long des axes routiers ne facilite pas l'accès aux populations situées à l'intérieur de la région. Deux volets dominent l'activité de la Poste : la distribution du courrier et les services financiers. Le volume des transferts financiers enregistrés par le bureau de Kaffrine est estimé à 300 millions par mois.

Les populations de la région sont confrontées à de réelles difficultés pour accéder aux services offerts par la poste. En effet, il n'existe que quatre bureaux postaux sur toute l'étendue du territoire régional à raison d'un bureau par département. Cette situation entraine de longues files d'attente pendant les périodes de pointe.

Tableau 20.1 : Situation du trafic financier postal en 2015

Désignation	Birkelane		Koungheul	
	Montant en 2015	pourcentage	Montant en 2015	pourcentage
Recettes boîtes postales	91 200	0,1	191 822 000	40,0
Ventes de timbres	158 000	0,1	1 285 000	0,3
Mandat extérieurs émis	10 223 784	8,1	25 632 878	5,3
Remboursements Compte d'Epargne	15 116 260	11,9	nd	nd
Mandats locaux émis	16 132 700	12,7	135 078 100	28,2
Versements Compte Epargne	16 526 000	13,0	18 512 000	3,9
Mandats locaux payés	25 413 670	20,1	86 325 000	18,0
Chèques postaux payés	43 088 236	34,0	20 917 500	4,4
Total	**126 749 850**	**100,0**	**479 572 478**	**100,0**

Source : Bureau de Poste de Birkelane et de Koungheul, 2015

La situation financière postale du département de Birkelane en 2015 est de 126 749 850 F CFA. Les chèques postaux payés représentent 33,99%, soit un montant de 43 088 236 F CFA suivis des mandats locaux payés qui sont à l'ordre de 25 413 670 FCFA. Les recettes en boîtes postales et les ventes de timbres sont les produits les plus faibles (respectivement 0,07% et 0,12%). Quant au bureau de Koungheul, sa situation financière s'établit à 479 572 478 F CFA en 2015. Il découle de l'analyse de cette situation financière que le trafic interne, symbolisé par le mouvement des mandats locaux (émis ou payés), est à la faveur du reste du pays. En effet, les mandats locaux émis se chiffrent à 86 325 000 F CFA soit 18,0% contre 135 078 100 pour les mandats locaux payés, soit 28,2%.

Avec 191 822 000 F CFA en 2015, les recettes boîtes postales représentent 40,0% du total. En outre, 18 512 000 F CFA ont été versés dans des comptes d'épargne.

La Poste est de plus en plus concurrencée par les prestataires nouveaux dans le domaine du transfert d'argent. Les prestataires les plus représentés sont WESTERN UNION, MONEY EXPRESS, MONEYGRAM, WARI et JONI JONI. Le graphique qui suit donne la situation du trafic de WERTERN UNION dans le département de Birkelane en 2015

Graphique 20.1 : Trafic WESTERN UNION de Birkelane durant l'année 2015

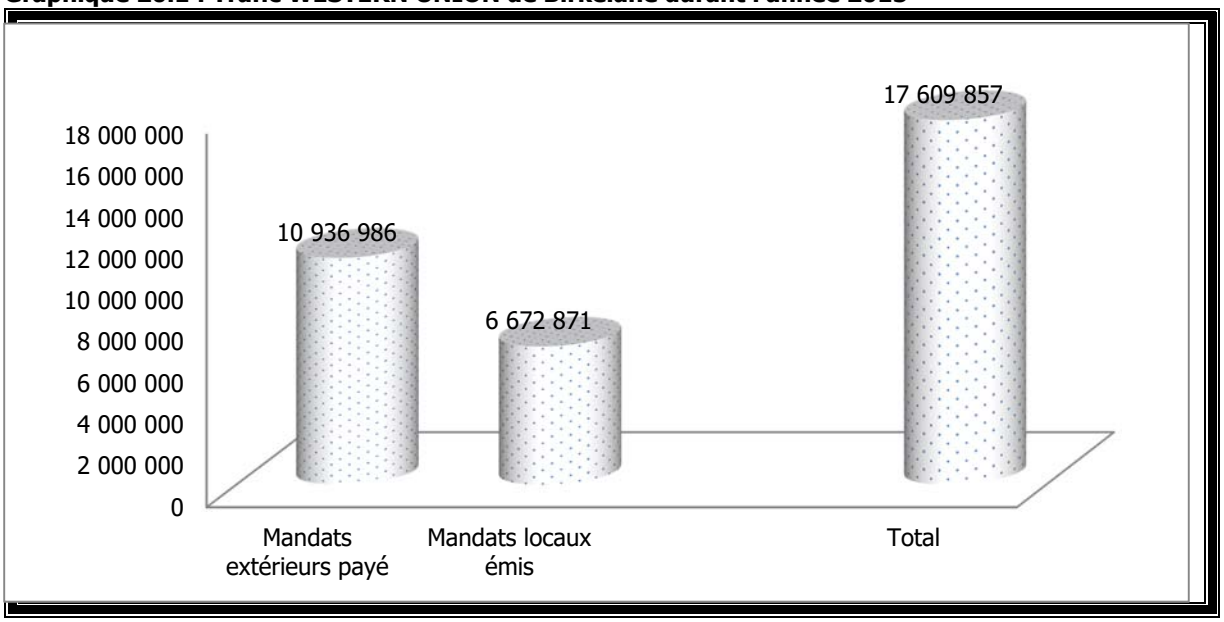

Source : Bureau de Poste Birkelane, 2015

Les mandats extérieurs payés s'établissement à 10 936 986 F CFA contre 6 672 871 F CFA pour les mandats locaux émis, soit un total de 17 609 857 F CFA.

XX.2. SYSTEMES FINANCIERS DECENTRALISES (SFD)

XX.2.1. Couverture en SFD de la région

Le tableau ci-après donne la situation du nombre de structures du système financier décentralisé de la région.

Tableau 20.2 : Evolution du nombre de SFD inscrits selon la nature, par circonscription administrative

Nature SFD	Nombre SFD inscrits		
	2014	2015	Variation %
SFD affiliés	1	1	0,0
IMCEC isolées	0	0	0,0
Total	1	1	0,0

Source : Direction de la Règlementation et de la Supervision des Système Financiers Décentralisés, 2015

Comme en 2014, le nombre de SFD s'établit à 1 dans la région de Kaffrine en 2015. Toutefois, le nombre de sociétaires a connu une évolution.

Tableau 20.3 : Evolution du nombre de sociétaires des SFD, par circonscription administrative

Circonscription administrative	2014				2015				Variation %			
	Homme	Femme	Personnes morales	Total	Homme	Femme	Personnes morales	Total	Homme	Femme	Personnes morales	Total
Birkelane	298	54	228	580								
Kaffrine	9550	2722	4224	16496								
Koungheul	5694	1869	2272	9835								
Malem Hodar	0	0	0	0								
Région	15542	4645	6724	26911	16811	5041	5041	29182	8,2	8,5	-25,0	8,4%

Source : Direction de la Règlementation et de la Supervision des Système Financiers Décentralisés, 2015

Le nombre de sociétaires est passé de 26 911 en 2014 à 29 182 en 2015, soit une hausse de 8,4%. Cette hausse globale cache certaines disparités selon le type de sociétaire. Le nombre de femmes a connu une augmentation 8,5% contre 8,2% chez les hommes. En revanche, pour les personnes morales, l'effectif des adhérents de 2015 est moins important que celui de 2014, d'où le repli de 25,0% noté durant la période. En l'espace de quatre années, le nombre de sociétaires a presque doublé dans la région (14 230 sociétaires en 2012 contre 26 911 en 2015).

XX.2.2. L'épargne et les crédits

Les SFD de la région se sont essentiellement implantés dans les zones urbaines comme le montre le tableau suivant où aucun sociétaire n'est enregistré en milieu rural.

Tableau 20. 4 : Evolution du nombre d'épargnants, de crédits en cours et de crédits accordés selon le sexe et la nature du sociétaire

Désignation	Sexe/Nature sociétaire	2014			2015			Variation %		
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Nombre d'épargnants	**Hommes**	13921	0	13921	14 164	0	14 164	1,7	Nd	1,7
	Femmes	3974	0	3974	4 020	0	4 020	1,2	Nd	1,2
	Personnes morales	2963	0	2963	3 053	0	3 053	3,1	Nd	3,1
Nombre de crédits en cours	**Hommes**	6400	0	6400	4 711	0	4 711	-26,4	Nd	-26,4
	Femmes	1867	0	1867	1 654	0	1 654	-11,4	Nd	-11,4
	Personnes morales	6874	0	6874	10 228	0	10 228	48,8	Nd	48,8
Nombre de crédits accordés	**Hommes**	6065	0	6065	869	0	869	-85,7	Nd	-85,7
	Femmes	3033	0	3033	480	0	480	-84,2	Nd	-84,2
	Personnes morales	894	0	894	147	0	147	-83,6	Nd	-83,6

Source : Direction de la Règlementation et de la Supervision des Système Financiers Décentralisés, 2015

Une tendance à la hausse du nombre d'épargnants est observée dans la région entre 2014 et 2015. En effet, de 20 858 en 2014, l'effectif des épargnants passe à 21 237 en 2015, soit une hausse de 1,8%. La situation diffère selon le sexe ou la nature de l'épargnant. Chez les hommes, la hausse est de 1,7%, alors que chez les femmes, elle de 1,2%. Dans le même sillage, l'effectif des personnes morales a augmenté de 3,1%. En revanche, il y a eu moins de demandes de crédits accordés aux hommes en 2015 qu'en 2014. En effet, 6 064 hommes ont vu leur demande de crédit accordée en 2015 contre 864 en 2014, soit une baisse de 85,7%. Cette même tendance est observée chez les femmes et les personnes morales avec des baisses respectives de 84,2% et 83,6% du nombre de crédits qui leur sont accordés.

Les montants de l'épargne collectée, des crédits en cours et des crédits accordés sont contenus dans le tableau qui suit.

Tableau 20.5 : Evolution des montants de l'épargne collectée, de l'encours de crédit et des crédits accordés selon le sexe/nature du sociétaire et le milieu de résidence

Désignation	Sexe/Nature sociétaire	2014 (en millions de FCFA)			2015 (en millions de FCFA)			Variation en %		
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Epargne collectée	Hommes		0	2 627,8	3 041,1	0	3 041,1	15,7	nd	15,7
	Femmes	290	0	290	496,0	0	496,0	71,0	nd	71,0
	Personnes morales	646	0	646	377,0	0	377,0	-41,6	nd	-41,6
Encours de crédit	Hommes	3 363,5	0	3 363,5	3 211,2	0	3 211,2	-4,5	nd	-4,5
	Femmes	376,6	0	376,6	487,0	0	487,0	29,3	nd	29,3
	Personnes morales	2 089,9	0	2 089,9	2 642,0	0	2 642,0	26,4	nd	26,4
Montant des crédits accordés	Hommes	6 597,50	0	6 597,50	1 041,0	0	1 041,0	-84,2	nd	-84,2
	Femmes	1 977,1	0	1 977,1	632,0	0	632,0	-68,0	nd	-68,0
	Personnes morales	1 168,3	0	1 168,3	168,0	0	168,0	-85,6	nd	-85,6

Source : Direction de la Règlementation et de la Supervision des Système Financiers Décentralisés, 2015

En dépit de la hausse notée chez les épargnants, l'épargne colletée par les SFD de la région a connu des disparités selon le type d'épargnant. En effet, l'épargne déposée par les femmes a augmenté de 71,0% (290 millions de F CFA en 2014 contre 496,0 millions de F CFA en 2015) et celle des hommes de 15,7%. Cependant, les personnes morales ont épargné moins en 2015 (-41,6%). Par contre, les montants de l'encourt de crédit ont sensiblement augmenté par rapport à 2014 (+8,8%). Toutefois, les montants des crédits accordés ont flanché. Les crédits accordés aux hommes, aux femmes et aux personnes morales ont chuté respectivement de 84,2%, 68,0% et 85,6%.

Tableau 20.6 : Evolution du montant de l'encours d'épargne et de l'encours de crédits (en millions de FCFA), par circonscription administrative

Désignation	Birkelane			Kaffrine			Koungheul			Région		
	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %	2014	2015	Variation %
Encours d'épargne (en million de FCFA)	28			2 453			1083			3 564	4 016,1	12,7
Dépôts à vue	17			733			361			1 111	1 259,1	13,3
Dépôts à terme	4			670			197			871	976	12,1
Autres dépôts	6			1 050			525			1 581	1 781	12,7
Encours de crédits (en million de FCFA)	216			3 179			2 435			5 830	6 218	6,7
Court terme	88			1 594			1 324			3 006	3 130	4,1
Moyen terme	111			812			734			1 657	1 842	11,2
Long terme	6			638			278			922	996	8,0
Crédits en souffrance	11			134			99			244	248	1,6

Source : Direction de la Règlementation et de la Supervision des Système Financiers Décentralisés, 2015

L'encourt d'épargne a connu une hausse de 12,7% passant de 3 564 millions de F CFA en 2014 à 4 016,1 millions de F CFA en 2015. Cette augmentation de l'encourt d'épargne est imputable à la hausse des dépôts à vue et à terme et des autres dépôts qui ont enregistrés des accroissements respectifs de 13,3%, 12,1% et 12,7%. L'augmentation de l'encours de crédit entre 2014 et 2015 est due à la hausse des crédits à court terme, des crédits à moyen terme, des crédits à long terme et des crédits en souffrance respectivement de 4,1%, 11,2%, 8,0%, 1,6%.

XX.2.3. L'objet et les secteurs d'activités bénéficiaires des crédits accordés

Le tableau ci-dessous fait la situation des crédits accordés selon l'objet et les secteurs d'activités bénéficiaires.

Tableau 20.7 : Evolution de la production de crédits selon l'objet, le secteur d'activités et le milieu de résidence

Désignation	2013 (en millions de FCFA)			2014 (en millions de FCFA)			Variation en %		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Objet des crédits accordés									
Crédits immobiliers	0	0	0	9 742,9	0	9 742,9	nd	Nd	nd
Crédits d'équipement	1 884,1	0	1 884,1	59,2	0	59,20	-96,9	Nd	-96,9
Crédits à la consommation	75,2	0	75,2	756,6	0	756,6	906,1	Nd	906,1

Désignation	2013 (en millions de FCFA)			2014 (en millions de FCFA)			Variation en %		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Crédits de trésorerie	401,5	0	401,5	8 446,5	0	8 446,5	2003,7	Nd	2003,7
Autres	302,0	0	302,0	392,8	0	392,8	30,1	Nd	30,1
Secteurs d'activités bénéficiaires des crédits accordés									
Agriculture, sylviculture et pêche	1 669,6	0,0	1 669,6	765,6	0	765,6	-54,1	Nd	-54,1
Industries extractives	0,0	0,0	0,0	0,7	0	0,7	nd	Nd	nd
Industries manufacturées	79	0	79	278,7	0	278,7	252,8	Nd	252,8
BTP	327,4	0	327,4	220,7	0	220,7	-32,6	Nd	-32,6
Commerce, restaurants, hôtels	262,7	0	262,7	7 262,9	0	7 262,9	2 664,7	Nd	2 664,7
Électricité, gaz, eau	0	0	0	0,48	0	0,5	nd	Nd	nd
Transport, entrepôts et communication	79,7	0	79,7	248,6	0	248,6	211,9	Nd	211,9
Assurances, services aux entreprises	0	0	0	420,6	0	420,6	nd	Nd	nd
Immobilier	0	0	0	73,0	0	73,0	nd	Nd	nd
Services divers	244,6	0	244,6	471,6	0	471,6	92,8	Nd	92,8

Source : Direction de la Règlementation et de la Supervision des Système Financiers Décentralisés, 2014

La répartition des crédits selon leur objet révèle que le crédit d'équipement est l'activité le plus fiancée par SFD de la région avec 50,2% en 2014. Par rapport à 2013, les montants des crédits d'équipement ont passé de 0 à 9 742,9 millions de F CFA. Les crédits de trésorerie ont augmenté respectivement de 2003,7%. Ils représentent par ailleurs 43,5% des crédits accordés en 2014.

Dans le même sillage, les crédits à la consommation et les autres crédits ont augmenté respectivement de 906,1% et 30,1%. Cependant, les crédits à la consommation ont fortement chuté, en passant de 1 884,1 millions de F CFA à 59,2 millions de F CFA soit un repli de 96,9%.

Quant aux secteurs d'activité, « Commerce, restaurants et hôtels», ils regroupent 74,5% des crédits octroyés par les SFD de la région. Ils constituent par ailleurs le secteur le plus dynamique dans le marché financier de la région, puisque les crédits qui leur sont accordés ont augmenté de 2 664,7% par rapport à 2013. Au total, un montant de crédit de 9 742,9 millions de F CFA a été accordé aux différents secteurs d'activité durant l'année 2014 contre 2 663,0 millions de F CFA en 2013.

XX.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XX.3.1. Atouts et potentialités

- Forte demande en services financiers ;
- Ouverture prochaine de l'Université du Sine Saloum ;
- Existence du FONGIP.

XX.3.2. Contraintes

- Insuffisance de l'offre de services financiers ;
- Taux d'intérêt élevé des crédits ;

CONCLUSION

Le système financier décentralisé (SFD) joue un rôle important dans le fonctionnement de l'économie de la région eu égard à l'importance des secteurs d'activités qui est ont été financé mais aussi aux montants des crédits octroyés. A cela s'ajoute, le rôle incontournable que jouent les SFD dans la mobilisation de l'épargne des agents économiques de la région. Compte tenu du fait que le système bancaire traditionnel soit faible dans la région, les SFD constituent une alternative pour effectuer des prêts ou des épargnes.

XXI. TELECOMMUNICATIONS ET MEDIA

INTRODUCTION

Les télécommunications est un terme large qui couvre l'internet, les lignes fixes, la téléphonie mobile, etc. Les technologies de l'information et de la communication (TIC) permettent de transmettre et de recevoir de l'information ou de la voix sur des distances très longues. Les TIC sont devenus incontournables dans la vie des populations compte tenu de leur utilisation dans les domaines de la santé, de l'éducation, des média, etc. Elles constituent en outre une alternative crédible pour lutter contre le chômage. Fort de constat, le Plan Sénégal Emergent (PSE) fait, entre autres, de l'accélération de la diffusion des TIC un des fondements de l'émergence du pays.

Concernant les médias, leur rôle premier est et reste effectivement de transmettre de l'information. Ils répondent en outre à la fonction de détente mais aussi à celle de compréhension de la société. Ils peuvent être des vecteurs de développement en participant à l'éducation des enfants et en vulgarisant les traditions et les modes de vie de la société constituant ainsi, pour la région, une vitrine à travers le monde.

Grâce aux TIC, le Sénégal a connu un changement dans le domaine des medias avec le passage de l'analogie au numérique qui est opérationnel à partir de cette année.

Ce chapitre se propose d'analyser les deux secteurs d'activités dans la région durant l'année 2015.

XXI.1. TELECOMMUNICATIONS

En matière de téléphonie, les trois opérateurs existants dans le pays (Orange, Tigo et Expresso) sont présents au niveau régional avec une offre de service assez diversifiée. Au niveau des zones urbaines et périurbaines de la région, la couverture du réseau téléphonique mobile est satisfaisante avec la présence des tous les opérateurs, tandis que dans certaines zones rurales, elle est de très mauvaise qualité et parfois inexistante. Orange et Expresso offrent également des services d'accès à internet même si celui-ci n'est pas accessible dans toute la région.

Tous ces outils contribuent à faciliter la communication à l'intérieur de la région mais aussi avec le reste du pays et vers l'étranger.

XXI.2. MEDIA

Pour la radiophonie, deux organes sont implantés dans la région. Il s'agit des radios communautaires Kaffrine FM, de Pakala FM à Nganda et Koungheul FM qui couvrent une bonne partie des localités des départements de Kaffrine et Koungheul. A cela, s'ajoutent les stations radios installées à Kaolack ou ailleurs et qui sont reçues dans la région de Kaffrine avec une qualité d'écoute pas des meilleures.

Pour ce qui est de la télévision, elle est présente partout grâce aux antennes paraboliques, offrant ainsi à la population une diversité de choix de chaines nationales comme étrangères. Cependant, la capitale Kaffrine se trouvant dans une dépression, la réception des sons et images est de mauvaise qualité.

Concernant la presse écrite, certains journaux d'information générale et spécialisée arrivent dans la région. Toutefois, ces journaux arrivent dans la région un peu tardivement (vers 11 heures).

XXI.3. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

XXI.3.1. Atouts et potentialités

1. en matière de Télécom
   - ❖ présence d'opérateur téléphonique.
2. en matière de media
   - ❖ potentiel artistique et culturel important.

XXI.3.2. Contraintes

1. en matière de Télécommunications
   - ❖ mauvaise qualité du réseau dans certains endroits.
2. en matière de media
   - ❖ mauvaise qualité du signal.

XXI.3.3. Perspectives

1. en matière de media
   - ❖ ouverture d'une quatrième radio communautaire à Birkelane ;

CONCLUSION

Les télécommunications jouent un rôle important dans l'économie de la région. Toutefois, la qualité du réseau n'est pas des meilleurs dans certaines zones rurales. De même les médias ont un rôle essentiel à jouer dans la promotion des produits locaux et de la culture locale. Dans ce sillage, il est important que les chaînes de télévision et de radio sénégalaises disposent d'antennes au niveau régional pour accompagner le développement économique de la région.

XXII. CONCLUSION GENERALE

L'étude de la démographie à travers la structure par sexe et par âge met en exergue le caractère jeune et à prédominance féminine de la population régionale. Ce caractère jeune de la population peut avoir des répercutions non négligeables sur le marché du travail, sur l'éducation et la formation et les loisirs. Dans le même sillage, cette prédominance féminine peut être à l'origine d'une fécondité élevée qui peut engendrer un accroissement rapide de la population régionale.

Dans le domaine de l'éducation, il découle de l'analyse du secteur une amélioration des indicateurs. Cette peut être due à l'impact des politiques et de l'engagement des autorités en charge du secteur.

Concernant la Santé et l'hygiène la couverture sanitaire des populations de la région en structures de santé et en personnel qualifié n'est pas satisfaisante. Cette situation découle pour l'essentiel de l'insuffisance des structures sanitaires, notamment pour les départements de Birkelane et de Malem Hodar. Quant au district sanitaire de Kaffrine, il n'a plus de centre de santé depuis l'érection de ce dernier en hôpital régional.

Compte tenu du niveau de pauvreté de la région, l'assistance est incontournable pour aider les familles vulnérables. De même, avec la fréquence de catastrophes naturelles comme les inondations, l'appui des sapeurs-pompiers est incontournable.

Avec une seule MAC, une AEMO et sans tribunal régional, la région est caractérisée par un manque criard d'infrastructures dans le domaine de la justice. Toutefois, aucune lenteur n'est notée dans le traitement des dossiers.

L'analyse de la situation du secteur de l'hydraulique donne globalement un taux de couverture satisfaisant. Cependant, il existe de faibles taux d'accès à l'eau dans certaines zones rurales. Il convient aussi de faire face à la salinisation progressive des forages. Toutefois le secteur connait des mutations (amélioration du taux d'accès à l'eau potable).

Contrairement à l'hydraulique, le taux d'accès à l'assainissement est faible dans la région en dépit de l'amélioration notée en milieu rural avec les programmes en cours de réalisation. L'absence de système de gestion des eaux de ruissellement et des eaux usée, aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain, impacte négativement sur l'environnement et la santé des populations.

L'agriculture de la région montre qu'elle présente des avantages comparatifs par rapport aux autres régions du Sénégal compte tenu de son rang au niveau national pour la production d'arachide d'huilerie où elle occupe la 1ère place. La diversification des cultures est devenue aussi une réalité de la production agricole régionale.

Le secteur de l'élevage à Kaffrine présente un fort potentiel de production lié à l'importance de son cheptel et des ménages pastoraux. Cependant la valorisation de ce secteur est confrontée à des contraintes d'ordre infrastructurels et organisationnel. Ce secteur constitue aussi le deuxième poumon de l'économie régionale, après l'agriculture.

La place géographique qu'elle occupe fait de la région de Kaffrine un endroit propice pour l'échange de produits. De ce fait, le commerce illicite est développé dans la région d'où le rôle essentiel joué par la douane de la région.

L'analyse du secteur de l'exploitation forestière montre qu'elle constitue un secteur stratégique pour la création de revenus pour les populations de la région. Cependant, sa valorisation est confrontée à de nombreuses difficultés, surtout liées au faible niveau d'organisation des acteurs. En outre, les ressources naturelles font l'objet d'agression d'ordre climatique et anthropique.

Dans le domaine de l'environnement, Il découle de l'analyse de la situation que les changements climatiques impactent négativement sur les conditions d'existences des populations et les systèmes de production.

Dans le secteur de l'emploi et du travail, la région dispose d'une force de travail importante. Le taux de chômage de la région fait partie des plus faible du pays. Toutefois, le nombre d'établissement ouverts restent faibles et concernent principalement le commerce, la restauration, les BTP et l'agriculture.

Le secteur du transport joue un rôle stratégique dans la vie économique de la région car il assure la mobilité des personnes et surtout des marchandises. En effet la dynamique du transport est fortement liée à celle du commerce intra-régional qui se déroule essentiellement à travers les marchés hebdomadaires. Cependant, ce secteur est confronté à de nombreuses contraintes d'ordre infrastructurel, organisationnel, d'équipement, qui inhibent son épanouissement.

Ainsi, dans le domaine de la petite et moyenne entreprise, la Région de Kaffrine recèle des filières valorisables à renforcer, dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage, du bâtiment, de la restauration, de l'hébergement, du commerce. Cependant les entrepreneurs locaux sont confrontés à des difficultés d'organisation, de faible capacitation financière, matérielle et de gestion. La région est dépourvu d'industrie ce qui constitue un frein à son développement économique.

La région de Kaffrine est confrontée à des difficultés d'accès à l'énergie, du fait d'un faible taux de couverture des besoins des populations, notamment en milieu rural. Cependant, la région dispose de potentialités pour faire face aux besoins d'énergie domestique, grâce à ses ressources forestières tout en prenant en compte le contexte des changements climatiques. Compte tenu du rôle stratégique de l'énergie dans la promotion économique, l'amélioration du niveau d'accès et la diversification des

sources d'énergie doivent être définies comme axe prioritaire de développement de la Région.

L'analyse du secteur du commerce révèle son dynamisme et l'importance des débouchés pour les produits de l'agriculture, de l'élevage et de l'exploitation forestière. Le commerce présente aussi des opportunités pour l'écoulement des produits de la région, vers le reste du pays et la sous-région. Cependant, tout le potentiel du secteur est loin d'être valorisé en raison de l'insuffisance de l'organisation des acteurs et des difficultés de transport.

L'artisanat renferme de nombreuses potentialités et occupe une bonne partie des populations de la région de Kaffrine. Il constitue un secteur stratégique pour l'équipement de l'agriculture et pour la satisfaction des besoins d'artisanat de service des populations .Cependant, en dépit des atouts décelés, le secteur est confronté à des contraintes liées au manque d'organisation, d'infrastructures, à l'insuffisance de capacités financières, matérielles et de gestion des artisans. Le secteur de l'artisanat manque également de promotion et de visibilité.

A l'image des autres secteurs sociaux, les secteurs de la jeunesse et des sports se caractérisent par un manque d'infrastructure et d'organisation. Cette situation ne permet pas une prise en charge correcte des besoins des populations dans le domaine de la jeunesse et des sports.

Au moment où le tourisme balnéaire cherche à sortir d'une crise qui ne cesse de s'approfondir le tourisme écologique se positionne comme un tourisme de rupture qui intègre les dimensions écologique et social. Ainsi, le tourisme écologique présente de nombreuses opportunités pour la région de Kaffrine. Cependant, ce secteur souffre essentiellement de manque de visibilité et de promotion.

L'analyse du secteur de la culture montre qu'elle recèle d'énormes potentialités. Cependant, le manque d'infrastructures, le faible niveau d'organisation des acteurs sont, entre autres, les principales contraintes qui minent le secteur. La région se doit de définir une vision partagée par tous les acteurs, dans une perspective de promotion culturelle.

Dans le secteur de la finance, le système bancaire traditionnel est absent dans la région. Toutefois, les SFD jouent important dans l'économie de la région surtout dans la micro finance.

Concernant les télécommunications et les medias, les trois opérateurs du Sénégal sont présents dans la région mais le réseau n'est pas encore de bonne qualité surtout en zones rurale. De même, la qualité du signal n'est pas des meilleurs dans le domaine de la télévision.

XXIII. ANNEXES

Annexe 1 : Fiche synthétique du chapitre démographie

DEMOGRAPHIE								
ANNEE		**2009**	**2010**	**2011**	**2012**	**2013**	**2014**	**2015**
Population	**Département**							
	Birkelane	127733	131014	109348	112530	101216	104958	108829
	Kaffrine	115287	118248	203688	209621	207676	215351	223293
	Koungheul	145967	149704	165060	209621	163438	169478	175729
	Malem Hodar	166879	171152	94640	97401	94662	98160	101781
	Région	555866	570118	572736	629173	566992	587946	609631
	Milieu résidence							
	Urbain	-	66609	64948	70351	85877	89051	92335
	Rural	-	491432	507788	519067	481115	498895	517296
	Sexe							
	Masculin	262431	268467	283345	291817	282093	292518	303305
	Féminin	293435	301651	289390	297600	284899	295428	306326
Densité	**Département**							
	Birkelane	114	117	97	100	90	93	97
	Kaffrine	42	44	75	77	76	79	82
	Koungheul	34	35	39	49	39	40	42
	Malem Hodar	54	55	30	31	30	31	33
	Région	50	51	51	56	51	52	55
Pourcentage dans la pop régionale	**Département**							
	Birkelane	23	23	19	18	18	18	18
	Kaffrine	21	21	36	33	37	37	37
	Koungheul	26	26	29	33	29	29	29
	Malem Hodar	30	30	17	15	17	17	17
	Milieu résidence							
	Urbain	-	11,9	11,3	11,9	15,1	15,1	15,1
	Rural	-	88,1	88,7	88,1	84,9	84,9	84,9
	Sexe							
	Hommes	47,2	47,1	49,2	49,5	49,8	49,8	49,8
	Femmes	52,8	52,9	50,5	50,5	50,3	50,2	50,2
	Groupe d'âge							
	% de la population de moins de 20 ans	-	-	59,3	59,3	48,6	48,6	48,6
	% de la population de moins de 35 ans	-	-	80,0	80,0	79,8	79,8	79,8
	% de la population de plus de 80 ans	-	-	0,6	0,6	0,7	0,7	0,7
	% de la population 20 - 79 ans	-	-	99,4	99,4	40,5	40,5	40,5
Ratio de dépendance								
	global	-	-	102,8	102,8	106,9	106,9	111,5
	des jeunes	-	-	96	96	100,5	100,5	104,5
	des personnes âgées	-	-	6,8	6,8	6,4	6,4	6,9
	Rapport de masculinité	-	-	97,9	98,1	99,3	99,3	98,2

Source : ANSD

Annexe 2 : Répartition de la population régionale selon le sexe et par localité

DEPARTEMENTS	LOCALITES	MILIEU	SEXE	EFFECTIFS	TOTAL
KAFFRINE	COM. KAFFRINE	Urbain	Masculin	19 347	39 536
			Féminin	20 190	
	COM. N'GANDA	Urbain	Masculin	5 153	10 508
			Féminin	5 354	
	BOULEL	Rural	Masculin	11 680	23 409
			Féminin	11 728	
	GNIBY	Rural	Masculin	7 927	15 544
			Féminin	7 617	
	KAHI	Rural	Masculin	10 708	21 491
			Féminin	10 782	
	DIOKOUL M'BELBOUCK	Rural	Masculin	11 851	24 277
			Féminin	12 425	
	KATHIOTE	Rural	Masculin	15 569	32 963
			Féminin	17 394	
	MEDINATOUL SALAM 2	Rural	Masculin	10 308	20 613
			Féminin	10 304	
	DIAMAGADIO	Rural	Masculin	8 821	19 336
			Féminin	10 515	
BIRKELANE	COM .BIRKELANE	Urbain	Masculin	3 376	7 011
			Féminin	3 635	
	KEUR M'BOUKI	Rural	Masculin	5 125	10 139
			Féminin	5 014	
	TOUBA M'BELLA	Rural	Masculin	5 066	9 922
			Féminin	4 856	
	DIAMAL	Rural	Masculin	5 173	10 250
			Féminin	5 077	
	MABO	Rural	Masculin	12 308	25 208
			Féminin	12 900	
	N'DIOGNICK	Rural	Masculin	14 345	29 776
			Féminin	15 431	
	MBEULEUP	Rural	Masculin	2 070	4 179
			Féminin	2 108	
	SEGRE GATTA	Rural	Masculin	2 334	4 730
			Féminin	2 396	
KOUNGHEUL	COM. KOUNGHEUL	Urbain	Masculin	10 232	20 942
			Féminin	10 710	
	SALY ESCALE	Rural	Masculin	11 382	22 799
			Féminin	11 417	
	FASS THIEKENE	Rural	Masculin	8 138	15 867
			Féminin	7 729	
	IDA MOURIDE	Rural	Masculin	9 734	19 079
			Féminin	9 345	
	LOUR ESCALE	Rural	Masculin	11 406	22 530
			Féminin	11 124	
	RIBOT ESCALE	Rural	Masculin	7 311	14 011
			Féminin	6 700	
	GAINTHE PATHE	Rural	Masculin	7 890	15 490
			Féminin	7 600	
	MAKA YOP	Rural	Masculin	6 902	13 823
			Féminin	6 921	

DEPARTEMENTS	LOCALITES	MILIEU	SEXE	EFFECTIFS	TOTAL
	MISSIRAH WADENE	Rural	Masculin	9 756	18 896
			Féminin	9 140	
MALEM HODDAR	COM. MALEM HODDAR	Urbain	Masculin	3 943	7 879
			Féminin	3 936	
	DAROU MINAM II	Rural	Masculin	7 966	14 866
			Féminin	6 900	
	N'DIOUM N'GAINTH	Rural	Masculin	4 158	8 087
			Féminin	3 929	
	KHELCOM	Rural	Masculin	1 568	1 665
			Féminin	97	
	NDIOBENE SAMBA LAMO	Rural	Masculin	2 872	5 418
			Féminin	2 546	
	DIANKE SOUF	Rural	Masculin	9 561	19 036
			Féminin	9 475	
	SAGNA	Rural	Masculin	18 111	37 712
			Féminin	19 601	

Source : ANSD. Données de projection 2015

Annexe 3 : Fiche synthétique du chapitre éducation

EDUCATION							
ANNEE		**2010**	**2011**	**2012**	**2013**	**2014**	**2015**
Effectifs	**Niveau**						
	Préscolaire	1868	2282	2700	3160	3083	3671
	Elémentaire	44168	47279	50341	49639	52503	54410
	Moyen	7620	10315	12043	13104	13967	14766
	Secondaire	1794	2550	2864	3398	4616	4626
Structures	**Niveau**						
	Préscolaire		35	46	50	49	59
	Elémentaire	397	430	426	429	463	481
	Moyen Secondaire		31	37	39	41	44
Indicateurs	**Niveau**						
	Préscolaire						
	TBPS	2,20	2,80	3,30	3,80	4,00	5,30
	Elémentaire						
	Taux d'accès	89,00	89,00	95,30	81,10	64,20	70,60
	Taux Brut de Scolarisation	48,60	50,80	54,80	53,00	47,50	50,80
	CFEE	44,60	46,40	44,90	30,20	22,30	28,6
	Moyen						
	Taux de transition	51,20	83,80	99,10	77,30	73,30	
	Taux Brut de Scolarisation	13,00	18,30	20,60	22,00	23,30	26,80
	BFEM	49,30	46,90	59,50	51,90	59,90	62,80
	Secondaire						
	Taux de transition	40,60	64,50	56,90	67,90	62,10	
	Taux Brut de Scolarisation	5,00	6,00	7,20	8,40	12,50	14,10
	BAC	46,30	33,90	39,60	33,50	22,30	27,80

Source : IA Kaffrine et RNSE (2010, 2011, 2012, 2013 et 2014)

Annexe 4 : Fiche synthétique du chapitre santé

SANTE							
ANNEE		**2010**	**2011**	**2012**	**2013**	**2014**	**2015**
Structures sanitaires	**Nombre**						
	Centres de santé		4	3	3	3	3
	Postes de santé complète	43	58	59	58	56	58
	Cases de santé	132	113	113	116	116	119
	Hôpitaux	1	1	1	1	1	1
Couverture en structures de santé	**Nombre d'habitants par structure de santé**						
	Poste de santé	12978	9875	9 990	8338	8775	8709
	Centre de santé	279021	143184	147 354	188997	195982	203210
	Hôpital	558 041	572736	589 417	566992	587946	609631
Personnel médicale	**Nombre**						
	Médecins	6	10	9	8	11	11
	Sages-femmes	17	25	27	32	55	84
	Infirmiers	65	90	90	83	122	76
	Techniciens Supérieurs de la Santé	6	9	14	3	55	15
	Assistants et aides sociaux	3		57			
	Chirurgiens-dentistes			3	2	2	2
	Gynécologues			1	1	1	1
	Agents d'hygiène		11	14	12	14	20
	Matrone			107	107	590	458
	Assistants sociaux communautaires			122	122		
Couverture en personnel médicale	**Ratio régional**						
	Nombre d'habitants par médecin		57273	45 340	70874	45227	46895
	Nombre d'habitants par infirmier		14686	16 373	13186	4819	8021
	Nombre de sages-femmes par FAR (femme en âge de reproduction)		5164	4 918	4140	4140	1340

Source : Région Médicale de Kaffrine

Annexe 5 : Fiche synthétique du chapitre justice

JUSTICE ET POPULATION CARCERALE							
ANNEE		**2010**	**2011**	**2012**	**2013**	**2014**	**2015**
Population carcérale	**Effectif**						
	Totale	67	136	171	191	157	166
	Masculin	57	132	161	184	151	165
	Féminin	0	4	10	5	6	1
Structures	**Nombre**						
	Centre de détention	1	1	1	1	1	1
	Centres d'internement des enfants	1	1	1	1	1	1

Source : MAC et AEMO de Kaffrine

Annexe 6 : Fiche synthétique du chapitre agriculture

AGRICULTURE								
ANNEE		2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
SURFACES EMBLAVEES								
	Région	436606	517108	327634	323814	334572	330045	407557
	Mil	152900	187165	119452	124477	107547	89157	109957
	Maïs	37497	21143	19410	23732	27345	26156	39016
	Sorgho	43636	39148	28174	34853	25431	29046	35496
	Riz	953	179	571	174	276	260	655
	Arachide	194359	265446	156793	126597	165347	171963	206909
	sésame	-	-	-	7572	4165	9944	10423
	coton	-	-	-	1920	1174	-	-
	Niébé	4776	896	1256	1343	765	1216	638
	Pastèque	2485	3131	1978	2856	2324	1923	3537
	Manioc	-	-	-	122	92	283	785
	Bissap	-	-	-	141	53	43	12
	aubergines	-	-	-	27	54	54	129
RENDEMENTS								
	Région	1089	1266	880	984	1006	1039	1122
	Mil	839	910	730	878	849	771	944
	Maïs	1229	1380	840	1443	1260	1076	1219
	Sorgho	1009	1090	600	1061	974	880	1029
	Riz	-	2020	1080	1925	994	542	789
	Arachide	1044	1310	810	1022	862	1057	959
	Sésame	-	-	-	437	376	382	413
	coton	-	-	-	855	607		
	Niébé	464	440	370	474	497	404	491
	Pastèque	-	20000	20000	19191	17089	17285	17000
	Manioc	-	-	-	6978	5185	3064	6000
	Bissap	-	-	-	500	500	628	500
	aubergine	-	-	-	8000	8000	481	1600
PRODUCTIONS								
	Région	475373	654732	288476	318517	336587	342822	457278
	Mil	128326	170853	87096	124477	91305	68768	103828
	Maïs	46078	29267	16360	23732	34467	28133	47544
	Sorgho	44020	42561	16791	34853	24776	25554	36530
	Riz	2051	361	618	174	274	141	416
	Arachide	202982	348673	127580	126597	142458	181777	198468
	sésame	-	-	-	3310	1566	3799	4303
	coton	-	-	-	1641	712		
	Niébé	2214	397	462	1343	380	491	313
	Pastèque	49702	62620	39569	1978	39714	33239	60126
	Manioc	-	-	-	122	477	867	4712
	Bissap	-	-	-	70	27	27	6
	aubergines	-	-	-	220	432	26	1032

Annexe 7 : Fiche synthétique du chapitre Saisies douanières

SAISIES DOUANIERES					
Année	**2011**	**2012**	**2013**	**2014**	**2015**
Huile	1 750 000	1 410 000	2 352 000	1 372 000	3 024 000
Sucre	6 850 000	5 080 000	7 332 000	9 000 000	13 254 000
Médicaments	2 760 000	4 990 000	11 687 000	5 720 000	20 500 000
Chanvre Indien	42 290 000	19 200 000	49 380 000	12 840 000	8 520 000
Tomate	310 000	180 000	140 000	250 000	375 000
Moto jakarta	1 830 000	4 530 000	5 250 000	7 655 000	11 250 000
Véhicule	44 900 000	27 900 000	35 500 000	16 200 000	32 200 000
Textile	2 940 000	8 490 000	7 620 000	12 312 000	25 237 500
Divers	1 250 000	0	5 249 000	171 984 000	8 725 000
Total	104 880 000	71 780 000	124 510 000	237 333 000	123 085 500

Source : Subdivision des douanes de Karine

Annexe 8 : Fiche synthétique du chapitre Transport

TRANSPORT							
Types des véhicules immatriculés	**2010**	**2011**	**2012**	**2013**	**2014**	**2015**	**Total**
Voitures particulières	**9**	51	59	112	88	86	405
Taxis interurbains		46	79	98	56	27	306
Autocars (+ de 8 places)	**7**	82	112	104	65	33	403
Camionnettes	**1**	30	35	55	55	44	220
Camions	**2**	22	11	15	34	22	106
Tracteurs routiers	**7**	17	8	21	37	28	118
Semi-remorques	**7**	11	11	17	37	22	105
Deux roues (motos)		7	1	16	1	13	38
Autres		3	10	4		0	17
Total	**33**	**269**	**326**	**442**	**373**	**275**	1718

Source : Division Régionale des Transports de Kaffrine

Annexe 9 : Fiche synthétique du chapitre Commerce et artisanat

COMMERCE							
ANNEE		**2010**	**2011**	**2012**	**2013**	**2014**	**2015**
Marchés	**Nombre**						
	Nombre total de marchés	27	28	30	36	39	37
	Nombre de marchés permanents	5	5	5	13	16	13
	Nombre de marché hebdomadaires	22	23	25	23	23	24
Acteurs	**Nombre**						
	Grossistes			2	1	1	1
	demi-grossistes	21	22	22	22	22	22
	Détaillants	495	430	427	457	459	485
	Quincailleries		26	23	26	26	29
	Boulangeries		8	8	9	10	11
	Pharmacies		5	5	7	7	7
	Hôtel/campements		4	4	5	5	5
	Stations-services		9	10	9	13	10
ARTISANAT							
	Production		23	16	102	479	369
	Service		3	1	0	143	188
	Art		12	4	3	108	14
	Total		38	21	105	730	571

Source : Service Régional du Commerce et Chambre des Métiers de Kaffrine

Annexe 10 : Répartition des marchés selon la distance par rapport aux communes de Kaffrine et Koungheul

Département de Kaffrine, Birkelane, Malem Hoddar							
Localités	**Distance entre la commune de Kaffrine**						
	Lundi	**Mardi**	**Mercredi**	**Jeudi**	**Vendredi**	**Samedi**	**Dimanche**
Dioly Mandakh		37 km					
Darou Nandjigui	09 km						
Mboss						53 km	
Mabo			25 km				
Maléme Hoddar							32 km
Paffa			50 km				
Boulèle							22 km
Diama Gadio						42 km	
Birkélane							25 km
Ndiaw Bambaly	50 km						
Ndioum Guenthe	60 km						
Ndioté					45 km		
Mbégué			45 km				
Khaira Diaga						90 km	
Darou Miname Saloum				70 km			
Gniby				44 km			
Département de Koungheul							
Localities	**Distance entre la commune de Koungheul**						
	Lundi	**Mardi**	**Mercredi**	**Jeudi**	**Vendredi**	**Samedi**	**Dimanche**
Guenthe Pathé	45 km						
Bélel Babou		20 km					
Maka Yopp		20 km					
Keur Mandoumbé			25 km				
Missira				50 km			
Ndiapto						20 km	
Koung – Koung							40 km

Source : Service Régional du Commerce de Karine

Annexe 11 : Fiche synthétique du chapitre jeunesse et sports

JEUNESSE ET SPORTS							
ANNEE		**2010**	**2011**	**2012**	**2013**	**2014**	**2015**
Infrastructures	**Nombre**						
	Stades et terrains clôturés		2	2	2	7	8
	Plateaux multifonctionnels		3	3	3	8	12
	Piscines Privés		2	2	2	2	2
Pratiquants	**Effectifs**						
	Licenciés Football		355	399	399	_	_
	licenciés Basket ball		58	60	60	_	
	licenciés Hand Ball		50	49	49	_	_
	licenciés Karaté		36	36	36	_	_
	licenciés athlétisme		147	147	147	_	_

Source : Service Régional de la Jeunesse et Inspection Régionale des Sports de Kaffrine

XXIV. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. ANSD et ICF International. Enquête Démographique et de Santé à Indicateurs Multiples au Sénégal (EDS-MICS) 2010-2011

2. ANSD. Rapport définitif RGPHAE 2013

3. ANSD. Situation Economique et Sociale (SES) du Sénégal 2006, 2008 et 2011

4. ANSD. Situation Economique et Sociale de la région de Diourbel 2010

5. ANSD. Situation Economique et Sociale de la région de Kaffrine 2010, 2011 et 2012

6. ANSD. Situation Economique et Sociale de la région de Kaolack 2005

7. ANSD. Situation Economique et Sociale de la région de Saint-Louis 2008

8. ANSD. Situation Economique et Sociale de la région de Ziguinchor 2010

9. ARD Kaffrine (2012). Plan Régional de Développement Intégré (PRDI) 2013-2018

10. ARD Kaffrine. Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (SRAT) 2013

11. Inspection Régionale des eaux et forêts. Rapport annuel 2015

12. Inspection Régionale des Services Vétérinaires. Rapport annuel d'activités 2015

13. LOI N° 88-05 du 20 Juin 1988 PORTANT CODE DE L'URBANISME 1988

14. Sénégal. Ministère de l'Education. Annuaire Statistique National 2010, 2011, 2012, 2013 et 2014

15. Service Régional de la Jeunesse. Rapport annuel d'activités 2015

16. Subdivision des Douanes de Kaffrine. Rapport d'activités année 2015

17. UNESCO. Indicateurs de l'éducation 2009